TJ256/C

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et
d'Urbanisme d'Alger

MISE EN EVIDENCE DES STRUCTURES PERMANENTES COMME METHODE DE REVALORISATION DU PATRIMOINE BATI : CAS DE CONSTANTINE

Mémoire de Magister présenté par
DJEMAÏ FAÏMA Ep. BOUSSOUF

Encadreur
Monsieur YASSINE OUAGUENI

Soutenu à Alger le 1er juillet 2002

T.256/C

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et
d'Urbanisme d'Alger

MISE EN EVIDENCE DES STRUCTURES PERMANENTES COMME METHODE DE REVALORISATION DU PATRIMOINE BATI : CAS DE CONSTANTINE

Mémoire de Magister présenté par

DJEMAÏ FAÏMA épouse BOUSSOUF

Encadreur
Monsieur YASSINE OUAGUENI

Soutenu à Alger le 1er juillet 2002

Je dédie cette thèse

A mes parents,

à qui je dois tout. Qu'ils trouvent ici un modeste témoignage de reconnaissance pour l'immense tendresse et la ferme compréhension dont ils m'ont toujours entouré. En récompense des efforts qu'ils ont consenti pour moi. Ils savent, eux à qui je dois tout , combien est profonde mon affection.

A mon mari, Mohamed Salah,

dont la clairvoyance m'a toujours été d'un grand appui. En reconnaissance du soutien qu'il m'apporte sans cesse . En témoignage de ma profonde affection.

A mes enfants ,

Abdelkrim, Yasmine, Nesrine et Zerrada-Housna.

Avec toute mon affection .

A mes frères, mes sœurs, ma famille et ma belle famille .

A toutes mes amies .

A Monsieur le Professeur Attilio Petruccioli

Il nous a inspiré ce thème de travail .

Nous avons eu le privilège de bénéficier de son précieux enseignement. Qu'il veuille trouver ici, l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

A Monsieur Yassine Ouagueni

qui nous a fait l'honneur d'accepter l'encadrement de ce travail dont il a guidé la réalisation. Il nous a accueilli et conseillé avec une grande amabilité. Nous avons apprécié la rigueur de son jugement . Qu'il nous soit permis de lui manifester toute notre considération.

A Mesdames Badia Sahraoui et Fatiha Benidir

Au Docteur Hichem Choutri

Je tiens à vous remercier pour votre précieuse aide .

Je vous exprime toute ma reconnaissance.

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail .

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

PROBLEMATIQUE 5

OBJECTIFS 10

METHODOLOGIE 12

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION DU DEBAT AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE DES CENTRES HISTORIQUES 17

Chapitre I : GENESE DU PATRIMOINE BATI 18

I-1- Evolution des idées sur le patrimoine bâti 18

I-1-1- Valeurs reconnues du patrimoine bâti 21

(sociales, économiques, culturelles, ...)

I-2- Facteurs de dégradation du patrimoine bâti 24

I-2-1- Actions possibles vis-à-vis du patrimoine bâti 26

I-3- Organismes chargés de la préservation du patrimoine bâti 34

I-3-1- Organismes internationaux 34

I-3-2- Organismes nationaux 34

I-4- Evolution de la législation et réglementation algérienne en matière de protection du patrimoine bâti et de sa mise en valeur 35

Conclusion 39

Chapitre II : PROBLEMATIQUE DES CENTRES HISTORIQUES 40

II-1-Problématique de la ville contemporaine (crise urbaine et crise urbanistique) 40

II-2-Aspects théoriques sur les centres historiques 43

II-3- Politique urbaine et centres historiques 45

II-3-1- En Europe de l'après-guerre 45

II-3-2- En Algérie : l'urbanisme colonial 48

Conclusion 50

Chapitre III : REFERENCES THEORIQUES 52

III-1- Introduction des préoccupations morphologiques dans la recherche urbaine 52

III-1-1- Discours théorique sur la forme urbaine 52
III-1-2 - Origine de la morphologie urbaine 54
III-1-3- Objectifs de la morphologie urbaine 56
III-2- L'apport de SAVERIO MURATORI, fondateur de la morphologie urbaine et territoriale 57
III-3- Conception muratorienne de l'urbanisme 60
III-3-1- Contrôle de la structuration de l'espace dans le temps 60
III-3-2- Problématique de base : le rapport entre structures existantes et interventions nouvelles dans ia ville et le territoire 62
III-4- Le projet théorique de MURATORI 63
III-5- Le modèle théorique : Proposé par MURATORI 64
III-5-1- Le type 65
Type à priori et type à posteriori 67
Le type portant 67
Variante synchronique.....68
Variante diachronique 68
Variante diatopique..... 68
III-5-2- Le processus typologique 68
Le diagramme comme instrument d'orientation dans le temps et dans les valeurs de civilisation 69
Le relevé comme instrument de mesure du degré d'accomplissement du territoire. 69
Conclusion : le projet comme acte interprétatif 70
III-6- Le modèle de l'organisme urbain théorisé par G. CANIGGIA 70
III-6-1- Structure des établissements humains et processus de leur genèse. 72
Iii-6-2- La représentation du cours de l'histoire en termes énergétiques (Le modèle de croissance urbaine de G.CANIGGIA)..... .72
III-6-3- Notion d'agrégation et distribution de niveaux d'échelle 73
III-6-4- Notion de module 74
III-6-5- La notion de lecture typologique. 74
III-6-6- Le projet scientifique de l'analyse typologique. 76

Conclusion 76

CONCLUSION 77

DEUXIEME PARTIE : CAS D' ETUDE : CONSTANTINE 80

Introduction au cas d'étude 81

Chapitre I : LECTURE DU TERRITOIRE 83

Introduction 83

I-1- Présentation du territoire de Constantine 84

I-2- La reconstruction des phases d'humanisation du territoire de Constantine 87

I-3- Localisation et rôle structurant de Constantine à travers l'histoire 93

I- 3- 1- La préhistoire 93

I- 3- 2- Le peuple autochtone : Libico-numide 93

I- 3- 3- Les premiers royaumes numides 96

I- 3- 4- L'invasion romaine 99

I- 3- 5- La conquête byzantine 103

I- 3- 6- La conquête arabe 104

I- 3- 7- La conquête turque 106

I- 3- 7- Constantine pendant la colonisation française 107

I- 3- 8- Constantine en post-colonial 107

Conclusion 109

Chapitre II : LA LECTURE URBAINE 111

II-1- Présentation du Rocher 111

II-1-1- Le relief 111

II-1-2- L'hydrographie 114

II-1-3- Géologie du Rocher et genèse du canyon 117

II-2- Histoire urbaine de la ville de Constantine 120

II-2-1- Constantine préhistorique 121

II-2-2- Cirta, Massinissa et ses successeurs 124

II-2-3- Constantine romaine 125

II-2-4- La domination byzantine 127

II-2-5- Constantine et la conquête arabe 128

II-2-6- Constantine sous les turcs 131

II-2-7- La chute de Constantine en 1837 135

II-3- Physionomie de "Cirta" à l'époque romaine 135

II-3-1- La superficie de la ville 135

II-3-2- Le capitole.....137

II-3-3- Le forum et la voie triomphale..... 139

II-3-4- Les voies principales..... 140

II-3-5- Les amphithéâtres 143

II-3-6- Les aqueducs et les citernes 143

II-3-7- Les environs de "Cirta". 146

II-3-8- Les bourgs proprement dit 147

II-4- Découvertes archéologiques fortuites à l'époque de l'occupation française..... 148

II-5- Structure de la ville précoloniale 156

II-5-1- Enceinte et système de défense 158

II-5-2- Organisation et fonctionnement de la ville.....161

Les quartiers 161

Les sous-quartiers 161

Les îlots 164

Le cœur de la cité 164

Le centre religieux 167

Le quartier résidentiel..... 167

Le quartier militaire 168

II-5-3- Les activités économiques 168

Les souks 168

Les foundouks..... 169

Les places de marché..... 169

Les métiers constantinois 170

II-5-4- Inventaire sur le cadre bâti 170

II-5-5- Les extensions hors de l'enceinte 171

II-5-6- La structure viaire 171

Le réseau primaire 171

Le réseau secondaire 174

Le réseau tertiaire.....174

II-5-7- La population de Constantine 175
II-6- Impact de l'intervention coloniale 178
II-6-1- Première étape : 1837 – 1873 178
Les premières Implantations au détriment de l'espace traditionnel 179
Les extensions hors du Rocher.....182
II-6-2- Deuxième étape : 1873 – 1937 187
Le débordement du site 187
II-6-3- Troisième étape : 1937 – 1959 188
II-7- La ville post coloniale 193
II-7-1- La polarité du Rocher renforcée par la répartition des équipements urbains 196
Les commerces 196
Les équipements culturels et de loisir..... 196
Les équipements scolaires 197
Les équipements sanitaires 197
Les équipements administratifs 197
II-8- La formation et les diverses mutations du tissu urbain du Rocher..... 201
II-8-1- Restitution du plan de 1837.....201
II-8-2- Phases de formation et de mutation de la ville ancienne.....202
a) Détermination des trames dominantes du tissu urbain.....204
b) Identification des noyaux originels - hypothèses 204
c) Evolution du tissu - hypothèses.....207
d) *Evolution du bâti sur les parcours.* 210
e) Comportement du bâti sur le parcours des échoppes. 210
II-9- Lecture du tissu urbain actuel du Rocher 213
II-9-1- Organisation de l'espace et structure du Rocher 213
II-9-2- Les îlots 214
II-9-3- Le parcellaire 214
II-9-4- Le paysage urbain 217
II-9-5- Dégradation du bâti 218
II-10- Impact du tracé romain sur les tracés postérieurs 218
II-10-1- Le premier cas : Le capitole (Kasbah) 219
II-10-2- Le deuxième cas : Le tétrapylone et l'arc de triomphe 221

Chapitre III : LECTURE D'UN ECHANTILLON DE TISSU :
LA SOUIKA 223
Présentation du quartier Souika 223
III-1- Identification de la typologie des unités bâties dans le tissu du Vieux Rocher 228
III-2- Le processus typologique de la maison traditionnelle de Constantine ...233
III-2-1- Comportement du type selon sa position dans le tissu 234
III-3- Transformation et mécanisme de saturation des parcelles 235
III-3-1- Définition du phénomène de saturation des parcelles..... 235
III-3-2- Définition des catégories de transformations.....238
III-4- Organisation morphologique et structurelle du quartier de la Souika 238
III-4-1- Le cadre bâti 238
III-4-2- L'îlot..... 239
III-4-3- Le parcellaire 240
III-4-4- Hauteurs des constructions 240
III-4-5- Le réseau viaire 240
III-4-6- Activités commerciales et artisanales 242
III-5- Les différentes étapes de l'édification du quartier "Souika" 243
III-6- Les préexistences antiques conditionnent le comportement du tissu..... 243

CONCLUSION 246

CONCLUSION GENERALE 254
BIBLIOGRAPHIE i
ANNEXES viii

INTRODUCTION

Depuis fort longtemps, architectes, urbanistes, historiens, géographes, archéologues, sociologues, hommes de lettres, hommes de l'art et autres chercheurs se sont intéressés au passé architectural des différentes cultures. Cependant cet intérêt pour l'héritage architectural s'est exprimé au fil des générations par des attitudes variables obéissant aux convictions de chaque époque.
De nos jours, le patrimoine architectural est reconnu comme la représentation culturelle concrète de la mémoire des sociétés, et par conséquent l'expression irremplaçable des civilisations passées.

Ces hommes du savoir reconnaissent la valeur des sites et des monuments historiques non pas dans une optique strictement muséographique ou encore pour une éventuelle reproduction intégrale du type traditionnel, mais parce qu'ils sont convaincus de l'existence d'un trait d'union solide entre le passé et le présent d'une nation. En effet, ils défendent, et à juste titre d'ailleurs, le principe que tout ce qui est nouveau doit trouver ses références dans ses racines originelles.

Les questions de préservation et de mise en valeur des sites et monuments historiques sont aujourd'hui d'actualité dans notre pays. Ainsi, on note actuellement une prise de conscience extraordinaire de la part du politique, du scientifique ou encore du simple citoyen, de la nécessité de revaloriser le patrimoine.

Dans notre pays, les mutations engendrées par l'occupation française pendant près d'un siècle et demi, notamment les bouleversements opérés sur le tissu historique, ont provoqué de réels traumatismes en enclenchant ainsi un véritable processus de dégradation. Leurs répercussions sur le cadre physique ont eu plusieurs effets négatifs parmi lesquels on peut citer à titre d'exemple, les premiers plans d' alignement effectués pour des raisons d'accessibilité et de contrôle et qui se sont faits très souvent au détriment des structures bâties préexistantes.

Après l'indépendance, d'autres facteurs sont venus s'ajouter, accentuant les dégradations déjà provoquées par les métamorphoses coloniales. En effet, la

marginalisation progressive et graduellement accentuée des tissus anciens, l'absence d'entretien et même leur abandon explique l'état de dégradation actuel de ce patrimoine. Ce tableau défavorable à la survie des centres anciens résulte de plusieurs facteurs, tels que le départ de la population vers les nouveaux quartiers hérités de l'occupation coloniale et de la pression de l'exode rural qui trouve dans les centres anciens un lieu d'accueil à la mesure de leurs attentes. Ces deux phénomènes, survenus simultanément, ont créé une situation de crise à travers laquelle la conservation des centres anciens a été compromise : surpopulation, absence d'entretien du cadre bâti (au niveau collectif comme au niveau individuel), transfert des activités productives artisanales vers les nouveaux centres, etc.

Notons que depuis l'indépendance, jusqu'aux années 2000, l'état dégradé du patrimoine, assimilé parfois à des ensembles de " bidonvilles ", n'a pas alerté les pouvoirs publics. Les centres anciens étaient " classés " dans une catégorie de biens démunis de toute valeur historique ou culturelle. En effet, ils n'étaient perçus que comme des lieux précaires devant servir de transit à des populations au bas niveau social. Pendant plus de trois décennies (à l'exception de quelques modestes études menées sur la Casbah d'Alger et quelques médinas du nord de l'Algérie) aucune volonté politique ne s'est exprimée en faveur de ces derniers en tant que patrimoine doté de valeurs historiques et esthétiques.

C'est ainsi qu'on a abouti à l'émergence d'une crise multifactorielle, caractérisée par un sentiment d'impuissance devant une dégradation trop importante non seulement du seul bâti mais aussi de la vie quotidienne. L'ampleur du phénomène est malheureusement constatée dans toutes nos villes et particulièrement au niveau de nos anciens tissus urbains.

Actuellement les centres historiques, plus que les monuments, souffrent d'une **réelle prise en charge**. Leur état de dégradation avancé n'exprime pas seulement l'indifférence, mais surtout le risque de leur disparition.

Aussi , à l'image des grands vides urbains provoqués par l'écroulement de quartiers entiers lors des tremblements de terre, ou encore, de l'anéantissement total de plusieurs quartiers des centres historiques européens lors de la dernière guerre mondiale, la plupart de nos anciennes villes se retrouvent aujourd'hui le siège d'une myriade de lacunes béantes rappelant le paysage d'un site sinistré à la suite d'un

cataclysme naturel. Dans les paysages urbains historiques algériens, le signe de la main de l'homme a surpassé les effets dévastateurs de la nature en furie.

La promulgation de la récente loi sur la protection des biens culturels, bien que nécessaire du fait de traduire la nouvelle volonté politique, ne peut à elle seule venir à bout des nombreux et complexes problèmes qui gouvernent actuellement les centres anciens. **Des questions de différentes natures, relevant particulièrement du domaine méthodologique et professionnel, demeurent encore imprécises et incertaines.**

Par ailleurs, les expansions urbaines contemporaines ne sont pas épargnées du désordre : les villes connaissent une croissance et un développement anarchique illustrés par la perte d'unité dans la morphologie urbaine. Les conséquences d'une telle dynamique démesurée sur les plans économique, social, culturel, psychologique et même politique, avaient et continuent d'affecter très sérieusement la périphérie urbaine à cause d'une urbanisation inappropriée qui a fini par étendre ses effets à l'ensemble du tissu urbain déjà existant. Ces villes se développent au rythme d'une urbanisation de la périphérie menée par à-coup et de mutations incongrues des tissus anciens sous la pression de la demande continuellement accrue de la part de la société. La réponse à la demande pressante est matérialisée par des ensembles bâtis dépourvus de tout caractère urbain valorisant. Seul l'aspect économique est omniprésent : construire plus en recherchant la performance du nombre en adoptant des moyens technologiques élaborés dans des pays développés.

En effet l'accroissement intensif et incontrôlé de l'urbanisation de nos villes constaté ces dernières décennies a pris des dimensions qui renvoient vers des problèmes d'approches thérapeutiques extrêmement complexes qui nécessitent des études très approfondies, rigoureuses et des moyens conséquents. Le manque de cohérence du tissu urbain, l'absence de signification culturelle, " le mal de vie ", sont autant de critiques qu'on peut porter à la ville actuelle.

Cet état alarmant de la condition de la ville contemporaine algérienne résulte d'opérations menées au gré des événements politiques , mais relève aussi, notamment au cours des deux dernières décennies, de phénomènes propres à la spéculation foncière. Le peu de tentatives mises en œuvre en vue de récupérer certains ensembles

anciens, tel que le quartier, aujourd'hui disparu, de Lalahoum à la Casbah d'Alger, ont révélé l'existence d'une autre cause de détérioration du cadre bâti ancien. L'expérience du quartier Lalahoum enseigne que, bien que toutes les mesures matérielles, humaines et financières ont été engagé, le résultat de l'opération dite de rénovation s'est soldée par la perte de l'ensemble du quartier.

Donc, Il s'agit avant tout de revoir la conception de nos villes, produites de l'expansion explosive et très rapide propre à notre siècle : agrégations de constructions dépourvues de caractère, groupements de bâtiments formant des fragments de ville dans lesquels la population ne peut ni s'orienter ni se reconnaître.

En somme, la question est de réfléchir comment recomposer progressivement les projets nouveaux sur la base des anciens noyaux historiques et réfléchir également à une architecture plus consciente de son rôle dans la construction de la ville.

Ainsi donc, à côté de la dégradation avancée du bâti et de l'existence de grandes lacunes dans l'agrégat de grand nombre de centres anciens (cas du Rocher de Constantine), les principes même de l'organisation de base de ces villes traditionnelles ne sont plus retrouvées dans les villes modernes.

Il convient aujourd'hui d'apporter à travers l'étude du processus évolutif (typologie processuelle) du tissu urbain traditionnel, associée à l'étude du territoire, les critiques objectives et constructives vis à vis des transformations et des extensions de nos villes.

Cette démarche nous permettra de saisir la nature de la qualité urbaine à travers l'étude d'un centre ancien, ici le Vieux Rocher de Constantine, de proposer des recommandations en guise d'orientations méthodologiques devant servir l'intervention sur les centres anciens, et aussi apporter les réponses à la désagrégation des périphéries urbaines contemporaines à partir des enseignements de ces centres historiques. Une telle vision de la réalité bâtie lève les contradictions produites par les opinions courantes rompues à opposer les parties nouvelles d'une ville à sa partie ancienne.

C'est pour cela que de nos jours, on est encore à la recherche d'orientations de nature théorique traduisibles aisément en modèles d'aménagement dans le but de parvenir à la récupération méthodique des valeurs existantes, garantes de l'unité et la cohérence des centres urbains, en vue de freiner la dégradation de l'environnement urbain aussi bien dans ses parties anciennes que nouvelles.

PROBLEMATIQUE

La présente problématique générale intéresse, au delà des particularités de notre sujet de recherche, l'ensemble des centres anciens qu'ils soient encore habités ou bien réduits à l'état de ruines à la suite d'un abandon. Il ne s'agit pas ici des sites archéologiques mais des ensembles parvenus à notre époque grâce à leur utilisation.

Autrefois constituant des organismes intégrés de façon harmonieuse dans leurs environnements, les centres historiques ont fini par devenir des entités urbaines marginalisées et souvent altérées dans leur consistance physique par des actions provoquées en grande partie par la main de l'homme. Le souci majeur consiste en la conservation de ces centres anciens. Cette conservation ne vise pas seulement la pérennité des structures construites mais se préoccupe aussi du maintien du caractère culturel et social caractérisant les centres anciens. Le projet en soi est complexe, car il impose des mesures de différentes natures qui interpellent des profils différents dont les compétences couvrent l'ensemble des aspects caractérisant le centre ancien.

Outre l'existence nécessaire de textes législatifs régulant la sauvegarde et la mise en valeur, et l'adhésion fort importante de la société civile à la protection, **il convient, en vue d'élaborer des plans fiables et respectueux des valeurs architecturales et urbanistiques à préserver, d'accorder au registre de la méthodologie d'approche instrumentale une place conséquente.** L'expérience a prouvé, lors des travaux de restauration menés dans les années 80 sur la Casbah d'Alger, en l'occurrence sur l'îlot Lalahoum, que l'absence d'objectifs visant la conservation, explicitement formulés dans le projet, et surtout la conséquente absence de maîtrise du chantier ont donné lieu à des malentendus entre les différents intervenant qui ont fini par conduire à l'abandon des travaux dans un premier temps, puis à l'effondrement des bâtisses.

En effet , déjà en Europe, sous le concept "idéologisé" de la modernité, le centre historique a été victime de l'indifférence et de l'hostilité de la part de l'urbanisme progressiste. Ceci avait entraîné la marginalisation du centre historique, et parfois sa destruction.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, ni le savoir urbanistique, ni le savoir architectural, n'ont été capables d'apporter des solutions adéquates au développement des villes et aux transformations urbaines.

Malgré la prise de conscience de la problématique des centres historiques, même après la promulgation des chartes d'Athènes (1931) et de Venise (1964), les progrès sur le terrain demeurent insignifiants.

Les études menées vers les années 50 et 60 en Italie par Saverio Muratori et ses collaborateurs introduisaient le premier jalon d'une série d'études et de recherches qui marqueront la réflexion sur la production architecturale et urbanistique en rapport au contexte culturel.

Ainsi, l'école muratorienne parvint à produire un modèle théorique dans lequel la réalité bâtie, ancienne et nouvelle, se fonde dans un "continuum historique". Cette nouvelle vision apporte les arguments, bien que de nature souvent philosophique, à travers la proposition de la récupération du processus historique, pour une réconciliation entre le centre ancien et les expansions urbaines contemporaines.

Cette nouvelle attitude vise la construction d'un savoir théorique en élaborant non pas un modèle de réalisation mais un modèle d'analyse et d'explication. Aussi, elle met en exergue deux points très importants qui concernent les rapports entre les structures existantes et des interventions nouvelles, ainsi que les rapports entre disciplines historiques et disciplines de projet.

Si la question de la réhabilitation des tissus urbains anciens ainsi que de leurs expansions plus ou moins récentes est étendue à toutes les anciennes villes algériennes, il n'en demeure pas moins que cette question se pose avec acuité pour la ville de Constantine.

En effet, la ville de Constantine constitue un cas typique par ses particularités qui sont :

- Le Rocher, sur lequel nous nous proposons d'intervenir, présente une combinaison de données naturelles, historiques et culturelles que toute étude visant l'intervention sur le site ne peut s'empêcher de prendre en charge.

- Nous sommes en présence d'une des plus anciennes villes algériennes qui referme sans doute plus de traces archéologiques que ce qui a été mis au jour lors des travaux de restructuration réalisés sur le Vieux Rocher.
Quelle valeur peut-on donner à cette stratification urbaine ?

- Contrairement aux autres centres anciens, Constantine demeure solidement attachée au site du Rocher en préservant sa qualité de centre de l'ensemble de l'agglomération. La raison d'une telle particularité mérite d'être élucidée. La morphologie du site est-elle suffisante pour produire un tel phénomène faisant du centre une permanence à l'échelle de toute l'agglomération ?

- Ce centre ancien, en tant qu'entité urbaine et patrimoine historique avec ses deux typologies, traditionnelle et coloniale demeure aujourd'hui le centre multifonctionnel de la ville de Constantine. Son originalité réside dans la vitalité et le rôle qu'il a assumé à travers le temps, celui de constituer une nodalité à un territoire orienté vers les quatre directions cardinales . Ce rôle qui est un trait d'héritage (chef lieu de la confédération romaine, beylik de l'Est à l'époque ottomane, puis métropole régionale pendant l'occupation française et enfin chef lieu de wilaya) la particularise des autres médinas maghrébines, qui, toutefois, il ne la dispense pas de leurs problèmes communs, à savoir : les difficultés de fonctionnement et l'altération du cadre bâti.

- La prise en considération de l'importance de la dimension identitaire et de la qualité de l'environnement architectural impose de façon particulière la protection et la mise en valeur de cette mémoire collective dans ses formes physiques et ses aspects fonctionnels avec un équilibre à déterminer. " Il faut qu'il y ait une mutation culturelle favorable à la recherche d'une signification de la ville contemporaine qui soit conforme à la réalité ." [1]

- L'état actuel du Vieux Rocher n'est plus conforme à la vie du XX^{ème} siècle.

---

[1] Yassine OUAGUENI, "Ville hier, medina aujourd'hui : la conabitation physique sur fond de permanence culturelle", Communication, Tanger, 1996.

Il pose des problèmes d'usage selon le standing auquel la société constantinoise aspire et, par conséquent, réclame des opérations de réhabilitation et parfois de reconstruction.

- L'interférence de deux aires culturelles totalement différentes, qui se confrontent dans un espace restreint, va affecter la morphologie urbaine. Aussi, la crise identitaire est profondément ressentie. Comment trouver un compromis morphologique et architectural entre le patrimoine local et l'empreinte occidentale ?

- L'état actuel de dégradation et de vétusté du centre historique est alarmant : démolitions, abandons, transformations capillaires. Par ailleurs, le nombre de vides résultant de la disparition de nombreuses bâtisses gagne de jour en jour les parties du Rocher les plus anciennes.

- L'expansion de la ville pose actuellement un problème de crise urbaine et urbanistique. Comment éviter la rupture entre le patrimoine hérité et les nouvelles extensions ?

- Notion d'antécédents d'échecs de toutes les approches du centre historique par les pouvoirs publics.

L'étendue de la problématique de la ville de Constantine n'a pu être approchée ni comme une question technique, ni comme une approche à une réalité historique, si bien que le centre historique demeure dans **l'impasse.**

Devant la pression urbanistique ayant caractérisé le développement des villes algériennes après l'indépendance, et surtout l'étendue et la complexité de la nature des problèmes liés à la protection et la mise en valeur des centres anciens, peu de projets à caractère urbain peuvent se réjouir d'aboutir à la formulation d'une stratégie cohérente.

Plusieurs tentatives de transformation et de recomposition ayant fait l'objet de plusieurs études notamment par CALZAT[2] en 1959-60, l'ETAU[3] en 1969, et la CADAT[4]

---

[2] J.H. CALZAT, Enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine, 1960.
[3] ETAU, Bureau central d'Etudes Techniques, d'Architecture et d'Urbanisme, 1969.
[4] CADAT, Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire, 1974 - 1978.

en 1974-78, n'ont réussi qu'a mettre en exergue la confrontation entre les principes traditionnels et les démarches modernes, chacun véhiculant un système de valeurs différent [5].

Cette opposition entre société traditionnelle ou pré-moderne et société moderne dans le sens le plus large, est concrétisée par l'existence d'une structure en perpétuelle dégradation qui s'effectue sous un fond de tiraillement entre espace traditionnel et espace contemporain .

- La réussite d'un projet de sauvegarde et de mise en valeur, consacré au Rocher de Constantine, dépend des avantages que celui-ci aura tiré des conditions qualitatives de la cité historique et des choix , souvent contradictoires, pour lesquels l'ensemble de la ville retrouve son équilibre fonctionnel et morphologique.

En conclusion, la nature du problème auquel le présent mémoire se consacre est **la méthodologie d'approche pour la sauvegarde et la mise en valeur des centres anciens.**

Ainsi, le souci majeur demeure la mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel du Rocher de Constantine au moyen de sa réhabilitation au sein de la ville entière.

Notre recherche, n'ayant aucune prétention à produire un projet architectural fin près pour sa mise en œuvre, ni même cerner tous les aspects de l'ensemble de la réalité urbaine contemporaine; la contribution se limite à indiquer, dans une optique de conciliation du bâti nouveau avec le bâti ancien, les linéaments d'une méthodologie de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

---

[5] Voir Annexe 4.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Objectif principal :

Montrer que la présente étude, qui s'inscrit dans un débat naïssant, peut , non seulement apporter un éclairement en l'absence de méthodologie ayant caractérisé les études menées dans le passé ou en cours sur les tissus anciens, mais aussi fournir les éléments d'orientation pouvant guider la construction d'une méthodologie d'approche soucieuse aussi bien de la conservation du bâti ancien que de sa réhabilitation.

Objectifs secondaires :

1- Identifier la forme urbaine comme étant un organisme issu d'un long processus de formation et de transformation à différentes échelles : échelle territoriale, échelle urbaine, échelle de l'agrégat et échelle singulière de l'édifice.

2- Clarifier l'apport de l'histoire et de la géographie dans l'étude de la morphogenèse du bâti et de la ville.
En effet, l'histoire est une réalité qui a modelé le paysage urbain. C'est précisément la connaissance de cette histoire qui va permettre d'entreprendre la réhabilitation du centre ancien, et d'en assurer la survie au profit des citoyens actuels et des générations futures.

3- Mettre en évidence les structures permanentes à l'échelle du territoire, de la ville et de l'agrégat.

4- Lire et analyser les divers signes et valeurs de la structure stratifiée du lieu, pour la revalorisation authentique du centre ancien.

5- Unifier tous les aspects du centre ancien afin de récupérer la structure du patrimoine architectural dans une stratégie de mise en valeur de la structure urbaine.

6- Mettre à la lumière les structures héritées qui confèrent au centre ancien une vitalité durable en renforçant son intégration dans l'ensemble de l'agglomération. Le centre ancien de la ville de Constantine est le lieu le plus dynamique qu'il s'agit de protéger physiquement et socialement si l'on veut éviter à la ville de s'urbaniser selon la logique exclusive du développement économique ne prêchant que pour l'intérêt spéculateur des promoteurs immobiliers.

7- Faire ressortir la typologie du bâti ancien, en mettant en relief ses caractères intrinsèques et surtout ses qualités à produire un agrégat homogène et organique, afin d'envisager la restauration des tissus disparus, tel que le quartier de la Souika.

8- Mettre en œuvre une stratégie de réhabilitation qui repose sur des bases de nature dialectique, c'est-à-dire soucieuses de dépasser l'opposition courante établie entre l'ancien et le nouveau, tradition et modernité, en favorisant la récupération de la typologie ancienne pour la mettre au service des besoins actuels.

9- Proposer, pour la récupération de la structure morphologique ancienne des recommandations à différentes échelles du territoire, de l'urbain et de l'agrégat.

METHODOLOGIE

Le thème développé dans ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la mise en évidence des structures permanentes à l'échelle du territoire, de la ville, du quartier et de l'édifice, comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti.

Notre position méthodologique prend son origine dans les travaux de Saverio MURATORI sur Venise (1954) et Rome (1963) et ceux de Gianfranco CANIGGIA sur Côme et Florence (1960), qui ont mis en évidence une lecture critique et active des tissus urbains. Cette méthodologie, étant très différente des méthodes traditionnelles, s'articule autour de la notion d'agrégation et de niveau d'échelle.

L'intérêt de notre approche est d'ouvrir le champ à des recherches ultérieures plus exhaustives, ayant pour thème la définition des caractéristiques des tissus urbains algériens et l'évolution des instruments idoines.

La construction d'une telle approche est basée sur une série d'hypothèses :

- Dans toute intervention d'urbanisme, quelle que soit son échelle, l'analyse est un moyen pour découvrir des éléments structurants de l'organisation urbaine. Ils permettent de reconstituer l'histoire du processus de formation et d'évolution de l'espace et de déterminer ses conséquences sur la structure urbaine actuelle.

- Les instruments d'intervention actuels relatifs aux interventions sur les tissus anciens en Algérie n'intègrent pas de façon explicite ce processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique. Bien que leur conception du système urbain soit réductrice, en raison du type d'approche adopté, ils ne peuvent toutefois se substituer à l'absence d'une méthodologie que seule l'expérience et la recherche peuvent fournir.

- La méthode d'analyse appliquée est la méthode de la "typologie processuelle" qui permet de reconstruire le processus typologique du tissu urbain. L'étude des différentes phases représentant le processus typologique dévoile les valeurs intrinsèques à chaque moment historique, comme aussi elle permet d'observer

la capacité d'une culture à réinvestir, à un moment précis de son évolution, les structures héritées dans son cadre bâti contemporain.

- La notion de valeur ne doit pas être attribuée uniquement aux éléments qui ont un caractère historique. Elle doit être plus large, sinon elle risque d'induire une approche réductrice. Le nouveau ne peut être doté de valeurs architecturales, urbaines ou territoriales (paysagères) seulement s'il s'inscrit en continuité avec la tradition.

Sur la base de ces assertions hypothétiques préalables, notre travail de recherche se développe suivant trois niveaux d'approche.

Le premier concerne l'aspect théorique. Il établit un récapitulatif des notions et des concepts qui sont à l'origine de l'évolution de la définition du patrimoine architectural et urbain et celle de l'intervention à entreprendre.

L' évolution des concepts a abouti, suite à la restauration qui se consacre aux ouvrages des monuments, à la notion actuelle de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti. Cette notion définit le cadre théorique indispensable à la compréhension des mécanismes à la base des tendances contemporaines en matière d'intervention sur le tissu urbain et à l'explication de la méthode élaborée "typologie processuelle" pour la mise en œuvre de la réhabilitation du centre ancien.

Le deuxième se situe sur le plan méthodologique. Il traite de l'application des acquis théoriques et méthodologiques du niveau précédent aussi bien en Europe qu'en Algérie. Si dans notre contexte l'expérience est relativement récente, ne permettant pas d'établir un bilan significatif, en Europe en revanche, les analyses sont très nombreuses et étalées sur un demi siècle. Un des résultats appréciables a été l'élaboration de la méthode typo-morphologique ; méthode propre à l'école italienne, dont le fondateur est Saverio MURATORI, qui ne cesse de prendre de l'ampleur en se généralisant même en Algérie, notamment dans les milieux universitaires.

Le troisième représente le cas d'étude. Nous nous efforcerons de tester la possibilité de mise en œuvre de cette méthode d'approche créée dans le contexte particulier de l'Italie à celui de l'Algérie, sur le plan de la forme et du contenu.

Dans le cadre de la réalisation de notre recherche, nous avons eu à consulter différents ouvrages consacrés aux divers aspects liés à notre problématique, ainsi qu'un certain nombre de documents officiels et d'études, relatifs aux centres anciens en Algérie. Cette documentation peut être classée en deux catégories, suivant leur contenu et leur apport particulier :

La première catégorie : nous a fourni les éléments de base pour la définition du cadre théorique dans lequel s'inscrit notre réflexion. Parmi ces ouvrages, nous avons consulté ceux qui abordent le problème urbain d'un point de vue théorique.

Cette partie bibliographique englobe les écrits qui traitent de l'analyse urbaine (typologie – morphologie), du patrimoine architectural et urbain et des instruments d'intervention qui s'y rapportent. Elle a mis en relief les données liées à l'étude de la ville et des interactions qui la lient à ses composantes. Elle nous a permis de cerner les mécanismes qui ont permis l'apparition de la méthode typo-morphologique et de circonscrire notre champ d'étude.

La seconde catégorie : nous a permis de définir le cas d'étude à l'intérieur de l'objet scientifique traité dans ce mémoire et de prendre connaissance non seulement de la qualité des études accomplies et publiées mais aussi de l'histoire urbaine de la ville de Constantine et de ses environs. Peu de monographies ont été produites sur Constantine, mais diverses informations, notamment dans les ouvrages et revues à caractère général montrent une multitude d'iconographies représentant le bâti du Vieux Rocher qui ont servi à identifier la typologie du bâti. Les thèmes traités dans les ouvrages, articles, thèses et projets d'études consultés sont variés et peuvent être regroupés par grands domaines qui font l'objet d'études spécifiques.

- Le milieu physique et naturel : topographie, hydrographie, géologie, notion de site, le relief...
- L'occupation du sol : urbanisme, parcours, parcellaire, îlot, bâti, infrastructure, équipements, ...
- Le patrimoine bâti.

Nous allons tenter de présenter un panorama réduit du type de sources que nous avons consulté dans cette recherche :

A / Les sources écrites historiques : textes et inscriptions, ainsi que les récits historiques.

B / Les sources iconographiques : cartes postales touristiques, tableaux réalisés au siècle dernier par les nombreux artistes ayant parcouru l'Algérie.

C / Les sources cartographiques : il s'agit de la multitude de plans et de cartes réalisés pour la grande majorité après 1830. Qu'il s'agisse des cartes dressées par les Services Cartographiques de l'Armée, par les services du Gouvernement Général d'Alger ou encore par l'Institut Géographique National. Elles représentent une somme d'informations considérable.

D / Les sources photographiques : Il s'agit de photographies anciennes, récupérées au niveau de studios photographiques de Constantine, ainsi que des photographies récentes prises lors de notre enquête sur terrain.

E / Les sources archéologiques : un recoupement des découvertes archéologiques effectuées à Constantine et ses environs avait été réalisé au début du siècle par Stéphane GSELL dans son Atlas archéologique. Aussi, il y eu des relevés de certaines ruines romaines dessinés par Ravoisié et Poulle.

F / Les supports cartographiques : utilisés pour l'analyse et la lecture à l'échelle du territoire et de la ville (tels que les cartes de la structure orographique et hydrographique du territoire, ainsi que la restitution du Rocher de Constantine) ont été élaborés par les étudiants de cinquième année en Architecture, option : projet intégré, EPAU, 1999.

Notre méthode d'approche nous a amené à présenter notre travail de recherche en deux parties, chacune d'elles s'articule autour de plusieurs chapitres.

La première partie est purement théorique. Elle concerne l'évolution du débat autour de la prise en charge des centres historiques. Ce support théorique nous permet d'éclaircir le rapport qui existe entre le centre historique, et ses extensions plus ou moins récentes.

Dans la deuxième partie, nous présenterons le cas d'étude en nous basant sur les méthodes de lecture du territoire et de la ville conceptualisées par l'architecte et théoricien Saverio MURATORI et poursuivi par son assistant Gianfranco CANIGGIA. Cette méthode nous permet aujourd'hui d'obtenir des résultats remarquables concernant l'interprétation qui peut être faite à partir des traces inscrites sur la ville et le territoire, en développant une réflexion se basant sur la réalité d'un processus de formation et de transformation du tissu urbain.

La finalité de cette méthode d'analyse est de retrouver les traces historiques de la ville. Ces dernières constituent des permanences historiques et sont considérées comme valeurs que toute étude visant la sauvegarde et la mise en valeur d'un centre ancien ne peut ignorer sous peine d'altérer le processus historique et compromettre ainsi la production d'un bâti intégré .

1- La structure territoriale

La présente étude se limite à mettre en évidence la classification des structures viaires en soulignant le rôle de chaque parcours en relation avec son apparition chronologique dans le processus d'occupation du territoire. L'objectif recherché est de recadrer la ville de Constantine, plus particulièrement le Rocher, dans une réalité plus dilatée qui permet de saisir la nature des phénomènes territoriaux influants sur le devenir du centre historique. Comme aussi, l'échelle territoriale peut révéler des structures permanentes qu'il serait utile de conserver.

2- La structure urbaine et du bâti

La définition du processus typologique de la maison et de ses variantes clarifiera le rapport : Type / morphologie urbaine pour l 'évaluation du degré de sa permanence et de sa transformation.

Dans la conclusion générale sera présentée une série de recommandations qui identifieront les valeurs architecturales et urbaines pour lesquelles le Rocher mérite tant d'être conservé.

Les recommandations formulées découlant de l' observation effectuée sur le site du Rocher de Constantine peuvent être généralisées à d'autres centres historiques.

PREMIERE PARTIE

EVOLUTION DU DEBAT AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE DES CENTRES HISTORIQUES

CHAPITRE I : GENESE DU PATRIMOINE BATI

I.1- EVOLUTION DES IDEES SUR LE PATRIMOINE BATI

Le patrimoine bâti est considéré comme l'héritage transmis par les ancêtres et se matérialise essentiellement par deux composantes que sont les monuments et les ensembles historiques. Sa conservation est devenue à travers tous les pays du monde un sujet d'actualité.

En Europe, **la prise de conscience** de l'intérêt des monuments remonte au 17ème siècle. A cette époque déjà, la Suède avait nommé des " spécialistes " afin de recenser et conserver ses monuments anciens.

La fin du 17ème siècle verra la France tenter d'organiser la conservation de ses monuments, et cela suite aux destructions du patrimoine national survenues tout au long des turbulences socio-politiques qui rongeaient le pays depuis la révolution industrielle de 1789.

En 1807, le Danemark crée une commission royale pour la conservation des antiquités.

En 1830, Louis Philippe crée en France un "service" des monuments historiques.

Ainsi est née en Europe la notion moderne de monument "historique", encore que n'était considéré comme "monument historique" que le "grand monument" c'est à dire l'édifice d'une architecture remarquable. Cette vision primitive du "monument historique" explique le fait que , au départ, seuls les "grands monuments" étaient concernés par la restauration. Cette dernière se terminant très souvent par la création d'un vide autour de l'édifice restauré afin de le mettre en exergue. Ainsi, d'un ensemble bâti homogène, on n'en gardait qu'un " grand monument " bien isolé. C'était une conception muséologique du " monument objet ".

Durant le 20ème siècle, plusieurs phases importantes ont marqué l'évolution des idées en matière d'approche du patrimoine architectural.

Au début de notre siècle, quelques pays européens tels que la France en 1913 et le Danemark en 1918 ont procédé à l'élaboration des premiers textes législatifs relatifs à la protection du patrimoine architectural . Cependant , ces textes ne portent que sur le classement et la protection des seuls monuments importants en faisant abstraction de tout ce qui peut les accompagner.

Concernant ces monuments, l'idée de départ était donc la préservation du seul monument historique. Lors du premier congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques à Athènes en 1931[1], ce dernier était défini comme un ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir d'un personnage ou d'un évènement ou encore un édifice ou objet mobilier remarquable par sa beauté ou son ancienneté. Ce n 'est que un quart de siècle après, en 1964, que la charte de Venise[2] avait révisé et élargi la notion de monument historique.

Ainsi, depuis cette date, il s'agit de "toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique".

Dans cette nouvelle définition, nous relevons que le monument historique englobe toutes les créations, sans distinction aucune entre " grandes œuvres " et "œuvres modestes ".

Aussi, le fait nouveau est que cette charte stipule dans son article 6 que : " la conservation d'un monument implique celle d'un cadre à l'échelle ". Ainsi, le monument n'est plus approché de manière isolée. Il forme un tout avec son environnement.

Pour les **ensembles historiques,** en fait, c'est en 1933 que la charte d'Athènes, issue du 4ème congrès international d'Architecture Moderne qui a appelé à la protection non seulement des monuments en tant qu'édifices isolés mais aussi des ensembles urbains.

---

[1] voir en annexe 1
[2] voir en annexe 2

Cette résolution stipule que les monuments historiques (monuments uniques ou ensembles urbains) doivent être respectés dans plusieurs situations : s'ils sont l'expression pure d'une culture antérieure, s'ils répondent à un intérêt général, si leur conservation n'entraîne pas le sacrifice des populations devant y habiter dans des conditions malsaines. Aussi, ils doivent être respectés au cas où il est possible de remédier à leur présence préjudiciable au développement de la ville par le détournement de la circulation ou par un déplacement du centre vital de la ville.

En 1964, la charte de Venise avait défini l'ensemble historique comme " Tout groupement de constructions constituant une agglomération qui, par son homogénéité comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle même un intérêt historique, archéologique ou artistique ".

L'analyse de cette définition fait ressortir quatre points fondamentaux qui la caractérisent et qui par la même montrent de manière explicite que l'ensemble historique est un " bloc " dont on ne peut soustraire un élément sous peine de détruire l'ensemble.

Ainsi, contrairement au monument isolé,

- La notion de groupement est bien mise en exergue. L'ensemble historique forme une entité bien imbriquée, indissociable, constituée de plusieurs paramètres où chacun a un rôle à jouer.
- L'homogénéité est un facteur très important. Elle peut intéresser la cohérence dans les styles, dans les volumes, dans les matériaux, ... C'est elle qui fait la valeur de l'ensemble.
- L'unité insinue l'accord harmonieux entre plusieurs monuments, entre plusieurs ensembles d'édifices et de natures très diverses, ou entre monuments et son entourage bâti.
- L'ensemble historique présente toujours de multiples facettes d'intérêt qui justifient sa considération et sa prise en charge.

C'est ainsi que petit à petit s'est développée la notion d'aménagement du territoire et de planification locale ou régionale dans différents pays.

Ensuite, de quartier historique vécu au départ comme seulement un décor, un pas très important a été franchi : c'est celui de la prise de conscience du lien qui existe entre le bâti et l'homme.

Ainsi, nous sommes passés de la phase "monument objet" à la phase "ensemble vivant". D'ici est née l'idée de la conservation active.

A partir des années 1970 et jusqu'à la fin de ce 20ème siècle, nous assistons à l'idée de la protection intégrale d'un "tout" indissociable : bâti, humain, social, économique et naturel.

Ainsi, de protection des ensembles historiques, on est arrivé aujourd'hui à la notion de **conservation intégrée**[3] qui consiste à faire de la mise en valeur du patrimoine culturel, et même naturel, une dimension déterminante dans l'élaboration des plans d'urbanisme.

I. 1. 1- Valeurs reconnues du patrimoine bâti

Le concept moderne de patrimoine culturel s'applique à l'ensemble de l'environnement bâti et doit être considéré dans le contexte du patrimoine mondial[4]. Les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial se distinguent par leur valeur universelle exceptionnelle. La politique de conservation devrait se fonder sur un processus critique qui débute par l'étude, la documentation et la définition du bien culturel intrinsèque et des valeurs culturelles qui lui sont attachées. Ces valeurs peuvent se diviser en deux groupes : les valeurs culturelles et les valeurs socio-économiques contemporaines.

---

[3] G.H. Baily Le patrimoine architectural ; La conservation intégrée implique de concilier les impératifs de la conservation et les objectifs de l'urbanisme.

1) Valeurs culturelles :

L'appréciation des valeurs culturelles qui sont attachées aux biens patrimoniaux déterminera le degré d'intérêt suscité par l'objet et son environnement, l'interprétation de son caractère culturel intrinsèque et l'élaboration d'une politique de traitement.

Tout d'abord, le patrimoine bâti constitue un élément de notre cadre de vie. En effet, tous les auteurs s'accordent pour affirmer que les monuments sont des manifestations vivantes du génie humain et qu'ils ne doivent en aucun cas être considérés comme " seulement une architecture ". En effet, ils présentent des valeurs culturelles indéniables et constituent une partie intégrante de notre cadre de vie. Et, à propos de ce point précis, l'intérêt ne doit pas être porté seulement sur les grands édifices qui pourraient être considérés à tort comme les seuls véhicules culturels d'une civilisation. En effet, les constructions moins spectaculaires peuvent être aussi riches en valeurs culturelles et être le support de grands faits historiques.

S'il est vrai que les " grands monuments " sont les témoins prestigieux d'un fait historique, artistique ou culturel remarquable, les " monuments simples " sont eux aussi l'expression perspicace d'art et de tradition populaire et traduisent la manière de vivre et le vécu quotidien d'un peuple.

Les valeurs culturelles peuvent se classer en plusieurs catégories dont l'objectif est d'aider à déterminer les divers types de valeurs qui sont le plus fréquemment examinées et à comprendre leur rapport avec le bien culturel, le site et son environnement.

- <u>valeur d'identité</u> : (fondée sur la reconnaissance)

Cette catégorie de valeurs concerne les liens émotionnels de la société avec des objets ou des sites spécifiques.

Le patrimoine bâti représente un patrimoine collectif d'une nation. Il s'agit de l'expression de collectivités sociales antérieures et de leur manière de vivre. C'est un héritage de biens culturels irremplaçables qui nous a été transmis. Nous en sommes responsables et comptables devant les générations futures.

---

[4] Bernard M. Feilden et Jukka Jokilehto,Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial, 1996.

- Valeurs artistiques ou techniques : (fondées sur la recherche)

Cette catégorie de valeurs se fonde sur une évaluation historique, scientifique et critique ainsi que sur une estimation de l'importance de la conception et de la réalisation du bien patrimonial, du point de vue technique, structurel et fonctionnel.

- Valeurs de rareté : (fondées sur les statistiques)

Cette catégorie de valeurs est déterminée par la comparaison du patrimoine bâti avec d'autres construction, afin de définir la rareté du bien, sa représentativité ou son caractère exceptionnel.

2) Valeurs socio-économiques contemporaines :

Les valeurs d'usage renvoient à la société d'aujourd'hui et à son infrastructure socio-économique et politique.

- Valeurs économiques :

Les valeurs économiques sont liées à quatre sources potentielles de revenu : le tourisme, le commerce, l'utilisation et l'aménagement.

La valeur économique du patrimoine culturel peut être conçue comme une valeur générée par le bien lui-même ou par l'intervention de conservation.

- Valeurs fonctionnelles :

Liées aux valeurs économiques, les valeurs fonctionnelles impliquent la continuité de la fonction originelle d'un édifice ou d'une zone, ou une utilisation compatible.

- Valeurs éducatives :

Les valeurs éducatives du patrimoine culturel comprennent son potentiel touristique et le sens de la culture et de l'histoire qu'il stimule comme moyen d'intégrer des témoignages historiques dans la vie actuelle.

- Valeurs sociales :

Les valeurs sociales du patrimoine culturel sont liées aux activités sociales traditionnelles et à une utilisation contemporaine compatible. Elles impliquent une interaction sociale au sein de la communauté actuelle et jouent un rôle en créant une identité sociale et culturelle.

- Valeurs politiques :

Les valeurs politiques sont souvent liées à certains événements précis de l'histoire du patrimoine culturel par rapport à sa région ou son pays. L'importance accordée actuellement au bien peut être influencée par ces événements dans la mesure où ils correspondent à l'esprit des priorités politiques contemporaines.

La présence ou l'absence de ces valeurs amèneront à sauvegarder et à conserver certains biens du patrimoine culturel, ou, au contraire, à les négliger et à les laisser disparaître.

I.2- FACTEURS DE DEGRADATION DU PATRIMOINE BATI :

Deux principaux types de phénomènes sont responsables de la détérioration irrémédiable du patrimoine architectural. D'une part, tout ce qui a trait à l'action destructrice du temps et de la nature et d'autre part, tout ce qui a trait à l'action dévastatrice de l'homme avec comme substratum fondamental : les changements de son mode de vie.

Les actions destructives du temps et de la nature sont représentées par :

Le vieillissement qui est un phénomène naturel, connu de tous. Il a des effets d'érosion néfaste, particulièrement sur les édifices par deux facteurs : la pollution atmosphérique, qui accélère et amplifie les phénomènes chimiques intra-matériaux jusqu'à détruire progressivement la structure. Ceci a pour conséquence non seulement la fragilisation des structures porteuses, mais aussi l'altération des pièces sculptées et décoratives.

D'ailleurs, cette pollution atmosphérique est à l'origine d'un complexe chimique et bactériologique appelé " maladie de la pierre ".

Les ébranlements, causés par la circulation des moyens de transports modernes, agissent par leurs trépidations de manière négative sur les structures de bâtiments.

Quant à l'action destructrice de la nature, elle se caractérise par son ampleur. En effet, les inondations, les séismes, ou encore les incendies, contre lesquels il est difficile de planifier une politique de protection, peuvent endommager en un temps très court un patrimoine architectural, et de manière irrécupérable.

Les actions destructrices de l'homme ont toujours existé. En effet, à côté des petites transformations rentrant dans le cadre de l'amélioration de son cadre de vie, l'homme a toujours participé de manière directe à la dégradation du patrimoine bâti et ceci de différentes manières : par la guerre, et l'exemple édifiant est celui des ravages occasionnés dans plusieurs pays d'Europe lors de la deuxième guerre mondiale, par ignorance de la valeur du patrimoine immobilier, par profit en considérant l'édifice comme une carrière de " vieilles pierres ", par délaissement prémédité d'un édifice, par négligence de la part des autorités ou encore par calcul de la part de l'occupant en détruisant le bâti afin d'être relogé dans un appartement moderne, enfin par métamorphose de sa manière de vivre. En effet, les conséquences des changements du mode de vie de l'homme sur les ensembles historiques sont très souvent dramatiques et ce quelque soit le cas de figure :

- Dans le cas où l'ensemble historique est resté " centre d'activité ", on assiste

1°) à sa densification démesurée et anarchique par l'afflux d'activités commerciales diverses. Ces dernières nécessitant dans la quasi totalité des cas

* Soit des petites transformations, telle que la création d'un atelier, d'un bureau. ..., qui vont nécessiter un rajout d'escaliers, une mise en place de cloisons... .

* Soit le remplacement pur et simple de l'ancienne construction par un nouvel édifice généralement en totale rupture avec l'environnement, qui va irrémédiablement casser " l'unité " du quartier historique.

2°) à l'extériorisation progressive de l'habitat vers la périphérie de l'ensemble historique et la multiplication rapide de nouveaux ensembles pour accueillir les populations.

3°) à la création d'un trait d'union socio-économique solide entre anciens et nouveaux sites, ce qui va logiquement enfanter de la circulation. Plus tard, cette dernière va imposer des démolitions pour élargir les voies, et créer des parkings. Aussi, elle va être source de pollution, de trépidations et d'ébranlements des maisons et des monuments.

Ainsi se détériore l'harmonie architecturale et sociale de la ville historique avant la destruction totale de sa structure.

- Dans le cas où l'ensemble historique est limitrophe du " centre d'activité ", on assiste généralement au dépérissement de l'ensemble historique. Cet aboutissement est expliqué par le départ des propriétaires et de la population active vers les quartiers neufs et leur remplacement par une couche sociale aux revenus très faibles. Ce départ est motivé par la vétusté du mobilier, par l'inconfort des habitations anciennes et aussi par la création de nouveaux centres d'activité dans les nouveaux quartiers.

- Dans le cas où l'ensemble historique est rural : cas des Ksours, On assiste tout simplement à un exode rural qui risque d'être massif si l'activité économique de la région est faible. Ainsi, les constructions sont désertées. Non seulement qu'elles ne sont plus entretenues mais elles restent soumises aux intempéries. Elles parviennent rapidement à un état de ruines.

I. 2. 1- Actions possibles vis-à-vis du patrimoine bâti :

Le problème de la " conservation intégrée " du patrimoine architectural est devenu de notre temps, l'une des préoccupations majeures des différentes nations.

En effet, l'opinion publique est de plus en plus sensibilisée à ce sujet, essentiellement par les associations de défense du patrimoine et de l'environnement. Les rencontres scientifiques, les communications et autres publications des

spécialistes sont la preuve des efforts fournis dans ce domaine. Les pouvoirs publics quant à eux, qu'ils soient locaux, régionaux ou instances supérieures sont de plus en plus à l'écoute des experts afin de mettre à leur disposition les moyens nécessaires à la politique de sauvegarde du patrimoine.

La mise en œuvre de cette politique de conservation intégrée du patrimoine repose sur quatre grands axes de travail : protéger le patrimoine architectural, le restaurer, lui garantir son existence présente et future, et enfin lui maintenir son équilibre humain adéquat.

- **Protéger le patrimoine architectural**

Cette opération fondamentale commence d'abord par une étape préliminaire qui est la connaissance et le recensement du patrimoine architectural.

Ce recensement répond à un impératif qui est celui d'identifier les valeurs culturelles. Il peut être réalisé soit par les instances nationales, ou par des autorités locales.

Cet inventaire du patrimoine architectural peut se faire sur des documents de base tels que les plans cadastraux, les documents d'archives et aura pour but de le faire connaître.

Compte tenu de l'impossibilité de réaliser une liste exhaustive des paramètres à recenser, on dira que : Doivent être recensés tous les éléments qui déterminent et qualifient le " donné à voir " de l'ensemble historique.

La connaissance du patrimoine architectural doit être la plus large et la plus profonde possible.

Cependant, si l'information et l'éducation sont deux facteurs indispensables à la politique de protection du patrimoine, il n'en demeure pas moins que, à elles seules, elles restent très insuffisantes pour mener à bien cette opération, combien laborieuse.

Les recours aux moyens juridiques est donc incontournable . Ces derniers nécessitant bien sûr un appareil législatif adéquat.

A cet effet, il faut :

- Protéger légalement les monuments pour que toute démolition ou modification du patrimoine architectural soit soumise à une autorisation préalable de la part des autorités compétentes locales.

- Protéger légalement les ensembles historiques en donnant une " existence légale " sur la base d'une délimitation précise sur le terrain, et en leur créant des lois spéciales pour leur protection.

En plus des opérations de recensement, de sensibilisation et de législation, la réduction des causes de destruction et de dégradation contribue à la protection du patrimoine historique. Cette dernière pouvant se faire par la réglementation de la construction neuve dans les ensembles, la surveillance de l'évolution du paysage urbain ou rural et le contrôle de la planification régionale.

- **Restaurer le patrimoine architectural**

" Il ne s'agit pas seulement de mener une action passive de préservation, mais d'apporter des améliorations positives "[5]

En effet, les opérations de consolidation s'avèrent nécessaires afin de faire face à la dégradation du patrimoine architectural due aux actions destructrices du temps, de la nature et de l'homme.

Cette intervention de restauration du patrimoine architectural est actuellement une opération bien codifiée. A chaque cas d'espèce correspond un type de solution.

Ainsi, l'importance des travaux varie selon l'état de la construction, selon qu'elle soit bien conservée, quelle ait subie des dégradations de moyenne importance ou qu'elle soit en état de dégradation avancée.

Le principe de la restauration peut reposer sur ces deux phrases de VIOLLET LE DUC et de AMBROGIO ANNONI qui disent respectivement :

" Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ".

" Interroger chaque cas, en approfondir l'étude, jusqu'à ce que le monument suggère de lui même la technique de sa réhabilitation " .

La restauration du patrimoine architectural réclame une préparation de l'intervention par des études préliminaires détaillées :

- Dans le cas d'un monument isolé : L'étude fera appel aux recherches historiques, archéologiques, technologiques , mécaniques, chimiques, ainsi que des relevés précis afin d'apprécier de manière exacte l'ampleur et le type de dégradation.

- Dans le cas d'un ensemble historique : A côté du fait que chaque édifice de l'ensemble nécessitera le même type de recherche architecturale que les monuments isolés, il sera indispensable de faire des études sur la configuration de l'ensemble historique, sur les caractéristiques du tissu urbain, sur l'état bâti, sur la typologie des constructions, les matériaux ....

L'opération de restauration nécessite des compétences. L'élaboration des programmes fait appel à des spécialistes en la matière : urbanistes, architectes, géographes, archéologues ..... Aussi, elle nécessite des entreprises spécialisées qui possèdent un personnel qualifié dans les pratiques artisanales anciennes.

A côté des matériaux traditionnels et des matériaux réutilisables de récupération, les matériaux locaux ou régionaux doivent être prioritaires par rapport aux matériaux nouveaux et ceci dans un souci de continuité et de maintien des spécificités locales .

- **Réanimer le patrimoine architectural**

Comme nous l'avons déjà signalé, le monument n'est pas seulement un décor. Un édifice quel qu'il soit est bâti pour remplir une fonction.

---

[5] D.Sandys-Conseil de l'Europe-1972

Construction et fonction sont deux paramètres intimement et harmonieusement liés entre eux. Ainsi, l'édifice ne prendra sa valeur que si la vie s'y organise pleinement.

Il en est de même pour les ensembles historiques, eux qui, représentent une organisation socio-économique bien plus large et plus complexe.

La perte de la fonction ou la non utilisation rationnelle du bâti pour l'édifice isolé, ainsi que l'inadaptation à la vie contemporaine de l'ensemble historique conduisent à leur abandon progressif qui est une des causes majeures de leur dégradation.

La réanimation du patrimoine architectural se propose donc de le rendre apte à satisfaire aux exigences de la vie actuelle . En effet, ce n'est que lorsqu'il sera récupéré sur le plan social, économique et fonctionnel que sa présence deviendra indispensable à la satisfaction des besoins de notre civilisation. C'est la seule manière de lui garantir son existence future.

Cependant, cette réanimation ne doit pas être une affectation de fortune de l'édifice, s'effectuant en dépit de toute idée de mise en valeur, sous peine d'accentuer la dégradation.

" La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux -ci à une fonction utile à la société, une telle affectation est donc souhaitable et ne peut altérer l'ordonnance et le décor des édifices " : Charte de Venise (1964).

Ainsi, plusieurs précautions doivent être prises quant au choix de l'affectation nouvelle du patrimoine. Ce choix doit impérativement tenir compte de ses capacités techniques, de son adaptation à cette affectation et réciproquement, enfin de l'adaptation de sa fonction aux exigences de la conservation, car comme l'a souligné R. LEMAIRE (conseil de l'Europe), " les travaux indispensables à la restauration et la réanimation d'un monument ou d'un ensemble constituent souvent une opération sans retour ".

Aussi, d'après E. MARTIN (conseil de l'Europe), " la fonction nouvelle doit pouvoir s'insérer dans la structure de l'édifice ancien ....., non seulement selon les critères d'organisation qui lui sont propres mais aussi dans une perspective de mise en valeur et de réhabilitation de sa substance architecturale ".

L'affectation nouvelle doit être un accord avec la vocation primitive du patrimoine architectural. Il importe donc que la signification première du monument comme de l'ensemble historique reste lisible à travers la nouvelle affectation. C'est le respect de la notion de continuité.

La fonction nouvelle doit être durable car la réanimation doit satisfaire pleinement aux besoins de la civilisation contemporaine et tenter de promouvoir l'économie locale.

La réaffectation des édifices anciens doit donc être recherchée parmi les besoins de l'économie locale.

A l'ensemble historique, il conviendra de le mettre dans une situation à l'égal des autres quartiers de la ville et des autres villes de la région avec le souci du renforcement des relations avec ces derniers.

Des études préliminaires sont toujours nécessaires à toute opération de réanimation. En effet, le choix d'affectation se fera après études très poussées de l'historique du patrimoine, de l'état actuel du bâti, des potentialités d'accueil des constructions, des prévisions futures de l'économie locale et régionale, des besoins de chacune des activités envisagées ainsi que ceux qui résulteraient de son expansion future.

Chaque fonction urbaine contemporaine : habitat, équipements, activités, circulation....., doit être l'objet d'une étude approfondie.

- Restaurer l'habitat

La majeure partie du patrimoine architectural est affectée au logement. Or, ce dernier est généralement dans un état de vétusté avancée, sans les moindres commodités d'hygiène ou de confort.

Il faut impérativement le restaurer de telle manière à ce qu'il convienne aux conditions de vie contemporaine. Ceci demande une actualisation de la répartition des pièces habitables, de nouvelles canalisations, l'installation des équipements de cuisine et de chauffage central, la création de salle de bain , ...

Cette réhabilitation des logements anciens doit être intégrée dans la politique communale de constructions de logements neufs. En effet, ces opérations de restauration se soldent par un accroissement du parc du logement communal qui peut répondre dans une certaine mesure à la demande des citoyens dans ce domaine.

- Développer les équipements

Tous les équipements qu'ils soient :

- collectifs : espaces verts , ...
- d'infrastructure : eau, électricité, gaz, téléphone, égouts , ...
- ou de superstructure : crèches, jardins d'enfants, centres médicaux,.....

sont des facteurs indispensables à l'amélioration des conditions de vie actuelle.

- Promouvoir les activités, toutes les activités

- traditionnelles : artisanat, commerce de détail....
- ou contemporaines : administrations, siège d'entreprises, festivités culturelles .....doivent être favorisées au niveau du patrimoine historique afin de lui donner de la " vie ".

- Faciliter l'accessibilité et les déplacements

L'un des problèmes majeurs de la réanimation des ensembles historiques est certainement celui des communications.

La nécessité d'un accès immédiat en tous points de la ville par les véhicules d'extrême urgence ; l'approvisionnement et la desserte, de plus en plus importants dans les activités urbaines ; ainsi que la mobilité, toujours plus intense des individus de nos

sociétés industrialisées obligent à reconsidérer le problème des communications et des transports au niveau de la région , de la ville , et à fortiori de l'ensemble historique. Or, qu'il s'agisse des transports urbains, de marchandises ou de voyageurs, tous utilisent dans une forte proportion et sous des formes diverses, la voiture automobile, bien que la trame viaire de la plupart des ensembles historiques ne soit plus apte à en contenir l'excès. Le problème n'est plus celui des voitures dans l'ensemble historique mais celui de limiter les effets de leur trop grand nombre (Rapport du Pr. C. BUCHANAN - Conseil de l'Europe).

Les principes de base dans ce domaine seront donc :

- De développer une politique de circulation et de transport qui facilite et améliore les liaisons entre l'ensemble historique et le reste de la ville tout en tenant compte des nuisances à l'intérieur des quartiers anciens.
- De développer les réseaux de cheminement réservés aux piétons. Ce qui réduit les nuisances, supprime des accidents et facilite les échanges commerciaux, et socio-culturels.

- **Maintenir l'équilibre humain adéquat dans les ensembles historiques**

Dans la majorité des cas, les opérations de réanimation interviennent sur un tissu urbain habité où s'exercent toujours diverses activités.

La réanimation du patrimoine architectural se trouve ainsi confrontée aux problèmes humains que vont engendrer les transformations du milieu de vie.

A cet effet, il faudra essayer d'équilibrer et de stabiliser la population sur place par une politique appropriée de planification locale et régionale d'aménagement du territoire.

Cette dernière devant apporter à l'être humain une amélioration des conditions de vie par une prise en considération de façon globale et éminemment sociale son milieu de vie.

I. 3- ORGANISMES CHARGES DE LA PRESERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

I. 3. 1- Organismes internationaux

Plusieurs organismes internationaux ont été d'un grand apport dans la réflexion et l'évolution des idées en matière de patrimoine architectural mondial.

L'UNESCO : United Nation Educationnal - Scientific ans Cultural Organisation

Il s'agit d'une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies , constituée en 1946 pour protéger les libertés humaines et développer la culture. En 1954, par la recommandation de la Haye, elle définie la protection des biens culturels en cas de conflits armés. En 1964, l'UNESCO s'intéresse à la protection du patrimoine face aux grands travaux publics. En 1972, par la convention de Paris, elle propose des mesures scientifiques, administratives, juridiques et financières, à prendre par les états membres, pour préserver les monuments, les ensembles et les sites sur leurs territoires. Enfin, en 1970, au colloque de Budapest, sont étudiés les problèmes de la modernisation des centres urbains.

L'ICOMOS : Conseil International des monuments et sites :

Il s'agit d'une institution fondée en 1965 et réunit essentiellement des spécialistes experts internationaux. L'ICOMOS s'occupe essentiellement des problèmes techniques de la sauvegarde du patrimoine.

Cette institution s'est penchée sur plusieurs thèmes tels que les dépenses des ensembles historiques à Caceres en 1967 et à Tunis en 1968, les problèmes de la circulation à Graz en 1970, l'architecture contemporaine en milieu ancien et son intégration respectivement à Budapest en 1972 et à Varsovie en 1974 et le visage des rues des cités anciennes à Lausanne en 1973.

I. 3. 2- Organismes nationaux:

- Le Ministère de la Culture. Qui est l'organisme principal chargé de la préservation des sites et monuments historiques en Algérie.
- L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques (ANAPSMH) : Il s'agit d'un établissement public à caractère administratif qui est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Cette agence est chargée dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine culturel historique national.

I. 4- EVOLUTION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ALGERIENNE EN MATIERE DE PRESERVATION DU PATRIMOINE ET SA MISE EN VALEUR

Notre patrimoine bâti Algérien est caractérisé par deux paramètres fondamentaux
- Ses composantes très variées, et
- Sa dispersion sur tout le territoire national.

En effet, un nombre considérable de monuments et de sites historiques sont éparpillés sur tout le territoire national. Il existe actuellement quatre cents sites et monuments classés dont six classés patrimoine mondial. Ils témoignent de la continuité des cultures à travers les âges en Algérie, représentent un héritage d'un passé extrêmement riche et constituent par là, la mémoire de notre nation.

Au lendemain de l'indépendance, par **la loi 62 - 157 du 31 décembre 1962**, l'Algérie avait reconduit la législation française applicable aux monuments historiques dans ses dispositions non contraires à notre souveraineté. Aussi, la direction des beaux-arts, monuments et sites historiques, gérée auparavant par le ministère de l'intérieur était passée sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale.

A partir de l'année **1967**, plusieurs textes législatifs ayant trait à la protection et à la mise en valeur des monuments et sites historiques ont été élaborés.

Ordonnance 67 - 281 du 20 décembre 1967 :

Cette ordonnance est relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Elle est composée de 6 titres et comprend 138 articles.

Titre I : Il est composé de 5 articles et porte sur les principes généraux.

Titre II : Il comprend 13 articles (de 6 à 18) et est relatif aux fouilles.

Titre III : Il s'étale de l'article 19 à l'article 76 et porte sur :

* Les sites et monuments historiques immobiliers. Le classement, l'inventaire supplémentaire, l'expropriation pour cause d'utilité publique et le droit de présentation de l'état sont mentionnés.
* Les monuments historiques mobiliers.
* La garde et la conservation des sites et monuments historiques.

Titre IV : article 77 à 114. Il porte sur les sites et les monuments naturels.

Titre V : article 115 à 127. Il est relatif aux sanctions.

Titre VI : article 128 à 138. Il est relatif aux organismes, c'est à dire aux commissions nationale et départementale (avec son secrétariat permanent) des monuments et sites.

Ultérieurement, de nouveaux textes sont venus compléter et préciser le contenu de l'ordonnance 67 - 281 du 20/12/1967.

- Le décret 69 - 82 du 13 juin 1669, relatif à l'exportation des objets présentant un intérêt national du point de vue de l'histoire, de l'art et de l'archéologie.

- L'arrêté inter ministériel du 5 décembre 1979, portant création d'une commission inter ministérielle d'achat d'objets et d'œuvres d'art.

- L'arrêté du 17 mai 1980, relatif aux autorisations de recherches archéologiques.

- Le décret 81 - 135 du 27 juin 1981, portant modification de l'ordonnance 67 - 281 du 20/12/1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

- Le décret 81 - 382 du 26 décembre 1981 déterminant les compétences et les attributions de la commune et de la wilaya dans le secteur de la culture.

Après ces textes législatifs ayant trait à la protection et à la sauvegarde du patrimoine architectural, nous avons assisté à la création et la mise en place d'instruments d'intervention sur terrain.

- Arrêté inter ministériel du 27 janvier 1970 portant création d'un atelier d'études et de restauration de la vallée de M'zab.

- Décret 72 - 168 du 27 juillet 1972 portant création de parc national du Tassili et de l'établissement chargé de sa gestion.

- Création du parc de l'Ahaggar

- Création du parc de l'Atlas Saharien.

- Décret 87 - 10 du 06 janvier 1987 portant création de l'Agence Nationale d'Archéologie et de la Protection des Sites et Monuments Historiques (ANAPSMH).

- Entreprise de restauration du patrimoine culturel (1988) : Cette entreprise est chargée d'intervenir directement sur les monuments.

Bien sûr, nous remarquons qu'il existe des insuffisances tant au niveau des textes législatifs qu'au niveau de leur application. Cependant, beaucoup d'efforts ont été élaborés ces dernières années afin de combler ces lacunes.

A cet effet, nos législateurs ont rédigé en date du **15 juin 1998** une nouvelle loi relative à la protection du patrimoine culturel.

Cette dernière abroge toutes les dispositions qui lui sont contraires, notamment celles de l'ordonnance n°67 - 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

Comme le stipule l'article n°1, cette loi a pour objet d'introduire les secteurs sauvegardés, de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre. Cependant, il reste encore à élaborer les différents décrets, notamment celui qui définit le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur.

Elle est composée de neuf titres et de cent huit articles :

Titre I : composé de 7 articles, il relate les dispositions générales dont les modalités d'application sont fixées par voie réglementaire.

Titre II : Il concerne la protection des biens culturels immobiliers. Il comporte 42 articles regroupés en 5 chapitres portant respectivement sur : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers, le classement des biens culturels immobiliers, les secteurs sauvegardés, l'expropriation pour cause d'utilité publique et enfin le droit de préemption.

Titre III : Il est composé de 17 articles relatifs à la protection des biens culturels immobiliers.

Titre IV : Il traite des biens culturels immatériels dans ses 3 articles qui le composent.

Titre V : représenté par 9 articles qui ont trait avec les recherches archéologiques.

Titre VI : composé de 3 articles, il est relatif aux organes, c'est à dire à l'institution des commissions nationales et de wilaya des biens culturels.

Titre VII : Ses 9 articles ont pour but de légiférer le financement des opérations d'intervention et de mise en valeur des biens culturels.

Titre VIII : Il est constitué de 15 articles et porte sur le contrôle et les sanctions en matière d'infraction.

Titre IX : Il représente les 3 derniers articles de cette loi et porte sur les dispositions finales.

Conclusion :

On peut dire que le concept actuel de patrimoine culturel est le produit de l'évolution de la société contemporaine, de ses valeurs, de ses besoins.

Les destructions massives provoquées par les deux guerres mondiales et l'intensification du développement industriel à partir des années cinquante ont amené les gens à prendre conscience que leur vie est étroitement liée à l'environnement dans lequel il vivent. Celui-ci constitue en effet la base de leur identité culturelle.

Du monument isolé, l'on est parvenu aux ensembles historiques, puis au territoire.

Et, de la restauration du monument, l'on est passé à la réhabilitation des centres anciens.

Cette dernière, inscrite dans des programmes d'urbanisme est devenue finalement une des composantes d'un plan de développement de la ville. Dès lors, l'on préfère parler de conservation intégrée.

De nos jours, le patrimoine cesse d'occuper une place dans une vitrine, à l'écart des constituantes d'un territoire. La nouvelle conscience tend à replacer le patrimoine parmi les composantes d'un territoire en exaltant toutes les valeurs de ce dernier, qu'elles soient culturelles, historiques, esthétiques, naturelles, économiques, sociales, ou même idéologiques.

CHAPITRE II : PROBLEMATIQUE DES CENTRES HISTORIQUES

INTRODUCTION :

Si la ville est un fait extrêmement ancien, aux origines mêmes de toutes les mutations, son contenu ainsi que son influence, auparavant physiquement limités par des murailles, ont été totalement métamorphosés. Mais ce changement-mutation visible dans la taille, la physionomie, les fonctions, s'est accompagné de la croissance de problèmes de plus en plus complexes dont les solutions sont recherchées dans l'urbanisme au sens le plus large, celui qui comprend une large part d'aménagement du territoire. Les questions posées concernent d'abord la ville elle-même : rénovation et réhabilitation.

II. 1- PROBLEMATIQUE DE LA VILLE CONTEMPORAINE : crise urbaine et crise urbanistique

« L'attention grandissante , prêtée partout dans le monde aux problèmes de la ville déjà bâtie et plus particulièrement à ceux du noyau historique , reflète , avant même d'exprimer une exigence culturelle , l'anxiété de tous ceux qui alarmés par la condition urbaine d'aujourd'hui , cherchent dans le passé un remède pour l'avenir. Une recherche des causes qui ont marqué, voir décidé, la destinée des villes, transforment ces lieux de civilisation en magma confus d'activités »[1].

La ville ancienne a été depuis le début de l'urbanisation intensive du 19ème siècle , l'objet d'interventions qui ont altéré la structure originelle, et qui s'avèrent à la fois cause et effet de la ville actuelle et de ses maux. Les exemples ne manquent pas. L'œuvre de Haussmann à Paris, prototype de ce que Leonardo Benevolo appelle l'urbanisme néo-conservateur, devint à la fin du siècle dernier le modèle pour un grand nombre de villes européennes et, malgré les théories opposées des architectes du mouvement moderne, on peut considérer qu'elle a fourni des bases à l'urbanisme contemporain[2].

---

[1] P.L.Cervellati, La nouvelle culture urbaine, 1981, page 21
[2] Françoise Choay, L'Urbanisme : Utopie et réalité, une Anthologie, 1965.

Et, avec l'avènement de la "modernité" , la ville s'est progressivement vidée de ses sens et tend à être considérée comme un objet dans le sens purement utilitaire . On assiste ainsi à la marginalisation du centre historique et à sa dégradation progressive.

Aux différentes phases d'extension et de développement de la ville , le destin du centre historique au sein de ce grand mouvement fut sa marginalisation. Ce noyau historique était saisi de plusieurs manières, dicté par les différents plans de développement d'urbanisme. Ces derniers présentaient souvent le centre historique, soit comme un noyau englobé dans la ville, sans aucune relation avec les nouvelles parties composantes, soit comme un noyau isolé, loin du nouveau établissement projeté.

Dans les deux cas, le centre ancien demeure à l'écart des expansions contemporaines en raison de l'incompatibilité des contenus introduits par les instruments d'urbanisme avec la logique de structuration des préexistences bâties.

Cependant , outre la marginalisation du centre historique , quelques facteurs sont venus accélérer la dégradation de ce dernier.

Divers phénomènes sont enregistrés, et parmi les plus récurrents l'on note :

1) déplacement de la population vers la nouvelle ville ;
2) transfert des activités productives et primaires vers le nouveau centre ;
3) exode des populations pauvres, rurales et urbaines, vers le centre ancien du fait du loyer bas des maisons ;
4) perturbations de la structure sociale et culturelle qui produira à la longue la perte d'identité du noyau historique ;
5) raréfaction des investissements dans le centre historique qui portera à la dégradation économique;
6) absence d'entretien du cadre bâti du fait du revenu limité des occupants ;
7) démission des autorités locales qui se manifeste par l'absence d'entretien des voiries et réseaux collectifs divers.

Le cas de la Casbah d'Alger, insérée dans une grande métropole urbaine, présente un exemple très accentué du phénomène de la dégradation. Plusieurs facteurs induits dans sa marginalisation, sont venus augmenter son degré de vétusté.

Les premières actions coloniales sur le tissu historique ont provoqué son bouleversement, et enclenché ainsi le processus de dégradation. Leur répercussion sur le cadre physique présente des aspects négatifs , dont on reconnaît :

1) Les premiers plans de ré-alignement effectués pour des raisons d'accessibilité et de contrôle qui se sont faits souvent au détriment des structures bâties.

2) Le désintérêt pour le centre historique, après son abandon au profit d'un nouveau centre urbain, provoqua sa « bidonvilisation ».

La prise de conscience de l'importance des centres historiques comme entité urbaine englobant plusieurs références historiques entraîna l'imposition de quelques règles fictives, dans le but de préserver ses qualités urbaines.

Les quelques directives et recommandations nationales et internationales qui restèrent éphémères, ne se sont intéressées qu'à quelques aspects particuliers du centre historique, telles :

- les solutions pratiques de viabilité / accessibilité , issues de la proposition finale du plan d'aménagement de la ville. Son principe d'aménagement consistait en l'amélioration des circulations piétonnes et mécaniques pour une éventuelle continuité des fonctions du centre urbain colonial dans ce dernier ;
- le réaménagement des lacunes du tissu résultant de la démolition ou l'effondrement d'une ou plusieurs bâtisses. Les typologies ré-introduites sont en général de nature plurifamiliale.

La non-exécution des différentes propositions formulées sous la forme de directives, fort discutables, a certainement épargné à la Casbah d'Alger de subir des atteintes à son authenticité. Les quelques rares tentatives opérées en vue de «rénover certains îlots - tel l'îlot Lalahoum – ont toujours fini par donner lieu à des chantiers désordonnés à durée indéterminée. Cette situation, dominée par l'absence d'objectifs et de méthode, est à l'origine de la disparition d'un grand nombre de bâtisses.

II. 2- ASPECTS THEORIQUES SUR LES CENTRES HISTORIQUES :

L'évolution actuelle du débat autour de la ville impose une réflexion approfondie sur l'urbanisme, sa théorie, et les instruments d'intervention et de contrôle qui en découlent.

Vers la fin du 19ème siècle, l'avènement de la révolution industrielle avait donné naissance a un nouveau concept d'urbanisme fondé sur sa prétention scientifique, ce dernier étant foncièrement différent des arts urbains antérieurs. Ainsi, scientisme et finalité socio-économique ont été les postulats de ce nouveau discours urbanistique[3]. On parlera alors de deux courants antagonistes, l'un progressiste et l'autre culturaliste.

Ce discours sur l'urbanisme moderne demeure nécessaire pour la compréhension de son enjeu et de sa participation dans les événements qui ont causé la marginalisation du centre historique au sein de la ville. Ce mouvement moderne a causé l'échec de la ville contemporaine.

Le courant progressiste[4] se distingue par une approche socio-économique des problèmes. Il se caractérise par la croyance en l'idée du progrès, de la modernité et de l'émancipation. Il propose des modèles d'habitat standard où la préoccupation majeure est représentée par l'hygiène et la rationalisation. Ce modèle repose sur une décomposition des fonctions urbaines traduites en terme de zoning rigoureux.

Après l'accélération du développement industriel et l'évolution de l'économie, la ferveur révolutionnaire qui animait les intellectuels occidentaux, et surtout une nouvelle génération d'architectes, considéra les modèles urbains traditionnels comme des synonymes d'oppression ou d'antisocial, qu'ils devaient être remplacés par des formes nouvelles, basées sur la pensée moderne rationnelle. On appelait à un ordre nouveau : les architectes qui créent une nouvelle architecture allaient résoudre les problèmes des villes.

Les principaux protagonistes se sont retrouvés à l'intérieur des CIAM (1928-1956), dont la charte d'Athènes de 1931 reste le principal manifeste doctrinal. Selon la Charte

---

[3] F. Choay, L'Urbanisme, Utopie et Réalité : une Anthologie, 1965.
[4] Spigai et A.Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989, pages 38-39

d'Athènes, les fonctions « habiter », « travailler », « circuler », sont les mêmes pour tous les hommes. Les visions internationalistes, de nos jours attribuées à la mondialisation, font leur chemin aux dépens des tissus anciens.

Le courant culturaliste[5] quant à lui se distingue par la défense de l'hétérogénéité et de la variété et par le refus de toute standardisation industrielle, en prônant parfois un retour à la forme traditionnelle de la ville du passé et à son respect.

Il se caractérise par une certaine contestation du progrès et de la modernité, et privilégie l'approche esthétique.

Les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine historique sont venues s'inscrire à l'intérieur de ce courant. C'est l'exemple de l'expérience de Côme puis de Bologne. Ensuite, viendront d'autres courants d'architecture, dont le plus médiatisé est le post-moderne représenté par les Italiens et les Américains.

Les oppositions progressiste - culturaliste, chacune avec ses dogmes et ses visions différentes de l'autre, s'installèrent dans la ville avec des modèles contradictoires depuis près d'un siècle. Les débats se sont développés sur une question de fond : Comment intervenir avec du nouveau dans l'ancien ?

A ce chaos urbain, produit de la pensée moderne en architecture et en urbanisme, s'oppose le centre historique par son caractère homogène. Une situation de malaise et de désordre résulte par l'Introduction de modèle d'urbanisation étranger aux caractères particuliers des sites historiques avoisinants, d'où la confusion dans la dialectique ancien - nouveau , et rupture de la continuité historique.

Le désordre et la baisse de qualité de l'habitat urbain , engendrés par la pratique courante de l'urbanisme et de l'architecture de ces dernières décades, imposent aujourd'hui un bilan .

Au delà des raisons économiques et politiques, responsables en partie de ce résultat, il est nécessaire de dénoncer les carences des disciplines spécifiques : l'architecture et l'urbanisme. Celles-ci sont directement responsables de l'application des modèles théoriques et des techniques de réalisation et de gestion basées exclusivement sur des performances technologiques et quantitatives.

---

[5] Spigai et A.Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989, pages 39-40

Le débat de ces dernières années met de plus en plus en évidence certaines questions cruciales :

- la perte d'identité de la ville comme lieu d'établissement doté d'une cohérence formelle spécifique en continuité avec l'existant,
- l'idéologie de la modernité et de la nouveauté à tout prix, alibi à l'improvisation .

L'histoire des villes nous a montré que le processus de la " stratification urbaine " a toujours consisté en une prise en compte du tissu ancien par le tissu nouveau. Même dans les interventions les plus massives appliquées sur Paris par HAUSSMANN, le nouveau tissu proposé avait néanmoins tenu compte du parcellaire du tissu ancien.

En revanche, les créations ex-nihilo de l'urbanisme moderne proposèrent de nouvelles formes, étrangères et dénudées de toute signification par rapport à l'existant. Ce qui conduira la critique bienveillante à qualifier cette production comme issue de la table à dessin et ne pouvant s'affirmer qu'au moyen de la table rase.

Ces mêmes facteurs et paramètres décrits auparavant et qui ont induit la crise actuelle, ont causé aussi la coupure entre ville et architecture.

L'abstraction de la ville à quelques fonctions urbaines précises, d'une part, et l'anéantissement de ses acquis historiques, d'autre part , provoquèrent la déchirure théorique et pratique entre ville et architecture[6].

Cette coupure théorique et pratique expliquerait en partie le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en terme formels le processus de formation/transformation de la ville, rendant ainsi les urbanistes inaptes à intervenir dessus, avec un minimum d'efficience[7].

II. 3- POLITIQUE URBAINE ET CENTRE HISTORIQUE :

II. 3. 1- En Europe de l'après-guerre :

La genèse des interventions des pouvoirs publics sur le tissu ancien et particulièrement sur les constructions vétustes trouve ses véritables origines en Europe

---

[6] V. Spigai et A. Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989.

[7] Il ne s'agit pas pour l'architecte ou l'urbaniste, de faire l'histoire à la manière des historiens, ou la sociologie à la façon des sociologues, etc..., mais d'essayer d'avoir plutôt un regard particulier sur ces domaines, une manière architecturale d'aborder et de traduire l'histoire, la géographie et la sociologie(V. Gregotti)

occidentale, durant la seconde moitié du 19ème siècle. Il s'agit d'un mélange de considérations humanitaires, hygiéniques et de paix sociale. Citons pour exemple, en Grande Bretagne : leTorren's Act de 1868, le Cross's Act de 1875[8], destinés à encourager l'élimination de l'habitat insalubre par les collectivités locales et la construction de logements pour les catégories à bas salaires. Toutefois, jusqu'à la période d'entre deux guerres, faute d'un engagement massif de l'état, en aucun pays, les curetages d'îlots ne dépassent le stade d'opérations ponctuelles.

Dans nombre de pays, l'après-guerre inaugure une ère d'engagement durable et massif de la collectivité vis-à-vis du parc immobilier ancien, d'autant plus qu'il faut souvent le reconstruire dans les villes sinistrées, et l'on sait combien la reconstruction sera une école, tant pour les procédures de remodelage que les techniques de rénovation et la recherche de nouveaux modes d'organisation de l'espace intra-urbain[9].

Dès lors, les années 50 et 60 vont être caractérisées par des politiques de rénovation, ce qui signifie à la fois, faire table rase du passé, mais aussi largement dépasser la dimension du logement, puisqu'en travaillant au niveau de l'îlot, sinon du quartier, les aménageurs ne peuvent ignorer tout ce qui constitue un tissu urbain. La rénovation au bulldozer, destinée à offrir de meilleurs logements, a trouvé ses origines dans des constats de carence dans la qualité et les éléments de confort du parc existant.

En France, la rénovation du tissu ancien est devenue une préoccupation des pouvoirs publics, au cours des années 50. Pour eux la rénovation a l'avantage de permettre au centre une adaptation correcte au rôle qui lui est dévolu dans une ville moderne.

Les documents d'urbanisme locaux prévoyaient la rénovation de 1500 ha dans Paris et autant en banlieue . Toutefois en 1968 , un total de 650 ha seulement avaient été traités. De fait, le principe de l'intervention des pouvoirs publics ne s'est posé que dans les secteurs géographiques où le capital privé n'intervenait pratiquement pas, pour assurer une réadaptation spontanée du bâti aux besoins nouveaux. Cette carence était particulièrement évidente dans la moitié Est de la ville de Paris et dans toute la couronne des vieilles banlieues .

---

[8] Claude Chaline, La dynamique urbaine, 1980, page 127.
[9] Claude Chaline, La dynamique urbaine, 1980, page 127.

La réhabilitation du parc immobilier devient le mode d'action privilégié en matière de planification urbaine depuis ces dernières décennies, si l'on entend par ce terme : maintien de l'essentiel du tissu existant, son amélioration intérieure et éventuellement extérieure. La réhabilitation semble bien avoir connu ses premières formes aux alentours de 1966. Elle procédait alors, en particulier, dans les métropoles anglo-saxonnes .

En France, le choix envers la réhabilitation des quartiers anciens est déjà fait. En 1972 est créée l'Agence nationale pour la réhabilitation de l'habitat (ANAH).

La destruction des villes pendant la première guerre mondiale constitua un important stimulant pour la création des bases de la protection des monuments. Il est à souligner que dès octobre 1918, à la veille du recouvrement de l'indépendance de la Pologne, le gouvernement provisoire a promulgué une loi[10] à ce sujet. Cette loi comprenait sous le terme de monument historique : les terrains bâtis, les rues, les quartiers, les plans de ville ayant une valeur historique. Ce décret datant de 1928 et observé jusqu'en 1962 confirma la loi précédente en y introduisant certaines modifications. Outre les motivations d'ordre nationaliste, la préexistence d'une législation appropriée a permis sans doute aux Polonais de réagir sans trop tarder à la reconstruction de Varsovie, détruite à 85% durant la deuxième guerre mondiale.
La ville anéantie a été reconstruite durant les années 1945-1963 à l'identique du centre historique et tous les monuments ont été réédifiés tels qu'ils avaient été entre les 14ème et 18ème siècles. La reconstruction de Varsovie a exercé une influence considérable dans la plupart des pays européens, et n'a pas manqué de susciter des débats autour du concept d'authenticité.

Parmi les villes reconstruites à la suite des bombardements, nous pouvons citer, à titre d'exemple : Kassel, Arnhem, Cologne et Berlin en Allemagne et Gênes et Florence en Italie. Il a fallu procéder à une reconstruction qui utilise jusqu'à un certain point le parcellaire existant, en restaurant tout ce qui pouvait l'être, tout particulièrement les monuments historiques et les ensembles présentant une valeur architecturale.

---

[10] Hans-Dieter Dyroff, Protection et animation culturelle des monuments, sites et villes historiques en Europe, 1980.

Ces choix orientés vers la reconstruction fidèle « reconstruire tel qu'il était et là où il était » ont trouvé toutefois des difficultés en raison de l'absence de documentation d'archives. Des interventions qualifiées de créatives ont été faites pour compenser le déficit en information iconographique. Cette expérience, menée avec beaucoup d'enthousiasme car motivée par un militantisme conforme à la conjoncture politique de l'heure, résulte peu fondée sur le plan scientifique. Paradoxalement, le cas de Varsovie a permis de remettre en cause les principes trop sévères du courant des restaurateurs adeptes de la « restauration scientifique ». A défaut de documentation, l'esprit critique prévaut. Dès lors aucune règle fixe ne peut être établie et généralisée. Chaque cas est un cas en soi. Ainsi, fut instaurée une nouvelle approche du patrimoine bâti : la restauration critique.

Dans d'autres villes, la procédure de reconstruction s'est effectuée sur des bases entièrement nouvelles, ce qui a abouti à changer complètement le caractère du centre : élargissement des voies existantes en vue d'obtenir des voies vastes et aérées, remplacement des bâtiments vétustes existants par des constructions modernes afin d'obtenir un ensemble organisé. Parmi les villes dont le centre a été, après la dernière guerre mondiale, complètement reconstruit sur des bases nouvelles, nous citerons Plymouth.

II. 3. 2- En Algérie

Politique de l'urbanisme colonial :

La colonisation de l'Algérie entre 1830 et 1962 par la France, constitue une période de bouleversement de la pratique architecturale et urbanistique au sein de la culture locale. L'Algérie devient le sol sur lequel s'affrontent, avec des moyens inégaux, des modèles culturels assez différents : l'occupant véhiculait une conception de ville déjà « actualisée » sur la base de l'expérience illuministe. Cette dernière, qui s'est fortement consolidée lors de la Révolution Industrielle, s'est affirmée dans le domaine de l'aménagement des villes aux dépens du patrimoine médiéval européen.

En Algérie, ce nouveau courant urbanistique, reposant essentiellement sur des critères d'hygiène et de rationalité, trouvera sous l'occupation coloniale les arguments

pour agir sans retenu en opérant la démolition de pans entiers des préexistences jugées similaires à celles du Moyen Age Européen.

Les modifications apportées tendent à suivre des morphologies régulières en raison du caractère propre à toutes les opérations planifiées dont l'urbanisme coloniale en fait l'instrument principal.

L'étude du rapport que la colonisation européenne avait établi avec le patrimoine urbain des pays occupés peut contribuer à la compréhension des plans d'urbanisme réalisés. Ceci constitue un chapitre important dans l'explication de l'état de beaucoup de villes soumises à la dualité tradition-modernité.

L'urbanisme Français s'est manifesté dans les pays du Maghreb sous deux styles politiques différents et de ce fait sous deux politiques urbaines coloniales différentes : la colonisation (le cas de l'Algérie) et le protectorat (le cas de la Tunisie et du Maroc).

Les nouvelles villes suivent un modèle uniforme : un échiquier de rues rectilignes qui définissent une série d'îlots presque toujours carrés. En supprimant ou en réduisant quelques îlots, on ouvre une place sur laquelle donnent les édifices les plus importants.

Le centre ancien de Constantine reflète cette politique urbaine coloniale en Algérie avec une spécificité de la greffe de l'embryon colonial au sein même du "Rocher" de façon drastique et au détriment du tissu traditionnel[11] .

La greffe coloniale fut un choc pour ce pays, son développement et sa structuration se sont fait au détriment des structures qui régissaient la société algérienne. Le bouleversement fut profond et brutal.

---

[11] Xavier Malverti et A. Picard, Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie.

Les grandes villes historiques maghrébines sont le résultat d'une nette division entre les préexistences anciennes et la ville moderne.

Les médinas sont noyées dans le tissu urbain : remparts éventrés, quartiers démolis, médinas rasées parfois puis réédifiées à l'européenne. La marque coloniale sur l'espace est spectaculaire.

La ville algérienne contemporaine n'est pas le résultat d'une transformation des rapports sociaux et de production qui s'est opérée à l'intérieur de la société algérienne pré-coloniale, mais le résultat d'un processus interne à la société française arrivée à un stade déterminé, le stade impérialiste, de son développement capitaliste[12].

Par la suite l'ampleur et la rapidité de la croissance urbaine des villes algériennes, survenue dans les vingt dernières années, se lisent facilement dans la forme de la ville, à partir de la confrontation entre les parties historiques et les quartiers récents, dont l'étendue est nettement supérieure à celle des premières. Les rues, les types d'édifices, la disposition et l'implantation des nouveaux quartiers, surtout dans les quartiers planifiés par les autorités publiques, apparaissent clairement comme les produits récents de la ville contemporaine. La morphologie de la ville contemporaine est facilement lisible : elle est composée de trois parties distinctes et successives dans le temps et dans l'espace. A l'origine, le premier noyau dénommé souvent « le centre ancien », autrement dit, la médina ou la Casbah pour le cas d'Alger, ou encore le Rocher pour le cas de Constantine, puis les quartiers coloniaux, qui constituent le nouveau centre urbain et qu'il n'est pas erroné de les inclure dans le périmètre du « centre historique », et enfin, la périphérie dominée par les « Grands ensembles ».

[12] La société algérienne n'a pas subit les mutations causées par la révolution industrielle. Elle n'a fait que les constater en observant les changements apportés aux structures spatiales et économiques de la société coloniale.

CHAPITRE III : REFERENCES THEORIQUES

III. 1- INTRODUCTION DES PREOCCUPATIONS MORPHOLOGIQUES DANS LA RECHERCHE URBAINE ET DANS LE PROJET URBAIN :

La ville contemporaine est en crise, crise que l'on peut saisir aisément par l'importance de ses effets qui se résument par la perte du caractère unitaire de l'urbain. Les raisons sont à rechercher non seulement du côté politique et économique, mais à l'intérieur même de la discipline urbanistique et de ses problèmes spécifiques.
Le savoir urbanistique et architectural et les techniques de contrôle qui en dérivent sont, dans leurs applications usuelles, incapables de répondre adéquatement au développement actuel de la ville et aux transformations urbaines.

En effet, les multiples crises économiques qui frappent les pays industrialisés n' est pas sans conséquence directe sur les politiques urbaines, et les plans d'expansion sont peu à peu remplacés par des plans de " redéploiement " urbain. Les quartiers anciens, par exemple, font maintenant l'objet de protection et de réhabilitation. Les transformations à grandes échelle opérées par la rénovation, à caractère anti-urbain, et l'insatisfaction éprouvée face aux réalisations de l'urbanisme progressiste (grands ensembles, villes nouvelles) ont également entraîné un regain d'intérêt pour la ville traditionnelle et pour son étude. En même temps, toutes une série de critiques convergent aujourd'hui contre la planification urbaine traditionnelle pour dénoncer son absence de contenu spatial et de forme urbaine, et la réduction de la pensée et de l'action urbanistique à des critères essentiellement socio-économique. Tel est le sens des recherches récentes sur la morphologie urbaine et des discussions autour du projet urbain[1].

III. 1. 1- Discours théoriques sur la forme urbaine :

Toutes les critiques à l'égard de l'urbanisme " progressiste " furent déjà émises au début du siècle par un certain nombre de spécialistes des sciences humaines, parmi

---

[1] V.Spigai et A.Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989, p. 49

lesquels P. Geddes, M. Poète, L. Mumford, qui proposèrent des enquêtes préalables à toute intervention planificatrice pour échapper à l'abstraction et à l'utopie. Ils considèrent l'établissement humain comme un enracinement spatio-temporel et militant en faveur d'un urbanisme de la continuité historique, sociale, géographique, etc.
Ces études préliminaires furent également préconisées par de nombreux urbanistes et entrèrent dans la pratique courante de la planification en vue de l'établissement d'un plan directeur, mais en se heurtant toujours à la même difficulté de mise en relation entre analyse et projet, enquête et plan.

Cette difficulté tient à la très grande diversité des approches et des points de vue différents, et à la multiplication des études, qui engendrent souvent une énorme somme de renseignements qui posent ensuite le problème délicat de leur synthèse, en vue de leur utilisation dans l'élaboration du plan final.
Les différentes disciplines étant indépendantes les unes par rapport aux autres, leurs méthodes se révèlent souvent inconciliables, et il devient alors impossible de tenter le rapprochement de deux disciplines sans que l'une ne cherche à dominer l'autre[2].

"L'indifférence, voir l'hostilité de l'urbanisme progressiste envers la ville traditionnelle a eu des conséquences théoriques et pratiques importantes. Les études sur la forme urbaine ont été délaissées, et sont restées longtemps inexistantes, confirmant ainsi la coupure postulée entre la ville et l'architecture.

Cette coupure théorique et pratique expliquerait en partie le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en terme formel le processus de formation / transformation de la ville, la genèse et le développement de la forme urbaine , le contrôle morphologique de l'expansion et des interventions dans la ville, rendant ainsi les urbanistes inaptes à intervenir dessus, avec un minimum d'efficience "[3].

Ces nouveaux discours théoriques visent à la construction d'un savoir théorique, de portée plus générale, en élaborant, cette fois-ci, non pas un modèle de réalisation, mais un modèle d'analyse et d'explication. Ils sont apparus pour s'élever contre la dissolution et la destruction de la ville, sa perte d'identité et d'unité formelle, et défendre une politique de sauvegarde des centres historiques en réaction contre les principes du

---

[2] Cf. Ouvrage collectif : La morphologie urbaine vue par les experts internationaux.
[3] V.Spigai et A.Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989, p.49

lesquels P. Geddes, M. Poète, L. Mumford, qui proposèrent des enquêtes préalables à toute intervention planificatrice pour échapper à l'abstraction et à l'utopie. Ils considèrent l'établissement humain comme un enracinement spatio-temporel et militant en faveur d'un urbanisme de la continuité historique, sociale, géographique, etc.
Ces études préliminaires furent également préconisées par de nombreux urbanistes et entrèrent dans la pratique courante de la planification en vue de l'établissement d'un plan directeur, mais en se heurtant toujours à la même difficulté de mise en relation entre analyse et projet, enquête et plan.

Cette difficulté tient à la très grande diversité des approches et des points de vue différents, et à la multiplication des études, qui engendrent souvent une énorme somme de renseignements qui posent ensuite le problème délicat de leur synthèse, en vue de leur utilisation dans l'élaboration du plan final.
Les différentes disciplines étant indépendantes les unes par rapport aux autres, leurs méthodes se révèlent souvent inconciliables, et il devient alors impossible de tenter le rapprochement de deux disciplines sans que l'une ne cherche à dominer l'autre[2].

"L'indifférence, voir l'hostilité de l'urbanisme progressiste envers la ville traditionnelle a eu des conséquences théoriques et pratiques importantes. Les études sur la forme urbaine ont été délaissées, et sont restées longtemps inexistantes, confirmant ainsi la coupure postulée entre la ville et l'architecture.

Cette coupure théorique et pratique expliquerait en partie le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en terme formel le processus de formation / transformation de la ville, la genèse et le développement de la forme urbaine , le contrôle morphologique de l'expansion et des interventions dans la ville, rendant ainsi les urbanistes inaptes à intervenir dessus, avec un minimum d'efficience "[3].

Ces nouveaux discours théoriques visent à la construction d'un savoir théorique, de portée plus générale, en élaborant, cette fois-ci, non pas un modèle de réalisation, mais un modèle d'analyse et d'explication. Ils sont apparus pour s'élever contre la dissolution et la destruction de la ville, sa perte d'identité et d'unité formelle, et défendre une politique de sauvegarde des centres historiques en réaction contre les principes du

---

[2] Cf. Ouvrage collectif : La morphologie urbaine vue par les experts internationaux.
[3] V.Spigai et A.Levy, Le plan et l'architecture de la ville, 1989, p.49

C.I.A.M conduisant à la dissociation ville-architecture. Partant de là, ils cherchent à réintégrer le problème architectural dans son contexte urbain global.

Toutes ces approches ont donc donné lieu à de très abondantes études urbaines dans les différents domaines de la géographie, la démographie, la sociologie, l'économie, l'histoire, etc. Ces études à la fois critiques et fondamentales, qui nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre le phénomène urbain.

L'étude du rapport de l'architecture (typologie) avec la ville (morphologie) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types : un rapport nouveau est établi entre histoire sociale et histoire urbaine par le biais d'une analyse morphologique. Ce travail est surtout l'œuvre d'architectes théoriciens, qui ne seront pourtant pas tous de l'avis de voir l'analyse morphologique servir de base au projet.

III. 1. 2- Origine de la morphologie urbaine : les conditions de l'émergence.

Les préoccupations morphologiques sont apparues d'abord en Europe, et spécialement en Italie. La critique italienne situe le début des débats vers les années 1950 avec les premiers travaux de Saverio Muratori.

En revanche, Vittorio Gregotti situe les origines dans les années 1960 et distingue deux courants[4] : une approche comme complément, et en opposition, à la notion de typologie, développée dans les écoles de Rome et de Venise, de Saverio Muratori à Aldo Rossi.

Une approche venue des géographes français de l'entre-deux-guerres qui applique à la connaissance architecturale les concepts de site et de situation et qui s'est développée à Milan, puis à Venise, de Giuseppe Samonà à Vittorio Gregotti.

L'étude de la forme urbaine n'est pourtant pas un fait nouveau ou une préoccupation nouvelle. Déjà dans les années 20, le géographe Pierre Lavedan distinguait que " parmi les aspects analytiques du problème urbain, il en est un qui a été jusqu'ici complètement négligé, du moins en France : le tracé du plan. Rechercher comment ont été bâties les villes dans le passé, c'est un des objets de l'histoire et de l'architecture. La ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices publics ou privés,

---

[4] Opus cit. : La morphologie urbaine vue par les experts internationaux , pp. 49-50

ceux-ci sont reliés par des espaces libres : rues, places, jardins publics. La répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce qu'on appelle l'art urbain. Qu'un plan de ville soit une œuvre d'art susceptible d'être étudiée au même titre qu'une église, un château, une maison, qu'on puisse distinguer des types de plans de ville, c'est peut être une idée récente, mais qui nous paraît assez pleine de sève et de vie pour inspirer et justifier un nouveau chapitre de l'histoire générale de l'art : l'histoire de l'architecture urbaine".

Il tenta de définir l'objet plus précisément par rapport à la sociologie, à la géographie et à l'histoire, car selon lui, " si l'histoire de l'architecture urbaine ne s'est pas plutôt constituée comme science, c'est, croyons-nous, faute d'avoir assez rigoureusement défini son objet et limité ses prétentions "[5].

Mais ces vœux resteront pieux en France et c'est d'abord en Italie que ce type d'étude va connaître un certain essor pour se répercuter ensuite de l'autre côté des Alpes et à l'étranger.

En Italie, ce sont les travaux de Saverio Muratori sur Venise[6] qui inaugurent cette nouvelle approche : l'analyse typologique qui cherche à intégrer les disciplines techniques, théoriques et historiques en appréhendant la forme urbaine à partir de sa croissance. Muratori a esquissé les bases des exigences d'une science morphologique qui émerge des relevés et des analyses stylistiques entrepris dans le cadre des études typologiques des années 1950.

De ce travail Muratori tire trois conclusions :

1 - Le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, le tissu urbain.

2 - Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, l'ensemble de la structure urbaine.

3 - La structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de développements à partir d'un état antécédent.

Carlo Aymonino et son équipe s'appuient sur cet acquis pour définir et systématiser les concepts de forme urbaine, type, croissance, etc., en l'appliquant à l'étude de la ville de Padoue[7]. Ils proposent une " étude des phénomènes urbains " fondée sur deux

---

[5] Pierre Lavedan , Histoire de l'urbanisme : Epoque Contemporaine, 1952.

[6] Saverio Muratori , Studi per una operante storia urbana di Venezia. I : Quadro generale dalle origini agli sviluppi attuali, 1959, II : Il problema critico dell'età gotica, 1960 ; Istituto Poligrafico dello Stato, Rome, 1959-60

[7] Aldo Rossi et Carlo Aymonino, La Città di Padova, Roma, 1970.

branches : la typologie des bâtiments et l'étude des formes urbaines. De ce travail se dégage le concept central du rapport entre morphologie urbaine et typologie urbaine du bâti, à savoir "le rapport dialectique entre typologie des édifices et forme urbaine ".

De son côté Aldo Rossi, reprenant en partie les travaux français de Pierre Lavedan et Marcel Poète, mettra l'accent sur l'existence d'une architecture de la ville, en partant d'une définition de la ville comme dépôt de l'histoire, sur le lien entre monuments et mémoire collective, entre ville et architecture... .

De son travail ressort également l'idée d'une autonomie de la forme urbaine en tant que structure, par rapport à la fonction et à la distribution.

Les études de Gianfranco Caniggia sur l'histoire urbaine ont également permis de démontrer l'importance des éléments permanents et des persistances dans la croissance et la transformation de la ville, dans la détermination de sa forme physique. La morphologie urbaine se réalisant selon lui par un processus d'expansion et d'agrégation des types élémentaires simples.

En France une série de travaux sur la forme urbaine se sont développés à partir de différentes équipes de chercheurs autour des questions de morphologie et de typologie[8].

III. 1. 3- Objectifs de la morphologie urbaine :

Permettre la lecture de la ville : une technique analytique pour " lire " la ville en comprenant l'évolution de la forme urbaine en relation avec les changements sociaux, économiques et démographiques.

La dimension historique : Saverio Muratori a placé au centre de ses analyses la notion "d'histoire urbaine en action" qui place en "continuité logique" le savoir historique et l'action contemporaine.

Le but de l'école morphologique : elle se propose de conserver aux structures territoriales leur caractère concret de formes signifiantes et de garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes[9].

---

[8] Jean Castex et Philippe Panerai, dont les travaux se basent surtout sur l'apport italien : élaboration " d'éléments d'analyse urbaine" et l'application sur la ville de Versailles, 1980.

[9] S.Malfroy, Approche morphologique de la ville et du territoire,1986

III. 2- L'APPORT DE SAVERIO MURATORI :

Saverio Muratori est considéré comme le fondateur de la morphologie urbaine et territoriale.

Cet architecte italien né à Modène en 1910 et mort à Rome en 1973 a essayé de mettre à la disposition des architectes et des urbanistes contemporains sa pensée dialecticienne.

Pour Muratori comme pour le philosophe napolitain Benedetto Croce, toute action raisonnable est toujours une synthèse de quatre moments représentés par : le vrai , le bien et le beau ; c'est-à-dire la logique, l'utile, soit l'objet de l'économie, l'éthique et enfin l'esthétique. Pour aussi bien Croce que Muratori, l'histoire tire toute sa dynamique de l'unification à l'infini de ces quatre points distincts.

D'ailleurs Muratori structure ses analyses architecturales de la ville et du territoire selon un schéma récurrent en quatre moments où l'on retrouve les équivalences suivantes :

- moment logique : identification des matériaux élémentaires.
- moment économique : application instrumentale de ces matériaux en structures.
- moment éthique : subordination fonctionnelle de ces structures en un système organique.
- moment esthétique : individualisation de cet organisme comme forme relativement autonome.

L'aspect philosophique fondamental de la théorie dialectique de Muratori est ainsi représenté par le fait que l'histoire est reconnue comme un moyen pour l'homme de se connaître lui-même. Ceci parce que l'on fait l'hypothèse que l'homme s'extériorise dans l'histoire à travers les objets et les institutions qu'il produit, et qu'il peut ensuite se réapproprier ces objets et ces institutions en termes de significations, donc d'idées et de conscience. Ce motif prend le nom dans la philosophie de dialectique du sujet et de l'objet. Cette dernière n'est en somme rien d'autre que le processus de formation du sujet, c'est pourquoi on appelle également la branche de la philosophie qui se propose d'analyser ce processus " philosophie réflexive ". Ce mot figure dans les titres de deux

ouvrages[10] de Muratori , publiés après sa mort en 1973. La dialectique du sujet et de l'objet est un modèle pour comprendre pourquoi il y a de l'histoire, pourquoi il y a un devenir. Si au cours du temps le sujet prend progressivement conscience de lui même ; aussi , il n'est pas le même avant et après ce processus d'apprentissage . Donc, le temps n'est pas simplement l'éternel retour sur lui même. Il y a sans cesse irruption de valeurs de conscience nouvelles au cours de l'histoire.

Pour Muratori , l'objet n'est jamais que la synthèse d'une forme et d'un contenu. L'homme agit sur la forme, mais il ne peut pas faire surgir une nature à partir de rien. Le pouvoir de l'homme est essentiellement un pouvoir transformateur, c'est-à-dire qu'il peut faire passer une forme d'un état à un autre, mais il a toujours besoin d'un contenu pour exercer ce pouvoir, et ce contenu restera toujours l'environnement naturel avec lequel l'homme vit en symbiose.

Saverio Muratori était enseignant et il a consacré une grande partie de sa vie à monter une méthodologie du projet architectural et urbanistique. En effet, l'histoire de l'architecture, de la ville et du territoire recèle à ses yeux un grand potentiel d'enseignement. Son projet demeure dans ses fondements un projet pédagogique.

Muratori a dénoncé depuis les années 1950 ce qui correspond aujourd'hui à la crise des centres historiques. Cette dénonciation rejoint celle du philosophe contemporain Edmund Husserl, fondateur de la phénoménologie. Dans ce cadre, Husserl dénonce l'oubli du sujet dans la rationalité scientifique contemporaine, et donc l'autonomisation de l'objet et du "monde en soi " par les sciences. Or, l'hypothèse de cette phénoménologie est que le " monde "n'est pas en "soi", mais qu'il est le résultat d'un processus de construction de la part du sujet. Husserl explique que, à l'origine, il n'y a pas un monde, mais des mondes ou plutôt des environnements qui varient selon les sujets qui les occupent et les perçoivent chacun à sa manière. Et, l'émergence d'un monde commun pour une communauté doit se faire dans la communication et surtout dans le langage[11].

Muratori rapporte l'idée de l'existence latente d'un projet et qu'on n'est pas obligé d'inventer de toutes pièces le projet et le plan. Il suffit de savoir en lire la latence dans la ville et le territoire. Il s'agit là d'une application de l'idée d'une téléologie de l'histoire,

---

[10] Saverio Muratori, Autocoscienza e realtà nella storia delle ecumeni civili (1976) ; Metodologia del sistema realtà- autocoscienza (1978) .

[11] Sylvain Malfroy, Morphologie de la ville et du territoire et idée de structuration, Lausanne.

soutenue par Husserl, qui a émis le premier, la notion de projet humain de lointaine origine. Dans sa terminologie, un tel projet prendra le nom de télos qui signifie "fin ".

Pour Muratori, un projet ou un programme de planification a quelque chose de forcément extrêmement idéologique. Le projet contient une représentation idéale du monde qu'il aimerait instaurer, et ce monde a souvent le caractère d'une proposition de réforme.

En effet, on ne fait pas de plan pour une réalité qu'on souhaite maintenir telle qu'elle est.

Le projet idéologique flatte ainsi considérablement l'idée que le sujet se fait de lui même, comme un être libre.

Cependant, ce projet idéologique doit quand même passer par plusieurs étapes :

1°) Une phase d'étude des moyens de sa réalisation :

Ainsi, l'idéologique s'adjoint à une composante méthodologique et technique. Ce moment va bien sûr inévitablement décanter l'idéologie de ce qu'elle porte comme " excessivement subjectif " et l'impliquer dans le monde des contraintes réelles.

2°) Le moment d'évaluation des possibilités de réalisation concrète du projet :

Cet examen qui porte sur les données de situations concrètes a inévitablement un caractère historique même s'il n'est pas perçu comme tel par les acteurs. Le projet entre en interaction avec les éléments contingents qui font toute l'historicité d'une situation : disponibilité des capitaux, habileté de la main d'œuvre, traditions constructives, trame parcellaire, tissu urbain, ...

3°) Le projet débouche sur un objet concret :

Il résulte nécessairement de la mise en forme d'un potentiel réel qui lui préexistait, sans lequel la forme du projet serait restée une forme vide.

4°) Une fois l'objet réalisé, un jugement critique est alors possible sur la qualité de la synthèse obtenue. Deux possibilités :

* soit qu'on assiste à un excès de la forme par rapport aux moyens qui ont réussi à être mobilisés pour sa concrétisation, et on a ainsi un mauvais rendement du projet.

* soit qu'on assiste à une sous exploitation des potentialités de la situation, et on a dans ce cas un gaspillage des moyens qui n'ont servi qu'à accomplir une forme pauvre.

Ainsi, nous voyons que ce qui se passe au cours du processus de projetation est un passage progressif de l'abstrait vers le concret : la forme d'abord abstraite de l'idéologie se remplit progressivement du contenu à l'origine également abstrait des

formes passées qui sont déposées dans l'environnement construit. Et, au fur et à mesure que le projet parvient à opérer une synthèse avec ce contenu, il devient lui même plus concret comme geste de mise en forme, et le contenu devient également plus actuel, comme contenu concret de cette forme.

Muratori pense qu'il existe des aménagements de méthode susceptibles de conduire plus directement vers la saisie des potentialités de la ville ou du territoire. Plutôt que de parcourir tout le processus de décantation de l'idéologie, il pense qu'il y a un gain à partir de la lecture des structures en place, et de se demander de quel processus de structuration en acte elles sont la manifestation. Il est plus facile d'envisager la transformation d'un ordre présent en un ordre futur, que d'imaginer un ordre futur de toutes pièces.

III. 3- CONCEPTION MURATORIENNE DE L'URBANISME :

III.3. 1- Contrôle de la structuration de l'espace dans le temps : (continuité historique)

Si l'architecture est l'art de l'espace, l'urbanisme est l'art de la structuration de l'espace dans le temps. Et, puisque le temps est constitutif de l'urbanisme, le savoir le plus utile à l'urbaniste est donc un savoir axé sur le devenir.

Ainsi, tout l'art de la lecture morphologique du territoire va donc consister à transformer les formes lisibles dans l'espace, indices d'une succession temporelle. L'analyse morphologique de la ville et du territoire débouche nécessairement sur une périodisation. A travers la succession des périodes ou des phases ainsi établies, on lira surtout des phénomènes de croissance de la complexité, de passage de la quantité à la qualité, des phénomènes de stabilisation de certaines structures qui vont rester physiquement inchangées quand bien même leur signification évoluera au cours des différents cycles de l'urbanisation.

L'hypothèse de base de la morphologie muratorienne suppose une continuité de l'histoire. Les structures mises en place au cours d'une phase précédente se maintiennent comme contenu de la phase ultérieure et sont éventuellement réactualisées au cours d'une phase de construction de l'occupation du territoire. Cette

reconstitution de la succession séquentielle des phases de l'urbanisation vise à constituer l'équivalent d'une genèse des structures.

Cette genèse connaît cependant quelques constantes que Muratori compte au nombre de quatre. Ainsi , les établissements humains sont toujours constitués à travers toutes les phases de leur évoiution et à toutes les échelles de structuration.

* d'un système d'axes de déplacements (distribution, voirie urbaine et territoriale).

* d'un système de définition modulaire des surfaces utiles (tissu parcellaire urbain et rural)

* d'un système de polarisation (hiérarchisation des centralités, spécialisation des tissus).

* d'un système d'individualisation des limites (définition des zones d'échange avec l'extérieur , formation d'une périphérie , d'un périmètre défensif , etc.).

Muratori plaide pour la conservation de la complémentarité des quatre moments constitutifs de la réalité consciemment vécue.

Dans l'abstrait : logique , économie , éthique et esthétique .

Dans le concret : éléments, structures, systèmes, organismes.

La structuration pour notre auteur est par essence un phénomène synergique. L'intérêt de cette pensée est que la structuration est perçue comme une succession de moments et non pas de formes figées. Ainsi, un tissu n'est pas égal à une addition de cellules, mais le cadre d'une interaction des agents urbains.

Si la lecture parvient à procurer une représentation de la ville et du territoire en termes de succession de phases, elle débouche nécessairement à une mise au point de la situation. Cette mise au point ne sera rien d'autre que la mesure d'un certain degré de complexité. Muratori a élaboré tout un système pour mesurer cette complexité : l'ordre va d'un degré épisodique (au plus bas niveau) à un degré organique (au plus haut niveau) de la cohérence.

Dans la mesure où le projet ne sera jamais rien d'autre qu'une opération de transformation d'une structure déjà existante en une autre structure, ou de mise en forme d'un contenu préexistant, la problématique du projet sera d'adapter la complexité de la nouvelle forme au degré de complexité du contexte de l'intervention. Il s'agira de

trouver un degré de hiérarchisation de la structuration qui permet effectivement à cette structure d'exploiter le potentiel des éléments qu'elle aura comme contenu.

En conclusion, la conception muratorienne de la ville qui sous-tend le projet urbain muratorien est une conception extrêmement dynamique. La ville existe sur le mode de la reprise perpétuelle.

III. 3. 2- Problématique de base : Le rapport entre structures existantes et interventions nouvelles dans la ville et le territoire.

" Pour percevoir le discours théorique de Caniggia, et de l'école muratorienne en général, et comme argumentation constructive, il faut garder à l'esprit qu'il tire son origine de la question des centres historiques, dont la gestion constitue le point quasi névralgique de l'urbanisme contemporain".[12]

C'est durant l'après guerre, au moment de la reconstruction des villes européennes bombardées que cette question s'est posée.

En effet, on s'est aperçu que la spéculation foncière était en train de prendre d'assaut le centre des villes. Ainsi, la question des centres historiques a émergé et a pris une tournure politique. Pour cela, les pouvoirs publics avaient procédé à des inventaires et au classement de certains échantillons de l'environnement construit, mettant sur pied des règlements d'exception pour les interventions architecturales en secteurs sauvegardés .

A l'échelon international, le Conseil de l'Europe avait lancé plusieurs campagnes de sensibilisation pour relever la valeur de support de la mémoire collective que représentent les tissus urbains d'origine ancienne.

Ainsi, le projet architectural ne pouvait rester indifférent à ces nouvelles données. De là, l'idée d'un dédoublement de la pratique architecturale en deux méthodologies distinctes est apparue : une branche se spécialiserait dans la "restauration " dans le centre ville, et l'autre, dans "l'innovation " en périphérie. Cependant, la question qui s'était posée était celle qu'il était inconcevable de considérer différemment, sur le même territoire, des zones dont le caractère historique devait être sauvegardé et d'autres non sous prétexte qu'elles sont déshabitées. En effet, nous savons que nous habitons des

---

[12] Sylvain Malfroy, Approche morphologique de la ville et du territoire, introduction à la terminologie, 1986.

territoires humanisés depuis plusieurs millénaires, où tout, même les portions de "nature" non encore "aménagées" ont un caractère historique, puisqu'elles sont intégrées dans le système culturel global.

En fait, le projet architectural se retrouve en perpétuelle confrontation avec des formes préexistantes avec lesquelles il doit choisir de composer ou non. A partir de là, se posent toujours des questions fondamentales telles que : Quelle est l'attitude légitime à adopter vis à vis du tissu ancien ? Comment intégrer la dimension diachronique dans la théorie urbanistique ? Les interventions architecturales contemporaines portent elles inévitablement atteinte à la continuité historique des tissus pré-constitués ou sont-elles susceptibles de perpétuer la "mémoire " du lieu ?

A partir des années 1960 Muratori avait interrompu son activité de projeteur-réalisateur pour se vouer à la réflexion théorique et à l'écriture.

Il thématise dans ses ouvrages philosophiques les problèmes des rapports entre les structures existantes et les interventions nouvelles, ainsi que les rapports entre disciplines historiques et disciplines du projet dans l'enseignement de l'architecture comme deux symptômes particuliers d'une crise. La crise pour Saverio Muratori correspond à la situation ou un nouvel équilibre établit sur des bases plus larges doit se subtituer à un équilibre ancien.

La culture de la crise s'illustre par le décalage qui s'installe entre la connaissance et le réel (la conscience décalée). Deux des notions clef qu'a développé Muratori à ce propos sont la "conscience spontanée" et la "conscience critique" . La solution de la crise, consisterait pour lui, en un réajustement de la " maison " aux conditions existentielles modifiées.

III. 4- LE PROJET THEORIQUE DE MURATORI :

Par projet théorique , on entend le niveau d'information spécifique contenant la représentation du savoir qu'il faudrait acquérir pour résoudre de manière satisfaisante les questions du rapport ancien / nouveau dans la gestion du territoire .

Pour Muratori ,l'étude des traces concrètes de l'humanisation du territoire à travers les siècles peut nous renseigner efficacement sur la structure du comportement pratique

des sociétés . Il y avait un savoir spécifique à développer , qui , en interrogeant les structures matérielles de l'habitat et en reconstituant leur stratification historique, identifierait quels types d'actions ,et quels ensembles de gestes , suivant quels modes de coordination et avec quelles régularités de succession , ont façonné les villes et leurs territoires et les ont entretenu jusqu'à nos jours .

C'est de ce constat qu'est née l'idée de l'existence d'une morphologie de la ville et du territoire, et de là, une approche morphologique de la ville et du territoire.

Au problème de la gestion du patrimoine architectural et urbain , Muratori substitue à l'architecture comme "art de l'espace" , qui débouchait sur une conception individualiste de la création , une représentation de l'espace architectural et urbain comme produits d'un processus collectif de codification . Avec ce déplacement , l'espace n'est plus une matière brute et abstraite mais un système de dimensionnements et de rapports topologiques inscrits dans la culture , matérialisé dans le territoire , et évoluant lentement avec eux .

Par conséquent, l'architecte doit être capable de se servir dans chaque cas du code de production spatiale en vigueur : Il doit être un spécialiste de l'insertion architecturale . Ainsi , l'efficacité de son art ne se mesure plus à la singularité de ses produits , mais à leur "organicité". Le rapport entre l'ancien et le nouveau ne sera plus figé en terme de conflit mais prendra l'aspect dynamique de la continuité historique .

III. 5- LE MODELE THEORIQUE PROPOSE PAR MURATORI :

La méthode d'analyse des structures urbaines et territoriales élaborée par Muratori et développée au fil des expériences nouvelles par ses collaborateurs , fait recours à la construction de modèles théoriques .

Le modèle est une représentation simplifiée d'un objet d'étude, dont la complexité fait obstacle. Il repose sur des opérations de sélection. En effet, seuls les aspects de l'objet dont la théorie en cours d'élaboration cherche à rendre compte, sont retenus dans le modèle. Le modèle est lié aux intentions et aux buts que poursuit le chercheur. Il dépend de l'état des connaissances de l'objet à un moment déterminé . Il est toujours susceptible d'être remis en question au cours des procédures de vérification.

Pour tout cela, nous pouvons dire que le modèle est une construction relative et provisoire, toujours à refaire.

L'intérêt du modèle tient essentiellement à son rôle de stimulateur pour la découverte de nouveaux aspects de l'objet pris en considération .
Il permet de systématiser un domaine de connaissances malgré les lacunes qu'il contient en combinant les informations reconnues comme fiables et des déductions logiques.
En effet, en l'absence d'une connaissance exhaustive des documents anciens, dans l'impossibilité de fouiller archéologiquement tout le territoire de la ville en question , et en raison même du caractère forcément lacunaire des sources d'information historique (subjectivité et partialité des chroniques, pertes et destructions des témoignages, etc.), la construction de modèles fournit le moyen de coordonner ce que l'on sait déjà, et, en réfléchissant sur le modèle lui même, de faire de nouvelles découvertes.

III. 5. 1- Le type :

« Le type est l'ensemble des notions intégrées résultant de l'expérience collective spontanée et existante dans l'esprit de celui qui s'apprête à réaliser une opération »[13].

La particularité d'une telle définition est sa conformité intellectuelle au processus de production du cadre bâti, contrairement à la définition introduite par Quatremère de Quincy, qui attribue au "type" le sens de "schéma".

La définition des types représente une des voies les plus fructueuses de la connaissance des patrimoines bâtis en offrant " une manière de classement " des objets multiformes qui les constituent. Elle vise à identifier des catégories qui permettent d'ordonner la masse confuse du réel par le repérage de régularités formelles, ou de systèmes structurels qui établissent des correspondances typiques entre les éléments.

Ce processus serait le processus de typisation ou le processus typologique. Ce processus mènerait vers la définition du type. Le type étant le principal objet d'étude. On qualifie cette approche de typologique (relative à l'étude du type).

---

[13] Le sens donné au ''type'' est emprunté à Gianfranco Caniggia (Dizionario Enciclopedico di Architettura e Urbanistica, Rome, 1968.

"L'école muratorienne désigne du terme général de type, l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive"[14]
Il s'agit de l'information opératoire enracinée dans une tradition expérimentale (il s'agit du patrimoine, de notions ancrées dans l'expérience concrète du bâti et diversifiées selon le temps et le lieu).

Mais, il existe plusieurs acceptions de la typologie, selon que dans une société donnée la typologie est implicite ou explicite . Dans les sociétés " traditionnelles " , un type peut fonctionner sans être consciemment exprimé " spontané ". Dans ce cas c'est le chercheur qui, à postériori, reconnaît un type où tente de le reconstruire .
En revanche , dans les systèmes architecturaux " modernes " , la plupart des types ont déjà fait l'objet d'une élaboration explicite sur la pertinence pour laquelle le chercheur peut toujours s'interroger . La caractéristique essentielle du type tient à sa nature synthétique : les savoir-faire qu'il recèle sont déjà organisés entre eux , c'est à dire qu'ils ne se contredisent pas et produisent un effet intégrateur sur l'action .
Le type évolue et conserve en lui les traces du type précédent . Il diffère selon le temps et le lieu , et , est considéré dans sa dimension diatopique et diachronique .

L'étude du type procède par analogie et homologie. Elle cherche à recenser les voies, les conditions et les " fondements méthodologiques d'une approche interdisciplinaire " de typologie architecturale. Elle établit des classements et réduit le particulier au général. Cela suit l'hypothèse de Muratori que, ce qui fait la particularité d'un phénomène est quelque chose qui s'ajoute à un ensemble de qualités communes où qui varie d'un schéma général .

L'approche morphologique de la ville et du territoire prend pour hypothèse de départ que la ville constitue un organisme et qu'il existe des relations entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine.

Pour comprendre les phénomènes urbains, il faut avant tout considérer la ville comme une totalité et l'étudier selon ses différents niveaux de structurations .
La notion de structure implique pour Caniggia deux aspects de l'organisation :

- Une structure synchronique par une interaction simultanée du tout et des éléments dans l'espace .

- Une structuration diachronique résultant d'une genèse où chaque étape est la conséquence de l'organisation antérieure et la matrice du développement futur.

---

[14] Sylvain Malfroy, Approche morphologie de la ville et du territoire, , Introduction à la terminologie, 1986.

Ainsi , G. Caniggia dans la continuité de S. Muratori , propose un modèle théorique de la connaissance urbaine comme instrument de lecture et de base à la projection. L'enseignement de l'histoire est fondé sur les apports modernes pour créer une nouvelle façon de faire l'architecture .

" Le nouveau a toujours besoin de l'ancien comme infrastructure pour pouvoir immerger et se développer " .

L'opportunité d'une telle conception du "type" trouverait une légitimité incontestable dans les milieux maghrébins où l'intérêt, de plus en plus croissant, porté au patrimoine populaire n'arrive pas, par manque de documentation littéraire suffisante, à se réaliser avec satisfaction.

a) Type à priori et type à posteriori

Le type, conçu comme savoir opératoire, a pour effet de garantir la cohérence de l'action et de son produit. Il permet de représenter à priori le résultat global qu'on se propose d'atteindre, correspondant à une sorte de projet mental.

Puisqu'il est un ensemble de connaissances appliquées et de solutions constructives, il doit être reconnaissable aussi à posteriori sous la forme concrète des objets qu'il sert à produire.

Le type à priori , ayant le caractère d'une somme d'informations organisées, doit être considéré comme un principe explicatif.

Quant au type à posteriori, il s'agit d'une construction scientifique issue d'une analyse, qui s'efforce de décrire systématiquement le contenu du type à priori.

b) Le type portant

" Typo portante " : Caniggia désigne par là , le type de solution constructive reflètant le plus parfaitement l'état des exigences d'usage en vigueur à une certaine époque et dans une aire culturelle donnée . Il est une synthèse des traits innovateurs qui ont réussi à s'imposer comme valeurs collectives .

L'édifice réalisé selon le type portant est celui qui ne subit aucun conditionnement défavorable du à une situation topographique exceptionnelle ou à la permanence des structures pré constituées . Le type portant sert de guide à l'édification des quartiers d'expansion .

c) Variante synchronique

C'est toutes les réalisations contemporaines du " type portant " effectuées dans des situations d'exception . Ces situations sont dues à divers facteurs :

* topographique : irrégularité du terrain ,...

* topologique : situation d'angle , extrémité de série ,etc.

* structurel : permanence des résidus contraignant les édifications précédentes.

* sociologique : exigences fonctionnelles spécifiques de certains groupes sociaux en certaines catégories professionnelles .

d) Variante diachronique

Ce sont les édifices ayant pour origine le même type de base , mais se situant dans des époques différentes .

e) Variante diatopique

Ce sont les édifices ayant pour origine le même type de base , mais ayant évolué dans deux aires territoriales différentes et ce , à la même époque .

III. 5. 2- Le processus typologique :

La recherche et l'identification du type est une démarche inhérente à la construction des savoirs en architecture, dans la mesure où c'est à partir de ces images de la production réelle que se constituent des connaissances raisonnées.

Dans ce sens, la démarche typologique préfigure la connaissance scientifique.

Implicitement pratiquée dans la tradition européenne depuis le 16ème siècle, théorisée à la fin du 18ème, reprise dans les enquêtes sociales ou géographiques vers 1900, la typologie fût rejetée par le mouvement moderne pour être redécouverte dans les années 50 avec une perception nouvelle de la " morphologie urbaine ".

Le territoire et la ville présentent une forte organicité[15], une structuration certaine qui serait le résultat du processus d'humanisation du territoire et du processus de formation et de transformation de la réalité bâtie.

L'univers des formes serait en fait l'aboutissement d'un long processus, qui, après un certain nombre d'essais et de corrections, parviendrait à une forme typique.

---

[15] S. Muratori, Studi per una opérante storia urbana di Venesia, 1959. A travers lequel il propose un projet théorique qui tend à parvenir à la prise de conscience d'une ''organicité globale du réel''. Cette organicité s'exprime à la fois dans l'étendue (diatopique) et dans la durée (diachronique).

La méthode de l'étude des tissus urbains, préconisée par MURATORI , met en évidence l'analyse typologique des processus de transformation du bâti à travers l'histoire. Elle utilise deux instruments de base : le Diagramme et le Relevé.

a) Le diagramme comme instrument d'orientation dans le temps et dans les valeurs de civilisation.

Le diagramme du processus historique, ayant un fort contenu spéculatif, associe en un unique système des connaissances plus ou moins acquises avec des suppositions logiquement déduites, mais non encore vérifiées. Elles arrivent à donner un sens général au développement historique des structures urbaines et territoriales, quand bien même la connaissance qu'on a, est encore lacunaire.

Il s'agira d'analyser les crises périodiques de l'histoire, d'en décomposer les phases, de dégager une logique de succession de ces phases, de mesurer leur durée et leur fréquence, de les recomposer en cycles.

D'autre part, il faudra procéder à un classement qualificatif des différents segments temporels, dresser une classification des différents genres de crise d'après leurs causes et leurs effets (crise économique, religieuse, politique, culturelle,....).

Les classifications typologiques muratoriennes se présentent ainsi dans un premier temps, comme des opérations de périodisation. Elles procèdent à la segmentation du "continuum " de l'histoire, puis à la classification de ses tranches, sur la base de leur créativité, de leur portée spécifique au sein de l'ensemble.

b) Le relevé comme instrument de mesure du degré d'accomplissement du territoire.

Muratori présente le processus de la civilisation comme un processus cumulatif, où selon lui : " La lente stratification des sédiments pourrait traduire cette vision du monde, où le temps donne toujours plus de consistance aux choses et aux faits de conscience".

La segmentation temporelle pour la reconstruction cette fois-ci d'un " continuum " spatial, et la détermination de ses échelles de lecture et d'observation, reposent sur un postulat méthodologique.

Selon Muratori, les différentes structures sont analysables, donc décomposables suivant des seuils successifs (on entend par là, les différentes échelles d'analyse).
Afin d'émerger des constances de modularité dans ces différentes structures, il y a lieu à un classement des divers objets d'après leur dimensions.
" La lecture de la morphologie du territoire mobilise ainsi les catégories : éléments, structure d'éléments, système de structures, organisme de systèmes, pour désigner dans un ordre de complexité croissante les différentes configurations s'échafaudant à partir des unités modulaires de base. La première et la dernière catégorie de cette succession (les éléments et les organismes) sont ambivalentes "[16].

c) Conclusion : " Le projet comme acte interprétatif "

Muratori émit les premières clés de lecture de la situation complexe actuelle, dont l'essence de la réalité humaine demeure : " La redécouverte de l'organisme ".

Sa vision mettait fin à une approche partielle du problème architectural, qui était en vigueur à une certaine période.
En synthèse, pour Muratori le fait essentiel de l'urbanisme est l'organisme de la ville : " cela est le sens originel de son développement planimétrique dans le temps, de son adaptation dans le milieu, y compris sa structure urbaine et bâtie, de sa vie civile et sociale, de son climat moral, de sa tradition et de son histoire ". Ce qui lui conférera ses caractères, intégralement dans les différents composants de ses types :

Structure - Distribution - Expression

Pour cela, " l'analyse urbaine de Muratori revendique pour elle-même le statut de Storia Operante (histoire opératoire). Elle cherche à établir avec les disciplines du projet une relation de collaboration ou l'histoire sert de critère de rationalité du projet et le projet fournisse une perspective d'interprétation de l'histoire ".

III. 6- LE MODELE DE L'ORGANISME URBAIN : Théorisé par G . CANIGGIA

Comparer la ville ou le territoire à une totalité organique , c'est avouer la complexité de ces "objets" . Ces derniers, résultant de l'assemblage hiérarchisé d'un certain nombre de parties qui entretiennent entre elles et avec l'ensemble des relations de

---

[16] S.Malfroy, Morphologie de la ville et du territoire et idée de structuration, Lausanne.

complémentarité ; les ensembles à leur tour sont inséparables d'un contexte (les maisons dans la ville , la ville dans le territoire) .
Devant la complexité de ces objets , il est légitime de se poser entre autres , cette question qui paraît fondamentale : Si l'environnement construit constitue une totalité organique , faut-il disposer d'un savoir total ? , en d'autres termes faut-il être une encyclopédie pour pouvoir l'explorer ?

Les premières formulations de l'approche cybernétique remonte aux années 1920 en Amérique . Au départ , ce vocabulaire était utilisé seulement dans le domaine biologique avant qu'il ne trouve d'autres domaines d'application , entre autres les sciences humaines .
Muratori utilisait ces emprunts de manière peu fréquente comparativement à Caniggia qui faisait beaucoup usage des notions de système , d'équilibre dynamique , de limite, de complexité , de corrélation , ...
A partir des années 1960 , la théorie générale des systèmes prend de l'ampleur et influence considérablement les méthodes de recherche . Aux Etats unis , les disciplines de la planification urbaine s'en empare pour affronter la complexité des grandes agglomérations métropolitaines . L'urbanisme tend à devenir une technique spécialisée de gestion du "système urbain " et veille au déroulement optimal de la totalité de ses fonctions (contrôle du "métabolisme urbain ") .
" Conformément à l'hypothèse que la ville et le territoire peuvent être compris en analogie avec le monde organique , le modèle de Caniggia nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liées ensemble par des rapports d'interdépendance " .[17]

Ainsi donc , l'objectif de cette approche est d'étudier d'un côté la " structure de l'organisme urbain " considéré en tant que système à travers l'interaction des éléments de cet organisme . D'un autre côté , étudier la morphogenèse de la ville , les mécanismes de son évolution (**formation - transformation**). Cette recherche des processus de structuration du milieu construit , illustre par des règles et des codes de production de l'espace , acquiert une valeur " opératoire " pour Caniggia et l'école Muratorienne . Elle permettra à l'architecte d'acquérir des instruments pour s'insérer dans la continuité historique et maintenir la cohérence du système en s'intégrant dans sa structure. En admettant que les types soient donnés à priori, leur identification

---

[17] S.Malfroy, Approche morphologique de la ville et du territoire, Introduction à la terminologie, 1986, pp. 106-156.

supposerait à la fois des fonds documentaires et des critères d'analyse . Quelle est l'étendue du fond ?

S'agit-il d'une représentation exhaustive, ou sélective ?

Les documents qualifient-ils la volumétrie ou l'organisation intérieure des bâtiments ?

Intéressent-ils la structure constructive et les matériaux employés ?

On s'intéressera particulièrement aux conditions dans lesquelles les apports de différentes disciplines peuvent s'articuler entre elles pour contribuer à une connaissance générale du bâti .

III. 6. 1- Structure des établissements humains et processus de leur genèse :

L'hypothèse de Caniggia consiste à considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation. Il explique que la structure du territoire a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux ,et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement.

Pour Caniggia , la formation, la combinaison et la transformation des organismes dans le temps présentent une certaine régularité tout au long du processus, depuis le moment des origines jusqu'à la phase actuelle.

III. 6. 2- La représentation du cours de l'histoire en termes énergétiques : *Le modèle de croissance urbaine de G.Caniggia*

Selon Caniggia , l'évolution de la ville dans le temps ne s'illustre pas par une croissance progressive et ininterrompue , mais plutôt par des phases d'expansion et des phases de régression .

" Mais, nous devons aussi tenir compte du fait qu'il n'existe pas de ville à croissance constante continue . Toutes , sont sujettes à des moments de boom de la

construction , peu nombreux et de courte durée , espacés par de plus longs moments d'arrêt et de récupération capillaire du construit "[18].

On oppose les moments de croissance et de décroissance. Ils peuvent traduire des fluctuations démographiques (exode rural, épidémies,....), comme ils peuvent être l'effet de mouvement de capacité économique, ou être le reflet du système politique (colonisation,...).

En fait, l'intérêt repose essentiellement sur les conséquences de ces moments, qui en cas de croissance entraînent un boom de la construction de bâtiments, alors qu'en cas de décroissance, on assiste à une phase de stase de l'activité constructive.

III. 6. 3- Notion d'agrégation et distribution de niveaux d'échelle :

Caniggia nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liés par des rapports d' interdépendance.

Un premier classement aboutit à la constitution de quatre ensembles dimensionnels, correspondant aux quatre niveaux conventionnels de la planification : échelle de l'édifice(projet architectural), échelle du quartier(plan de quartier, projet d'un ensemble), échelle de la ville (urbanisme), et échelle du territoire (aménagement du territoire).

Chaque ensemble pouvant être lui-même compris comme l'aboutissement d'un processus de structuration : une maison, un quartier, une ville, une région peuvent être décrits comme autant de " produits finis ".

Le processus de structuration, quant à lui, est aussi représenté comme un enchaînement de quatre moments :

- les matériaux de construction (éléments) sont associés en structures (structures d'éléments :parois, planchers, couvrements,...).

- ces structures d'éléments sont agencées pour donner des dispositifs fonctionnels élémentaires (systèmes de structures :chambres, escaliers, ...).

- ces systèmes de structures sont disposés suivant un certain plan et aboutissent donc à la configuration d'un ensemble autonome et cohérent : l'édifice.

- à l'échelle du quartier , l'agencement des maisons entre elles , impose à chacune certaines exigences, et inversement, les dimensions usuelles des maisons et

---

[18] Gianfranco Caniggia, Lecture de Florence, version Française, 1994.

de leurs prolongements extérieurs (cour, jardin,...) imposent certaines propositions à l'îlot urbain.

Enfin, les quartiers composant la structure urbaine subissent eux aussi l'influence rétroactive de cette dernière (hiérarchisation des voies,....).

C'est ainsi que, " par l'emboîtement des niveaux d'échelle, chaque organisme (maison, îlot, quartier, ville, territoire) se trouve être à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur. Chaque organisme contient des éléments d'échelle inférieure et est contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure ".

III. 6. 4- La notion de module :

Le type, né d'une codification , s'illustre parfois par des normes et des dimensionnements . Lorsque ces normes s'établissent , elles donnent naissance à des modules .

" Cette notion de modularité (ou d'agrégation modulaire) des structures de l'habitat est importante car elle permet de dériver les divers ordres de grandeur comme multiples ou sous -multiples de l'unité de base . Les processus de croissance et de diversification du bâti peuvent être ensuite décrit à l'aide d'opérations simples : phénomènes de dédoublements successifs, agrégation en séries uniformes, phénomènes de fusion , etc"[19].

Il existe au départ un module de base qui est le module élémentaire et originaire. Il se caractérise par sa simplicité par rapport à la complexité de ses dérivations . Lors de la lecture, il faut pouvoir retrouver ce module de base , afin de saisir les phénomènes de croissance et de mutation , et ce, à l'intérieur des organismes évolués et complexes à l'échelle du territoire , de la ville et du bâti .

III. 6. 5- La notion de lecture typologique :

Pour comprendre les structures existantes sur le territoire et dans la ville , tant dans leur organisation que dans leur processus d'évolution , cette approche offre un outil : la lecture typologique .

---

[19] S. Malfroy, Approche morphologique de la ville et du territoire, 1986.

Dans son introduction à la lecture de Florence , G.G.Rolland Matthu nous offre des éclaircissements sur le concept de lecture. Lire et " leggere ", d'où sont issus lecture et " lettura " , ont pour origine commune la racine , " leg " qui signifie rassembler , choisir . En latin leggere signifie rassembler , lire , nommer , mais aussi parcourir un lieu , faire des détours... Ce retour à l'origine et l'histoire du mot donne au concept de lecture sa pleine signification[20] .

Tel est pour Caniggia , le sens de la " lecture ", opération par laquelle le sujet-lecteur cherche à comprendre la structure de l'objet qu'il se donne à lire : le milieu humanisé. Pour Caniggia, cette investigation implique la mise en oeuvre d'instruments logiques, de modèles , visant à identifier et rassembler les composants séparés , à montrer le système d'interrelation et les niveaux d'organisation qui régissent un établissement dans son étendue (diatopique) et dans sa durée (diachronique) .

" En ce sens, la lecture est analytique , théorique et critique : elle procède d'une démarche inverse du projet, éminemment synthétique, pratique et opératoire . En faisant apparaître les codes de production du milieu bâti, la lecture a pour but de fournir au projet les instruments pour opérer une intervention analogue et permettre d'écrire dans la continuité " .[21]

La lecture de la morphologie de la ville et du territoire permettra de dégager les types que nous nous proposons d'étudier. Car, afin de bien s'insérer dans la structure existante d'une part et dans le processus typologique d'évolution d'autre part , il importe de bien comprendre les rapports et les interrelations entre les éléments et le mécanisme qui les génèrent et les modifient . Ainsi nous pourrons reproduire ces éléments, ou encore faire avancer le processus en projetant de nouvelles formes dans l'esprit de la continuité historique.

C'est pourquoi la lecture relève du domaine " opératoire " , car elle se propose de regrouper un corpus de références , de formes ou de modèles , issus de l'étude du type, pouvant servir de base de départ aux projets futurs .

---

[20] Gianfranco Caniggia, Lecture de Florence, 1994, page 10
[21] Sylvain Malfroy, Approche morphologique de la ville et du territoire, 1986.

III. 6. 6- Le projet scientifique de l'analyse typologique :

L'intérêt de l'analyse typologique tient au fait qu'actuellement, il y a baisse de la cohérence d'ensemble de l'environnement construit, les interventions individuelles deviennent de plus en plus contradictoires entre elles et avec les centres historiques hérités.

Conclusion :

Afin de garantir un rapport de **continuité** dans le système urbain entre les différentes parties qui le composent, et pour éviter une fragmentation excessive de la ville, toute intervention se doit au préalable d'identifier et de reconnaître les structures existantes. Il s'agit de prendre en considération les caractères spécifiques du lieu de l'intervention, garantissant la continuité urbaine et la préservation des éléments historiques et culturels propre à l'identité du lieu.

L'approche morphologique de la ville et du territoire prend pour hypothèse de départ que la ville constitue un organisme et qu'il existe des relations entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine.

L'étude du rapport entre l'architecture (**typologie**) et la ville (**morphologie**) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types : un rapport nouveau est établi entre histoire sociale et histoire urbaine par le biais d'une analyse morphologique.

CONCLUSION

Le concept actuel de patrimoine culturel est le produit de l'évolution de la société contemporaine, de ses valeurs et de ses besoins. Auparavant, on s'intéressait surtout à des œuvres d'art particulières ou aux principaux monuments. Les destructions massives provoquées par les deux guerres mondiales et l'intensification du développement industriel à partir des années cinquante ont amené les gens à prendre conscience que leur vie est étroitement liée à l'environnement dans lequel il vivent. Celui-ci constitue en effet la base de leur identité culturelle ainsi qu'une référence mentale et spirituelle pour l'équilibre et la qualité de la vie.

L'évolution de la notion de patrimoine a été marquée essentiellement par son extensibilité vers des échelles plus dilatées, du monument isolé l'on est parvenu aux ensembles historiques puis au territoire. A chaque moment, la démarche visant la sauvegarde et la mise en valeur subissait des modifications jugées nécessaires en raison de la nouvelle problématique. Ainsi, de la restauration du monument, on est passé à la réhabilitation des centres anciens. Cette dernière, de par ses dimensions, n'a pu éviter de s'inscrire dans des programmes d'urbanisme pour devenir finalement une des composantes d'un plan de développement de la ville. Dès lors, l'on préfère parler de **conservation intégrée**.

Les récentes tendances versées dans les questions pertinentes à l'environnement ont remodelé la vision sur le patrimoine culturel.

De nos jours le patrimoine cesse d'occuper une place dans une vitrine, à l'écart des constituantes d'un territoire. La nouvelle conscience tend à replacer le patrimoine parmi les composantes d'un territoire en exaltant toutes les valeurs de ce dernier, qu'elles soient culturelles, historiques, esthétiques, naturelles, économiques, sociales, ou même idéologiques.

A chaque secteur s'impose une méthodologie propre. Et, à chaque sous-secteur revient une démarche spécifique qui entraîne des contenus, des objectifs, des méthodologies d'intervention qu'il faudrait identifier et mener en rapport aux mêmes exigences dictées par le territoire.

Dans le domaine particulier du patrimoine bâti, l'évolution de la notion de patrimoine a permis de relever que les changements survenus indiquent que la société a subi des mutations dans son rapport avec le bâti ancien.

Cette conclusion, affirmée et admise par beaucoup de chercheurs, d' architectes, d'urbanistes et de représentants de diverses disciplines a eu pour conséquence la recherche d'instruments d'intervention et d'une législation particulière, adéquats à chaque étape du processus . De la restitution fidèle de l'édifice à l'étude d'aménagement urbain menée sur le tissu historique intégré au contexte contemporain, le projet de conservation s'est transposé de l'échelle architecturale à celle de la ville et du territoire. Cet aboutissement met en relief une caractéristique fondamentale du patrimoine : il a subi une perpétuelle transformation, au même titre que son contexte. Ainsi, le point de vue développé par certains auteurs : " Le regard porté sur notre passé n'a de sens que dans une perspective d'avenir "[1], illustre parfaitement cette affirmation .

La conservation des centres anciens est née des bouleversements des villes contemporaines. Les qualités humaines, sociales et culturelles enregistrées dans les centres historiques, mais absentes dans les nouvelles expansions urbaines, ont poussé l'homme de notre époque à opérer un « revival » bénéfique. Depuis le constat des effets traumatisants de la Révolution Industrielle en Europe, (époque à laquelle l'intérêt pour le patrimoine bâti, notamment du Moyen Age, a commencé à prendre une forme sociale) la recherche de modèle de ville appropriée, non plus dans le futur mais dans le passé est devenue une conviction qui ne cessera de prendre de l'importance.

L'idéologie du développement par la technologie, dont l'Algérie après indépendance a constitué son credo, se voit aujourd'hui remise en cause pour sa vision unilatérale de la vie existentielle. Le retour vers la culture authentique se présente sous un double aspect : d'une part il s'inscrit dans le courant dominant actuellement le besoin de renouer avec l'identité, et d'autre part, de prendre connaissance du patrimoine existant en vue de constituer un référent à la construction d'un développement futur durable. La conservation des centres anciens appartient au deuxième phénomène.

---

[1] J. B Bleyon, L'Urbanisme et la protection des sites : La sauvegarde du patrimoine architectural urbain, 1979, p. 9.

Actuellement, la jonction entre urbanisme et " restauration " est ressentie comme une nécessité. Elle se traduit par la recherche de méthodes d'analyse et de modalités d'action. Il s'agit en fait de la régulation des nouvelles implantations dans le tissu urbain existant et du contrôle de sa transformation. Le terme régulation est justifié car la connaissance historique du lieu à travers sa morphologie, sa typologie et son environnement, sert de référence au développement du système urbain.

L'analyse des mécanismes liés à sa création et la recherche des facteurs permettant leur intégration à la ville contemporaine deviennent un des aspects fondamentaux du projet .

Actuellement, la jonction entre urbanisme et " restauration " est ressentie comme une nécessité. Elle se traduit par la recherche de méthodes d'analyse et de modalités d'action. Il s'agit en fait de la régulation des nouvelles implantations dans le tissu urbain existant et du contrôle de sa transformation. Le terme régulation est justifié car la connaissance historique du lieu à travers sa morphologie, sa typologie et son environnement, sert de référence au développement du système urbain.

L'analyse des mécanismes liés à sa création et la recherche des facteurs permettant leur intégration à la ville contemporaine deviennent un des aspects fondamentaux du projet .

l'autre côté du Rhummel, se dressait, au Nord-Est, la colline de Sidi-Mcid, au Sud-Est, la colline du Mansourah.

El Idrissi, géographe arabe du 12ème siècle a tracé une description de Constantine qui l'emporte de beaucoup de celle de Léon l'Africain et qui complète parfaitement la notice d'El Bekri . Il est le seul auteur qui ait donné la carte et la configuration de la ville ; *en disant :*

" Elle est bâtie sur une espèce de promontoire isolé de forme quadrangulaire, il faut faire plusieurs détours pour y monter. On pénètre par une porte ouverte du côté de l'Ouest. "[18]

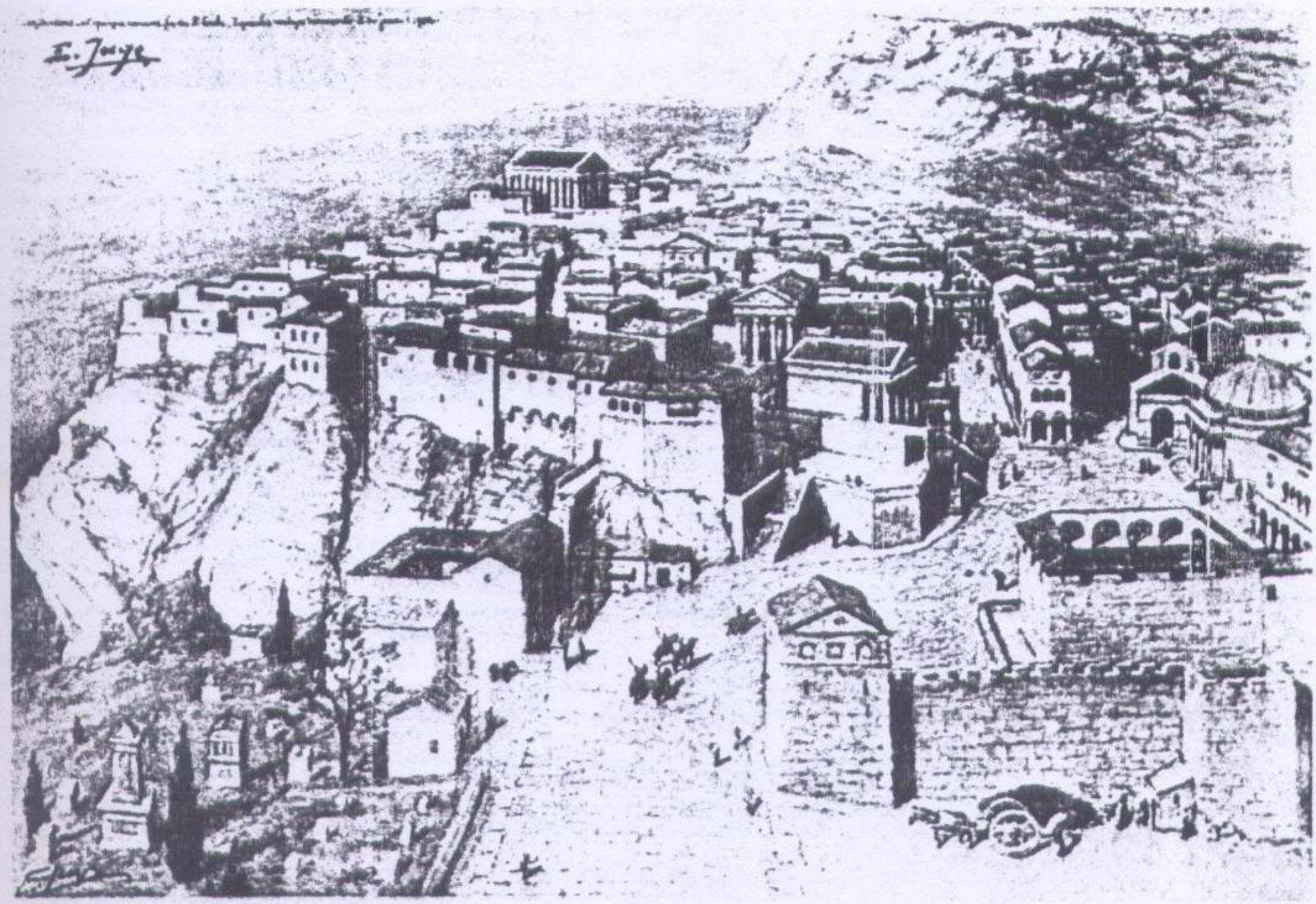

Planche n° 2. II. 10 : Cirta romaine. Restitution de M. ELIE JUGE.
Constantine à l'époque romaine à la fin du 3ème siècle.

Source : « Cirta, une clé pour Constantine ».

---

[18] El Idrissi, Le Maghreb au 12ème siècle de l'hégire, texte établit et traduit en français par M.Hadj-Sadok, pages, 121-123.

DEUXIEME PARTIE

CAS D'ETUDE :

CONSTANTINE

INTRODUCTION AU CAS D'ETUDE

CONSTANTINE se trouve placée à la limite du tell et des hauts plateaux, entre la petite Kabylie et les plaines Bônoises. Elle commande dans le territoire des céréales, le district agricole le plus vaste, le plus riche et le plus peuplé de la région. L 'avantage de cette situation avait désigné cette ville, jadis, la capitale de la Numidie.

Son répertoire historique très riche atteste que la place qu'elle occupe aujourd'hui est le résultat d'un processus de transformation très long qui trouve ses origines dans l'antiquité.

La situation de Constantine dans l'Est algérien est celle d'un carrefour qui lui permet d'assurer la liaison entre tells et hautes plaines, entre la mer et le Sahara, devenant ainsi la plaque tournante de l'aile orientale du pays.

Cette position la privilégie au dépens de Annaba trop excentrique ou encore de Sétif, proche d'Alger. Ville d'intérieur, elle n'a cessé d'étendre et d'affirmer sa tutelle sur une vaste région. Cette situation lui a permis d'acquérir le titre de capitale régionale : chef-lieu du Beylik de l'Est à l'époque turque, puis métropole de l'Algérie de l'Est pendant la période coloniale[1].

Au cœur de la situation actuelle se trouve l'ancienne ville de Constantine, devenue aujourd'hui son centre historique, implanté sur un site particulier appelé le ROCHER. Cette forteresse naturelle a joué un rôle extraordinaire dans la naissance et dans l'évolution d'une métropole qui a rayonné sur l'histoire du grand Maghreb.

Ce centre historique est l'espace le mieux pourvu en infrastructures répondant aux exigences d'une ville urbaine contemporaine. Ainsi, héritière d'une longue tradition d'activité administrative, culturelle et commerciale, Constantine a connu un important développement qui a débordé largement de son emprise initiale localisée sur le piton rocheux de la vieille ville et du Koudiat pour s'étendre d'après le PDAU[2]sur une superficie de 23000 ha avec une population de plus de 600 000 habitants au dernier recensement.

L'influence de Constantine sur sa région s'exerce sous forme de cercles concentriques dont le centre se situe au niveau de la vieille ville (Planche n° 2.I.1).

---

[1] Bernard Pagand, La médina de Constantine, 1988, page 20.
[2] PDAU : plan d'aménagement et d'urbanisme, URBACO, Alger 1993

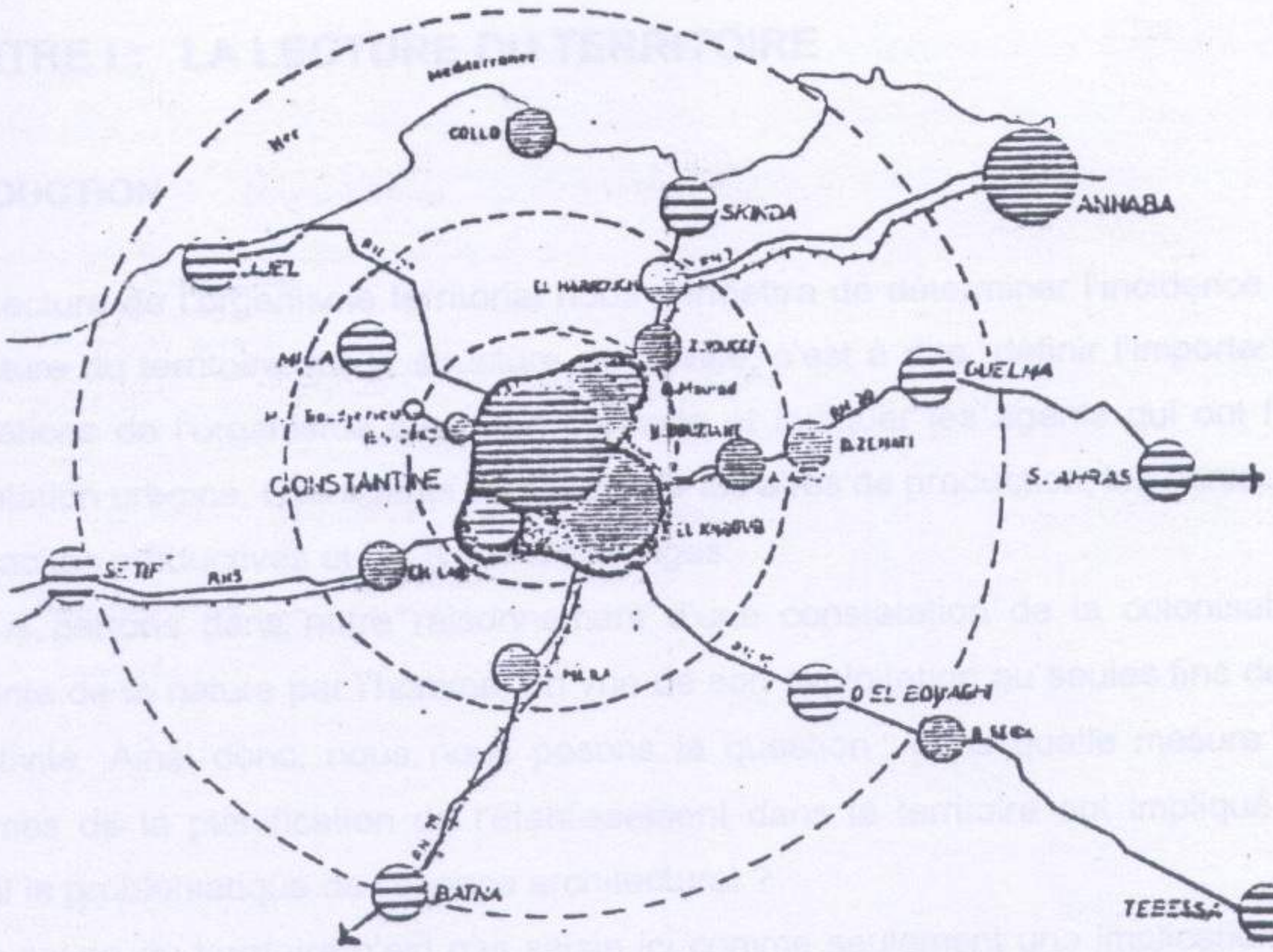

Planche n° 2. I. 1 : L'influence de Constantine sur sa région.
(Source : I. R. Beldjoudi, , « Transport urbain à Constantine », Thèse de Magister, 1999.)

Nous avons ainsi un premier cercle qui englobe le Grand Constantine malgré ses extensions tentaculaires, un deuxième cercle qui regroupe toute l'agglomération en coincidant progressivement avec les limites de la wilaya, et le troisième cercle qui prend en auréole toutes les villes moyennes (Chelghoum Laid, Ain M'lila, Oued Zenati, El Harrouch). Le quatrième cercle regroupe quant à lui toutes les grandes villes de l'Est algérien à l'exclusion de Annaba. Il s'agit de Skikda, Guelma, Oum El Bouaghi, Batna, Sétif, Jijel, qui sont toutes chef lieu de wilaya. De ce fait, la wilaya de Constantine jouit d'une position privilégiée qui l'érige en **pôle dominant,** ce qui justifie bien l'importance des déplacements vers elle.

CHAPITRE I : LA LECTURE DU TERRITOIRE

INTRODUCTION

La lecture de l'organisme territorial nous permettra de déterminer l'incidence de la structure du territoire sur la structure de la ville, c'est à dire, définir l'importance des relations de l'organisme avec son contexte et indiquer les agents qui ont fixé l'implantation urbaine. Ces agents sont bien-sûr les aires de production, les parcours, les capacités productives et les types d'échanges.

Nous partons dans notre raisonnement d'une constatation de la colonisation croissante de la nature par l'homme, en vue de son exploitation au seules fins de la productivité. Ainsi donc, nous nous posons la question : dans quelle mesure les problèmes de la planification de l'établissement dans le territoire ont impliqué en général la problématique de l'espace architectural ?

La notion du territoire n'est pas saisie ici comme seulement une implication de celui-ci sur la structure bâtie dont l' incidence se réfléchit sur les différents niveaux urbains, mais plutôt comme une conjugaison de plusieurs paramètres dérivés depuis une structuration antérieure de communication et de production, qui a géré tout le développement urbain.

Le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration de ce parcours dans un milieu en voie d'humanisation. La règle générale étant le fait qu'une aire traversée par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement . Ce dernier connaîtra quatre phases de formation: (Planche n° 2. I. 2)

La 1ere phase : Le parcours demeure en ce moment la première et l'unique structure réalisée par l'homme (parcours de crête).

La 2ème phase: Etablissement saisonnier de haut promontoire et utilisation du territoire pour une productivité spontanée telle que le pâturage et l'agriculture (parcours de crête secondaire).

La 3ème phase : L'utilisation plus ou moins permanente du lieu s'accompagne d'un établissement de bas promontoire et d'édifications provisoires (parcours de crête local).

La 4ème phase : Ce dernier moment du processus d'humanisation du territoire se termine par une hiérarchisation des établissements pré-existants afin de constituer un système de siège tels que des noyaux d'échanges et d'activités, composés par des noyaux proto-urbains et urbains.

Parcours de crête principale

Parcours de crête secondaire et établissement de haut promontoire

Contre crête locale et établissement de bas promontoire

Contre-crête continue, synthétique et noyau urbain de haute et moyenne vallée

Planche n° 2. I. 2 : Modèle théorique de structuration du territoire.
Source : G.Caniggia et G.L Maffei, Composition architecturale et typologie du bâti, 1979.

I. 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DE CONSTANTINE

Constantine, depuis l'antiquité, a su s'imposer et marquer sa place dans ce grand Maghreb, occupé par des tribus.

Ces tribus comme tout regroupement social reconnaissaient et définissaient leurs territoires à partir des obstacles naturels (oueds, montagnes, mer....). Ces sous unités territoriales formaient à leur tour des unités plus grandes par le biais des parcours de crêtes principaux qui, jadis, étaient le seul moyen pour parcourir les grandes étendues géographiques (Planche n° 2. I. 3).

Le territoire auquel appartient Constantine présente la caractéristique d'être diversifié entre oueds, collines et plaines, il est composé de trois grandes unités territoriales. Ces dernières sont limitées par des barrières hydrographiques qui confluent vers l'Oued Kébir, lequel aboutit à la mer.

La première unité se trouve à l'Est. Elle est limitée par Oued Smendou au Nord, Oued Rhummel à l'Ouest et Oued Boumerzoug au Sud.

La deuxième unité, celle du Sud est formée par l'Oued Boumerzoug et le Rhummel.

La troisième unité, celle de l'Ouest à laquelle appartient le Rocher, est limitée par Oued El'naadja et Oued le Rhummel, qui forment une boucle du Sud à l'Est.

Ces unités sont reliées entre elles par des gués (passages naturels franchissant une rivière ou un cours d'eau). Elles sont également parcourues par des dorsales assez importantes (parcours de crêtes) qui ont servi à l'exploitation du territoire.

Ainsi donc, à cette échelle nous constatons une poche privilégiée qui est l'intersection des trois unités. Cette poche présente tous les aspects sécuritaires et stratégiques pour porter une ville apte à devenir un établissement à forte polarité telle que Constantine.

Planche n° 2. I. 3 : Présentation de la structure du territoire nord-algérien.
(Support cartographique : carte topographique I.N.C)

I. 2- LA RECONSTRUCTION DES PHASES D'HUMANISATION DU TERRITOIRE DE CONSTANTINE : Processus de structuration du territoire : (Planche n° 2. I. 4)

La méthode adoptée pour interpréter les phases de transformation du territoire prend pour base les études de Savério Muratori sur le territoire qui considère que le territoire est une "réalité" dérivée de la somme des constantes physiques (caractéristiques du lieu naturel) et de toutes les actions que l'homme, ou mieux l'expression de sa socialité, y a peu à peu exercé au fil du temps.

Evidemment, il est fondamental pour ce faire, de comprendre comment les relations s'instaurent entre l'homme et le milieu physique au cours du temps, et d'analyser les documentations historiques et cartographiques.

La démarche consiste à déterminer l'ordre chronologique de formation des parcours.

La technique utilisée fait appel à des supports graphiques élaborés à partir de la carte du réseau hydrographique de la région de Constantine.

La double vocation de la ville de Constantine, locale et régionale, dès l'époque pré-romaine, était conditionnée par le développement d'un réseau de communication qui a dû s'adapter à un relief assez complexe.

On divise ce réseau de communication en :

1) Un réseau à vocation provinciale.

2) Un réseau à usage local.

Nous nous référons dans notre analyse au système non-construit, c'est à dire à la structure routière et productive du territoire de Constantine depuis l'antiquité.

Constantine fût depuis fort longtemps considérée comme un carrefour car elle se trouve d'après la carte de P.Salama[3] sur le croisement de très importantes voies, à savoir l'axe Est-Ouest, reliant Sitifis à Carthage, et l'axe Nord-Sud, reliant Rusicade à Lambèse. Son implantation à mi-chemin entre ces deux axes lui acquiert le titre de ville "nœud" et passage forcé de toutes les richesses du territoire.

A ces axes s'ajoute un réseau très dense de voies à caractère local reliant la ville à ses colonies et villages.

---

[3] P. Salama : les voies romaines de l'Afrique du Nord, 1951.

Sur l'antériorité de ces axes, nous nous sommes intéressé dans le cas de la ville de Constantine aux chemins matrices qui ont structuré le territoire.

A cet effet, il s'agissait de relever l'ensemble des cours d'eau de la région de Constantine, puis d'en faire une superposition avec le relevé des parcours effectués par les archéologues.

Le résultat à l'issue de notre l'analyse, fut la reconnaissance chronologique de la formation des parcours. Celle-ci s'est effectuée à travers plusieurs phases :

La 1ère phase : La période proto-historique de formation des établissements est dictée par un système de chemins de crêtes car ce dernier constitue un parcours que nous pouvons définir comme la plus antique structure territoriale.

Le parcours de crête dans son itinéraire suit généralement la ligne de crête sauf lorsque la morphologie du site ne le permet pas. Auquel cas, il la quitte et après avoir contourné l'obstacle, il reprend sa position par rapport à la ligne.

Il constitue ainsi un chemin naturel offrant plusieurs avantages (sécurité, contrôle,...). On assimile cette période néolithique aux premiers états libico-numides.[4]

Dans notre territoire d'étude nous pouvons clairement distinguer trois parcours de crêtes principaux qui ont été déduits à partir d'une échelle réduite du territoire. (voir figure n° 2 de la planche 2.I.4). Ces parcours sont :

- Celui de l'Est qui vient de Annaba pour buter contre les gorges du Rhummel.
- Celui de l'Ouest qui vient de Sétif pour aboutir au Rocher.
- Le troisième, celui du Sud, qui vient des hauts plateaux en passant par Batna, et, emprunté par les caravanes du sud, abouti entre les deux oueds du Rhummel et de Boumerzoug.

La 2ème phase : Du parcours de crête principale dérivent les parcours de crêtes secondaires sur lesquels se forment les établissements de haut promontoire au niveau des sources d'eau. La dérivation du parcours de crête en un autre parcours à mi-hauteur fut effectuée afin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur, tels que : Tiddis, Chettaba, Sigus, Sila (voir figure n° 3 de la planche 2.I.4).

---

[4] Cherbonneau, Annuaire de la Société Archéologique de Constantine, 1953.

La 3ème phase : Après son installation, l' établissement du haut promontoire va se mettre dans un premier temps à l'exploitation de la terre et à la production pour subvenir à ses besoins. Par la suite, avec le développement de son activité, il va générer une aire de production qu'il va chercher à partager avec les autres établissements. Ce qui va donner naissance à un parcours de liaison entre eux appelé parcours de contre crête locale.

C'est ainsi que vont se former des ensembles d'établissements de haut promontoire et qui vont convenir sur un lieu de marché pour échanger leurs productions. Ce lieu sera généralement plus bas que le parcours de contre crête locale sur le bas promontoire (établissement proto-urbain).

Dans notre territoire d'étude nous pouvons clairement distinguer que ces établissements s'apparentent à des unités territoriales (étendue comprise entre deux cours d'eaux) sur lesquelles ils forment une polarité pour les établissements environnants. (voir figure 4 de la planche n° 2.I.4).

C'est dans cette phase que Constantine apparaît comme étant une **polarité**.

La 4ème phase : Le parcours de crête principale perd son rôle structurant. Dans cette phase, la répartition des établissements et noyaux urbains se fait de façon organique. Les polarités se déplacent vers d'autres polarités plus importantes qui constituent des centres reliés entre eux par le parcours de contre crête continue.
Il y a alors, apparition des parcours de fond de vallée principaux, liés aux établissements de bas promontoire.

C'est une phase où le territoire reçoit sa structure la plus développée et où apparaissent les parcours synthétiques qui relient les pôles des deux versants de la crête (voir figure n° 5 de la planche n° 2.I.4).

La ville de Constantine qui était un noyau proto-urbain, a subit des mutations et un développement pour devenir un noyau urbain, donc une polarité où tous les chemins de fond de vallée et les contre-crêtes continues aboutissent au pied du Rocher.

Constantine descend donc vers la plaine et son urbanisation suit les deux oueds principaux, le Rhummel et Boumerzoug.

PLANCHE 2. I. 4 : PHASES D'OCCUPATION DU TERRITOIRE

(5 figures)

LEGENDE

Phase 1 *(figure 2)* :
- Parcours de crête principale
- Ligne de crête principale
- Ligne de crête secondaire

Phase 2 *(figure 3)* :
- Parcours de crête secondaire
- Etablissements de haut promontoire

Phase 3 *(figure 4)* :
- Parcours de contre-crête locale
- Parcours de crête secondaire
- Etablissements de bas promontoire (lieu de marché)

Phase 4 *(figure 5)* :
- Parcours de contre-crête continue
- Etablissements de bas promontoire (noyau urbain)

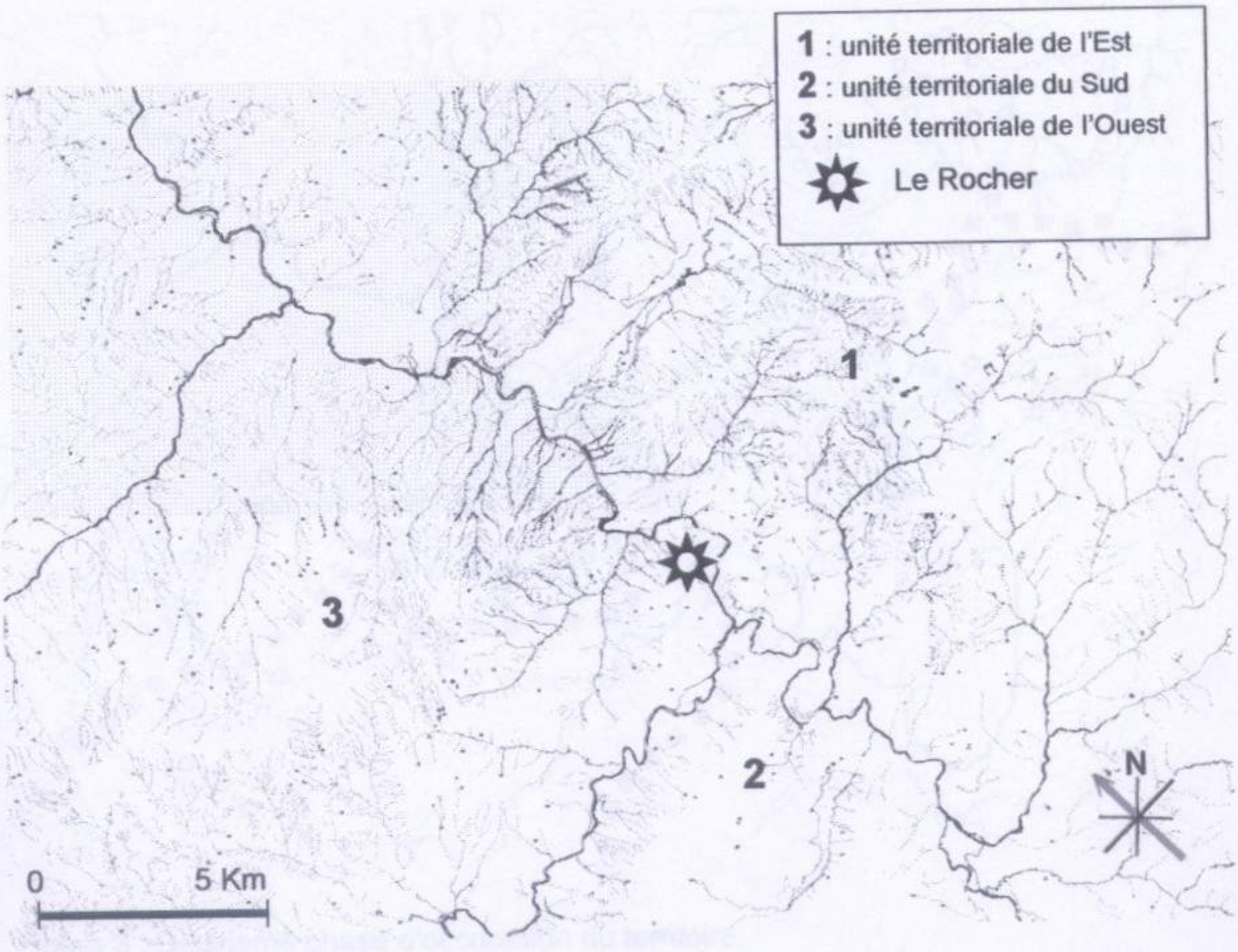

Figure 1 : Structure naturelle du territoire. (Support cartographique : carte topographique I.N.C)

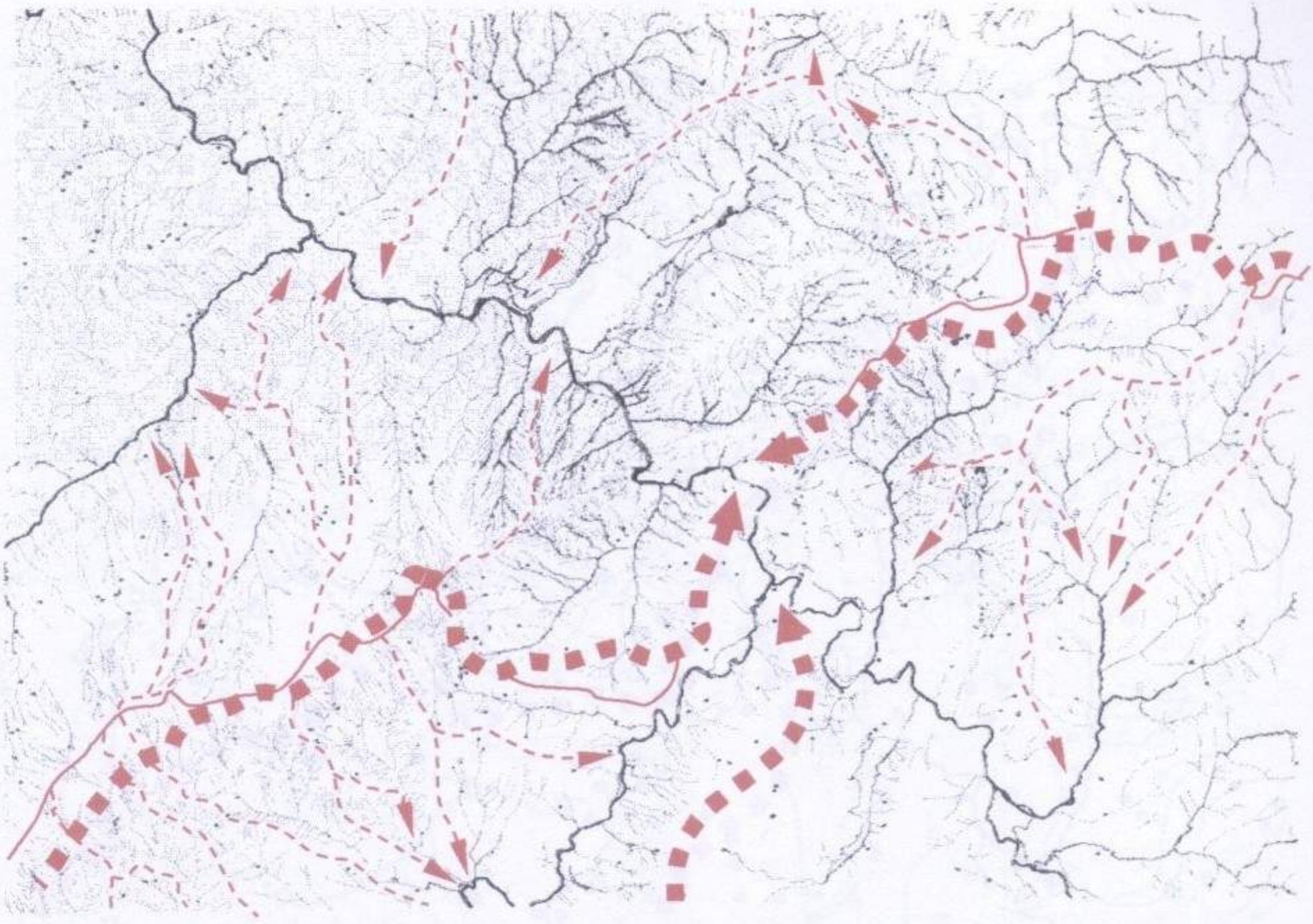

Figure 2 : Première phase d'occupation du territoire.

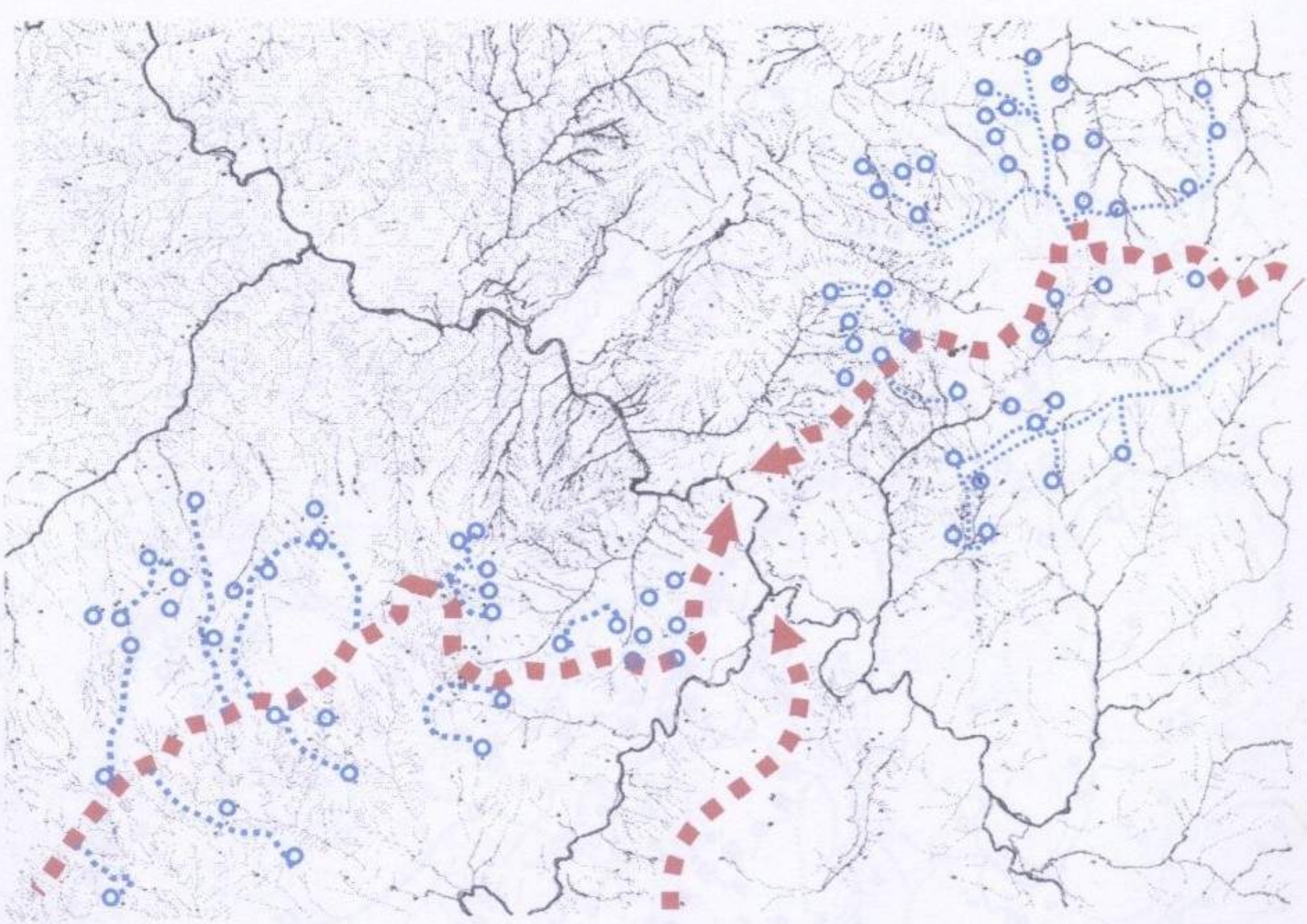

Figure 3 : Deuxième phase d'occupation du territoire.

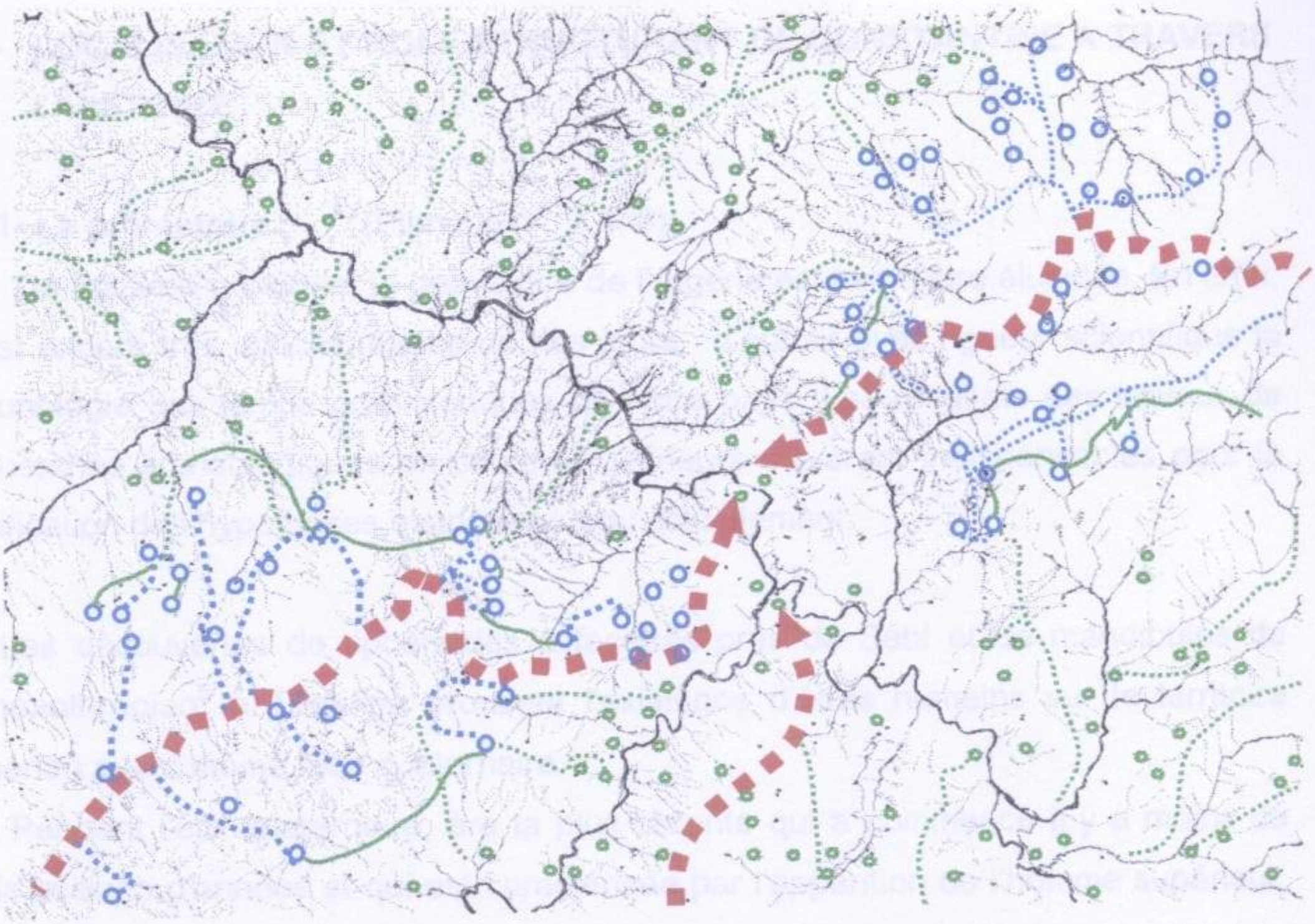

Figure 4 : Troisième phase d'occupation du territoire.

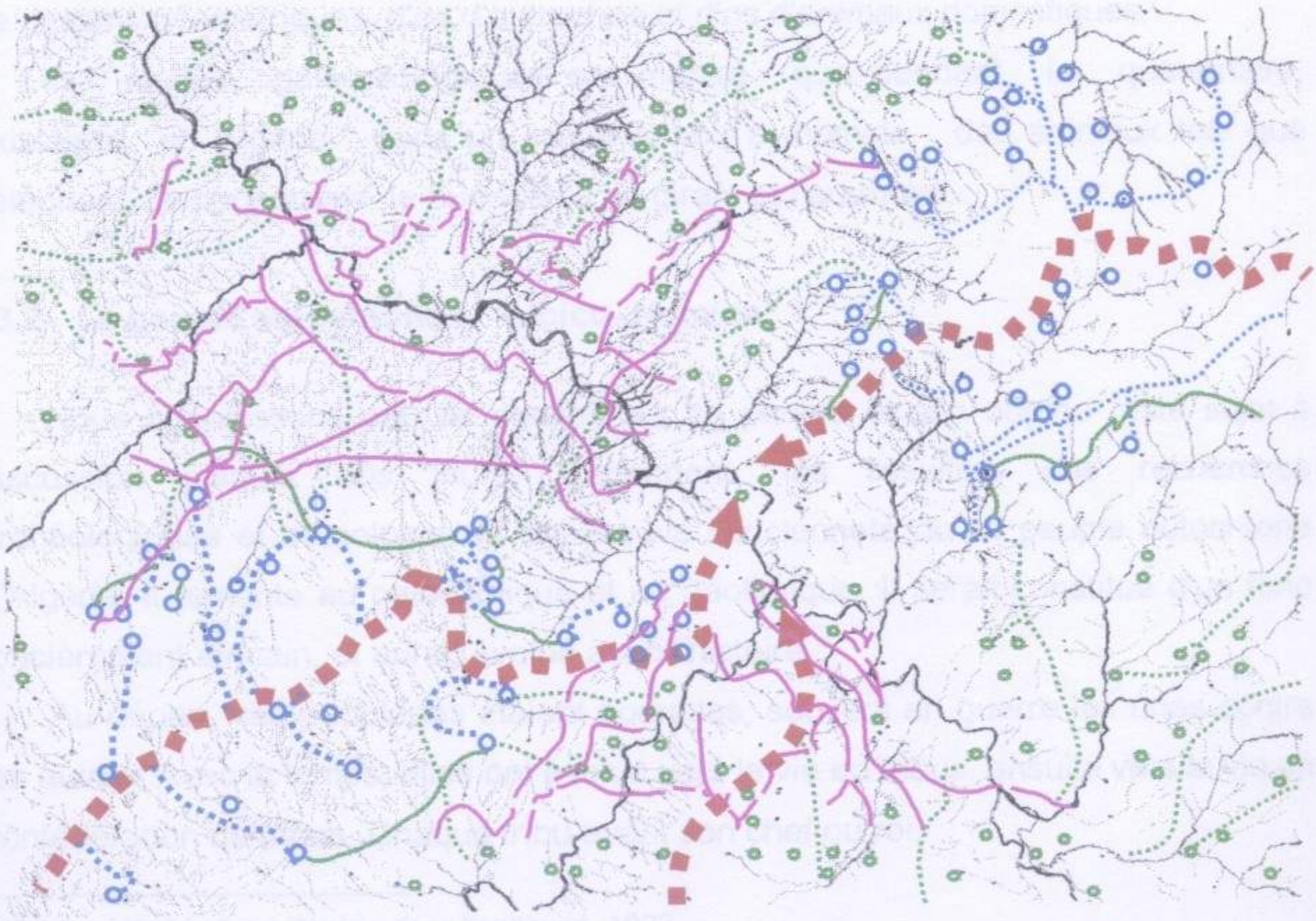

Figure 5 : Quatrième phase d'occupation du territoire.

I. 3- LOCALISATION ET ROLE STRUCTURANT DE CONSTANTINE A TRAVERS L'HISTOIRE

I.3.1- La préhistoire : (Planche n° 2. I. 5)

De manière générale, la préhistoire de l'Algérie est loin d'être élucidée. En effet, il est encore très difficile, même de nos jours, d'établir avec rigueur scientifique la chronologie des temps préhistoriques de notre pays. Les résultats des travaux de recherches archéologiques en cours et ultérieurs s'avèrent indispensables pour la vérification des hypothèses avancées jusqu'actuellement.

Les découvertes de sphéroïdes à facettes près de Sétif et de mandibules de pithéanthropien[5] à Ternifine prouvent l'existence d'êtres humains sur le territoire Algérien avant même l'ère quaternaire.

Pendant l'ère quaternaire, ère la plus récente qui a commencé il y a moins de trois millions d'années et qui est caractérisée par l'apparition de l'homme supérieur, l'Algérie aurait connu des périodes pluviales qui auraient favorisé la vie des premiers hommes chasseurs. Ces derniers ont laissé des vestiges retrouvés dans des grottes ou sur des emplacements d'ateliers à type de pointes de flèches, de poteries ornées de dessins géométriques, d'os d'autruches et d'os d'animaux domestiques.

Les études paléontologiques ont montré que pendant le quaternaire, existaient en Algérie, dans un climat chaud et humide, des animaux tels que l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, la girafe et l'autruche.

I.3.2- Le peuple autochtone : Libico- Numide

Nous connaissons peu de choses sur ce peuple et son origine reste sujet à discussion jusqu'à nos jours. Cependant, les résultats des recherches archéologiques et ethnologiques ont prouvé l'ancienneté de ce peuple autochtone d'Algérie. Il remonte au paléolithique et au néolithique. Il serait constitué d'un fond foncièrement africain, et aurait évolué avec l'histoire.

Au départ, ces peuplades étaient nomades, souvent en guerre les unes contre les autres. Avec le temps, elles ont évolué vers la vie en tribus, ensuite vers la vie en confédération de tribus. Chaque tribu ayant son chef ou roi.

---

[5] Mahfoud Kaddache, L'Algérie dans l'antiquité, 1982.

Depuis que ces peuples nomades ont commencé à vivre en société organisée, Constantine était certainement un emplacement idéal de défense. En effet, le géographe Mannert nous apprend que " l'emplacement de Cirta offre les plus grands avantages : Il est à l'abri des attaques des hordes nomades et propre à soutenir un siège régulier ; les environs sont bien arrosés et la végétation en est riche et variée."

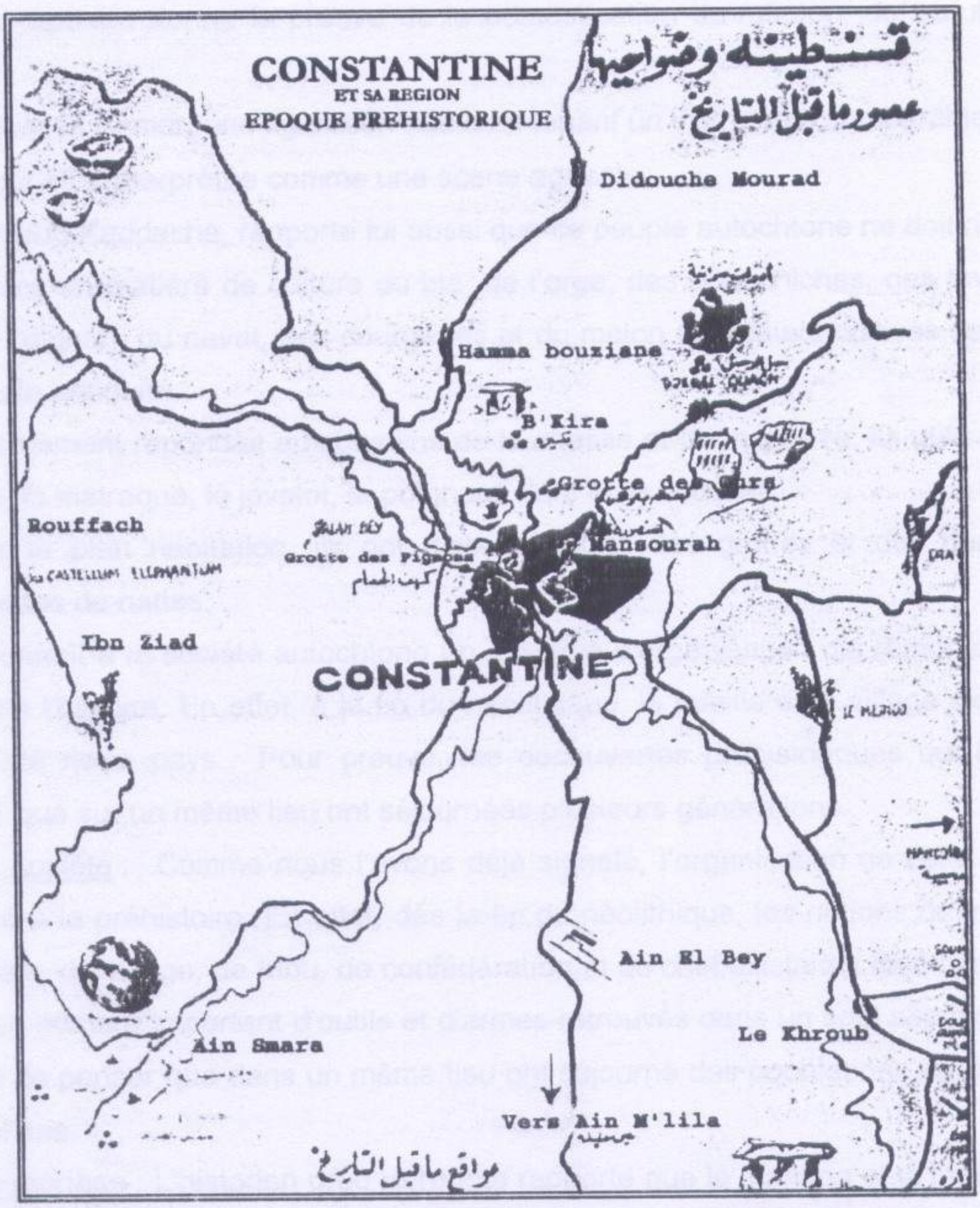

Planche n° 2. I. 5 : Constantine et sa région à l'époque préhistorique.

(Source : Rachid Bourouiba, « Constantine », collection art et culture, 1978.)

Stephen Gsell nous rapporte que l'élevage et l'agriculture dans ce territoire se faisaient avant la venue des carthaginois.

L'existence de l'agriculture algérienne au néolithique et à la fin des temps préhistoriques est attestée par l'existence de boules de pierres perforées recueillies dans les gisements capsiens et néolithiques, aussi par l'existence de meules, d'herminettes et de pics.

L'art rupestre donne la preuve de la domestication du mouton, du bœuf et du chien.

A Ksar El Ahmar, une figuration humaine tenant un instrument comparable à une houe peut être interprétée comme une scène agricole.

Mahfoud Kaddache, rapporte lui aussi que ce peuple autochtone ne doit rien aux phéniciens en matière de culture du blé, de l'orge, des pois chiches, des fèves, de l'ail, de l'oignon, du navet, des courgettes et du melon qui étaient cultivés depuis la plus haute antiquité.

L'armement répondait aux besoins de la chasse et de la guerre. Ils utilisaient le gourdin, la matraque, le javelot, le poignard, l'arc et le bouclier.

Sur le plan habitation, ils ont d'abord habité des grottes et des demeures recouvertes de nattes.

On reconnaît à la société autochtone un système d'organisation qui remonte à très loin dans l'histoire. En effet, à la fin du néolithique, la famille et le village existaient déjà dans notre pays. Pour preuve, les découvertes préhistoriques qui laissent deviner que sur un même lieu ont séjournées plusieurs générations.

La société : Comme nous l'avons déjà signalé, l'organisation de cette société remonte à la préhistoire. En effet, dès la fin du néolithique, les notions de mariage, de famille, de village, de tribu, de confédération et de chef existaient déjà dans notre pays. Le nombre important d'outils et d'armes retrouvés dans un seul site historique permet de penser que dans un même lieu ont séjourné des populations successives très denses.

Le mariage : L'historien grec Hérodote rapporte que le mariage et la famille sont très anciens chez ce peuple.

La famille : Elle a pour chef l'homme, généralement l'aîné. Ces chefs ont souvent plusieurs femmes. Le rôle social de la famille étant la continuité et la solidarité des générations.

Le village : Les familles sédentaires, attachées à la terre par l'agriculture et le pâturage étaient obligées d'habiter des villages sécurisants. La nécessité de s'unir pour mieux vivre et se défendre s'était imposée d'elle même. Chaque village vivait dans une sorte de république où les anciens avaient le pouvoir de décision.

La tribu : Elle apparaît au dessus des familles et des villages. Elle est essentiellement une alliance défensive ou offensive. Elle est liée à un territoire plus ou moins étendu et regroupe des gens ayant le même genre de vie.

La confédération : Il s'agit de l'union de tribus voisines d'une même localité géographique, généralement le temps d'une guerre menée contre un ennemi commun.

l'Aguellid : Ce terme traduit le sens général de chef, prince, ou roi.
La royauté à été surtout un commandement guerrier, exercé par les hommes. Elle était la propriété d'une famille. Elle était "héréditaire".

I.3.3- Les premiers royaumes numides : (Planche n° 2. I. 6)

Le village était le cadre normal de la vie des sédentaires, et, les nomades, plus nombreux, disposaient des espaces du pays.

Les dates de naissances des premiers royaumes restent inconnues. Cependant, nous savons qu' au III^{ème} siècle av J-C, existait un territoire compris entre la Moulaya à la Tusca (près de Tabarka) partagé entre deux grands royaumes .

Le royaume des Masaesyles :

A l'Ouest, ayant pour capitale SIGA, à l'embouchure de la Tafna.
La guerre menée par ce dernier contre Carthage, Rome et Massinissa fut à l'origine de la décadence du royaume.

Le royaume des Massyles :

Il avait comme capitale Cirta. Il était composé de l'Est algérien et de l'Ouest tunisien. S'il était moins étendu que le premier royaume, il était néanmoins caractérisé par une meilleure gestion et une population plus attachée à la terre. Il a atteint un degré de civilisation élevé avec un sol bien cultivé, un élevage important et de nombreuses villes.

Ces deux royaumes étaient souvent en conflit pour le contrôle du territoire d'où l'enjeu était le siège de Cirta.

Déjà à cette époque les Carthaginois exerçaient une grande influence sur Cirta et ses environs tels que Sila, Sigus, Milev, Tiddis,... . Beaucoup d'entre eux s'y établirent.

Les féodaux numides de l'époque étaient flattés d'écrire, et de parler le punique et d'épouser des carthaginoises aristocrates.

Au III^{ème} siècle avant J.C, l'intérêt commun des rois numides était de libérer le Maghreb de toute domination étrangère. Parmi ces rois numides, Syphax possédait un vaste royaume allant de la Moulouya au Cap Bougaroun, et Massinissa, qui régnait sur la partie orientale de la province de Cirta.

Pendant les deux guerres puniques[6], Rome et Carthage se disputèrent l'appui de ces royaumes numides, et, les rois numides étaient contraints de prendre partie. Il fallait choisir entre un mal actuel (Carthage) et un mal éventuel (Rome). Malheureusement il n'y eut pas d'entente entre Syphax et Massinissa.

Au cours de cette guerre, le premier geste de Syphax fût d'envahir et d'occuper tout le royaume de Massinissa, au point que celui-ci dût se réfugier au fond de Syrtes. Impressionnée, Carthage rechercha l'alliance de Syphax et lui offrit pour femme Sophonisbe, fille d'un riche aristocrate carthaginois. Syphax se rangea alors aux côtés de Carthage.

Massinissa offrit alors ses services à Scipion, consul Romain qui reçut le sumom d'Africain après sa victoire sur Carthage en 203 av. J.C lors de la deuxième guerre punique.

Syphax vaincu à proximité de Cirta en 203 av. J.C par Massinissa, ce dernier s'empara du palais royal de l'antique cité et son règne fût historique.

Après récupération de la région de Cirta, il entreprit à partir de 201 av. J.C la conquête des deux royaumes jusqu'à récupération de tous les territoires numides. Ainsi, l'état Masaesyle avait disparu.

Massinissa enleva aux carthaginois plus de 70 cités. En 150 av. J.C, le conflit éclata au grand jour et la lutte continua jusqu'en 146 av. J.C, date de la chute de Carthage.

---

[6] René Abbé Charlier, Jugurtha de Salluste, p 10-29.

Massinissa devint le maître de tous les territoires compris entre la Maurétanie et le territoire Punique, de la Moulouya à la Tusca[7].

L'œuvre de Massinissa : Son royaume avait atteint un grand degré de civilisation.

Sur le plan agriculture, l' aguellid s'était profondément investi dans la politique du développement agricole : mise en valeur des terres, matériel et cheptel.

Sur le plan de la ville, Massinissa favorisa l'urbanisation et donna aux nouvelles cités une organisation exemplaire inspirée de celle des villes phéniciennes. Cirta était la capitale du royaume numide.

Enfin, en matière de commerce, l'évolution de ce dernier est prouvée par le développement de la monnaie. Le plus grand nombre de pièces a été trouvé autour de Constantine. Aussi, le royaume de Massinissa a eut des relations commerciales extérieures essentiellement avec l'Espagne, Carthage et Rome. Il exportait surtout du blé.

Après la mort de Massinissa, Rome avait refusé de laisser le pouvoir à son fils Micipsa. Ceci avait pour but de diviser et donc d'affaiblir cette grande puissance numide confectionnée par Massinissa.

C'est ainsi que le pays fut partagé entre les trois enfants de Massinissa : Micipsa, Gulussa et Mastanabal. Décision prise par Scipion, il attribua l'administration civile à Micipsa, la justice à Mastanabal et l'armée à Gulussa. Cette distribution répondait bien sûr aux intérêts de Rome. L'armée était l'organe le plus important et il était confié à un homme tout dévoué à Scipion. Rome tenait donc le levier de commande.

Micipsa qui a survécu à ses deux frères eut le mérite de poursuivre l'œuvre de son père. Malheureusement, devenu trop vieux et peu enclin à troubler ses derniers jours par des histoires avec les romains, il se résigna à jouer un rôle d'allié fidèle.

Micipsa développa considérablement sa capitale Cirta. Il l'embellit et la rendit florissante. Des Italiens s'installèrent dans la ville et Micipsa perdu dans les spéculations philosophiques ne se doutait pas que non loin de lui grandissait un

---

[7] Mahfoud Kaddache, l'Algérie dans l'antiquité, 1982.

jeune homme fort et ambitieux qui aimait son pays et qui souffrait de le voir asservi. Cet homme était Jugurtha.

A sa mort en 118 av. J.C, le royaume a été laissé à ses deux enfants Adherbal et Hiempsal et à son fils adoptif Jugurtha qui n'est autre que son neveu (fils de Mastanabal).

Rome connu en Jugurtha un deuxième Massinissa. Il va encore une fois replacer toute la Numidie sous son autorité. Cependant, trahi par Bocchus (roi du Maroc et beau père de Jugurtha), il mourut en 104 av. J.C.

I.3.4- L'invasion Romaine : (Planche n° 2. I. 7)

La grande Cirta fut assiégée par Sittius envoyé par César et devint alors colonie Romaine en 46 av. J.C. Puis reçu le nom de Colonia Cirta Julia ou Colonia Sittianorum et fut proclamée chef lieu d'une confédération de quatre colonies appelées colonies Cirtéennes : Rusicades (Skikda), Milev (Mila), Chullu (Collo) et par la suite Cuicul (Djemila)[8].

César avait décidé que cette colonie cirtéenne ne soit occupée que par des citoyens romains. Les numides, destitués de leurs terres, ont été repoussés au désert. Ceux qui sont restés à l'intérieur furent les travailleurs forcés de la terre.
Il avait également décidé de supprimer le royaume numide car l'expérience avec Jugurtha avait montré qu'un roi numide puissant et intervenant dans les affaires de Rome pouvait présenter un danger pour celle-ci. C'est pourquoi fût créée "l'Africa Nova ".

Après la mort de César, le pays connu une période de troubles. Arabion (petit fils de Massinissa) reconquit les états, mais ne réussit pas à s'emparer de Cirta.

La colonie romaine subsista sous le nom de "Colonia Julia Juvenatis Honoris et Virtutis Cirta ".

L'étendu du territoire est déterminée grâce à une borne trouvée à Oued Quider près du littoral au sud-est d'Herbillon, qui indique la limite des cirtéens et des hipponiens.

Les trois autres colonies étaient : Colonia Minerva Chullu - Colonia Veneria Rusicade - Colonia Sarnensis Milev .

---

[8] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

Sous le règne d'Auguste, la Mauritanie fût rattachée au diocèse de la Numidie appartenant à la province de l'Afrique nouvelle que transforme Maximilien Hercule en 297 en province sous le nom de Numidie Cirtéenne, ou "Numidie civile " tandis que le Sud était considéré comme territoire militaire et placé sous le commandement d'un légat[9].

Les routes :

Les routes ont été pour Rome un instrument de domination et d'exploitation économique. Plusieurs voies ont été aménagées dans l'avancée de la colonisation. Les routes étaient souvent larges et bien construites. De nombreux ponts ont été réalisés. Les bornes milliaires indiquaient les distances et portaient de nombreuses inscriptions.

Les terres : (l'Agro)

Les progrès de la colonisation romaine reposaient sur l'appropriation des terres numides et l'exploitation de son peuple autochtone.

La culture du blé était très encouragée au point où le blé était devenu la principale culture du pays. Les hautes plaines du constantinois étaient très appréciées dans ce domaine, d'où son titre de « grenier de Rome ».

On y trouvait aussi de l'olivier, de la vigne, du figuier, de la datte,....

Dans le règne animal, l'attention est attirée par le commerce des mulets, des lions, des panthères,... .

Ce pays fournissait aussi d'autres produits tels que le marbre et le bois.

---

[9] Charles Vars, « Cirta, ses monuments, son administration... », 1895, pp. 15 à 122.

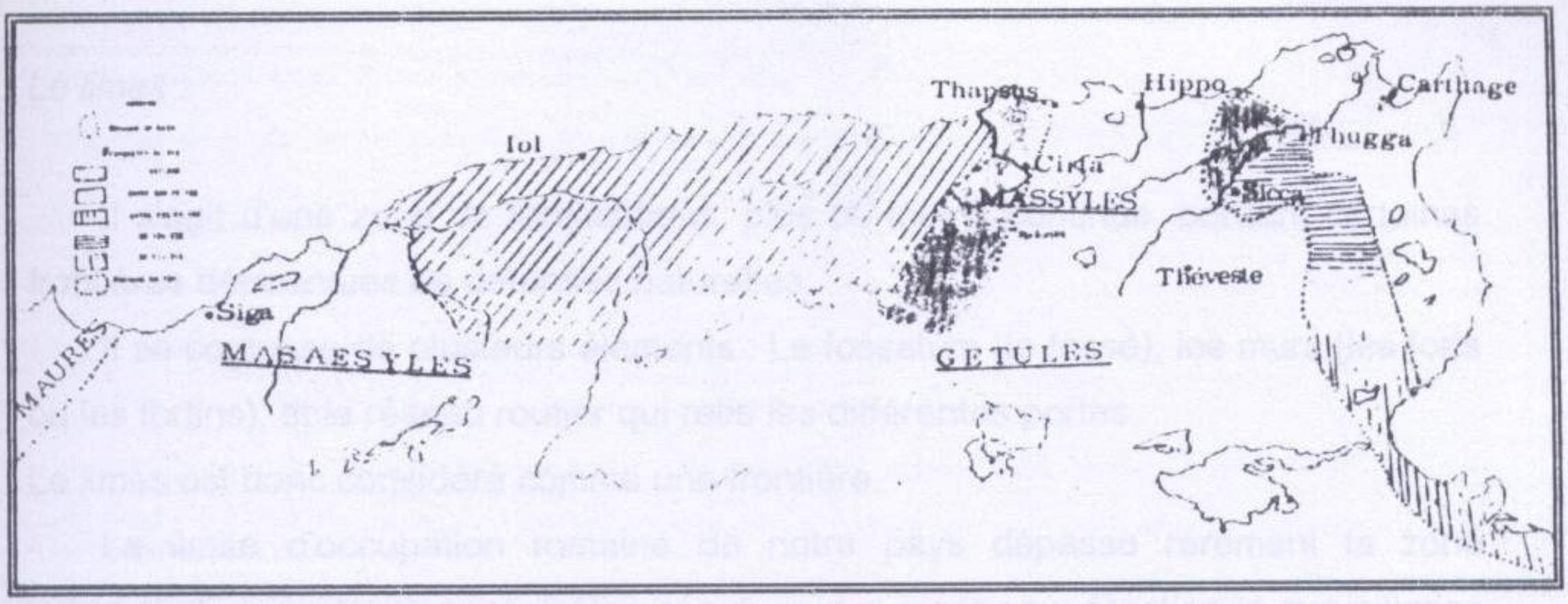

Planche n° 2. I. 6 : Les premiers royaumes numides.

(Source : Mahfoud Kaddache, L'Algérie dans l'antiquité, 1982.)

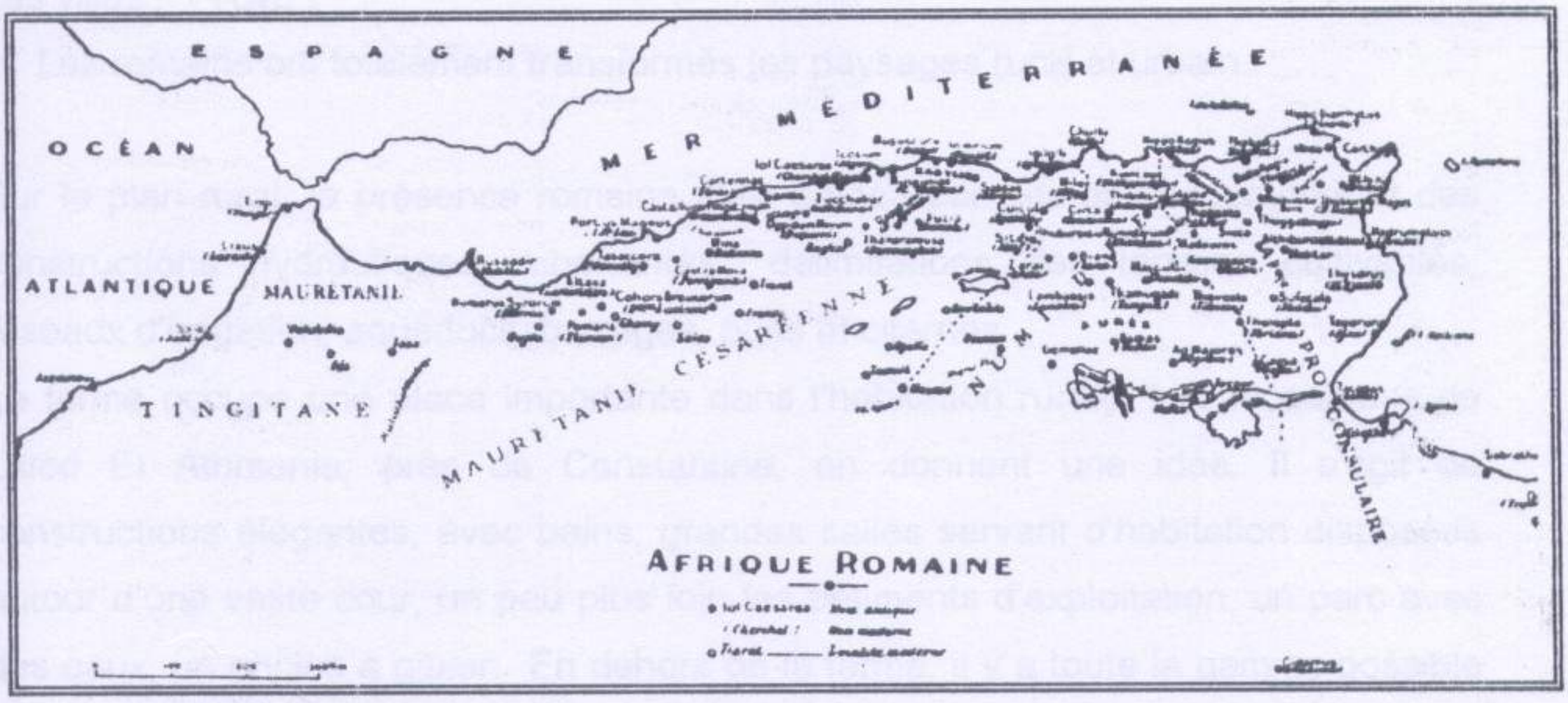

Planche n° 2. I. 7 : Afrique romaine, carte publiée dans *Villes d'or-Musées d'Algérie*, éditée par le gouvernement général de l'Algérie en 1949.

Le limes :

Il s'agit d'une zone de fortifications, plus ou moins continue, bordant certaines frontières dépourvues de défenses naturelles.

Il se compose de plusieurs éléments : Le fossatum (le fossé), les murs (les forts ou les fortins), et le réseau routier qui relie les différentes portes.

Le limes est donc considéré comme une frontière.

La limite d'occupation romaine de notre pays dépasse rarement la zone tellienne. Les quelques postes éloignés du sud avaient pour fonction la surveillance des déplacements des nomades.

La zone d'occupation romaine était réduite à une bande côtière de 120 à 130 kilomètres environ.

Le sud, les hautes plaines de l'Oranie et les montagnes (l'Ouarsenis, la Kabylie et dans une moindre mesure les Aurès) ont été faiblement occupés par les romains.

Les villes : (l'Urb)

Les romains ont totalement transformés les paysages rural et urbain.

Sur le plan rural, la présence romaine s'est soldée par des aménagements et des constructions hydrauliques importantes : délimitations des terrains cultivables, réseaux d'irrigation, aqueducs, barrages, puits et citernes.

La ferme occupe une place importante dans l'habitation rurale. Les mosaïques de Oued El Athmania, près de Constantine, en donnent une idée. Il s'agit de constructions élégantes, avec bains, grandes salles servant d'habitation disposées autour d'une vaste cour, un peu plus loin les bâtiments d'exploitation, un parc avec des eaux, un enclos à gibier. En dehors de la ferme, il y a toute la gamme possible des habitations rurales : le gourbi, la chaumière pour les plus pauvres.

Sur le plan urbain, les ruines actuelles donnent une idée de l'importance des villes romaines.

La plupart des villes abritaient une moyenne de 5000 à 6000 habitants[10]. Les plus grandes telle que Cirta faisaient autour de 10 000 habitants. Il existait des villes côtières et des villes d'intérieur. Beaucoup d'entre elles furent crées sur des sites anciens.

Le passage des vandales :

Concernant Constantine lors du passage des vandales, l'histoire ne nous enseigne rien de ce qu'elle était devenue pendant ce véritable bouillonnement représenté par le débarquement des vandales.

Les opérations vandales s'abattaient principalement sur l'aristocratie romaine et l'église. Les nobles perdirent leurs terres et le premier rang qu'ils occupaient dans l'état .

En fait, il est probable qu'après la chute de l'empire d'occident, la Numidie demeura absolument livrée à elle même. Le peuple d'origine en profita pour reconquérir le terrain qu'il n'a en vérité jamais totalement quitté.

I.3.5- La conquête byzantine :

En juin 533, depuis Constantinople, les byzantins débarquèrent au sud d'Hadrumetum (Sousse). La marche vers Carthage était facile. En 3 mois, le royaume vandale avait disparu.

Le général Salomon, resté en Afrique, avait reçu la lourde tâche d'organiser le pays. Il couvrit de fortifications la voie reliant Carthage à Constantine. Il ordonna la réalisation d'une ligne de défense à l'entrée des hauts plateaux ainsi que de nombreuses constructions militaires.

Tout au long du limes, une première ligne de villes fortifiées reliées par une succession de postes bien construits, pourvus d'eau et de vivres, était chargée de barrer la frontière et de surveiller les autochtones. En arrière, une deuxième ligne de citadelles plus importantes avec de plus grandes villes et des redoutes puissantes pour protéger les passages essentiels.

---

[10] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

L'Algérie fut sur le plan militaire partagée en deux régions : la Numidie et la Maurétanie avec à leur tête deux gouverneurs militaires siégeant l'un à Constantine et l'autre à Caesarea.

Constantine avec sa province demeura le plus souvent abandonnée à elle même. Elle joua un rôle assez effacé pendant la période byzantine. Déchue de son rang de capitale, elle avait conservé ses franchises ; la vie municipale lui suffisait depuis longtemps.

Au moment où l'arrivée des arabes va faire entrer l'histoire du pays dans une nouvelle phase, l'Afrique épuisée, divisée, à proie à l'anarchie, se retrouve dans les conditions les plus mauvaises pour résister.

L'arrivée des arabes et l'avènement de l'Islam avait signé la fin de l'empire byzantin.

I.3.6- La conquête arabe :

La conquête de l'Afrique du nord et par conséquent de l'actuelle Algérie par les arabes se heurta au même titre que les conquêtes phéniciennes, romaines, vandales ou byzantines à une dure et farouche résistance.

Les arabes avaient occupé essentiellement les villes, laissant les campagnes aux peuples autochtones. Ils avaient rencontré beaucoup de difficultés quand ils ont voulu soumettre les ruraux.

Cependant, et à l'inverse des précédentes conquêtes, cette dernière qui a duré 70 ans se révéla durable et pris avec la nouvelle religion et la nouvelle langue, une dimension extraordinaire. Le Maghreb se reliant au monde arabe et s'intégrant à la culture et à la civilisation musulmane.

Avec le temps, l'affrontement entre arabes et peuples autochtones s'est progressivement apaisé devant l'ouverture du pays à l'Islam, à la culture arabe et à la civilisation musulmane.

Rôle de Constantine pendant les expéditions arabes au Maghreb :

Il est plus que probable que la vieille cité numide, bien fortifiée par la nature, n'ouvrit pas facilement ses portes aux envahisseurs, et ne se soumit que quand toute résistance fut devenue impossible. Elle a certainement vécu comme elle le faisait depuis longtemps, c'est à dire dans une sorte d'autonomie communale.

Comme beaucoup d'autres villes maghrébines, Constantine avait connu le pouvoir et par conséquent l'influence de plusieurs dynasties qui se sont succédées. Cependant, elle ne peut être considérée comme ville principale que sous le règne de la dynastie hafside.

Constantine sous la dynastie hafside :

Originaires du Maghreb oriental et grands défenseurs de l'orthodoxie sunnite, les hafsides (1228 - 1574) affirmèrent leur domination sur un territoire très vaste allant de Tripoli à Constantine et à Alger. Leur activité en matière d'urbanisme se manifesta dans l'extraordinaire évolution de Tunis qui allait devenir sous leur spectre la capitale de l'Ifrikya.

La province de Constantine constituait un des plus beaux fleurons de cet empire et protégeait la Tunisie contre les entreprises des puissants souverains du Maghreb. C'est pourquoi le commandement de Constantine fut confié aux principaux membres de la famille royale.

I.3.7- La conquête turque :

En 1565 Hassan Pacha, fils de Kheireddine, entrepris un découpage du territoire algérien par la mise en place de trois provinces : l'Ouest, l'Est, et le Titteri ; les régions prendront le nom de Beylic et seront elles-mêmes assujetties à des découpages en sous-régions, épousant schématiquement un profil de réseau urbain, aux fins d'établir "la coordination avec le pouvoir central" qui devint plus rapide et plus efficace . Le constantinois est alors divisé en quatre principales régions, avec des commandements indépendants les uns des autres.

- L'Est (les Hanencha, les Ouled Zenati, Ammar Cheraga).
- Le Nord : le Sahel (de Annaba à Bejaia ; les Ferdjioua, les Zouagha).

- L'Ouest (de Setif aux Portes de fer : les Beni Abbas).
- Le Sud (les Douaouda).

Une hiérarchie spatiale se traduit par une hiérarchie dans l'administration.

" Les villes garnisons sont gouvernées directement par le Kaïd El Asker, les régions par des Cheikhs ou Khalife désignés par le Bey " [11].

A l'époque Beylicale, Constantine s'est retrouvée au milieu d'un environnement très actif dont elle servait de point d'échange. Constantine qui était capitale du Beylic de l'Est (Planche n° 2.I.8) avait une influence administrative sur une partie bien déterminée du territoire qui lui était directement lié, ainsi qu'une influence qui s'imposait par l'échange qu'il y avait dans tout l'Est et dont elle était la plaque tournante.

C'est ainsi qu'elle consolidait son emprise dans les quatre directions et contrôlait un réseau de chemins développés.

Constantine était au centre d'une activité économique très florissante. Elle était devenue le marché d'échange de produits variés, d'abord de son environnement immédiat puis de tout l'Est algérien.

La ville et spécialement le Rocher recevait et envoyait des produits dans toutes les directions. On y accueillait les produits ruraux amenés par les différentes tribus qui à leur tour prenaient les produits manufacturés locaux.

Le marché de Constantine était la polarité par excellence de tout l'Est algérien malgré l'existence d'autres marchés comme celui de Sétif qui drainait les populations kabyle, celui de Tébessa pour les tribus du Sud-Est et de l'Est. Il y avait aussi celui de Mila et Oued Eddheb. Quant aux tribus nomades, elles s'établissaient chez les Zemoul, Teleghma, Ouled Sellam et installaient des marchés qui servaient de relais pour atteindre le grand marché de Constantine. A cette époque, Constantine pouvait donc être considérée comme un marché à l'échelle provinciale en relation commerciale avec la quasi totalité de son territoire qui s'étendait de la côte à la limite septentrionale du Sahara et de la frontière Tunisienne au méridien de Bejaia. Elle était placée au centre d'un réseau de chemins venant de Bône, Skikda, Collo, Jijel, Bejaia, Tébessa, Biskra et Touggourt[12] .

---

[11] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.
[12] Bernard Pagand, La médina de Constantine, 1988.

Cet échange commercial ne se limitait pas uniquement à son territoire, mais le dépassa pour atteindre des pôles Maghrébins comme Tunis, et même ceux d'outre mer, vers l'Europe.

I.3.8 - Constantine pendant la période Française :

Durant la période coloniale, les populations nouvelles surent développer leur commerce import - export sur ce même territoire devenu grand département de Constantine.

Ce développement des relations commerciales aux différents ports de l'Est va apporter de nouvelles structures au territoire, en particulier les circuits de chemins de fer, ainsi que les routes inter- départementales.

I.3.9- Constantine en post – colonial :

Les infrastructures utilisées seront celles héritées de la colonisation, ce qui nous fait dire que le territoire a gardé la même structure. Cependant, sur le plan administratif, le grand territoire de jadis, va se diviser en petits territoires qui vont recevoir des chef-lieu (polarité). Ainsi la grande polarité de Constantine va se voir réduite, mais garde toujours sa place de centre de la région.

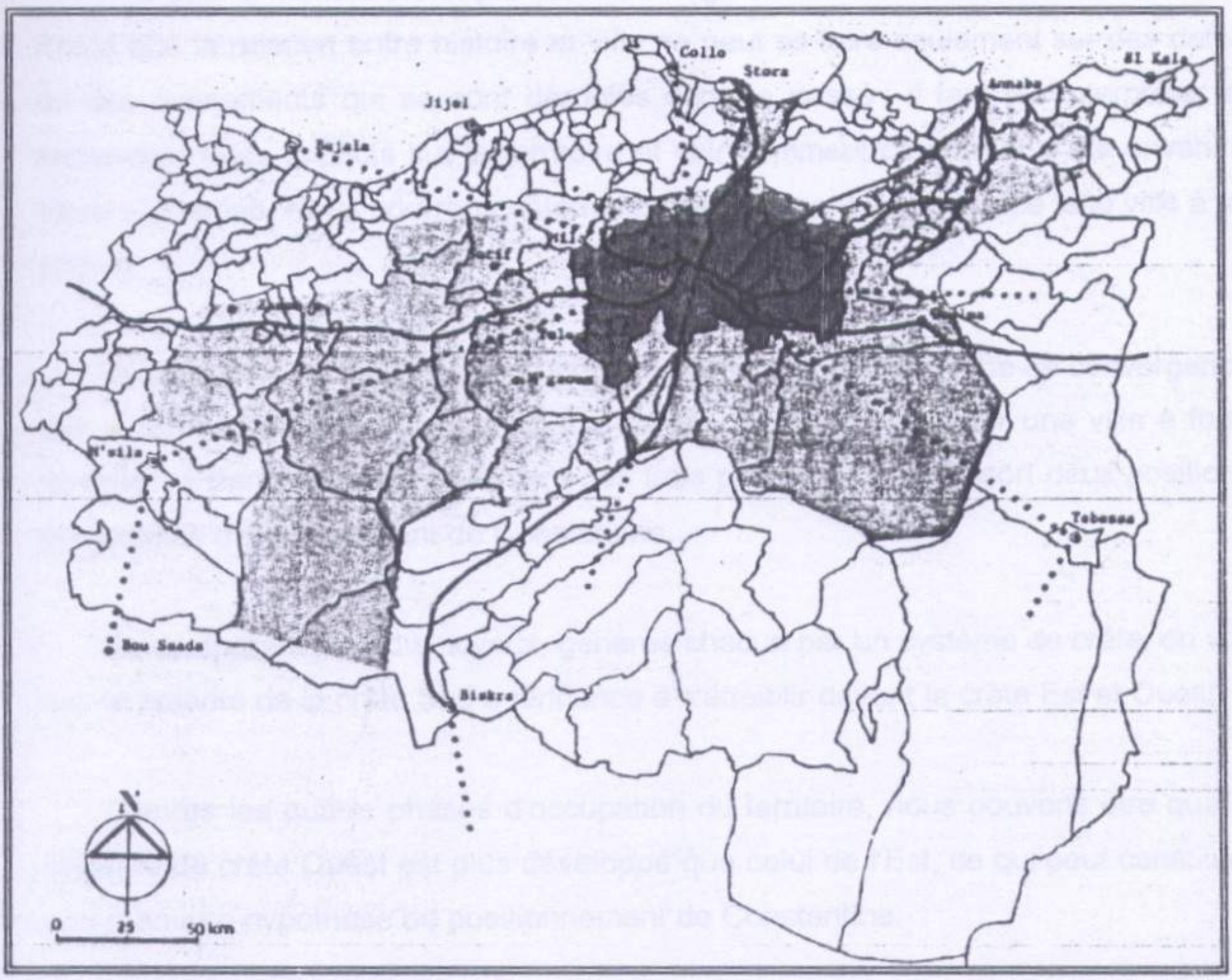

Zone dépendante

Zone reconnaissant le pouvoir

Zone +/- indépendante

Principaux chemins de la province

Extension de l'aire d'influence par les relations commerciales

Cité de la province

Cité contrôlée hors espace du pouvoir

Planche n° 2. I. 8 : Constantine, pôle beylical.
(Source : Bernard Pagand, La médina de Constantine, 1988)

CONCLUSION :

Pourquoi le modèle théorique aborde t-il également une lecture territoriale ? Parce que la relation entre histoire et ville ne peut se faire seulement sur des dates ou des évènements qui se sont déroulés dans le passé ; il faut les interpréter et rechercher leurs impacts sur le territoire et voir comment ce dernier a été envahi à travers le temps. Nous pourrons déterminer les raisons d'existence de telle ville à tel endroit.

La lecture du territoire nous a permis de constater que la poche de convergence des trois parcours de crête principaux est la plus apte à recevoir une ville à forte polarité. A partir de l'aboutissement des trois parcours, il en ressort deux positions potentielles d'établissement de Constantine.

En comparant les trois noyaux, générés chacun par un système de crête, on voit que la polarité de la crête Sud a tendance à s'affaiblir devant la crête Est et Ouest.

D'après les quatre phases d'occupation du territoire, nous pouvons dire que le système de crête Ouest est plus développé que celui de l'Est, ce qui peut constituer une première hypothèse de positionnement de Constantine.

Une autre hypothèse d'ordre défensive s'impose. Sur tout le territoire, on ne peut trouver un site tel que le Rocher. La richesse naturelle de la région constantinoise, l'existence de plusieurs points d'eau, l'emplacement géostratégique du Rocher ainsi que son accès très difficile lui ont donné un extraordinaire cachet défensif et ont incité au fil du temps plus d'un peuple à y vivre.

L'histoire ainsi abordée relate la permanence de la polarité de Constantine. Celle-ci, confortée par un site difficile d'accès, un rempart naturel dont le rôle défensif est appuyé par une muraille byzantine, une situation géographique interne et approximativement centrale dans l'Est algérien, a longtemps joui d'une position stratégique dans le territoire et de son élévation permanente au rang de commandement du territoire.

La structure territoriale qui ressort de la lecture du territoire nous montre l'importance et la particularité de cette étendue géographique qui ne peut être ignorée par la civilisation humaine, essentiellement le plateau du Rocher qui peut être assimilé à un point qui polarise tout un ensemble.

CHAPITRE II : LA LECTURE URBAINE

II. 1- PRESENTATION DU ROCHER

II. 1. 1- Le relief : (planche n° 2.II.1)

Constantine "cité aérienne", "cité du ravin", "bled el haoua"[1] doit à la valeur de son site sa naissance et sa continuité.

Le ravin étroit du Rhummel, long de 2800m, profond de 37m à l'entrée des gorges et de près de 200m à sa sortie, enserre un bloc énorme de calcaire, véritable acropole naturelle. Assurant la protection des populations établies sur la hauteur, il a délimité la première aire urbaine : Le ROCHER.

Mais, depuis plus d'un siècle, la sécurité permettant à la ville de sortir de ses remparts , celle-ci a essaimé sur un territoire allant au Nord jusqu'au Hamma et au Sud jusqu'à Ain El Bey. Le réseau des vallées de Boumerzoug et du Rhummel détermine en fait aujourd'hui les différents secteurs urbanisés.

A l'Ouest du Rhummel, une ligne de crête descend du Nord au Sud-Ouest en suivant sensiblement le cours de la rivière qu'elle rejoint par une pente très abrupte au Nord, de plus en plus douce vers le Sud.

L' élément marquant de cette chaîne le "Rocher", présente la forme d'un prisme à base trapézoïdale dont les arêtes coïncident sensiblement avec les quatre points cardinaux. Le point saillant de la déclivité (point culminant) se trouve au Nord, au Kef Chekara (situation actuelle de la Kasbah), atteint 644m. Entouré sur trois faces par le ravin, le Rocher n'est accessible que par un seul côté.

Il lui fait suite une ancienne colline dérasée, le Koudiat-Aty, qui atteint la côte de 630m et se rattache à la pointe Sud-Ouest du Rocher par un isthme de 300m de largeur qu'occupe maintenant la place de la Brèche.

L' extension de la ville se continue toujours plus au sud, sur la colline de Belle-vue et sur les flancs évasés qui bordent le confluent des deux oueds (planche n° 2.II.2).

Une dépression, resserrée entre les crêtes du Koudiat-Aty et de Belle-vue et le lit du Rhummel, a accueilli la caserne puis le quartier du Bardo. C'est là, à la côte de 550m, le point le plus bas du Rocher.

---

[1] El Bekri, Description de l'Afrique septentrionale, 1965, pages, 131-132.

Planche n° 2. II. 1 : Le site du Rocher.
(Source : Etudiants, 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

Planche n° 2. II.2: Constantine, relief et hydrographie.

(Source : service hydrographique de Constantine, 1935.)

A l'Est du ravin, un vaste plateau, accidenté dans sa partie Nord qui fait pratiquement suite au Rocher, puis croupe enserrée dans la boucle formée par les vallées des deux rivières, a offert à la ville un autre terrain d' extension.

Les escarpements et la surface trop irrégulière de Djebel Sidi M'cid qui atteint la côte de 725m en son point culminant, n'ont guère permis l'implantation urbaine, par contre la topographie du plateau la favorisait.

Au débouché du pont d'El Kantara, une légère dépression entre les hauteurs de Sidi M'cid et du Mansourah a reçu le quartier d'El Kantara qui prolonge le Faubourg Lamy.

Enfin, au Sud du bois de la légion d'honneur, les quartiers de Sidi Mabrouk supérieur et inférieur s'étalent l'un sur le Mansourah même, l'autre sur son bassin versant Sud, de la côte 634m à la côte 590m.

Un autre secteur en terrain plus plat au Sud de l'agglomération, partant de la pointe de l'angle qui délimite, à hauteur des arcades romaines, le confluent des deux oueds.

C'est donc à son relief et à ses collines que Constantine doit son plan, les quartiers s'accrochent partout sur les hauteurs, les liaisons s'établissent dans des dépressions ou sur les isthmes qui relient l'une à l'autre ces crêtes.

C'est en tenant compte de ce relief que l'extension futur de la ville devra se réaliser.

II. 1. 2- L'hydrographie :

Les rivières jouent donc un rôle majeur dans le développement de la ville de Constantine.

Le Rhummel, né dans les monts de Ferdjioua, reçoit dès son entrée dans la ville, les eaux d'un affluent aussi important que lui , le Boumerzoug.

Il pénètre dans l'agglomération par le Sud et la traverse complètement, longeant à l'Est le "Rocher" dont il a creusé les escarpements, empruntant les gorges célèbres taillées dans d'épaisses couches de calcaire. Il fait ensuite, au pont d'El Kantara un coude brusque pour se diriger vers le Nord-Ouest jusqu'au golfe de Djidjeli.

Passant alors sous d'immenses arches naturelles[2], les eaux rares reçoivent l'appoint de Chabet Ain El Areb, avant de s'étaler au Nord après les trois cascades de Sidi M'cid, dans la plaine alluvionnaire du Hamma (voir planche n° 2.II.2).

Si les eaux de surface sont aujourd'hui peu abondantes, les résurgences sont par contre nombreuses.

Autour du Rocher jaillissent plusieurs sources thermales.

Sources thermales de Constantine. (planche n° 2.II.3) et (planche n° 2.II.5)

Aux cassures du Rocher, qui ont favorisé la formation du ravin, se lie encore la genèse des nombreuses sources thermales[3].

- A l'entrée des gorges, en face de Sidi Rached, sur la rive droite et à deux mètres au dessus du niveau des eaux du fleuve, leurs deux griffons d'émergence sortent d'une grotte en partie naturelle et en partie creusée par des mains d'homme.

- Dans le canyon même, l'Ain Chekka naît également sur la rive droite, à la hauteur du carrefour Perrégaux, à 8m au dessus du torrent. Ses eaux pétrifiantes édifièrent un des arceaux du canyon en amont du pont d'El Kantara.

- Celle de Sidi Mimoun jaillissait au tiers inférieur de la hauteur de l'abrupte rocheux sous l'hôpital militaire sur la rive gauche du Rhummel.

- Enfin, la plus abondante, la source d'Ain El Rhaba alimente les bains de Sidi M'cid. Elle est composée d'un très important groupe de sources chaudes et prend naissance au pied du Rocher de sidi M'cid, sous la colline du monument aux morts.

---

[2] Ces arches naturelles expliquent le nom de Souf Djimar « rivière des défilés obscurs » que les écrits de Léon l'Africain, Marmol et l'abbé Poiret(16ème et 18ème) siècle attribuent au Rhummel.
[3] Ernest Mercier, Histoire de Constantine,1903.

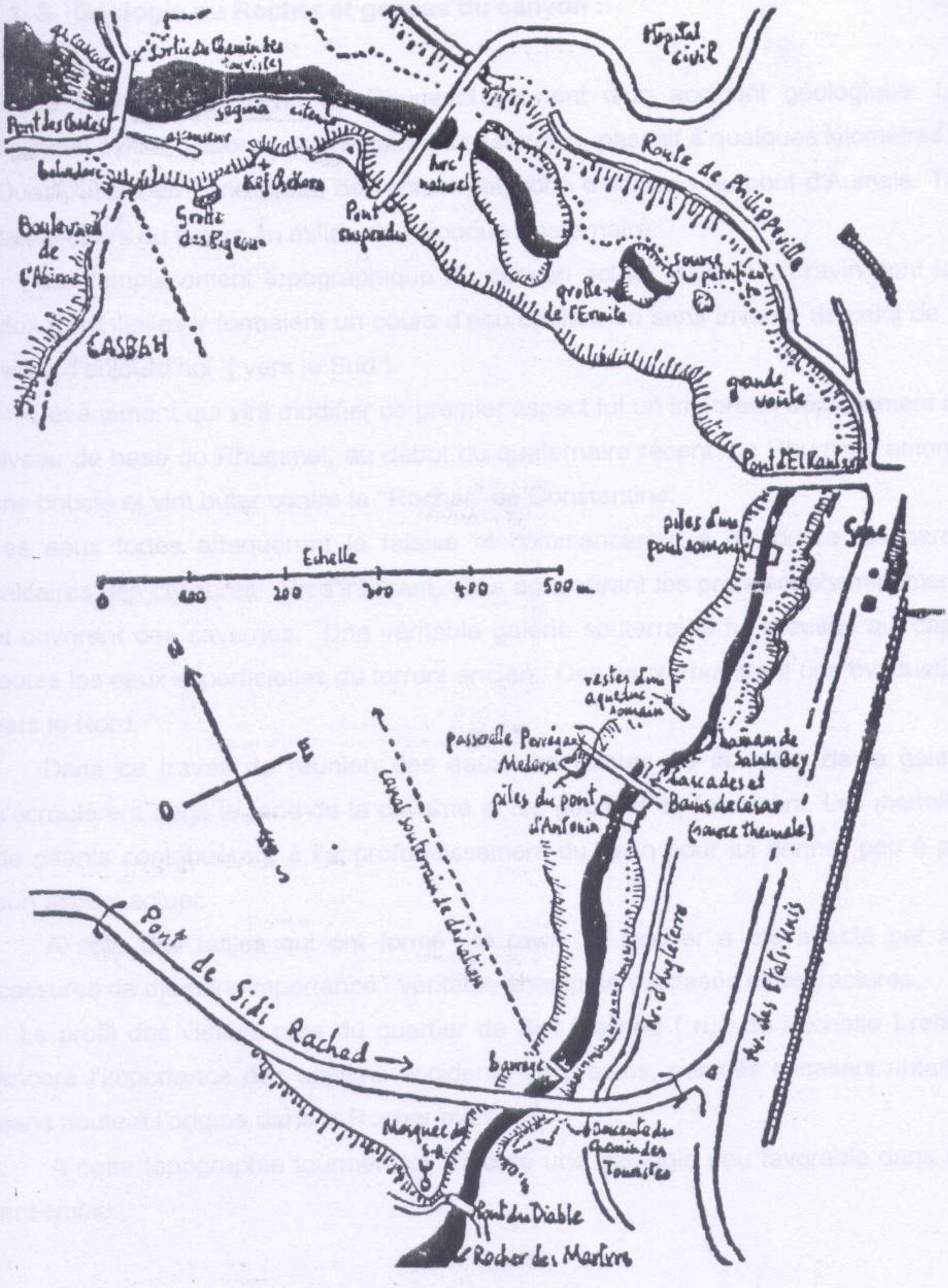

Planche n° 2. II. 3 : Plan des gorges du Rhummel.
(Source : Constantine, une clé pour Cirta.)

II. 1. 3- Géologie du Rocher et genèse du canyon :

La formation du ravin du Rhummel provient d'un accident géologique. Le Rhummel évitait d'abord complètement Constantine, passait à quelques kilomètres à l'Ouest, allant en ligne droite de l'actuel polygone d'artillerie au pont d'Aumale. Tel était le cours du fleuve au milieu de l' époque quaternaire.

Sur l'emplacement topographique du canyon actuel, existait un ravin dont les eaux torrentielles y formaient un cours d'eau coulant en sens inverse de celui de la rivière d'aujourd'hui (vers le Sud).

L'évènement qui vint modifier ce premier aspect fut un important déplacement du niveau de base du Rhummel, au début du quaternaire récent. Le Rhummel amorça une boucle et vint buter contre le "Rocher" de Constantine.

Les eaux fortes attaquèrent la falaise et commencèrent à dissoudre les parois calcaires des cassures. En s'infiltrant, elles agrandirent les premiers cheminements et ouvrirent des cavernes. Une véritable galerie souterraine fut creusée qui capta toutes les eaux superficielles du torrent ancien. Ces eaux trouvèrent une évacuation vers le Nord.

Dans ce travail de réunion des eaux, les strates de la voûte de la galerie s'écroulèrent dans le fond de la caverne et les gouffres se formèrent. Les marmites de géants contribuèrent à l'approfondissement du ravin pour lui donner peu à peu son aspect actuel.

A côté des failles qui ont formé le ravin, le Rocher a été affecté par des cassures de moindre importance, véritable champ de diaclases et de fractures.

" Le profil des vieilles rues du quartier de Sidi Rached (rue de l'Echelle) reflète encore l'importance des anciens accidents en gradins, par des escaliers entaillés sans doute à l'origine dans le Rocher même "[4].

A cette topographie tourmentée, s'ajoute une géologie peu favorable dans son ensemble.

---

[4] L. Joleaud, Origine de la ville de Constantine, in Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et d'Afrique du Nord, 1918.

Le Rocher est entouré de marnes noires sur lesquelles sont adossés les ponts qui le relient au reste de la ville. Ces marnes noires sont les causes des affaissements qui affectent ses ouvrages (pont de Sidi Rached) et des glissements de terrains latents de certains quartiers. Le chalet des pins en particulier, serait en train de descendre vers le Rhummel[5] (planche n° 2.II.4).

Ce phénomène géologique devenu une caractéristique spécifique à la ville de Constantine constitue une menace grave pour la stabilité du tissu urbain.

Ces mouvements s'expliquent essentiellement par les composantes du sol et des plates-formes des zones urbaines (argiles et roches), auxquelles s'ajoutent un état avancé de dégradation souterraine due à une pluviométrie assez importante.

[5] S.Meskaldji, La médina de Constantine : Activités et Population, Thèse de Magister 1985.

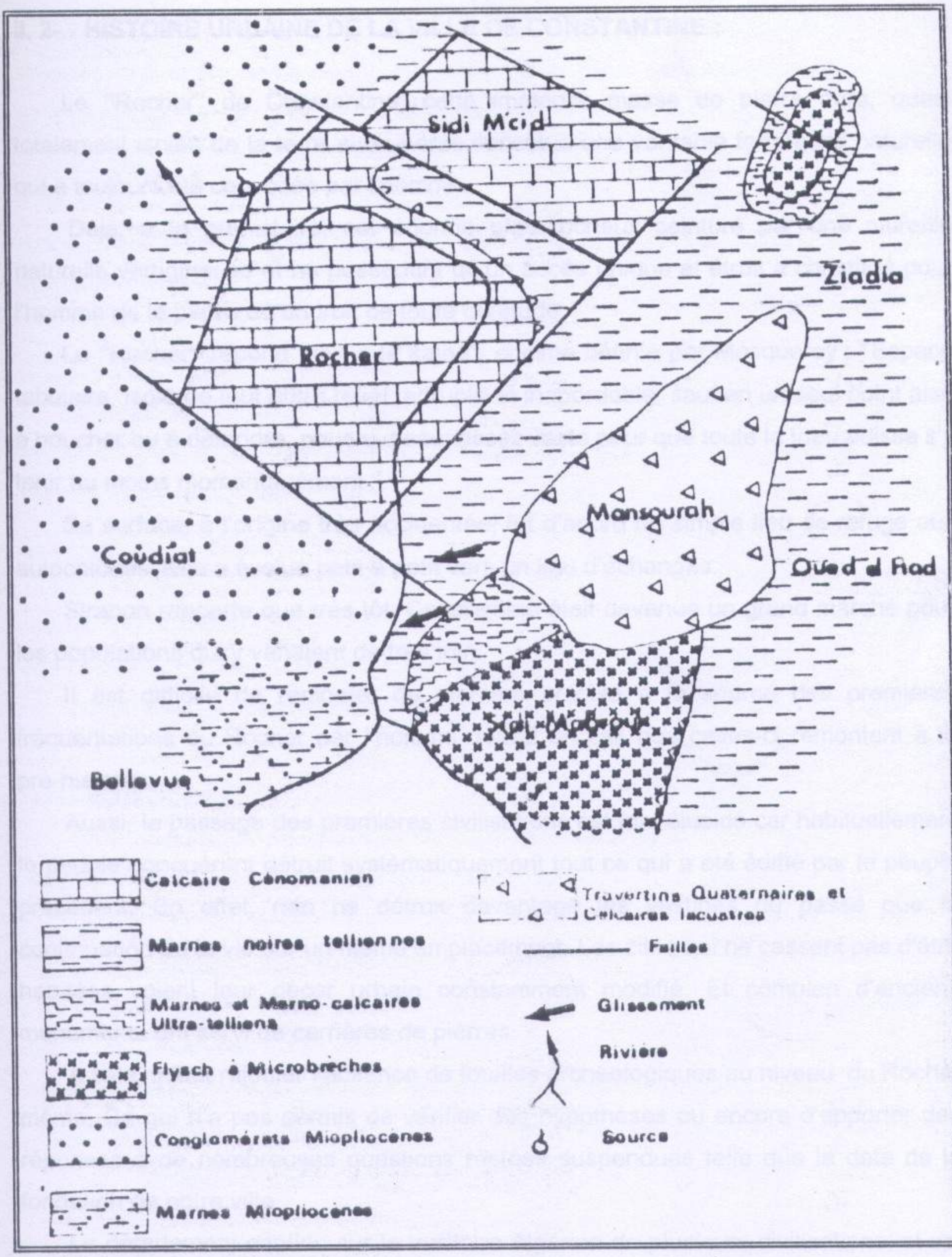

Planche n° 2. II. 4 : Site géologique de Constantine. *D'après Ph. Coiffait.*

(source : S. Meskaldji, La médina de Constantine Activités et Population, Thèse de Magister 1985.)

II. 2- HISTOIRE URBAINE DE LA VILLE DE CONSTANTINE :

Le "Rocher" de Constantine, cette immense masse de pierre dure, quasi totalement isolée de la terre avoisinante constitue une véritable forteresse naturelle qui a toujours été convoitée par l'homme.

Déjà, à la préhistoire, cet énorme bloc rocheux ceinturé par une muraille naturelle vertigineuse et ne possédant qu'un accès unique et étroit a constitué pour l'homme de la pierre un endroit de toute quiétude.

Le "Rocher" répond bien à la kalaâ[6], comme définie par Masqueray : "Espace tabulaire, isolé de tout autre relief, abrupte et inabordable, sauf en un seul point aisé à boucher ou à défendre, pourvu d'eau, assez vaste pour que toute la tribu puisse s'y tenir au moins momentanément ".

Sa surface, à l'origine très accidentée, fut d'abord un simple lieu de refuge aux autochtones. Elle a évolué petit à petit vers un lieu d'échanges.

Strabon rapporte que très tôt, Constantine était devenue un grand marché pour les populations qui y venaient de très loin.

Il est difficile de remonter de manière précise à la source des premières fréquentations du Rocher par l'homme quand on sait que celles-ci remontent à la pré-histoire.

Aussi, le passage des premières civilisations est mal élucidé car habituellement le peuple conquérant détruit systématiquement tout ce qui a été édifié par le peuple précédent. En effet, rien ne détruit davantage les vestiges du passé que la continuation de la vie sur un même emplacement. Les cités qui ne cessent pas d'être habitées voient leur décor urbain constamment modifié. Et combien d'anciens monuments ont servi de carrières de pierres.

A cela, il faut rajouter l'absence de fouilles archéologiques au niveau du Rocher même. Ce qui n'a pas permis de vérifier des hypothèses ou encore d'apporter des réponses à de nombreuses questions restées suspendues telle que la date de la fondation de notre ville.

Le déferlement continu sur le territoire Algérien de plusieurs civilisations, et ce, depuis des siècles, a fondamentalement influencé le façonnage de notre pays.

---

[6] Masqueray, Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, 1886.

Ainsi, phéniciens, romains, vandales, byzantins, arabes, turcs, ou encore français, ont, à des degrés différents, participé à la formation de l'Algérie actuelle et ce à tout point de vue : culturel, social, politique, économique, religieux,... .

En fait, les documents les plus précis relatifs à la ville de Constantine ne remontent qu'au début de la colonisation française. C'est ainsi que les périodes d'occupation du Rocher les mieux connues se résument en fait aux deux passages turque et français.

II. 2.1- Constantine pré-historique :

Citadelle naturelle, le "Rocher" est occupé dès la préhistoire par les hommes de la pierre qui vivaient dans les excavations naturelles qui jalonnaient le pied du Rocher. Ces grottes étaient à proximité des cours d'eau et des sources, à portée des terrains de parcours relativement faciles à défendre.

Secondairement, la surface du Rocher, à l'origine très accidentée, servait de refuge à ces autochtones, qui y abritaient, en partie dans des souterrains, leurs réserves alimentaires. L'homme commençait à se regrouper en tribus.

Cette "kalaâ" préhistorique a évolué avec le temps vers un véritable lieu d'échanges. Ainsi, l'ancienne plate-forme de Constantine est devenue petit à petit un grand marché pour les populations qui venaient de toute la région[7].

Plusieurs découvertes archéologiques dans le Rocher de Constantine et dans sa province très proche relèvent de la préhistoire.

Les grottes paléolithiques et néolithiques : (pl. n° 2.II.3) et (pl. n° 2.II.5)

A côté de l'existence des nombreuses sources thermales dont la genèse est reliée aux cassures du Rocher et qui ont d'ailleurs favorisé la formation du ravin, plusieurs grottes ont été habitées par les hommes préhistoriques. Tel est le cas de la grotte de l'Ours, la grotte du mouflon et la grotte des pigeons.

Les fouilles de ces grottes ont fait découvrir des restes d'industrie du paléolithique moyen et du néolithique.

Les grottes situées au dessus de l'Ain El Rhaba ont été habitées par les hommes préhistoriques attirés en ces lieux par son remarquable point d'eau. Tel est

---

[7] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

le cas de la grotte des ours et la grotte du mouflon, creusées dans la muraille de Sidi M'cid.

De l'autre côté du ravin se trouve la grotte des pigeons, entaillée dans la falaise, qui porte le saillant nord de la Kasbah.

En plus de ces témoins des civilisations des âges de la pierre, ont été retrouvés de différents ossements de rhinocéros, de zèbres, de sangliers, de cerfs, de gazelles, de bœufs, de panthères et d'ours. Cette faune vivait dans les bois qui existaient au pied du Rocher, sur les rives du Rhummel.

La nécropole mégalithique : (pl. n° 2.II.3) et (pl. n°2.II.5)

De vastes lieux de sépulture de l'antiquité occupaient le haut de djebel Sidi M'cid. Des dolmens ont été retrouvés à ce niveau en 1849.

D'autres dolmens ont été retrouvés à la base du Rocher au dessous de la grotte de l'Ours et surtout un peu plus au Nord, sur la rive droite de Oued Zied, au lieu dit "les jardins de Salluste".

Un autre cimetière préhistorique a été retrouvé à Békeira.

Cette nécropole de Sidi M'cid et Békeira remonterait au néolithique récent .

Entre le Khroub et El Haria ont été découvertes des gravures rupestres d'animaux, remontant aux temps néolithiques récents.

Plusieurs dolmens ont été également retrouvés à Tiddis.

E. Mercier rapporte dans son ouvrage " Histoire de Constantine " que les anciens habitants du pays, dès qu'ils ont atteint un certain degré de civilisation qui leur permettait de quitter les cavernes, s'établissent sur le "Rocher".

La ville est très ancienne bien que les historiens ne se soient pas mis d'accord pour en dater la naissance. Il semblerait que le nom de Cirta ne soit apparu dans l'histoire pour la première fois qu'à la fin du 3ème siècle avant J-C. "Cirta", mot dérivant de " Kart ", en punique, signifie " Ville "[8].

---

[8] Ernest Mercier, op. Cit.

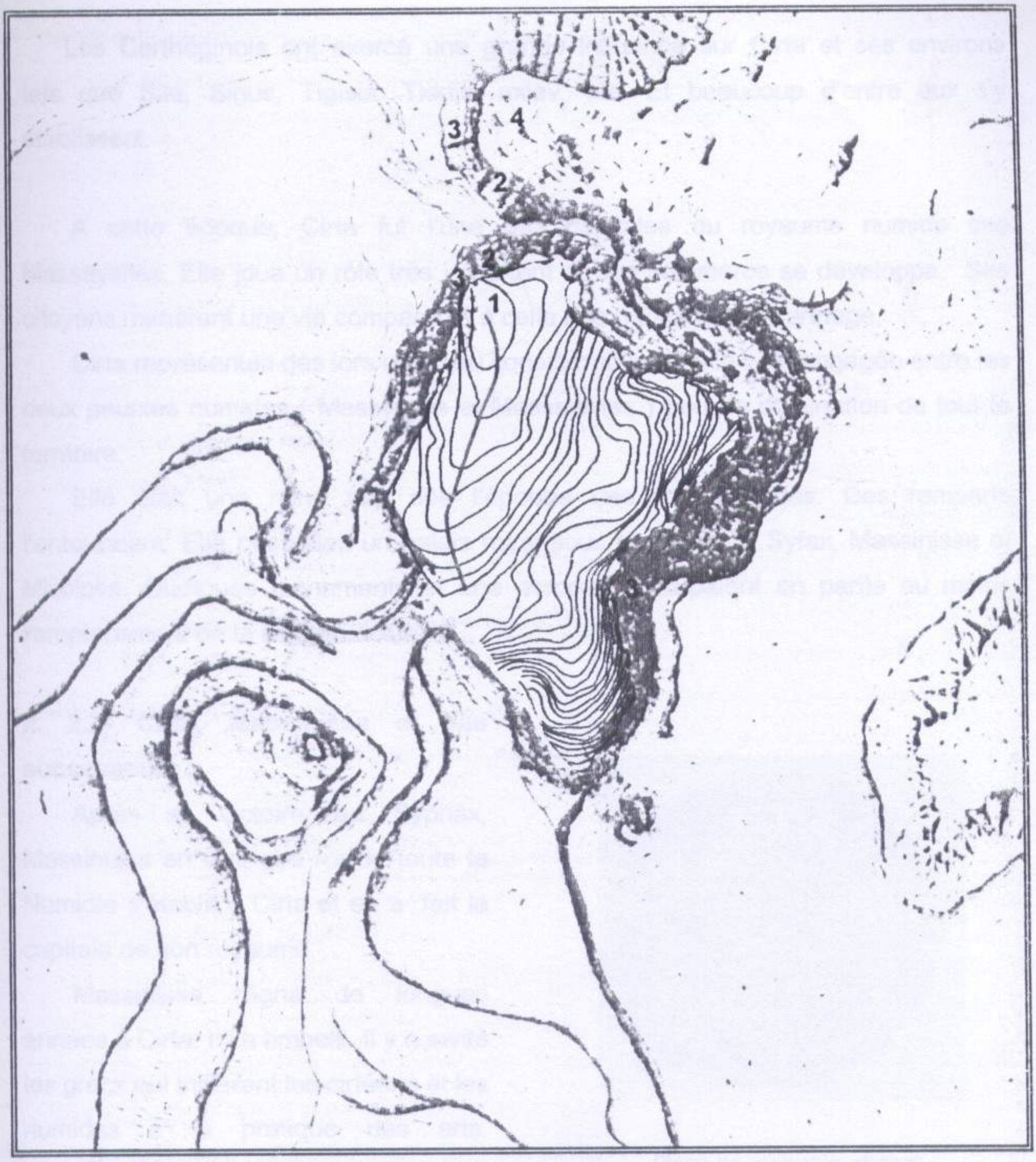

Planche n° 2. II. 5: Vestiges préhistoriques sur le Rocher et les gorges du Rhummel. (*Essai de reconstitution d'après les écrits d'Ernest Mercier.)*

1 : Kef Chekara **(kalaâ)**
2 : Grottes préhistoriques
3 : Sources thermales
4 : Nécropole mégalithique

Les Carthaginois ont exercé une grande influence sur Cirta et ses environs tels que Sila, Sigus, Tigisis, Tiddis, milev, etc. Et beaucoup d'entre eux s'y établissent.

A cette époque, Cirta fut l'une des capitales du royaume numide des Massaysiles. Elle joua un rôle très important et son commerce se développa. Ses citoyens menèrent une vie comparable à celle des habitants de Carthage.

Cirta représentait dès lors un enjeu considérable dans la lutte engagée entre les deux peuples numides (Massyliens et Massaysiles) pour la domination de tout le territoire.

Elle était une riche cité dès l'époque des rois numides. Des remparts l'entouraient. Elle possédait un palais royal sous le règne de Syfax, Massinissa et Miscipsa. Quelques monuments et une acropole occupaient en partie au moins l'emplacement de la kasbah actuelle[9].

II. 2.2- Cirta, Massinissa et ses successeurs :

Après sa victoire sur Syphax, Massinissa en tant que roi de toute la Numidie s'établit à Cirta et en a fait la capitale de son royaume.

Massinissa régna de longues années à Cirta. Il l'a embelli. Il y a invité les grecs qui initièrent les cirtéens et les numides à la pratique des arts. L'architecture, la sculpture, la gravure et la musique furent encouragées[10]. L'apprentissage des principes de l'agronomie phénicienne, et la formation militaire rentraient aussi dans le cadre du rôle civilisateur du roi. Massinissa meurt à Cirta.

Pièce de monnaie, datant approximativement du 3ème siècle avant J.C. représentant la porte de la cité antique « Cirta ».
(Musée Cirta de Constantine)

---

[9] Ernest Mercier, op. Cit.
[10] Mahfoud Kaddache, l'Algérie dans l'antiquité,1982.

Micipsa a eut Cirta comme résidence. Il l'a embelli et y construisit plusieurs édifices et établissements. Il continua l'œuvre de son père et développa considérablement sa capitale, il la rendit inexpugnable. A sa mort, il avait laissé Cirta, une capitale florissante.

Lors du passage de Cirta sous la domination romaine, cette dernière était tellement importante que Rome lui accorda le statut des grandes villes romaines et s'investit à occuper la région et particulièrement le "Rocher".

Caractéristiques de la ville romaine :

- Deux grandes voies : Le cardo maximus, l'axe Nord - Sud, et le decumanus maximus, l'axe Est - Ouest avec un ou plusieurs forums près de leur intersection.

- Plusieurs monuments : ceux servant à l'administration, la curie où se réunissait le conseil municipal, la basilique civile où se faisaient les procès et où se débattaient les affaires commerciales. Ceux affectés au culte, les temples où étaient logées les divinités. Les thermes avec leurs salles de sudation, leurs bains chauds et froids nécessitant la construction d'un frigidarium, d'un tepidarium et d'un caldarium. Il faut ajouter pour les loisirs, les théâtres, les amphithéâtres et les cirques.

- De nombreuses oeuvres d'art : L'exemple de Neptune et Amphitrite sur une mosaïque de Constantine.

II. 2.3- Constantine romaine :

A la fin du III^{ème} siècle, Cirta avait atteint l'apogée de sa splendeur : les édifices publics, les statues et les arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places. Des ponts avaient été établis sur le ravin. L'eau amenée de Bou Merzoug coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies pour sa distribution en ville.

Dans ce panorama et vers 248 après J.C, le christianisme fit son apparition à Cirta, après l'organisation de l'église d'Afrique par Saint-Cyprien.

Cirta était un des chefs-lieux des principaux évêchés de Numidie, et siège d'une importante église.

Elle devait être au moment de la révolte d'Alexandre une des plus opulentes cités de toute l'Afrique, si importante par sa position stratégique, par sa qualité de capitale de la Numidie. Elle continua à prospérer pendant des siècles.

Mais elle traversa par la suite une crise désastreuse. En plus de l'instabilité politique, s'ajoute une crise économique due à des catastrophes naturelles au milieu du 3ème siècle après J.C.

Au début du siècle suivant en l'an 311 après J.C, la vieille Cirta numido-romaine subit la destruction totale par les légions de MAXENCE.

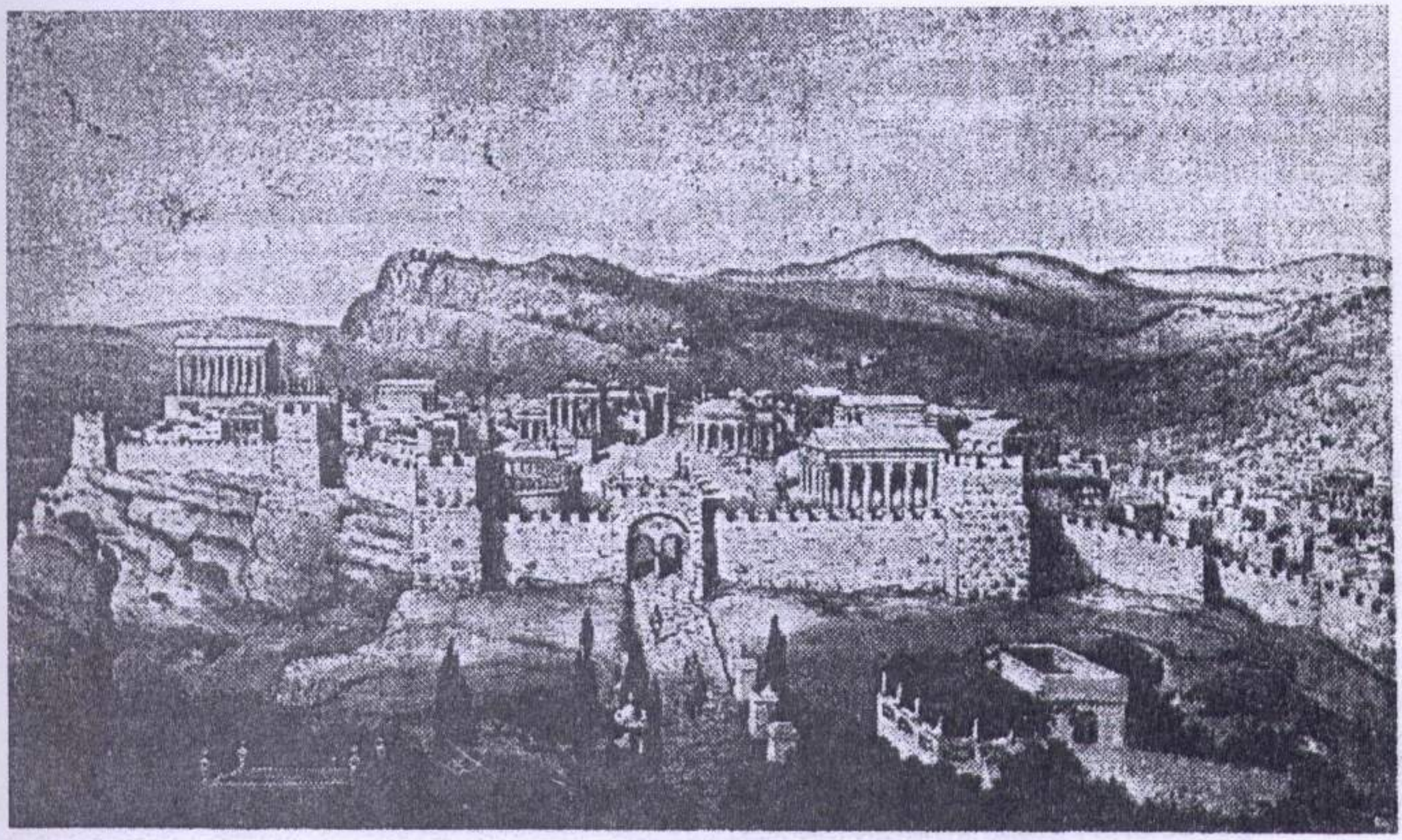

Planche n° 2. II. 6 : Reconstitution de la cité romaine.

(source : « *Cirta, une clé pour Constantine* »)

CONSTANTIN, après sa victoire en 313 après J.C, avait ordonné la reconstruction de la capitale de la Numidie. Cirta reconnaissante, avait abandonné son ancien et glorieux nom pour prendre celui de son nouveau bienfaiteur.

Cirta prit alors le nom de Constantine, qu'elle porte maintenant depuis dix sept siècles. Telle est dans ses grandes lignes l'histoire de Constantine à l'époque romaine.

Le passage des vandales :

Les vandales occupèrent la ville de Constantine en 455 après J.C. Mais à cause de sa position isolée, et le désintéressement de ces derniers aux villes d'intérieur, ils la délaissèrent pour aller résider à Hippone.

Cependant on découvrit, en 1949, dans les jardins du Hamma , un trésor de monnaies romaines et vandales.

Après les Vandales, les byzantins s'emparèrent de Constantine. Elle fût sous leur règne la capitale de toute la province.

II. 2.4- La domination byzantine :

Elle s'est réalisée dans une logique sécuritaire. Il fallait protéger les territoires, notamment les villes, des éventuelles attaques des tribus dont elle craignait la rebellion.

A l'échelle urbaine, la fonction de l'intérieur obéissait à un besoin primaire de protection. Ce besoin se traduit par la réalisation des fortifications garnies de tours.

Constantine, déjà un enclos par la nature de son site, s'est trouvée renforcée par une muraille qui épousait les contours du ravin. Le deuxième niveau d'enclos se réalisait par les places-fortes environnantes qui déterminaient l'enclos régional.

Constantine avait reçu alors une garnison byzantine qui s'était établit dans le Castellum (Kasbah actuelle). Un officier du nom de Guntharis vint s'y installer en tant que Duc de la Numidie[11].

Une église fût édifiée au capitole sur l'ancien temple ; les byzantins dans leur construction vont utiliser des matériaux récupérés sur les édifices romains.

Embellie et enrichie de beaux monuments byzantins, Constantine régna jusqu'à l'apparition de l'Islam.

---

[11] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

II. 2.5- Constantine et la conquête arabe :

D' après P.L. Cambuzat, Constantine fût occupée par les arabes musulmans au début du VIII^{ème} siècle. Ils en firent par la suite un lieu stratégique pour essayer de soumettre les tribus environnantes. Elle fût réellement conquise plus tard et devint "citadelle de l'Ifrikiya fatimide"[12].

Il a dû exister, sous les fatimides, à Constantine, une communauté latine et chrétienne coexistant avec les autochtones.

Les zirides en firent probablement "le siège du gouverneur ". Leur pouvoir fût maintenu sur la citadelle malgré la fréquence des rebellions des tribus environnantes.

C'est sous le règne des hammadites que Constantine fût intégrée dans le territoire commandé par Bougie, siège du gouvernement.

La grande mosquée de Constantine fût construite sous le règne des hammadites.

La grande mosquée s'élève en un lieu qui semble avoir été construit, depuis l'antiquité, consacré au culte. Il fût, en effet, construit sur les ruines de temples romains, et en partie avec les matériaux empruntés à ceux-ci.

La salle de prière est la partie la plus intéressante de l'édifice. Spacieuse, de forme à peu près carré, elle comporte six nefs séparées par des colonnes, empruntées à des monuments anciens, qui supportent des arcades, sur lesquelles est posé un plafond rustique à poutres apparentes.

G. Yver fait remonter cet édifice à l'époque des premiers souverains hafsides XIII^{ème} siècle[13]. G. Marçais a écrit qu'elle était d'âge indéterminé, mais postérieure au XIII^{ème} siècle.

D'après El Idrissi, au XII^{ème} siècle, la ville de Constantine était peuplée, commerçante ; ses habitants étaient riches, faisait le commerce avec les arabes et s'associaient entre eux pour la culture des terres et pour la conservation des récoltes. Le blé qu'ils conservaient dans les souterrains y restait souvent plusieurs année sans éprouver aucune altération. Ils recueillaient beaucoup de miel et de beurre qu'ils exportaient à l'étranger.

On constate un silence archéologique à Constantine, du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

---

[12] Mahfoud Kaddache, l'Algérie médiévale,1982.
[13] G.Yver,Correspondance du Maréchal Valée. Librairie, Larose, 1949.

. *Constantine sous la dynastie hafside :*

Les hafsides avaient établi les institutions politiques, militaires, religieuses et commerciales. Ils avaient réalisé de gros oeuvres tels que l'agrandissement de la Kasbah pour en faire un centre d'administration et de défense, la fortification des remparts, la création de nouveaux parcs et jardins et le renforcement du système de défense de la ville.

Ce retour de fortune coûta souvent très cher à la vieille métropole. En effet, les révoltes des princes qui en avaient reçu le gouvernement, les luttes contre les souverains légitimes et la rivalité avec ceux qui commandaient à Bougie, firent que pendant près de trois siècles, la guerre devint, pour ainsi dire, l'état permanent et que Constantine eut à subir de nombreux sièges et des pillages.

Pour résister à une des premières attaques, celle d'Ibn Rania, il fallut rompre les ponts qui avaient, sans doute étaient conservés intacts depuis l'époque romaine. Rétablis plus ou moins complètement, ils furent coupés de nouveau lors de la révolte d'Ibn El Amir.

Plusieurs souverains hafsides s'appliquèrent à relever les constructions de la ville, mais ce fût surtout dans l'intérêt de la défense. Ainsi en 1284 Abou Zakaria avait agrandi la Kasbah, l'entoura de murs et en fit une véritable ville, une citadelle renfermant le palais du gouverneur et tous les services de l'administration.
Abou l'Baka Khaled continua son oeuvre en 1310.

Ainsi Constantine a été l'une des villes principales de l'état hafside et a rivalisé avec Bougie pour la prédominance dans l'Algérie occidentale. La Kasbah construite à l'époque almohade, fut restaurée à deux reprises sous les hafsides.

La carte de Constantine faite par Brunswick fait apparaître la ville et ses remparts avec ses deux principales portes, Bab El Oued et Bab El Kantara reliées par une voie traversant la ville de part en part ; la Kasbah et les deux quartiers Rahbet Essouf et la Batha (Planche n° 2.II.7).

A l'extérieur de la ville, les princes hafsides possédaient en dehors des remparts, un parc de plaisance (ryad) et dans la banlieue, un hippodrome officiel (maïda).

La masse de la population était essentiellement autochtone, et la ville se partageait en quartiers ou çoffs inféodés à des familles puissantes appartenant à une vieille et riche bourgeoisie.

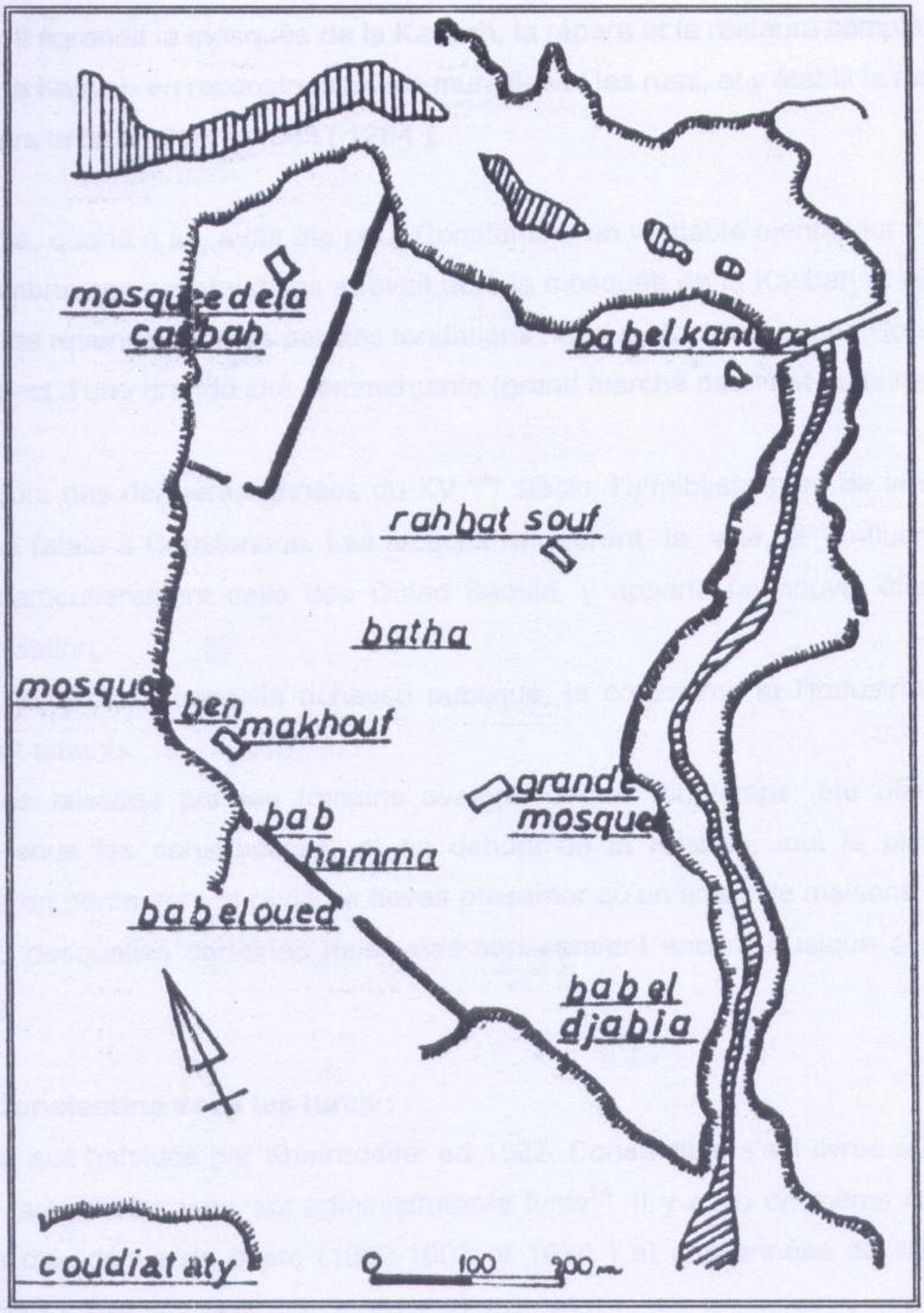

Planche n° 2. II. 7 : Constantine à l'époque Hafside (1230 – 1500)

(source : M. Kaddache, l'Algérie Médiévale, 1982).

Travaux d'Abou-Zakaria et de Abou Yahia :

El Khatib, auteur constantinois, rapporte qu'Abou Zakaria affectionnait beaucoup Constantine et ses habitants, qu'il y séjournait souvent et qu'il y effectua plusieurs travaux. Il agrandit la mosquée de la Kasbah, la répara et la restaura complètement. Il élargit la Kasbah en reconstruisant les murailles et les rues, et y établit la résidence royale vers la fin de l'année 683 (1284).

Abou Yahia, quand à lui, avait été pour Constantine un véritable bienfaiteur. Il y avait fait de nombreuses constructions et avait doté la mosquée de la Kasbah et la grande mosquée de revenus garantis par des fondations habous. A cette époque Constantine avait l'aspect d'une grande cité commerçante (grand marché de blé et de laine).

Au cours des dernières années du XV ème siècle, l'affaiblissement de la dynastie hafside fut fatale à Constantine. Les factions divisèrent la ville, et l'influence des arabes, particulièrement celle des Oulad Saoula, y apporta un nouvel élément de désorganisation.

Dans de telles conditions, la richesse publique, le commerce et l'industrie ont été gravement atteints.

Les ruines laissées par les romains avaient, depuis longtemps, été utilisées ou enfouies sous les constructions, et en dehors de la Kasbah, tout le plateau qui s'abaisse en pente vers le ravin ne devait présenter qu'un amas de maisons informes au milieu desquelles certaines mosquées conservaient encore quelque aspects de grandeur.

II. 2.6- Constantine sous les turcs :

Prise aux hafsides par Kheïreddine en 1522, Constantine s'est livrée à plusieurs révoltes farouches contre les administrateurs turcs[14]. Il y a eu en même temps des périodes d'épidémie de peste (1602-1603 et 1634) et des années de sécheresse (1604-1613).

Malgré tous les troubles, Constantine a connu l'édification de deux zaouïa : celle de Sidi El-Tlemsani et celle d'Ibn Mahdjouba.

---

[14] (La première en 1568, la seconde en 1572 et la troisième en 1600 par Cheikh Sidi Yahia Slimane.)

Il faut attendre le XVIII ème siècle pour assister à un renouveau de la civilisation qui se produit, à l'époque turque " au temps où les Beys étaient presque indépendants du Gouvernement d'Alger ".

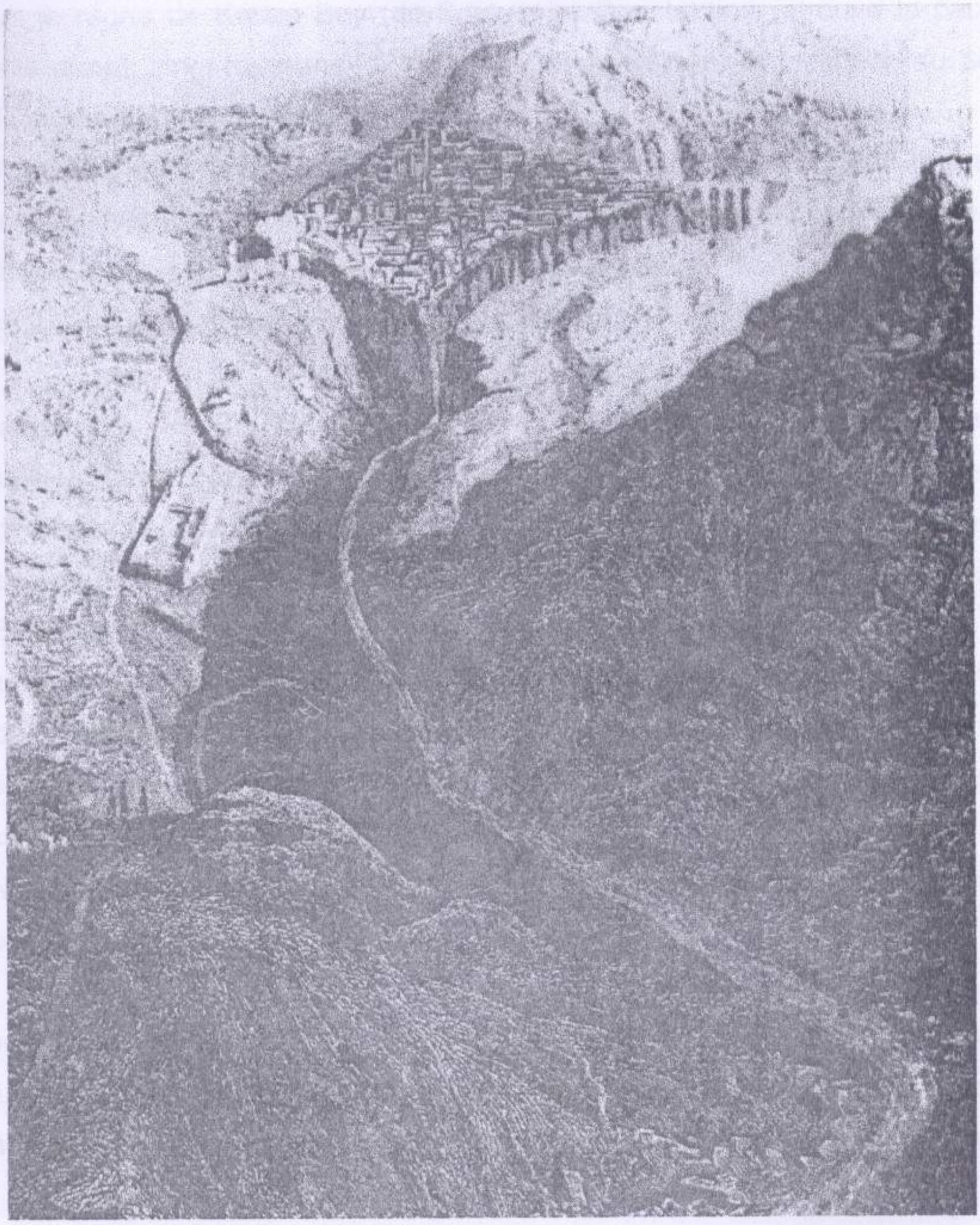

Planche n° 2. II. 8 : La ville pré-coloniale.
(Source : Delamare, Exploration scientifique de l'Algérie, 1850.)

Pendant cette période, Constantine connaîtra une stabilité et une richesse sous le règne de 41 Beys de 1647 à 1837 et en particulier sous les cinq derniers Beys, qui sont :

Sous le règne de Kelian Bey (dit Boukemia) Constantine retrouva la paix et la prospérité durant vingt-trois ans (1713-1736) et vit s'édifier la mosquée du Souk El Ghezel (aujourd'hui mosquée de Hassan).

Cette mosquée a été achevée en 1730. L'édifice primitif comportait une salle à sept nefs, couverte de voûtes d'arêtes et de petites coupoles. Les arcades sont festonnées. A l'Est, le mihrâb est bien conservé et son ornementation est remarquable ; il est précédé d'une voûte octogonale sur trompes en coquille.

Hassan Bey (dit Bou Hassan) : 1736 – 1754 . Il réussit à maintenir la paix et la tranquillité dan sa province. Il était un homme de guerre célèbre et un administrateur de premier ordre. Il donna plus de régularité aux rues et construisit d'élégantes bâtisses parmi lesquelles il faut citer : la mosquée de Sidi Lakhdar et celle de Sidi Abd El Rahmen El-Quaraoui.

Située dans la rue Combes, la mosquée de Sidi Lakhdar fût achevée en 1743. Elle possède un minaret octogonal de style tunisien. La salle de prière comprend cinq nefs. Elle est surélevée et on y accède par un escalier. La sépulture du Bey Hassan et de ses descendants est au rez-de-chaussée.

Primitivement une medersa avec des cellules pour ses étudiants était attenante à la mosquée.

Ahmed Bey (1756-1771) avait été gouverneur de la ville de Collo. Il encouragea l'agriculture et ordonna la construction de nombreux monuments à Constantine, parmi eux, la caserne des Janissaires et la restauration de la mosquée Sidi Abd El Moumen.

Salah Bey (1771-1792) : il fit beaucoup pour l'embellissement de la médina de Constantine. Il fit édifier la mosquée de Sidi El Kettani, deux medersas, un nouveau quartier pour les juifs[15] et fit restaurer le pont d'El Kantara en 1792 (planche 2.II.9).

---

[15] Eisenbeth. Grand Rabbin, Le judaïsme nord-Africain, étude démographique sur les israélites du département de Constantine, page 4 à 23 et 94 à 101.

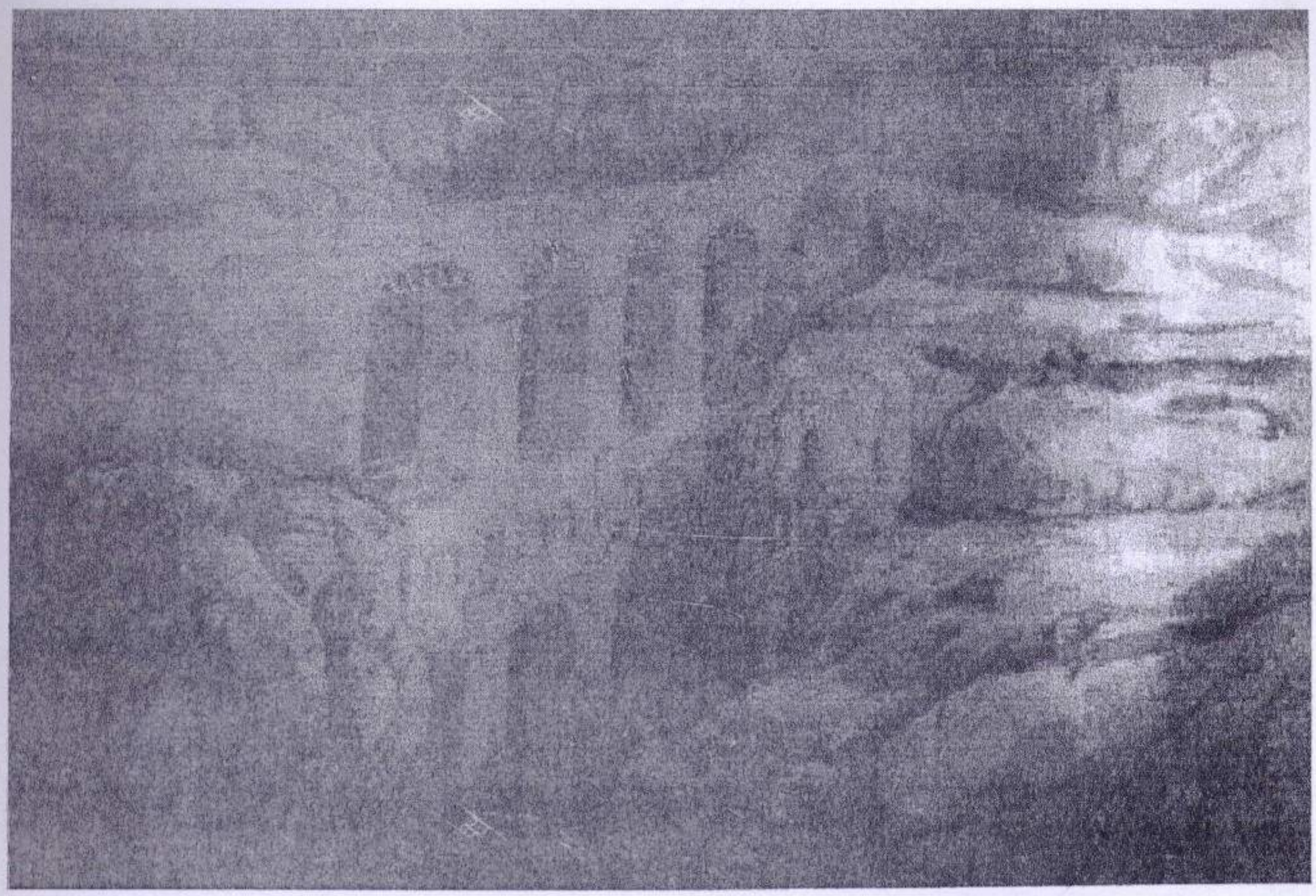

Planche n° 2. II. 9 : Pont d' El Kantara.
(Source : Ravoisié, Exploration Beaux-arts, 1846.)

Ahmed Bey (dit El Hadj Ahmed Bey) 1826 -1837

C'est ce Bey qui opposa une résistance farouche aux Français pendant les deux sièges de Constantine de 1836 et 1837. Il avait inauguré son palais en 1835, l'année qui précéda la première invasion Française.

II. 2.7- La chute de Constantine en 1837 :

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Cette tentative fût un échec. Ce n'est qu'en octobre 1837 que la vieille Cirta de Massinissa fût assiégée par les soldats français après une rude bataille.

Il s'agit d' un tour d'horizon sur les faits historiques qu'a connu Constantine depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne. Nous nous intéresserons ensuite et avec beaucoup plus de détails aux périodes romaine, turque et française. En effet, la ville et surtout le centre ancien que nous étudions aujourd'hui est le produit de ces trois "savoir faire ".

II. 3- PHYSIONOMIE DE " CIRTA " A L'EPOQUE ROMAINE :

(milieu du 3ème siècle après J.C)

Aucun plan des ruines romaines qui étaient encore debout en 1837 n'a été réalisé par les colons français au début de leur occupation. Cela aurait permis de mieux connaître l'aspect et l'organisation de la vieille capitale .

Nous allons essayer de reconstituer la physionomie de Constantine vers le milieu du IV ème siècle et ce en nous inspirant des découvertes archéologiques faites sur place depuis l'occupation française, et des ouvrages écrits et parus à ce sujet, particulièrement ceux de Charles Vars[16].

II. 3. 1- La superficie de la ville romaine : (planche n° 2.II.10)

La superficie de la ville proprement dite a toujours été déterminée par la surface du Rocher.

La ville, dont la forte position a été déjà constatée par " Salluste "[17] occupait un plateau en forme de trapèze. Il était bordé à l'Est et au Nord, par le ravin profond du Rhummel, et présentait des flancs abrupts au sud et à l'ouest.

Il n'était accessible qu'au Sud-Ouest, par un isthme, beaucoup plus étroit jadis que de nos jours. Au delà de cet isthme, s'élevait la colline dite Koudiat-Aty. De

---

[16] Charles Vars, Cirta, ses monuments, son administration, 1895.
[17] R.A Charlier, Jugurtha de Salluste : problème de Cirta.

En dehors du plateau, la ville romaine s'étendait sur la rive droite du Rhummel, aux abords de la gare actuelle (voir au n° **25** et n°**26** de la planche 2.II.15). Des faubourgs, où les habitations étaient clairsemées et sans doute entourées de jardins, existaient des deux côtés du Koudiat-Aty et au Sud de cette colline[19].

Il y avait un autre faubourg à Sidi-Mabrouk, sur le Mansourah ; au rapport de Saint-Optat : un faubourg du nom de Mugae, touchait à la métropole de la Numidie ; faubourg kabyle à l'extérieur de la ville "Ksar El Ghoula".[20]

Enfin des villas occupaient certains points de Sidi-M'cid.

Le sommet du Koudiat-Aty et ses pentes ont de tout temps servi de cimetière à la ville et à ses faubourgs.

Les Cirtéens ont tiré leurs matériaux de construction d'un certains nombres de carrières calcaires, voisines de la ville, en particuliers de celles de Sidi-M'cid et du Mansourah.

Lorsque la colonie latine des Sittiens s'établit à Cirta, la ville de Juba devait présenter cette physionomie. Il est donc probable qu'elle possédait dans sa partie supérieur quelques monuments, et une Acropole occupant, en partie au moins, l'emplacement de la Kasbah actuelle.

Les nouveaux maîtres se cantonnèrent dans le quartier supérieur, sous la protection de l'Acropole et refoulèrent progressivement les autochtones vers les quartiers inférieurs. Le Koudiat-Aty continua d'être le cimetière de toute l'agglomération Cirtéenne.

II. 3. 2- **Le capitole :** (planche n° 2.II.11)

Au sommet et à l'angle Nord-Ouest du plateau s'élevait le capitole, occupant à peu près l'emplacement actuel de la Kasbah (quartier militaire). Il a servi d'acropole et de citadelle, aux rois numides, aux romains, aux byzantins, aux arabes et puis de quartier militaire aux français. Il renfermait une véritable ville, avec les services nécessaires à l'armée et à une partie de l'administration (quartier militaire, voir le plan des ruines antiques qui existaient en ce lieu, dans Ravoisié, pl.6 et dans Delamare, pl. 119).

---

[19] Temple et Fable, relation d'une excursion à Constantine, p.87.
[20] Cherbonneau, Annuaire de Constantine, 1853, p.106.

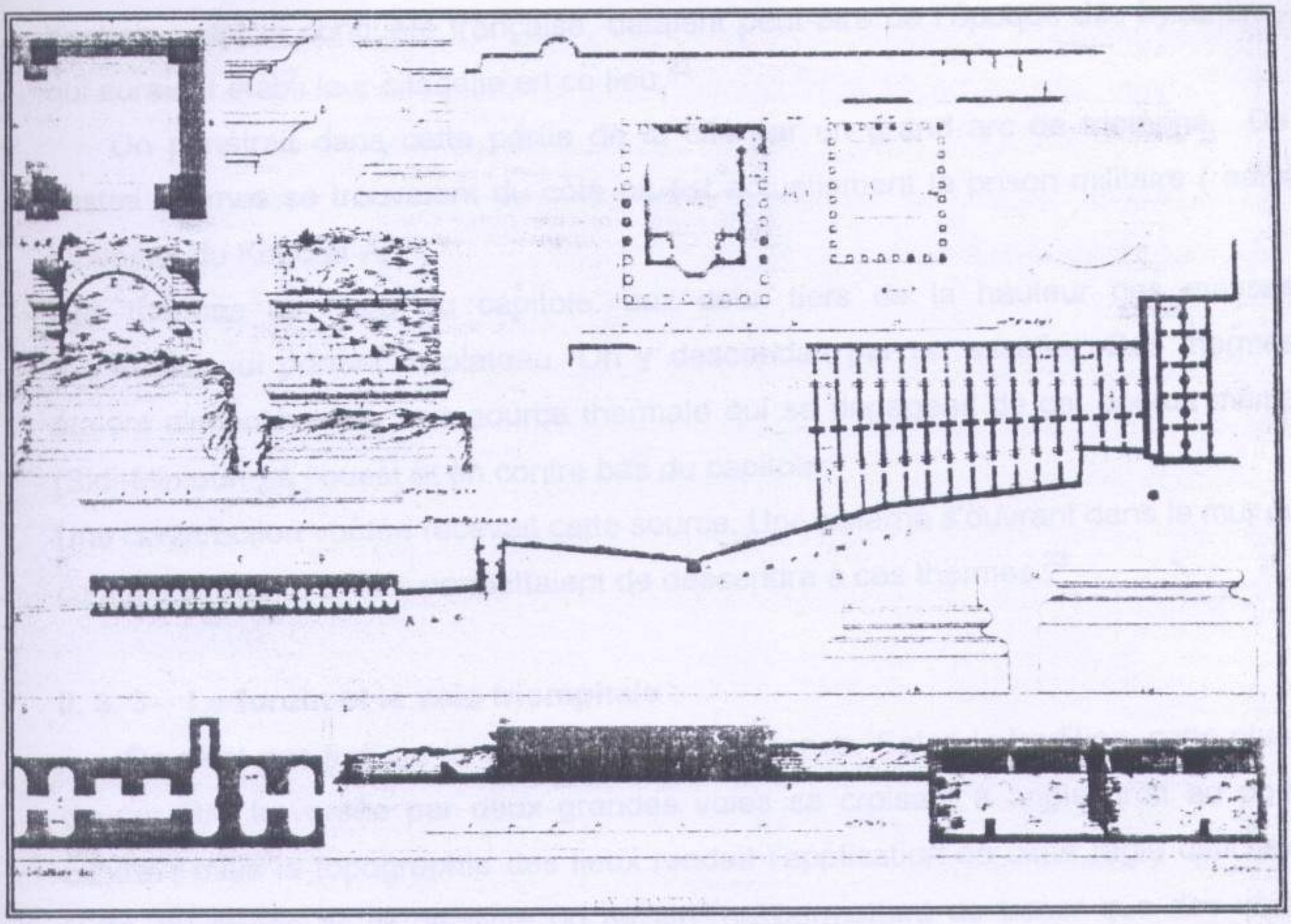

Planche n° 2.II. 11 : Plan des ruines antiques du capitole d'après les relevés de RAVOISIE. *(Source : Ravoisié, Exploration Beaux-arts,1846)*

Plusieurs temples entourés de leurs accessoires et dépendances y avait brillé à l'époque païenne. A l'emplacement occupé par l'hôpital militaire, il y avait deux temples : le principal était celui de Jupiter Capitolin qui était décoré d'une colonnade de près de trente mètres de hauteur qui couronnait le sommet du Rocher[21]. Une église chrétienne fût établie dans celui-ci.

De nombreuses statues dédiées aux dieux, aux empereurs, aux impératrices, ou érigées à la mémoire de hauts fonctionnaires, ornaient les voies et les édifices du capitole.

---

[21] Ravoisié, Exploration Beaux-arts, I, pages, 3 à 36, pl.1 à 19.

Une partie des murailles, faites avec des pierres romaines, qui entouraient la Kasbah avant la conquête française, dataient peut-être de l'époque des byzantins, qui auraient établi leur citadelle en ce lieu.[22]

On pénétrait dans cette partie de la cité par un grand arc de triomphe. De vastes citernes se trouvaient du côté où est actuellement la prison militaire (eaux amenées du Koudiat-Aty).

Des thermes au Nord du capitole, aux deux tiers de la hauteur des masses rocheuses qui portent le plateau. On y descendait par un escalier. Ces thermes étaient alimentées par une source thermale qui se dégageait de cet endroit même (Sidi-Mimoun) à l'ouest et en contre bas du capitole.

Une construction voûtée recevait cette source. Une poterne s'ouvrant dans le mur du capitole et des escaliers permettaient de descendre à ces thermes.[23]

II. 3. 3- Le forum et la voie triomphale :

On n'est pas fixé sur la situation exacte du forum. Selon la tradition, cette place devrait être traversée par deux grandes voies se croisant à angle droit au point central ; mais la topographie des lieux rendait l'application de cette règle difficile à Cirta, en raison de la déclivité du terrain, ne permettant de tracer que des voies latérales. Dans le cas de Cirta, les grandes routes venant de Rusicade, Tiddis, Sitifis, Cuicul, et Milev, ne pouvaient venir se croiser à l'intérieur de la ville isolée comme elle l'était. Ces routes aboutissaient donc à un point excentrique d'où partaient plusieurs voies urbaines en éventail. Dans cette ville inaccessible sauf sur ce point, le cardo n'avait donc pu être ménagé.

Les uns pensent que le Forum devrait se trouver sur la place Nemours actuelle. D'autres, le mettraient plus volontiers sur la place actuelle du palais.

En tout cas, une voie triomphale partant de la place Nemours menait directement à la place du palais en se tenant à dix ou quinze mètres plus haut que la rue Caraman.

Si cette dernière place est bien l'ancien forum, la voie triomphale devait le traverser et se prolonger en ligne directe vers le capitole en coupant le palais au dessous de son antre actuel .

---

[22] S.Gsell, Monuments Antiques de l'Algérie, II, 1901, p.365.
[23] Ernest Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

Une autre voie orientée Ouest-Est, devait alors déboucher non loin de l'entrée de la rue d'Orléans et traverser à angle droit, la voie triomphale au milieu du carré beaucoup plus grand occupé par le forum, formant ainsi le croisement traditionnel, orienté vers les quatre points cardinaux.

Des monuments, des statues et des arcs de triomphe décoraient cette voie. Les vestiges d'un de ces tétrastyles, dédié à Caracalla, existent encore dans l'impasse de la rue Caraman, derrière la maison Azouly.

La place Nemours actuelle était bordée, dans sa partie inférieure et sur les faces Nord-Est, de beaux édifices, de statues et de dédicaces.[24]

Par ailleurs, nous pouvons estimer l'axe reliant le cœur de la cité (centre économique) à la Kasbah (siège du pouvoir), comme voie d'implantation primaire ou principale, car elle relie les deux entités les plus importantes de la ville. Serait-elle le cardo de la cité romaine ?

II. 3. 4- Les voies principales : (planche n° 2.II.12)

(pour la dénomination des rues à l'époque française, voir annexe 3).

De la place Nemours, seule entrée de la ville, partaient cinq voies principales, pénétrant en éventail dans les quartiers, dont la voie triomphale qui menait directement au capitole pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah.

A l'angle Nord-Est du Rocher, une voie au débouchée de la rue Basse-Darémont, se dirigeant ligne droite vers le front occidental du capitole, en coupant obliquement la rue Blanc, vers son tiers supérieur. Elle passait d'abord devant le portique de Gratien, remplacé en partie par la façade de l'hôtel du trésor. Elle débouchait en face de la partie inférieure du capitole, sans doute vers la sortie de la rue Sauzaï.

La seconde était la voie triomphale menant directement au capitole, en traversant la place du Palais, pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah.

La troisième voie, suivait pour commencer, le trajet de la rue Rouaud, telle qu'elle était avant l'ouverture de la rue Nationale, et se prolongeait dans la même direction jusqu'à l'angle de celle-ci avec la rue Combes, où elle se divisait en deux. Celle du haut continuait dans la direction de la rue Combes pour aboutir en

---

[24] Charles Vars, Cirta, ses monuments, son administration, 1895, p.15 à 122.

infléchissant un peu à gauche, au croisement des rues de France et Richepanse ; elle desservait ainsi par la partie inférieure, le grand établissement appelé Thermes d'Arrius Pacatus, qui s'élevait au milieu de la rue de France, depuis celle des Cigognes, jusqu'à la rue Négrier et s'étendait proportionnellement en largeur des deux cotés.

Quant à la branche inférieure de cette voie, elle se dirigeait sans doute vers la place Rahbet-Essouf et desservait le vieil amphithéâtre établi sur l'emplacement du marché aux huiles.

Ainsi, la première partie de la rue Caraman et toute la rue de France n'existaient pas. Mais sur la voie triomphale, vers le sommet de la place d'Aumale, devait se brancher une rue intermédiaire passant d'abord devant un temple dédié à l'impératrice Julie, femme d'Auguste, suivant le trajet de la rue Caraman, jusqu'à la place Négrier.

Enfin une dernière grande voie partant de la place Nemours se dirigeait vers le carrefour Perrégaux, comme la rue Nationale dans sa première partie .

Sur ce parcours devait s'embrancher, à gauche une voie se dirigeant vers l'entrée de la rue Vieux, puis rejoignant la rue Perrégaux, dans sa deuxième partie, pour atteindre le grand pont d'Antonin. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une grosse masse rocheuse s'élevait à l'angle du carrefour, interceptant le passage, ainsi qu'on peut en juger par la hauteur du grand escalier qui relie la rue à la voie supérieure.

Une dernière voie horizontale partait de l'entrée où se trouve maintenant la porte Bab El Djabia et devait se raccorder à la grande voie supérieure.

Tous les quartiers inférieures étaient sans doute restés occupés par le peuple autochtone.

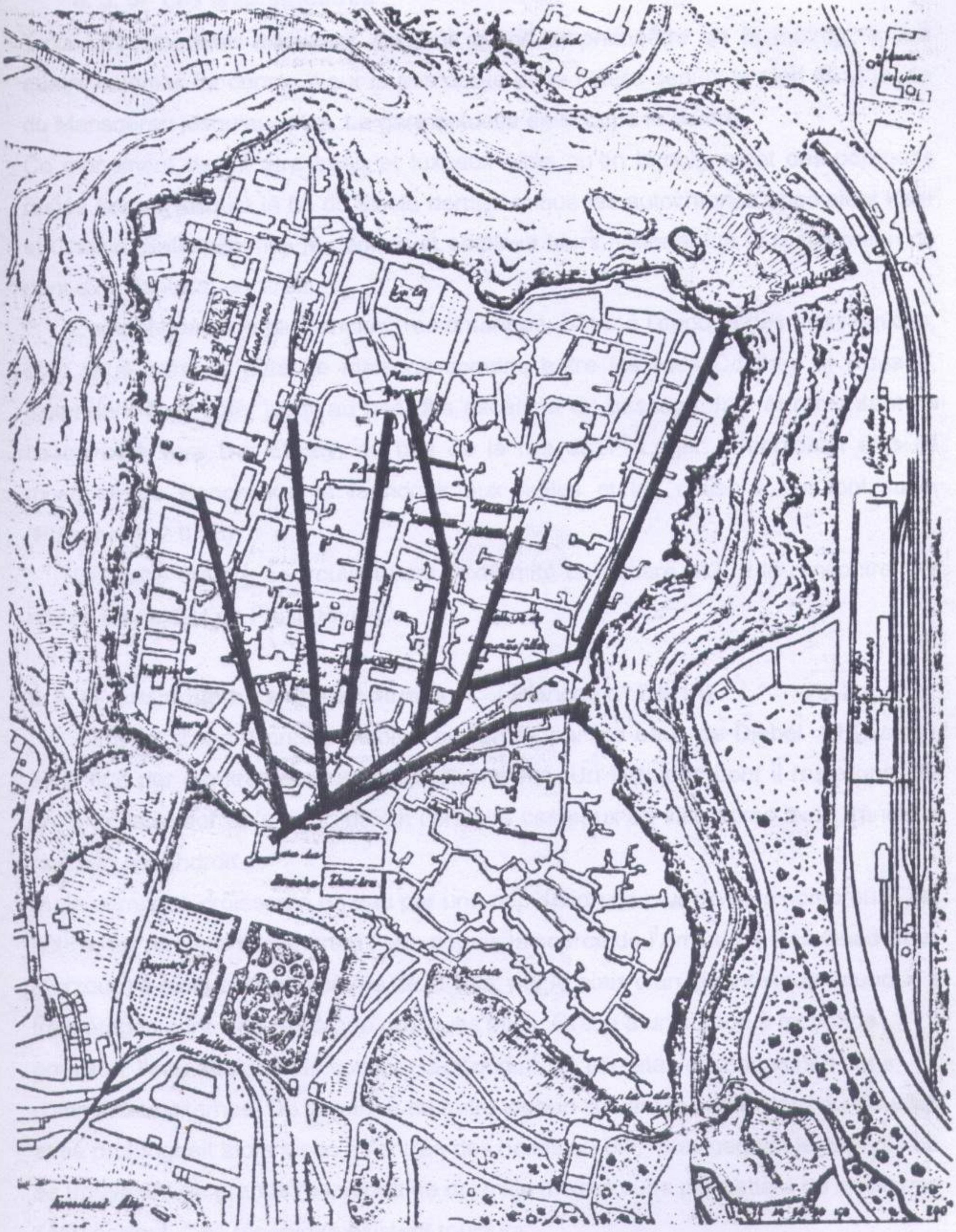

Planche n° 2. II. 12 : Essai de reconstitution des voies principales romaines d'après les écrits de Charles Vars et d' Ernest Mercier sur Constantine.

II. 3. 5- Les amphithéâtres :

Trois amphithéâtres existaient. Le plus grand amphithéâtre de la métropole des quatre colonies fut construit sur la rive droite de la rivière depuis le pied de la pente du Mansourah jusqu'au ravin. La gare actuelle en occupe le centre.

Ce monument devait être beau et luxueux ainsi qu'en témoignaient des portiques restés debout jusqu'à la fin du siècle dernier et que les autochtones appelaient Ksar el Ghoula. Salah Bey les fit démolir et employa leurs matériaux à la restauration du pont d'El-Kantara, en 1792.

L'amphithéâtre le plus ancien, remontant peut-être à l'époque des rois numides, était situé dans le pâté de maisons compris entre les rues Combes et Rouaud, s'étendant d'un côté, jusqu'au bas des escaliers du passage Jaïs et remontant de l'autre côté vers Dar-El-Bey, au bas de la rue du17è Léger. Il englobait ainsi la mosquée de Bencheikh, le foundouk aux huiles et les maisons qui font suite. (Planche n° 2.II.13)

Un autre théâtre se trouvait vers l'extrémité du square n°2, à la rencontre des routes Bienfait et de Philippeville.

II. 3. 6- Les aqueducs et les citernes : (Pianche n° 2.II.14)

Cirta fut d'abord principalement alimentée par les eaux de Djebel El Ouahch, ainsi que par d'autres sources de la rive droite. Un aqueduc dont il reste une pile entre le carrefour et le pont, devait conduire ces eaux en ville après avoir franchi le ravin en cet endroit.

Vu la demande croissante en eau par une population de plus en plus nombreuse et active, les romains ramenèrent l'eau depuis la source de l'Amsaga (Ras-Oued Bou Merzoug) à cinquante kilomètres de la ville, par le biais d'un gigantesque aqueduc à trois étages dont il ne reste que quelques piles. Grâce à un siphon à moyenne pression, l'eau atteignait le sommet du Koudiat, où elle était emmagasinée dans d'immenses citernes. De là partait un autre siphon suivant la pente Nord du Koudiat, et se prolongeait alors jusqu'à l'entrée des halles au blé, puis gagnait le capitole où se trouvaient de grands réservoirs de dix mille mètres cube permettant de distribuer l'eau partout. Ces réservoirs existent toujours.

ÉLÉVATION SUIVANT A.B.

Fig. 1.

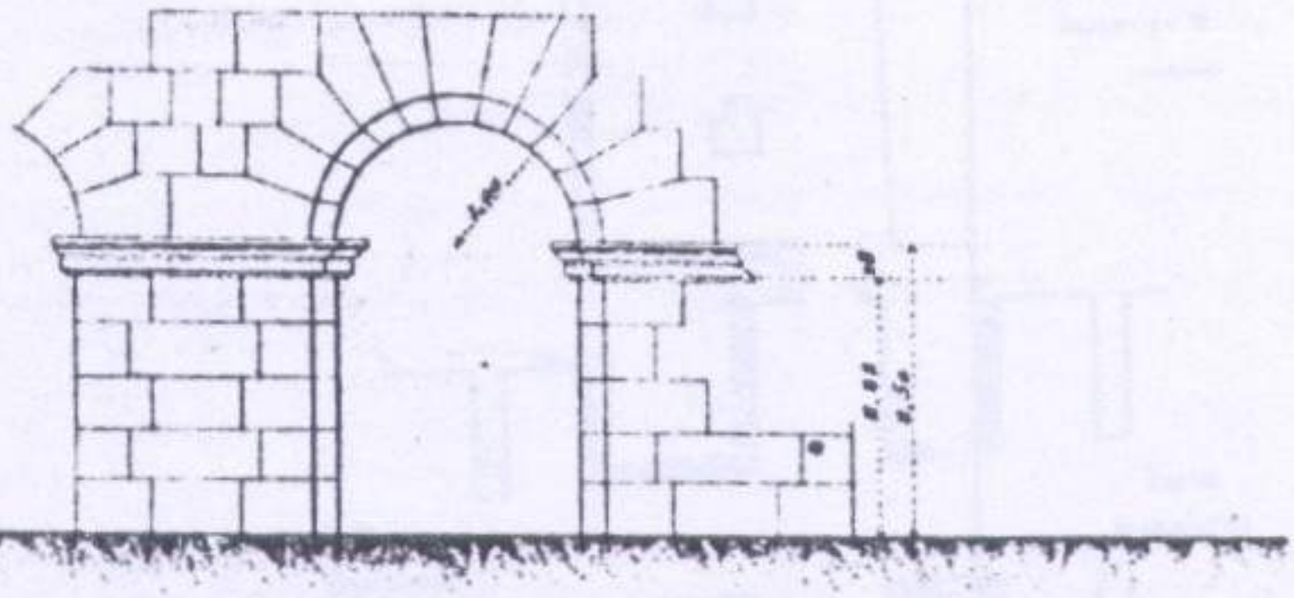

Fig. 2.

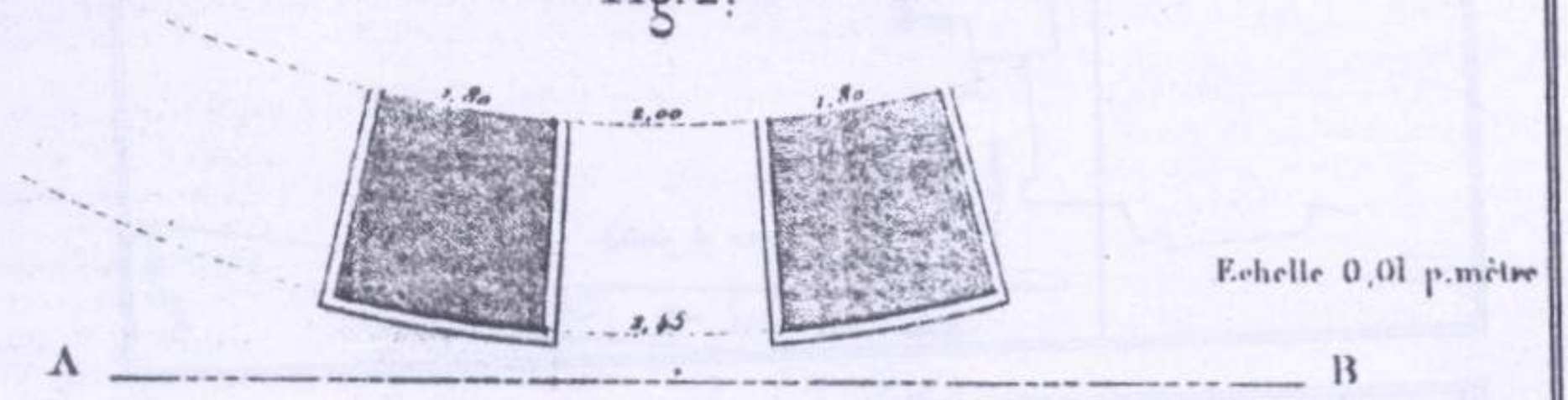

Echelle 0,01 p.mètre

PLAN

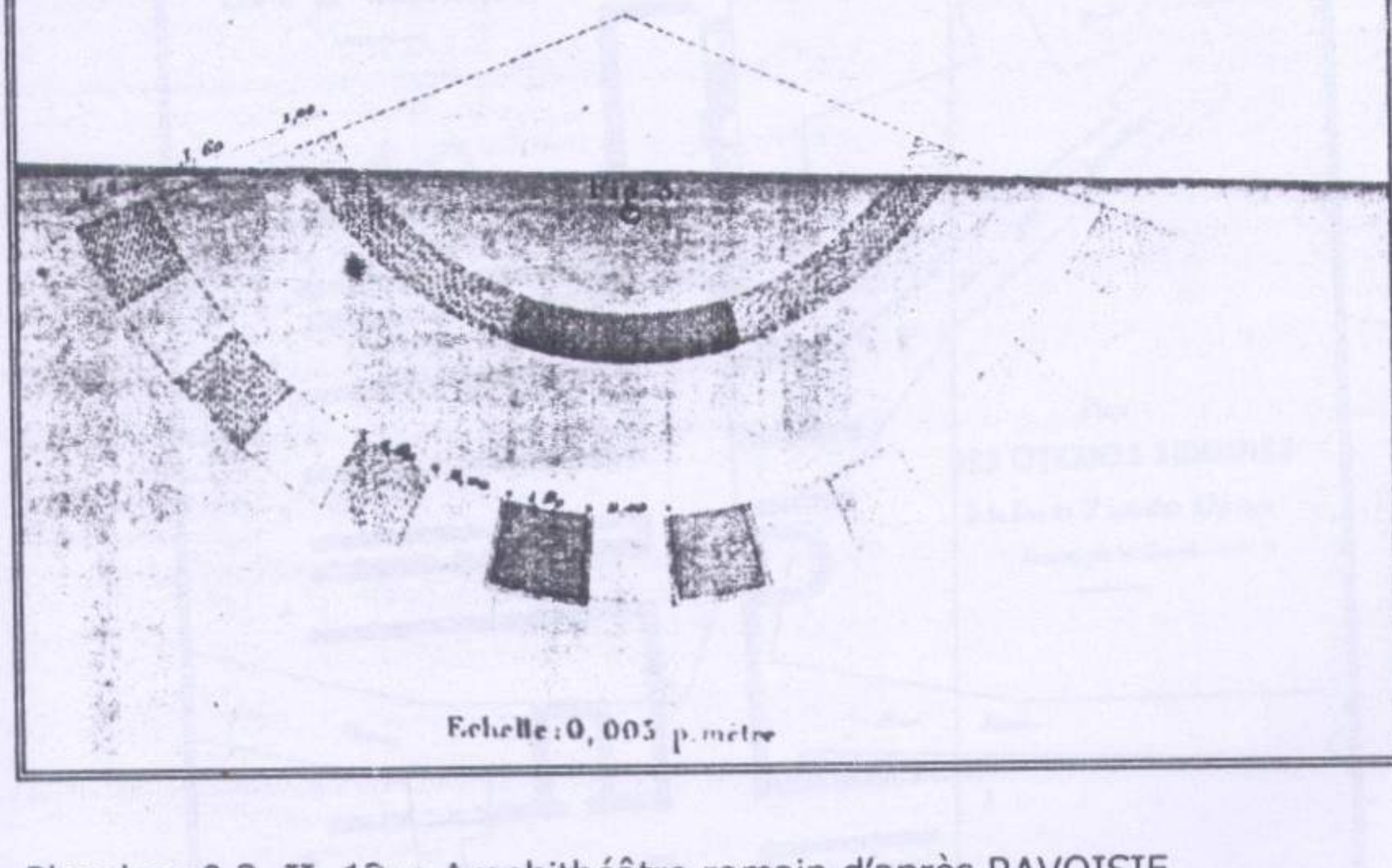

Echelle : 0, 003 p. mètre

Planche n° 2. II. 13 : Amphithéâtre romain d'après RAVOISIE.
(Source : Ravoisié, Exploration Beaux-arts, 1846)

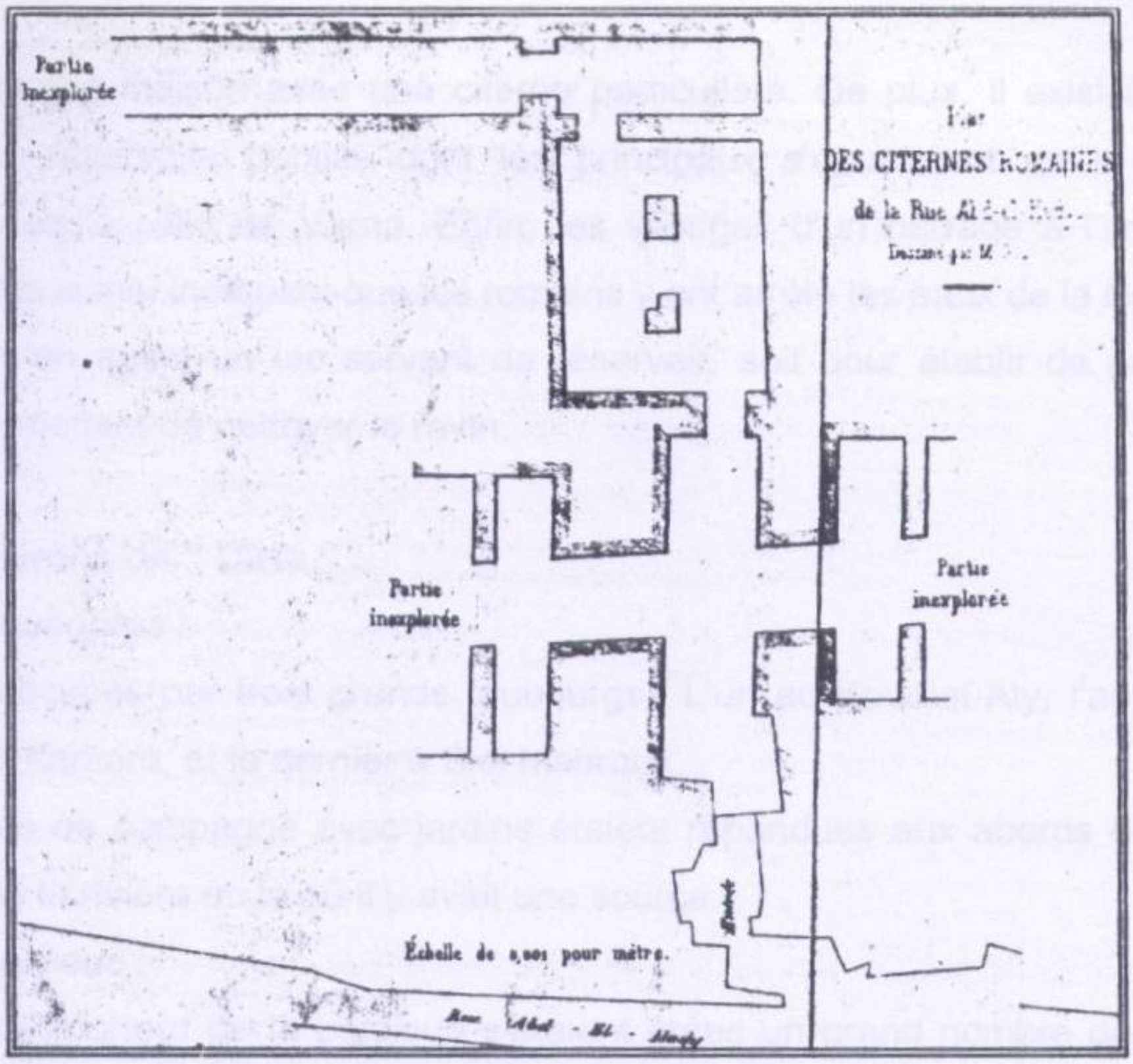

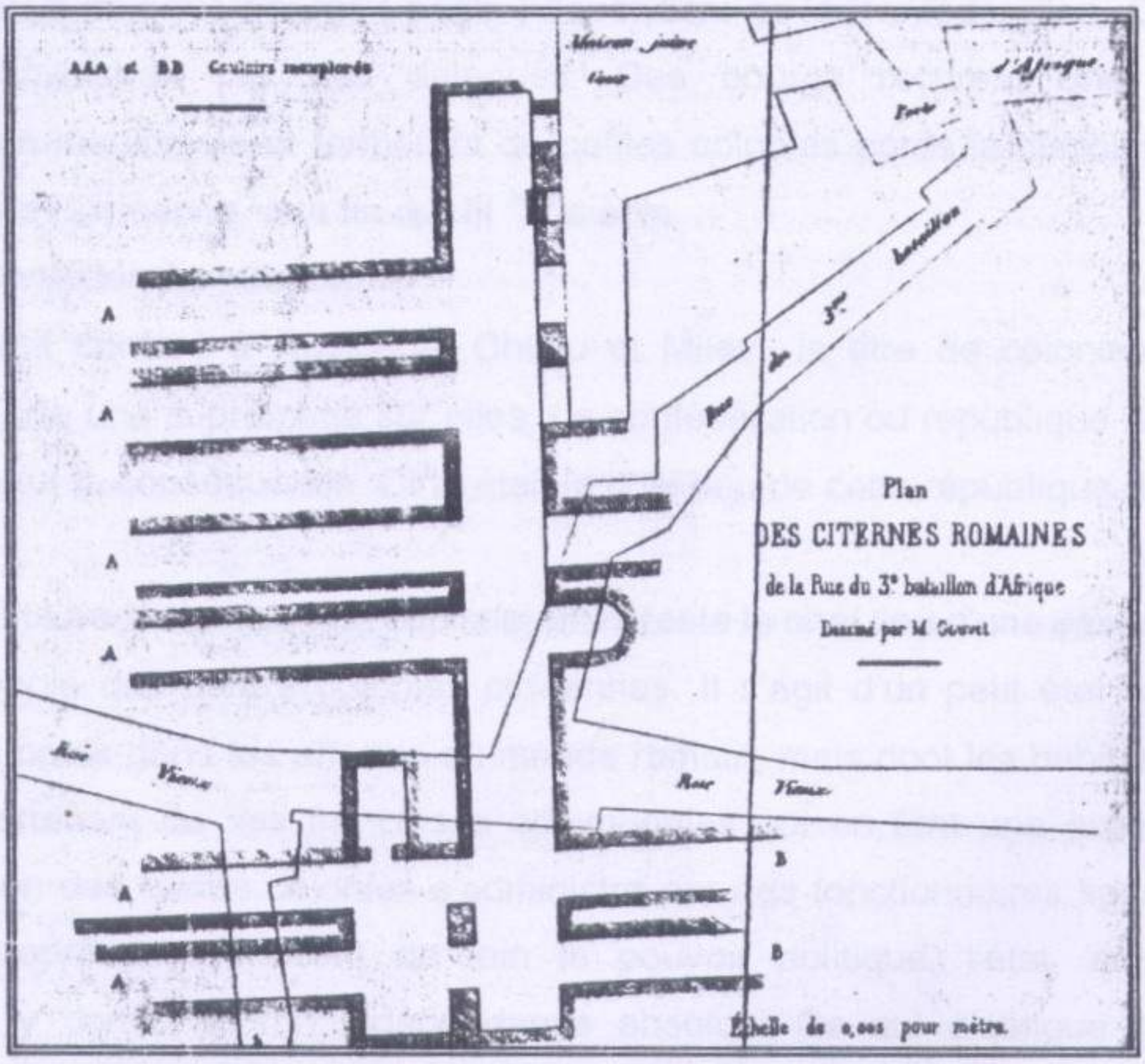

Planche n° 2. II. 14 : Citernes romaines d'après M. GOUVET. *(Source :(M) Gouvet, Recueils des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine, 1846)*

En ville, chaque maison avait une citerne particulière. De plus, il existait tout un système de réservoirs publics dont les principaux s'étendaient de la rue des Cigognes jusqu'à celle de Varna. Enfin, les vestiges d'un barrage à l'entrée des gorges du Rhummel indiquent que les romains y ont arrêté les eaux de la rivière, soit pour former en avant un lac servant de réservoir, soit pour établir de puissantes chasses permettant de nettoyer le ravin.

II. 3. 7- Environs de " Cirta " :

Les faubourgs :

Ils étaient occupés par trois grands faubourgs : L'un au Koudiat-Aty, l'autre sur le plateau d'El Kantara, et le dernier à Sidi Mabrouk.

Des maisons de campagne avec jardins étaient répandues aux abords de la ville, aux côtés de la rivière et là où il y avait une source.

La banlieue :

Dans tout le pourtour de la banlieue s'étaient crées un grand nombre de villages devenus peu à peu des bourgs (pagis) dépendant de la Confédération Cirtéenne, qui les administrait par des délégués. Ces bourgs reçurent une véritable émancipation municipale et formèrent de petites colonies après la dissolution de la Confédération Cirtéenne à la fin du III ème siècle.

La Confédération Cirtéenne :

Auguste avait conféré à Rusicada, Chullu et Milev le titre de colonies, tout en laissant à Cirta une suprématie sur elles. La confédération ou république des quatre colonies en fut la conséquence. Cirta était le chef lieu de cette république des quatre colonies.

Dès lors, Cirta perd son rang de capitale, mais reste le chef lieu d'une vaste province et la métropole des quatre colonies cirtéennes. Il s'agit d'un petit état autonome, sans grand poids dans les affaires du monde romain, mais dont les habitants vivent libres, en profitant de ses franchises communales qui en font une exception. La confédération des quatre colonies s'administre par des fonctionnaires spéciaux. Un proconsul représente souvent de loin le pouvoir politique, l'état, mais la vie municipale y conserve son indépendance absolue. Ce qui distingue surtout la république des cirtéens, du reste des provinces de l'empire, c'est que son territoire n'est pas considéré comme domaine du peuple romain.

II. 3. 8- Les bourgs proprement dit :

Nous allons les passer en revue dans un rayon de trente kilomètres, en suivant d'abord le cours de la rivière vers le Nord, puis en contournant la ville par l'Ouest, le Sud et l'Est pour revenir à notre point de départ.

A environ vingt kilomètres au nord, c'est-à-dire à l'endroit où la vallée barrée par un massif rocheux force la rivière à s'enfoncer dans les gorges du Kheneg, se trouvait une importante agglomération étagée, principalement sur les pentes de la rive droite, du nom de Tiddis ou Calda (Respublica Tidditanorum).

En nous dirigeant vers l'ouest, on y trouvait les pagis importants suivants :

- Mastar, et au dessus le Castellum mastariense, le village de Rouffach (actuellement Ibn Ziad).
- Uzelis (Respublica Uselitanorum), à Oudjel, derrière El Malah.
- Phua (Respublica Phuensium), à Aïn Foua.
- En outre de ces grands bourgs, de nombreuses exploitations, notamment le domaine de Coelia Maxima à Aïn Tinn.
- Dans la région de Aïn Kerma : Aquartilla et Numituriana.

Dans la vallée du Rhummel les points d'occupation étaient nombreux :

- Le pagus d'Arsacal ou Azicar (Castellum Arsacalitanum), et non loin Saguiet er-roum (le canal des romains).
- Le pagus de Subzuar (Respublica Castelli Subzuaritani).
- Saddar (Respublica Saddaritanorum).

Nous avons décrit la moitié du cercle et sommes parvenus dans la vallée de Bou Merzoug, au sud de Constantine.

Au Nord-Est du Khroub, il y avait un pagus qui semble être celui de Seniore.

Plus au sud, un important pagus du nom de Sila.

A l'Est, le gros bourg de Sigus (Respublica Siguitanorum).

Dans le fond de la vallée, au Hamma, il y avait le bourg Arzimacia, plus loin la station d'Adpalmam, et derrière Smendou (actuellement Zighoud Youcef) le pagus de Celtiana (Respublica Celtianensium).

L'aménagement des eaux et l'exploitation des terres étaient les points forts de ces bourgs. L' agriculture faisait leur richesse et son développement résultait surtout de l'aménagement des eaux, art dans lequel les romains étaient passés maîtres.

L'élément autochtone contribua pour une bonne part au développement de cette intelligente colonisation. Le mélange et l'assimilation de cette race avait produit une population créole rustique et bien appropriée au milieu.

Telle était dans ses grandes lignes l'occupation romaine de la banlieue de Constantine.

II. 4- DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES FORTUITES A L'EPOQUE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE : (Lors des travaux de remodelage entrepris par les colons sur le Rocher).

Selon Cherbonneau : Constantine est construite toute entière sur des arceaux artistement maçonnés, depuis la Kasbah jusqu'à la porte Vallée (galerie souterraines)[25]. " Il y a une Constantine visible et une Constantine inconnue. Celle que les yeux aperçoivent, et celle qui dort sous le sol, quelque fois même 10 mètres plus bas que la rue où vous marchez, celle là reste à découvrir ? ".

Voici sur un plan datant de l' époque coloniale l'emplacement des vestiges romains découvert lors des travaux de remodelage effectués sur le Rocher, (Planche n° 2.II.15).

Charles Vars a tenté de reconstituer la physionomie de la ville romaine.

Des vestiges de murs de défense en pierre de taille, d'une bonne époque (romaine ou peut-être antérieure), ont été constatés sur le rebord occidental du plateau, sous l'emplacement de l'hôtel de ville et dans le voisinage.

Au **(n° 1)** du plan ci-joint, il y avait une tour dite (Bordj-Essous) qui fût détruite en 1867 et qui passait pour romaine .

D'autres restes de remparts (avec une tour semi-circulaire) existaient à l'ouest sur le rebord occidental de la Kasbah **(voir au n° 2)**.

Une enceinte ayant les caractères des constructions byzantines, suivait les contours du plateau : il en reste des pans, plus ou moins remaniés entre la place de la Brèche **(4)** et la point de Sidi-Rached **(23)**, aux abords de la porte El Djabia ; d'autres autour de la pointe de Sidi-Rached ; d'autres enfin, aux abords du grand pont **(21)** en amant et en aval[26].

---

[25] Cherbonneau, Annuaire de Constantine, 1853, p. 106.
[26] Charles Vars, Cirta, ses monuments, son administration, 1895.

Dans la ville, de nombreuses citernes publiques ou privées (au n° **10, 15, 20, 28** du plan), emmagasinaient soit de l'eau de pluie, soit l'eau qu'amenaient des aqueducs, dont l'un venait de l'Est et un autre du Sud. Des tuyaux de distribution en terre cuite, ont été retrouvés sur plusieurs endroits de la ville, notamment sous la place de la Brèche **(4)**, où ils constituaient une conduite se dirigeant du Sud-Ouest au Nord-Est.

Le tracé des rues qui sillonnaient la ville est fort mal connu. L'arc de la rue Caraman **(7)** devait être sur une voie se dirigeant du Sud-Ouest au Nord-Est.

Des restes de dallages ont été constatés près de l'angle de la rue Nationale et de la rue Cahoreau, à l'Est du Tétrapyle **(5)**, sous la rue Rouaud, en face de la mosquée Abderrahmane El Menatki **(11)**, et au collège de jeunes filles **(3)**.

Une inscription qui date de 160 à 162 après J-C mentionne l'existence d' une voie qui conduisait au Forum ; elle a été trouvée dans la partie neuve de la rue Cahoreau, c'est à dire à peu de distance au Nord-Ouest de l'arc **(7)** ; mais il n'est pas sûr qu'elle fût à sa place primitive[27].

Pour les numéros qui suivent, nous nous reporterons à la planche n° 2. II. 13 :

(1) Emplacement de la tour romaine dite Bordj-Assous.

(2) Emplacement d'un rempart romain sur le rebord occidental de la Kasbah.

(3) Collège de jeune fille, vestiges d'une rue antique.

(4) Place de la brèche (ou Nemours) contenait un grand nombres de monuments sur l'emplacement de l'hôtel de Paris : un temple à Venus, un temple à Junon. On a découvert sur cette place, ou aux abords, de nombreuses bases de statues. Il est vrai qu'elles ont pu être déplacées et réutilisées dans des constructions de divers âges, mais ceux qui les utilisèrent comme matériaux ne les ont pas cherché bien loin. Cette place était traversée dans le sous-sol par une conduite d'eau venant des citernes du Koudiat et qui passait ensuite dans la rue Cahoreau pour aboutir à Dar El Bey où se trouvaient de vastes citernes.

(5) Grand hôtel (ancien hôtel d'orient). Dans les fondations, découverte d'une plaque de marbre, dont l'inscription indique l'érection par un magistrat Cirtéen d'un Tétrastyle à coupole en l'an 210 et en l'honneur de Septime Sévère et de ses fils.

---

[27] S. Gsell, Atlas d'Archéologie de l'Algérie, 1997, feuille 17.

(petit dôme, soutenu par quatre colonnes et au milieu desquelles s'élevait, sur un piedestral une statue de marbre) ; ainsi qu'une construction demi-circulaire en pierre de grand appareil avec un escalier presque monumental, sans doute un temple.

(6) Hôtel de Paris, à l'Est et dans le bas de la rue Cahoreau, emplacement d'un Tétrapyle : édifice carré à quatre grandes baies cintrées, élevé par le conte Avitianus vers 360, en même temps qu'une basilique[28].

Le tétrapyle précédait l'entrée de la grande basilique de Constance qui s'étendait dans la rue Rouaud et empiétait sur la rue Nationale.

(7) Emplacement d'un arc monumental (rue Caraman) : cinq inscriptions se rapportant à un arcus triumphalis, élevé sous Caracalla par M.Caecilius Natalis, magistrat cirtéen, ont été trouvé, pour la plus part dans le voisinage de cet arc (pour les lieux de découverte, voir dans annuaires de Constantine, 1858 à 1859, page 125)

(8) Ravoisié (pages 5, 18 et 34 ; planches 15 et 16) a relevé en ce lieu une portion de façade d'édifice romain, ornée de pilastres corinthiens, avec entablement ; une arcade y était accolée de biais. Lui faisant suite un grand monument (le portique de Gratien, élevé entre 367et 375, sous le règne de Valens et Gratien) à l'entrée de la rue Basse-Darémont. De ce portique ménagé en promenade couverte entre des colonnes et des statuts, partait une voie vers le Capitole.

Entre **(7)** et **(8)**, dans une impasse donnant sur la rue Caraman, se trouve un arceau datant de très basse époque.

(9) Restes de thermes, dans la rue des Zouaves, prés de la Grande Mosquée : vestiges de bassins et d'une mosaïque à figures.

(10) Maison Hamouda, à l'angle de la rue Nationale et de la rue Abdelhadi. On y a trouvé des vestiges de murs, plaqués de marbres de différentes couleurs et creusés de niches ; restes de mosaïque ; citernes romaines ; statue de Bacchus.

(11) Angle de la maison Mouret, vers le point de rencontre des rues Vieux et Rouaud. Emplacement d'un grand socle à moulure, adossé à un mur ; il devait porter une édicule à deux colonnes et de deux pilastres qui abritait une statue (probablement celle de Bacchus découverte à 40 mètres de là au n°**(10)**.

(12) Une curieuse découverte faite aux abords de la rue Combes lors des fouilles exécutées pour les fondations de la mosquée de Si Hamouda, et qui consistait en un arceau de pierre de taille, dont les deux piliers étaient posés en arc de cercle.

---

[28] S. Gsell, Monuments Antiques de l'Algérie, I, 1901.

Puis dans une boutique arabe de la rue Combes, on découvrit une autre partie d'arceau appartenant au même système et qui est éloigné de 5 mètres du premier. En avant de ces deux arceaux se trouvaient deux murs circulaires, moins élevés qu'eux et décrivant, dans l'intérieur de leur circonférence, une enceinte qui était absolument concentrique. Ils étaient distants l'un de l'autre de 1 m à 1 m 20. De nouveaux arceaux sont mis à jour cinq ans après, lors de la démolition des constructions de Dar El Bey et complèteront le monument (ancien cirque). Il traversait la rue Combes, s'engageait sous les boutiques de Dar el Bey et devait traverser la rue du 17e Léger pour couper de nouveau dans sa forme arrondie, la rue Combes et aller rejoindre les restes de constructions.

(13) Au Nord-Ouest de la place du Palais, découverte de soubassement d'un édifice en pierre de taille (temple) et de débris d'anciens portiques ou de péristyles exhumés en creusant les fondements de l'hôtel de la banque ; du cercle militaire et de la maison Moreau.

(14) Kasbah, quartier militaire.(voir le plan des ruines antiques qui existaient en ce lieu, dans Ravoisier planche 6 et dans Delamare planche 119).

(15) Grandes citernes romaines, en partie conservées et restaurées, à l'angle Nord-Est de la Kasbah. Elles devaient être alimentées par un aqueduc, amenant les eaux de Sidi-Mabrouk et peut être aussi celle de Djebel Ouach, au Nord-Est de Constantine.

(16) Mosaïque ornementale trouvée en 1897 dans un groupe scolaire (école Voltaire) de la rue Darémont, en face de la Kasbah.

(17) Ecole de fille de la place d'Asile, nombreux débris d'architecture, inscription mentionnant des thermes.

(18) Emplacement de thermes importantes, thermes d'Arrius Pacatus. Les limites de l'édifice comprenaient le pâté de constructions qui obstrue actuellement les rues, Richepanse, de Varna, de France, et des Cigognes. L'entrée de l'édifice se faisait sur le tracé de la rue de France, et donnait accès dans une vaste salle voûtée. Sous les thermes, il y avait des citernes dont la conduite venait des citernes du capitole.

(19) Sous l'emplacement de l'ancien dispensaire, place des Galettes, des restes d'un grand bassin circulaire, entouré de pierres de taille d'un volume considérable et bien conservées. Il devait être placé au milieu d'une cour d'une luxueuse maison.

(20) Aqueduc et citernes de Caceina Albinus. L'aqueduc était probablement souterrain, il alimentait des citernes qui étaient tout prés de ce lieu et existaient encore sous l'amas de constructions élevées le long des rues Vieux, des Alises, du 3e Bataillon d'Afrique (M. Gouvet).

(21) Grand pont romain (pont d'Antonin), restauré en 1792 par les turcs. Il s'est écroulé en 1857.

(22) Vestiges d'un autre pont antique, à mi-distance entre le pont d'Antonin et la pointe de Sidi-Rached.

(23) Vestiges incertains d'un troisième pont, reliant la pointe de Sidi-Rached à l'autre rive. Au dessous, à l'entrée des gorges, quelques mètres en amont du pont du Diable, amorce en blocage sur la rive gauche, et plusieurs assises d'un mur en pierre de taille, sur la rive droite : restes d'un barrage, construit ou restauré à une basse époque.

(24) Piles d'un aqueduc, venant de Sidi-Mabrouk, et traversant le Rhummel.

(25) Emplacement de la ruine dite Ksar el Ghoula, arc de triomphe à trois grandes portes : celle du milieu a environ vingt-cinq pieds de large ; les autres proportionnées, mais plus petites. Après cet arc, on voit une grande muraille qui soutenait quelques édifices considérables ; et sur le haut de la montagne, de ce côté-là, il y a les débris d'une citadelle. le tout a été rasé à la fin du 18ème siècle.

(26) A l'emplacement qu'occupe la gare, on a constaté l'existence d'une longue muraille ; débris de constructions : Il y avait peut-être là un cirque romain.

(27) Rocher des Martyrs. Inscription byzantine, gravée sur un rocher.

(28) Restes de vastes citernes, en avant de Bab-El-Djabia (la porte de la citerne), alimentée par une branche de l'aqueduc venant de Boumerzoug.

(29) Emplacement d'une mosaïque qui décorait peut-être une chapelle.

(30) Emplacement d'une ruine qui a paru être un théâtre ou un amphithéâtre. Une inscription de l'époque de Septime Sévère mentionne un amphithéâtre à Cirta. El Idrissi raconte un théâtre construit par les romains, dont l'architecture rappelait celle du théâtre de Taormina. Les arabes l'appelaient Fondouk El Roum (caravansérail des chrétiens ou des grecs)

(31) Sources thermales de Sidi-Mimoun, à l'ouest et en contrebas de la Kasbah.

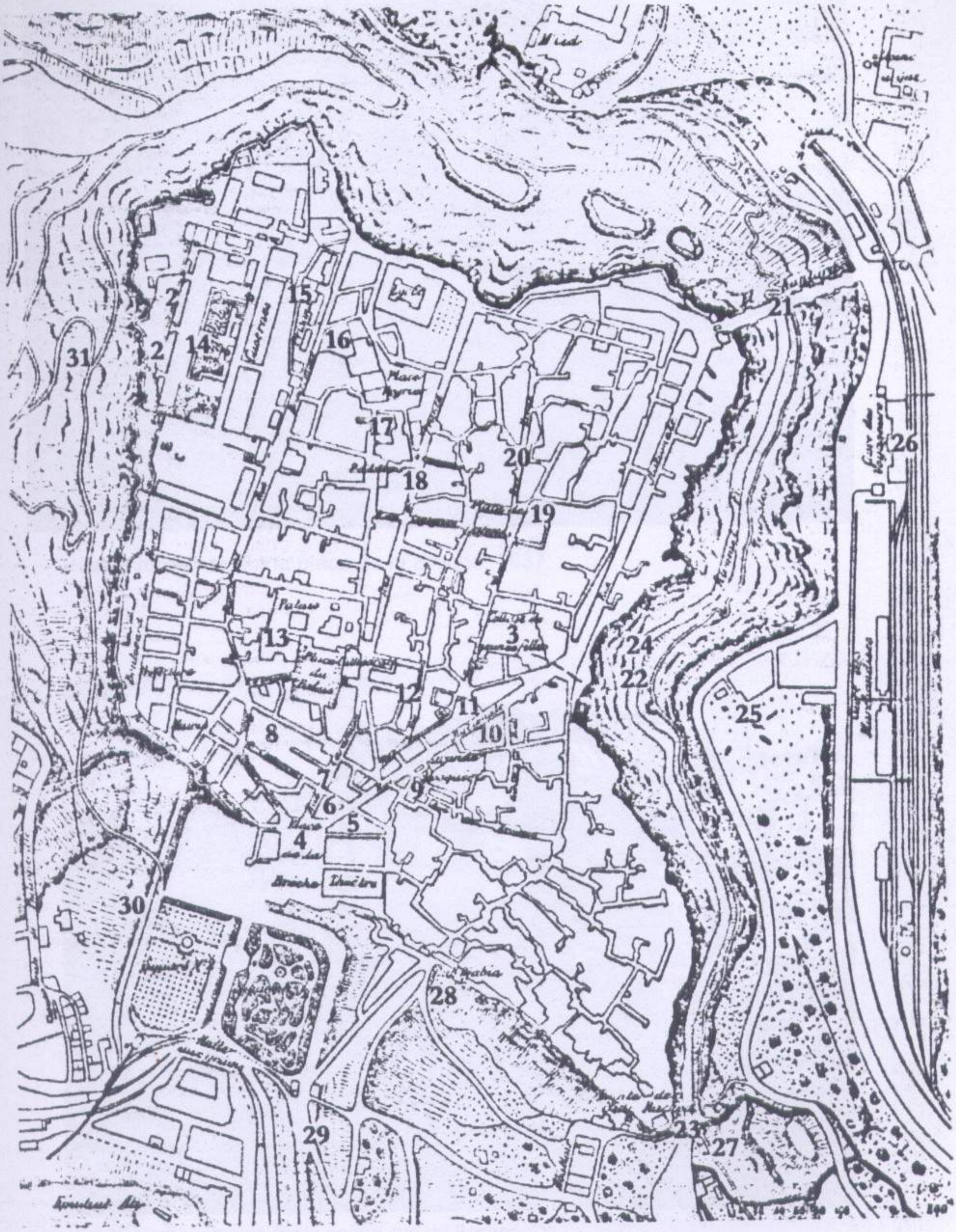

Planche n° 2. II 15 : Emplacement des vestiges archéologiques sur le Rocher

(Source : C. Vars, « Cirta, ses monuments, son administration, 1895.)

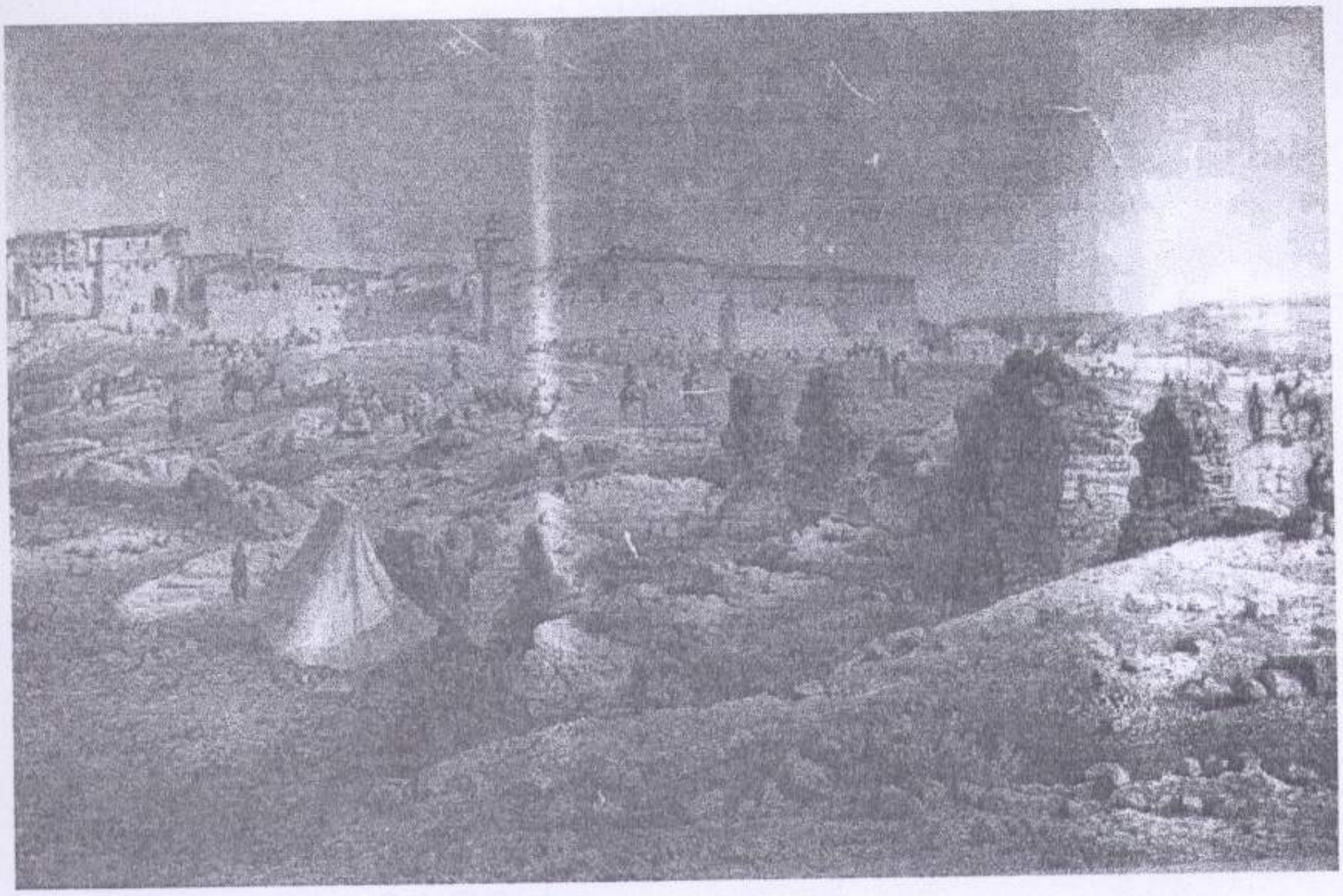

Ruines romaines sur la place de la Brèche, 1837.

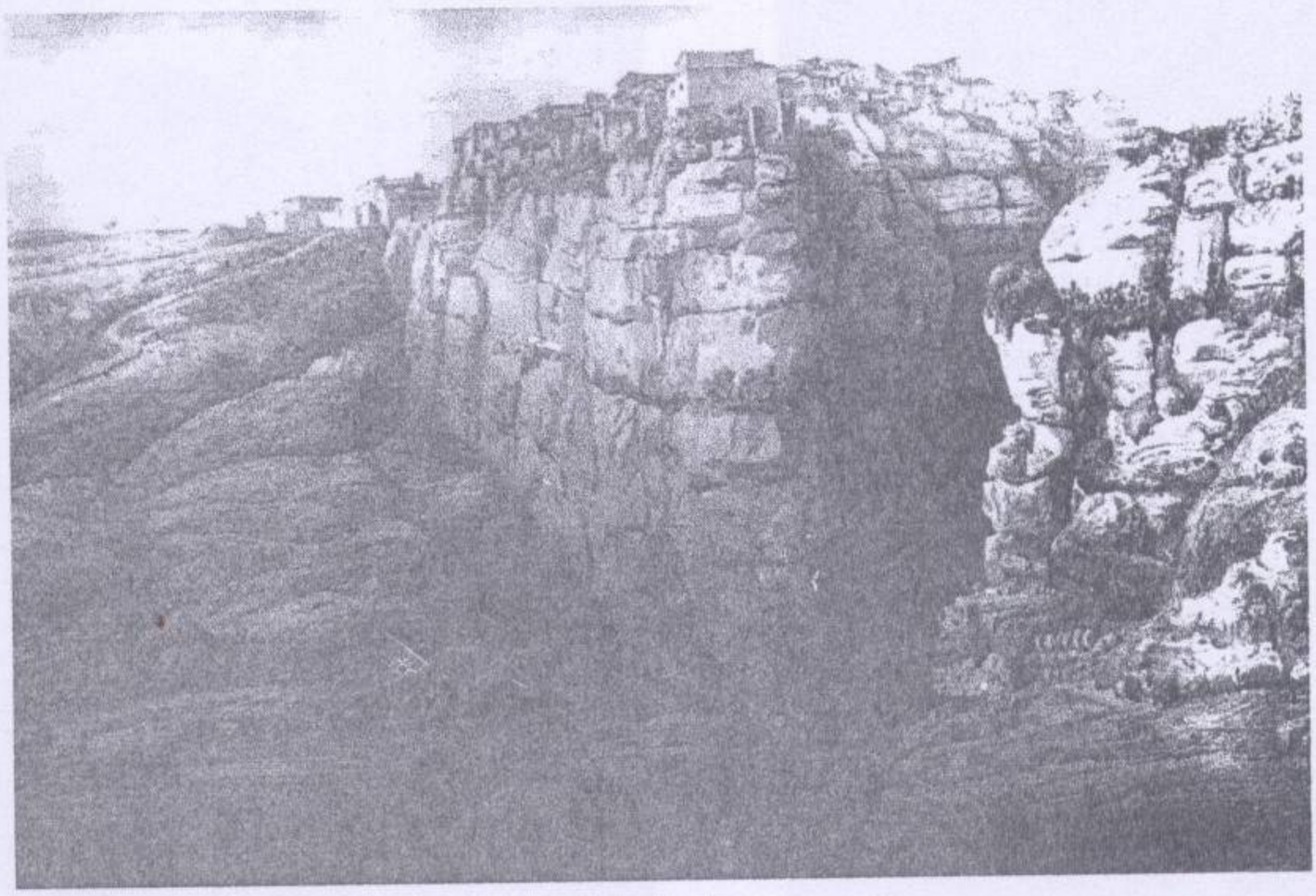

Vestiges romains sur la pointe sud du Rocher

(Source : Delamare, « Exploration scientifique de l'Algérie, 1850 ».)

Vestiges romains, Bab El Djabia

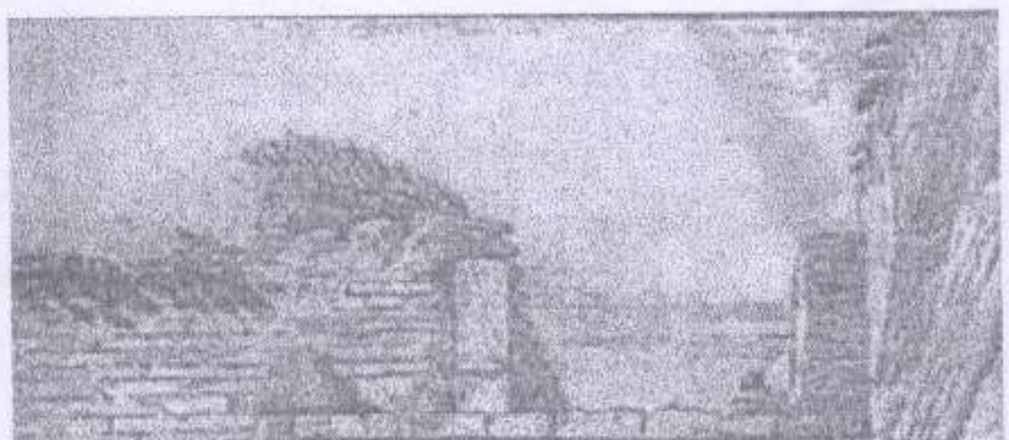

Arceau sur une voie romaine

Vestiges de la voie triomphale

Source : Delamare, « Exploration scientifique de l'Algérie, 1850. »

II. 5- STRUCTURE DE LA VILLE PRECOLONIALE :(Pl. n° 2. II. 16 , 2. II.17)

L'organisation traditionnelle de l'espace des médinas est très bien connue à travers les études marocaines et tunisiennes : agglomérations spontanées, à plan radio-concentrique, les médinas possèdent une enceinte à l'intérieur de laquelle les espaces se spécialisent .

Les espaces centraux d'activités ne débordent pas sur les espaces péri-centraux résidentiels, tandis que la périphérie peut recevoir des jardins et d'autres activités.

La ville de Constantine, exemple de ville traditionnelle moyenne[29], obéit à ce schéma général. Nous en verrons les aspects spécifiques liés au site ou à la région et nous nous intéresserons à la formation de cet espace, aspect moins bien défini actuellement.

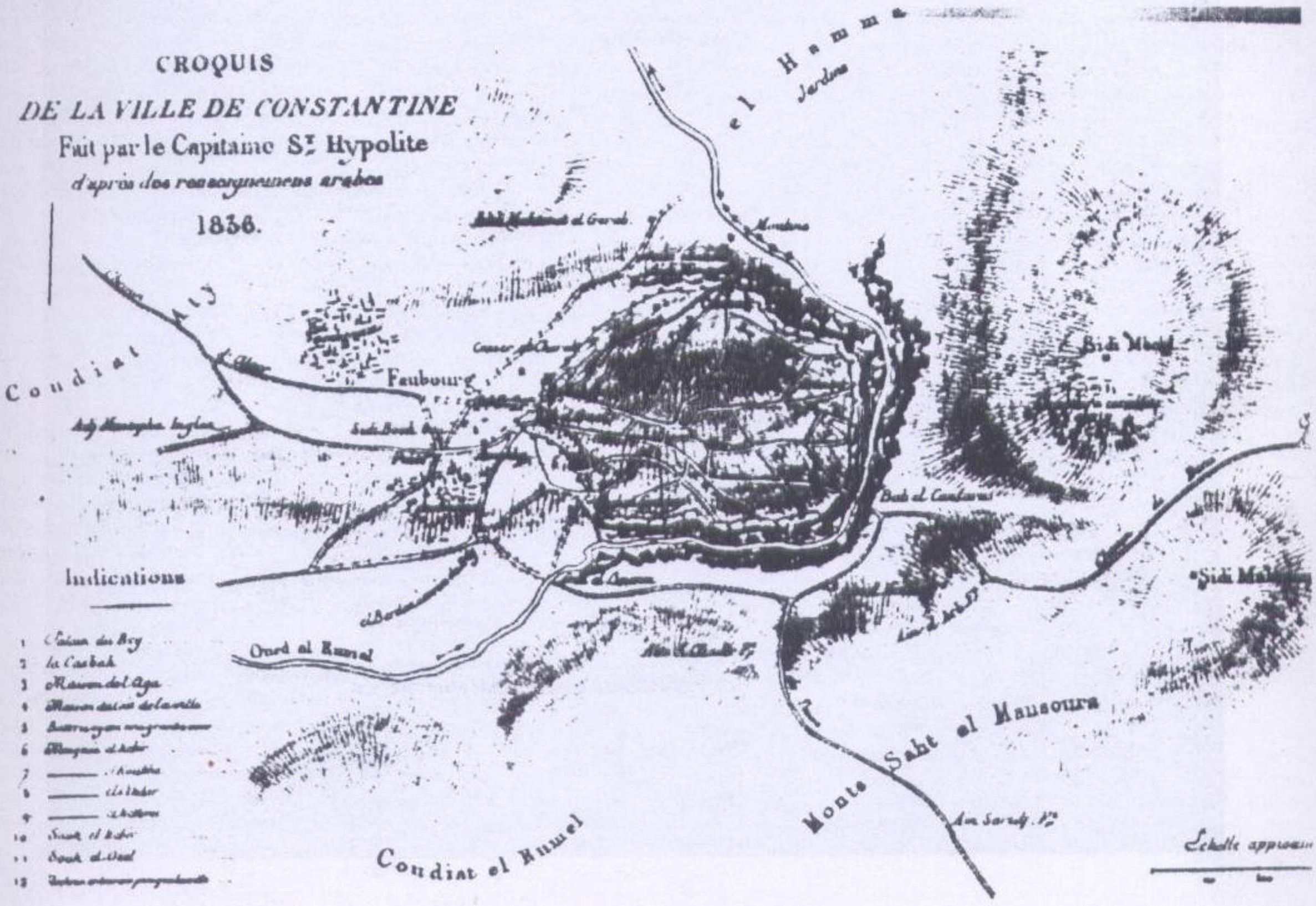

Planche n° 2. II. 16 : Le Rocher et ses abords en 1836.
(source : Archives de l'Institut National de Cartographie.)

---

[29] André Raymond, Grandes villes Arabes à l'époque Ottomane, 1985.

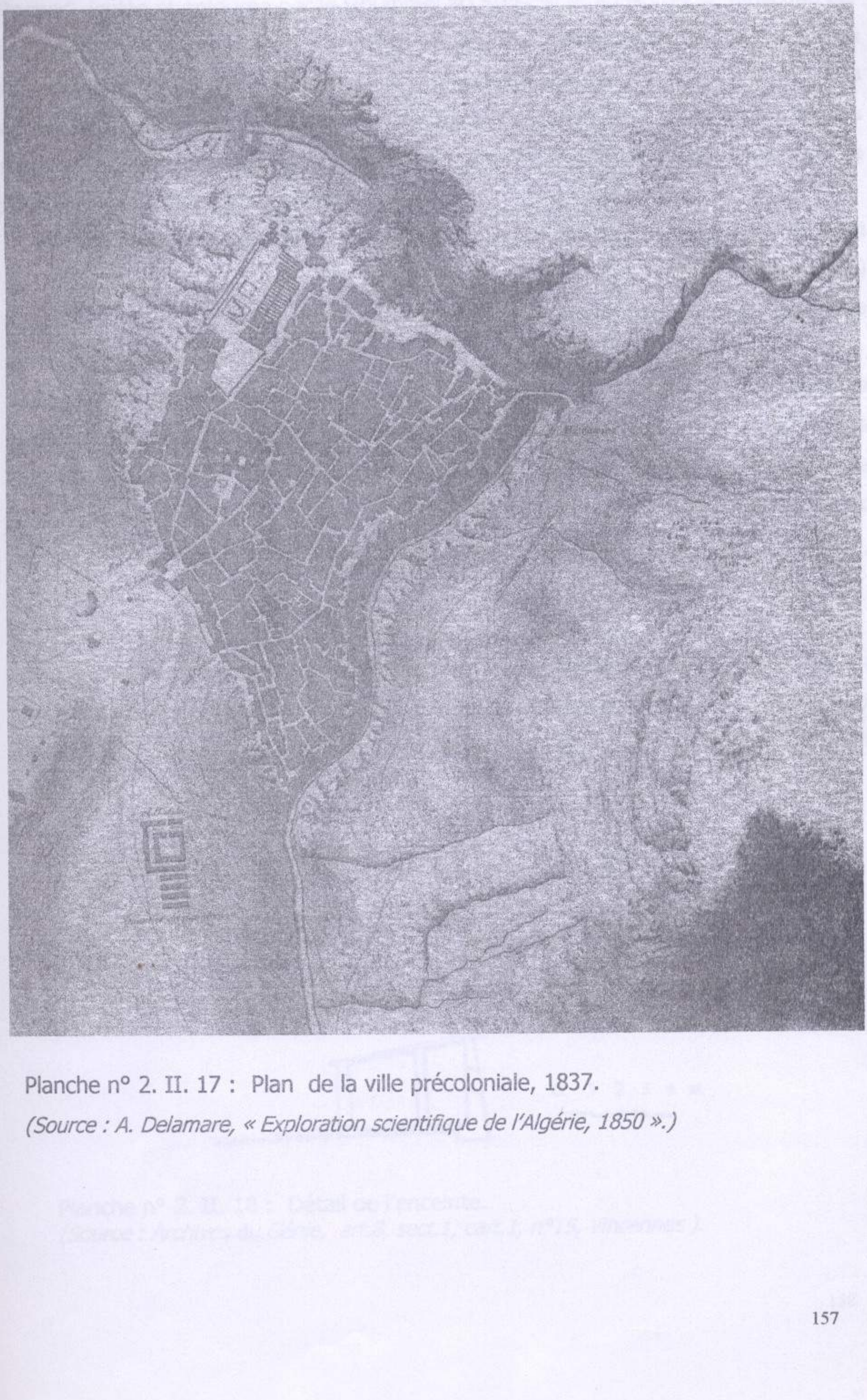

Planche n° 2. II. 17 : Plan de la ville précoloniale, 1837.

(Source : A. Delamare, « Exploration scientifique de l'Algérie, 1850 ».)

Jusqu'à la veille de la colonisation, la ville de Constantine était construite sur le "Rocher", isolée et entourée par le Rhummel au Sud-Est et au Nord-Est, ainsi que par l'escarpement au Nord-Ouest. A cette époque la morphologie de la ville était représentée par la densification du tissu déjà existant, due à l'augmentation de la population. Une multiplication des équipements et des mosquées, en plus de quelques modifications dans l'organisation des commerçants et des artisans, ainsi que la localisation des groupes ethniques.

Incluse dans une enceinte, dominant de vastes horizons, la cité ne possédait qu'un seul accès : au Sud-Ouest, un isthme de 300 mètres de large la reliait au Koudiat-Aty. Des voies venues de Batna, Sétif, Mila, arrivent à ce mince pédoncule qui relie la ville à la terre alentour.

Constantine était jadis une forteresse africaine et on la citait en proverbe lorsqu'on parlait des fortifications. Un rempart, constitué de deux murailles, s'élève le long des lignes de crête du Rocher, assurant la défense de la ville contre toute agression et unifiant les habitants de la cité. Ainsi, un sentiment de solidarité prend naissance à l'intérieur des murs et forge les liens entre les citadins.

II. 5. 1- Enceinte et Système de défense :

La cité est protégée et défendue par une enceinte, mais le site par sa topographie qui forme un rempart naturel, permet à celle-ci de ne pas se développer tout autour de la ville. Elle n'est érigée que sur les côtés Sud-Ouest, Ouest et Nord de la ville.

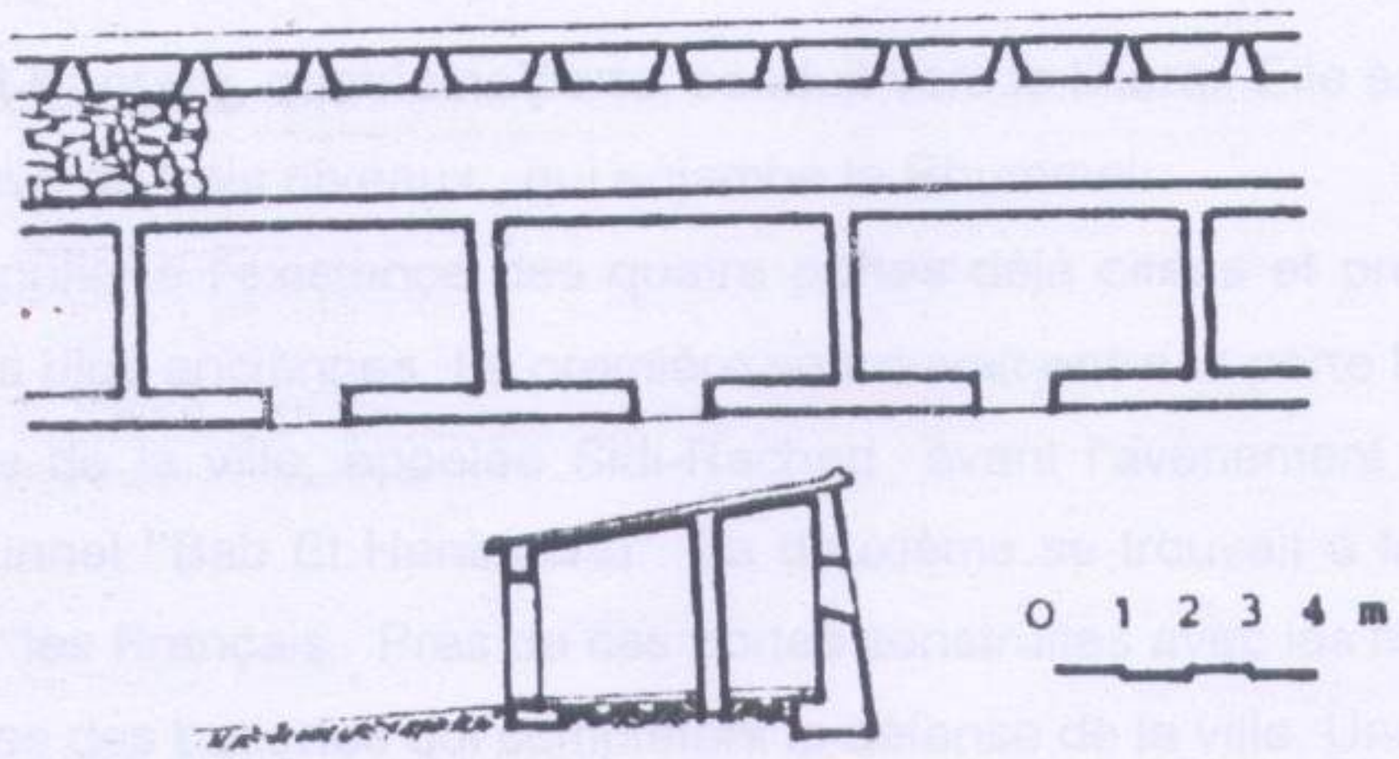

Planche n° 2. II. 18 : Détail de l'enceinte.
(Source : Archives du Génie, art.8, sect.1, cart.1, n°15, Vincennes).

Cette enceinte est parfois double, sur le côté le plus stratégique, le plus accessible de Bab-El-Oued à Bab-El-Djabia.(planche n° 2.II.18)

Ce système de sécurité est renforcé parfois par des maisons adossées aux murailles ou par une ceinture naturelle formée par l'escarpement et les gorges du Rhummel.

Ce rempart joue un rôle défensif unitaire, mais aussi séparateur : il accuse nettement la coupure entre les société urbaines et rurales, c'est à dire entre la médina et la campagne.

Comme on peut le voir sur la carte, la ville est devenue compacte et a atteint un degrés d'organiscité au point où il a fallut construire en dehors des murailles (le Bardo, la Muçalla, les Faubourgs) ; les maisons étaient mitoyennes des quatre cotés qui s'agrègent entre elles, ne laissant qu'un petit accès en communication avec la rue (Planche n° 2.II.19).

On perçoit aussi la bonne répartition des édifices spécialisés selon leurs fonctions et leurs importances.

Suivant les commodités topographiques, le mur d'enceinte est percé de quatre portes : Bab El Djedid, Bab El Oued et Bab El Djabia sont ouvertes sur le Sud-Ouest, tandis que Bab El Kantara fait face aux hauteurs du Mansourah.

Bab El Djedid, à l'ouest, situé sur le point le plus élevé, conduit vers Alger.

Bab El Oued, est la principale porte de la cité, d'où partent des chemins vers le Sud et vers Alger.

Bab El Djabia, facilite l'accès au barrage du Rhummel où les habitants puisaient l'eau.

Bab El Kantara, quatrième porte, conduit vers le littoral. Elle est dotée d'un pont antique élevé de trois niveaux , qui enjambe le Rhummel.

Ravoisié confirme l'existence des quatre portes déjà citées et précise qu'il y avait deux autres plus anciennes. La première se trouvait entre la porte Djabia et la pointe méridionale de la ville, appelée Sidi-Rached avant l'avènement de Salah Bey, la porte du tunnel "Bab El Heninecha". La deuxième se trouvait à la Kasbah, elle fut fermée par les Français. Près de ces portes construites avec les matériaux romains, sont placées des batteries qui complètent la défense de la ville. Une autre batterie se trouve aussi à la Kasbah.

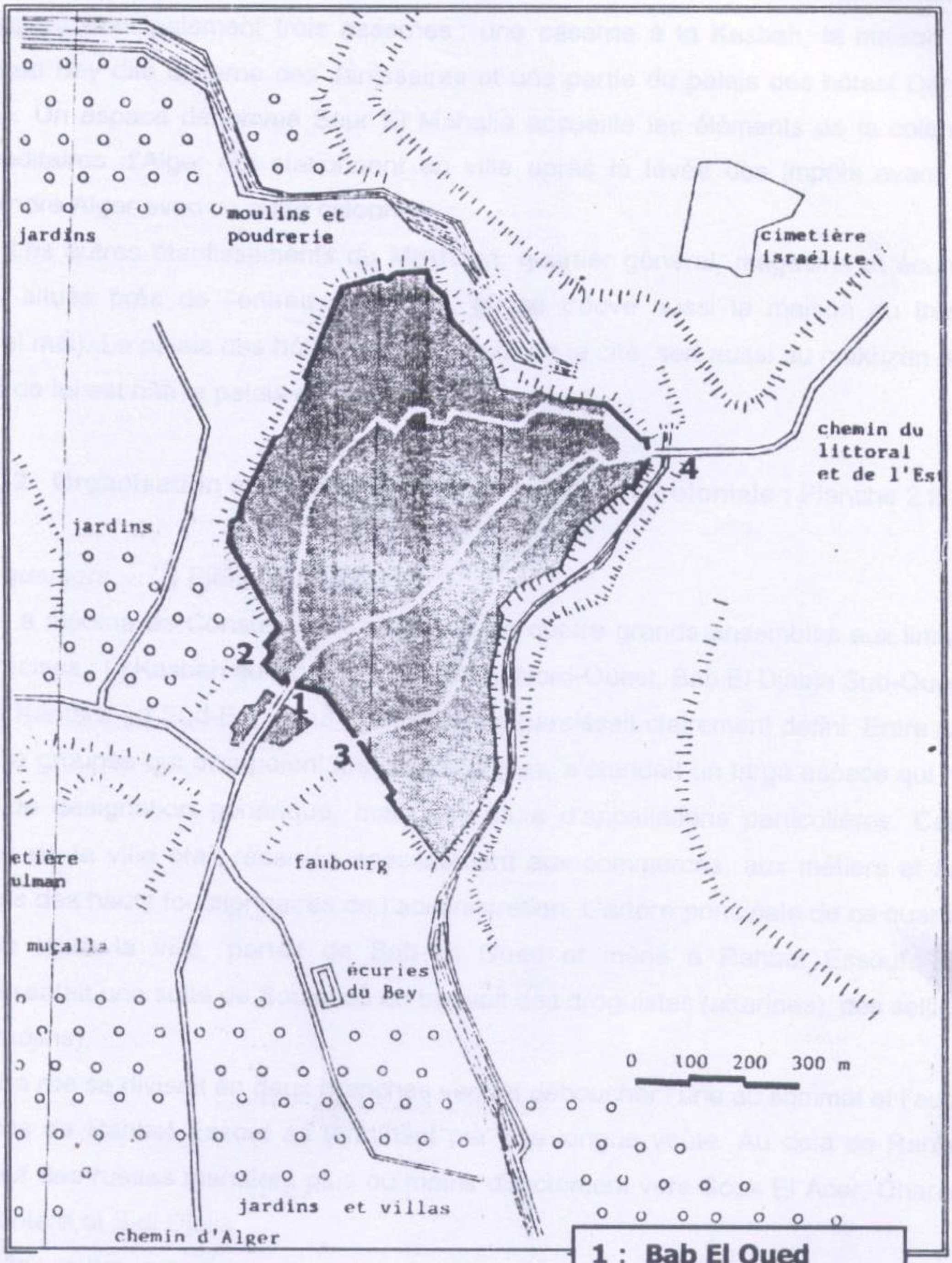

Planche n° 2. II. 19 : Les portes de la ville. *(Source : B.Pagand, La médina de Constantine.1988.)*

Les troupes qui s'occupent de la défense de la ville et du contrôle du territoire, occupent principalement trois casernes : une caserne à la Kasbah, la maison de Ahmed Bey dite caserne des Janissaires et une partie du palais des hôtes(Dar El Bey). Un espace dénommé Sour El Mahalla accueille les éléments de la colonne expéditaires d'Alger qui stationnent en ville après la levée des impôts avant de rejoindre Alger avec un autre colonne.

Les autres établissements du Makhzen, quartier général, magasins et écuries sont situés près de l'entrée principale, où se trouve aussi la maison du trésor (bit el mal). Le palais des hôtes, près du cœur de la cité, sert aussi au makhzen et à côté de lui est bâti le palais du bey Ahmed.

II. 5. 2- Organisation et fonctionnement de la ville pré-coloniale : Planche 2.II.20

Les quartiers : (Planche n° 2.II.21)

La médina de Constantine s'ordonnait en quatre grands ensembles aux limites imprécises : la Kasbah au Nord-Est, Tabia au Nord-Ouest, Bab El Djabia Sud-Ouest, et El Kantara au Sud-Est ; seul Bab El Djabia paraissait clairement défini. Entre ces quatre groupes qui occupaient les quatre angles, s'étendait un large espace qui n'a pas de désignation générique, mais une foule d'appellations particulières. Cette partie de la ville était réservée spécialement aux commerces, aux métiers et aux sièges des hauts fonctionnaires de l'administration. L'artère principale de ce quartier et de toute la ville, partait de Bab El Oued et mène à Rahbet Essouf. Elle représentait une suite de Souks où on trouvait des droguistes (attarines), des selliers (serradjins), ...

La rue se divisait en deux branches venant déboucher l'une au sommet et l'autre au bas de Rahbet Essouf se terminant par une longue voûte. Au delà de Rahbet Essouf des ruelles menaient plus ou moins directement vers Souk El Acer, Charaa, El-Kantara,et Sidi Djelis.

Une autre rue commerçante partait de Bab El Djabia, passait par Souika, Zelaïka, et El-Chott sur le bord du ravin.

Les sous-quartiers :

Chaque quartier se subdivisant en sous-quartiers appelés Haouma ou Hara. Le sous-quartier lui-même est formé de plusieurs îlots et bien qu'ils soient situés et

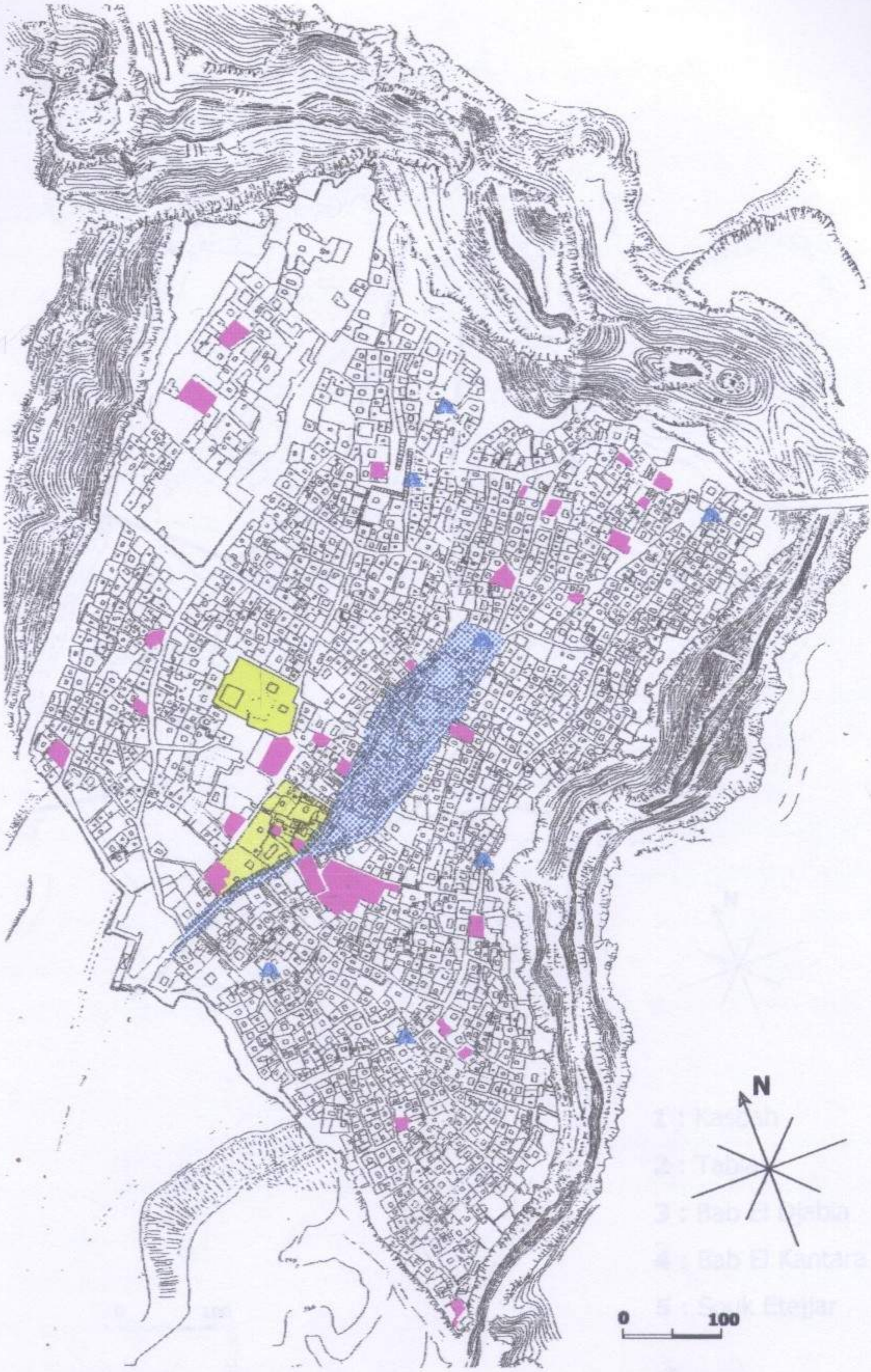

Planche n° 2. II. 20 : Organisation fonctionnelle de la ville précoloniale.

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

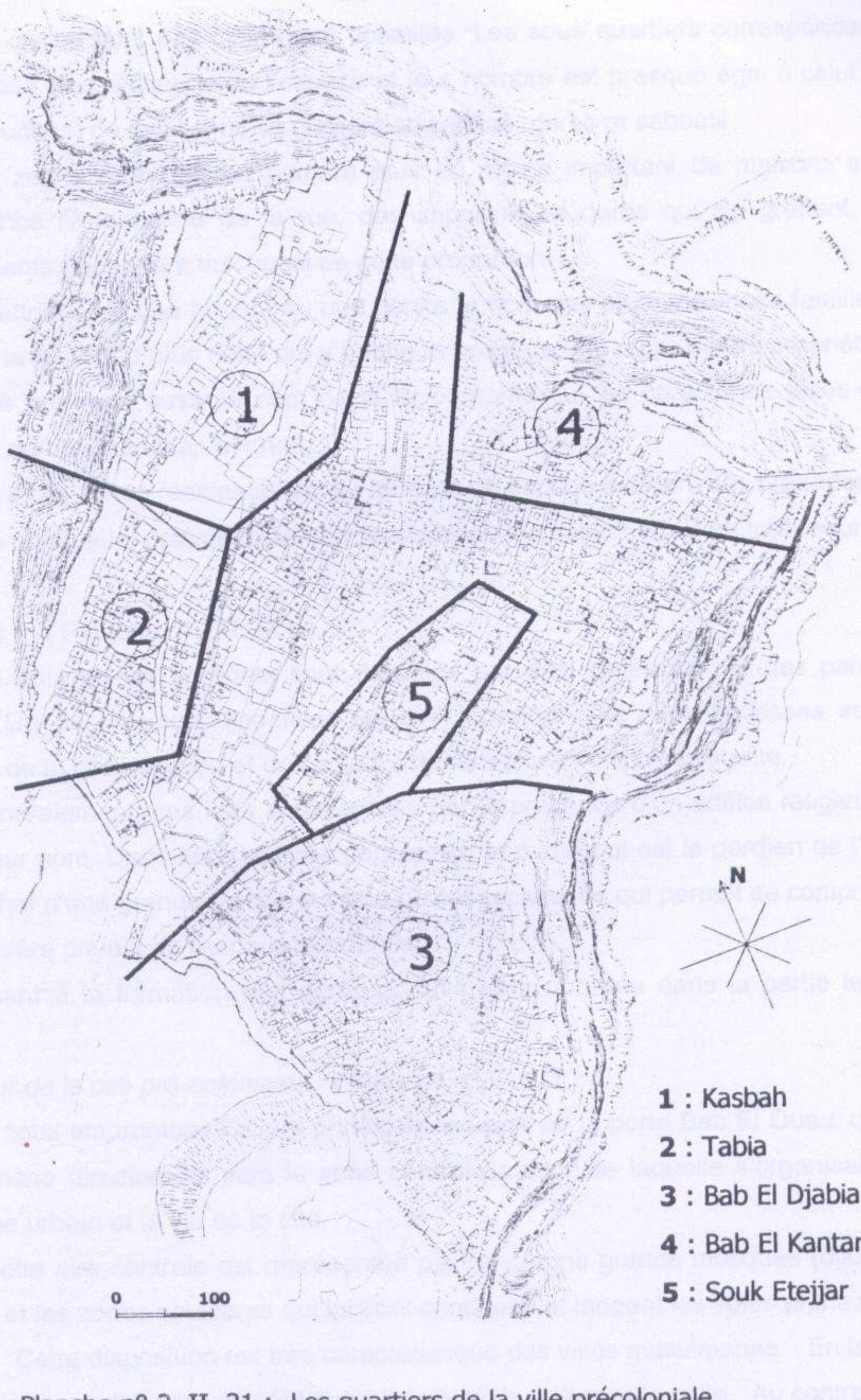

Planche n° 2. II. 21 : Les quartiers de la ville précoloniale.
(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

nommés, ils ne sont pas clairement délimités. Les sous quartiers correspondent à une échelle d'organisation de l'espace et leur nombre est presque égal à celui des fours (kouchas) de la ville, Ils se divisent en zenkas, derbs et sabbats.

Une zenka regroupe un nombre plus ou moins important de maisons selon l'importance résidentielle de la rue, des impasses et derbs qui s'y greffent. Les équipements dépendent eux aussi de cette proportion.

On attribuait à une houma ou une zenka le nom des plus anciennes famille, ou celui de la famille la plus riche qui y habite et possède une ou plusieurs propriétés[30]. Des rues prennent aussi le nom de la topographie qui les caractérise telles-que : sabbat, derdef, zelaïka, el-chott,... .

Entre ces zones résidentielles, se dessine un espace différent des précédents, à vocation spirituelle, commerciale et artisanale, où les habitations sont très réduites.

Les îlots : (Planche n° 2.II.22)

Les îlots ou les agrégats sont délimités par des tracés ou par des parcours étroits. Un ou plusieurs impasses pénètrent parfois l'îlot. Ces impasses sont le résultat de la densification et de l'envahissement d'une voie préexistante.

Généralement, ces îlots sont repérés par la présence d'un édifice religieux qui porte leur nom. Dans les traditions populaires, le marabout est le gardien de l'îlot. Il est le chef d'une grande famille qui occupe cet espace, ce qui permet de comprendre le caractère privatif de l'espace résidentiel.

Quant à la formation des agrégats, elle sera abordée dans la partie lecture.

Le cœur de la cité pré-coloniale: (Planche n° 2.II.23)

Si nous empruntons l'artère principale qui part de la porte Bab El Oued, celle ci nous mène directement vers la zone centrale autour de laquelle s'organisaient le système urbain et la vie de la cité.

Cette aire centrale est représentée par l'ancienne grande mosquée (djamaâ el kebir) et les zones soukières qui lui sont contiguës et longent les voies primaires.

Cette disposition est très caractéristique des villes musulmanes. En Islam, il n'existe pas d' incompatibilité entre l' activité lucrative et le culte. Au contraire, le

---

[30] E. Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

voisinage ou le rapprochement des souks avec la mosquée ne peut que faciliter la pratique religieuse.

Ibn Jobeïr disait : "Les accès à la mosquée sont caractérisés par la présence d'activités marchandes et non seulement par celles qui sont le plus rattachées à l'exercice de la prière quotidienne ou de l'enseignement ". A cet effet, rappelons que Abou Bakr, le 1er khalife était commerçant de métier.

Ainsi, le centre de la ville pré-coloniale se caractérise par les fonctions religieuse, culturelle et économique.

Planche n° 2. II. 22 : Les îlots (Secteur Sidi Jellis).

(Source : E. Mercier, Index , ASHAT H 226. Rousseau, Archives du service historique de l'armée de terre, Vincennes).

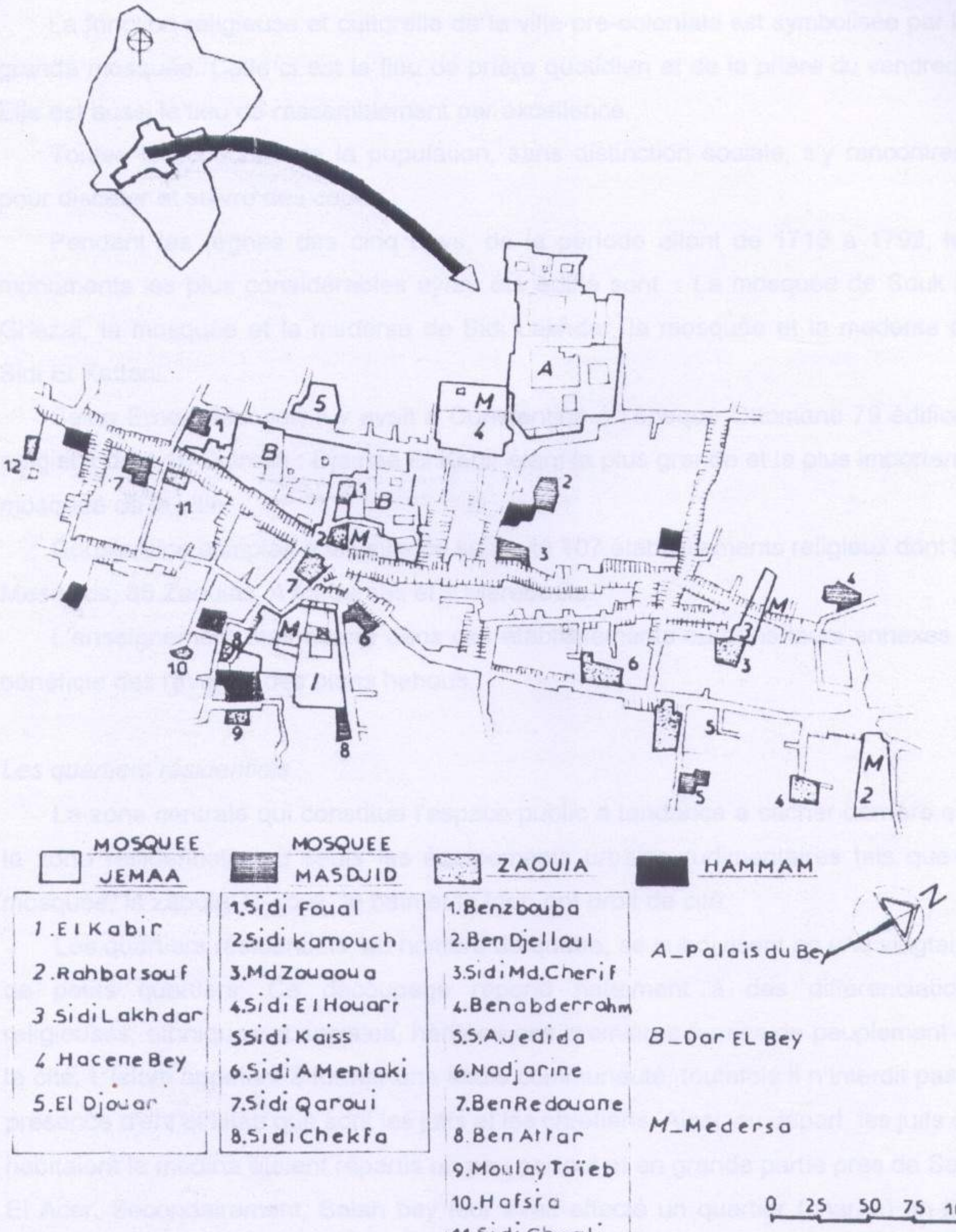

Planche n° 2. II. 23 : Le cœur de la cité.
(Source : E. Mercier, Index , ASHAT H 226, Rousseau.)

Le centre religieux :

La fonction religieuse et culturelle de la ville pré-coloniale est symbolisée par la grande mosquée. Celle ci est le lieu de prière quotidien et de la prière du vendredi. Elle est aussi le lieu de rassemblement par excellence.

Toutes les couches de la population, sans distinction sociale, s'y rencontrent pour discuter et suivre des cours.

Pendant les règnes des cinq beys, de la période allant de 1713 à 1792, les monuments les plus considérables ayant été édifié sont : La mosquée de Souk El Ghezal, la mosquée et la medersa de Sidi Lakhdar, la mosquée et la medersa de Sidi El Kettani.

Selon Ernest Mercier, il y avait à Constantine à l'époque Ottomane 79 édifices religieux dont 10 Djamaâ : Djamaâ El Kebir étant la plus grande et la plus importante mosquée de la ville.

Constantine comptait à la veille de sa chute 107 établissements religieux dont 59 Mesdjeds, 35 Zaouias, 4 Medersas et 9 Marabouts.

L'enseignement était donné dans ces établissements ou dans leurs annexes et bénéficie des revenus des biens habous.

Les quartiers résidentiels :

La zone centrale qui constitue l'espace public a tendance à cacher derrière elle la zone résidentielle où seuls les équipements urbains rudimentaires tels que la mosquée, la zaouia, le souk, le bain et le four, ont droit de cité.

Les quartiers résidentiels, au nombre de quatre, se subdivisent en une vingtaine de petits quartiers. Ce découpage répond nettement à des différenciations religieuses, ethniques et sociales, héritées des premières formes de peuplement de la cité. L'Islam appelant à former une seule communauté, toutefois il n'interdit pas la présence d'ehl el kitab que sont les juifs et les chrétiens. Ainsi, au départ, les juifs qui habitaient la médina étaient répartis un peu partout et en grande partie près de Souk El Acer. Secondairement, Salah bey leur avait affecté un quartier (charaâ) en leur interdisant d'habiter ailleurs.

Près du palais du bey et de la grande mosquée étaient installés les hauts fonctionnaires et les vieilles familles citadines dans de belles demeures, le bas quartier de souika abritait quand à lui le menu peuple.

Vu d'en haut, le tissu résidentiel présente une certaine homogénéité de la

structure spatiale. Il est composé d'une juxtaposition d'espaces clos, repliés sur eux même . Cette forme d'organisation qui n'est qu'une image du corps social et des relations entre les différents groupes qui le constituent, concourt à favoriser la cohésion et l'intimité du groupement résidentiel, de l'habitation et par là même celle des hommes qui y habitent.

Ce tissu résidentiel est desservi par des rues tortueuses sur lesquelles se greffent les maisons. Ces rues se ramifient en une multitude de venelles. Ces dernières organisent un groupement de maisons habité par des familles apparentées.

Le groupement est caractérisé par une forte cohésion communautaire. Le lien de voisinage, capital en Islam, se traduit par la mitoyenneté des murs qui deviennent une copropriété (chirka).

La maison (dar), aux façades simples, de hauteur limitée, protège la famille contre les indiscrétions visuelles. Son rang dans la société n'est habituellement pas révélé. Le jugement de valeur ne pouvant être fait qu'à partir de l'intérieur.

Ces maisons sont couvertes de tuiles et n'ont pas de terrasses.

Le quartier militaire :

La Kasbah, symbole du pouvoir central est implantée sur le point le plus élevé du Rocher et présente une certaine régularité du tracé. Cette citadelle était un quartier clos qui contenait des mosquées, des boutiques de tisserands et des casernes.

Au départ le pouvoir était installé dans les palais gouvernementaux à proximité de la grande mosquée et des souks. Les soulèvements des citadins imposèrent la séparation du palais royal et le refuge du pouvoir dans la citadelle, hors de la cité. Le quartier militaire constantinois a été constitué pendant l'époque almohade.

Durant l'époque hafside, la Kasbah était une petite ville gouvernementale, adossée à la grande. Elle avait ses murs qui l'en isolaient. Elle avait ses rues et sa mosquée.

II. 5. 3- Les activités économiques :

Les souks :

Constantine a longtemps conservé intacte son organisation médiévale. Le quartier des souks occupait une position centrale au niveau de toute la ville. De Bab

El Oued à Bab El Kantara, tous les corps de métiers s'étaient regroupés le long des deux rues : Vieux et Combes (Kadid Salah et Tlili Saïd)

Concentrés au cœur de la ville, les marchés urbains (souks), sont un élément fondamental de la cité.

A ce niveau là, nous retrouvons quelques foundouks et un grand nombre d'échoppes longeant les voies ou bien regroupés autour d'une place.

Les boutiques étaient totalement affectées à un corps de métier bien particulier. Ainsi, se constituent des souks spécialisés dont le nom de métier transparaît dans la désignation de la rue ou de la place (nedjarin, haddadin, debbaghin, djezzarin, rahbet essouf,....).

La localisation des emplacements obéît aux impératifs propres à chaque activité : desserte, présence d'eau, évacuation des déchets, degré de nuisance,..... L'exemple des tanneurs (debbaghin) qui se sont installés à la périphérie de la ville, au bord du Rocher, ce qui leur permettait l'évacuation des détritus.

Pour le bon fonctionnement et la prospérité de la vie économique, les artisans et les commerçants se regroupaient en corporations suivant leurs affinités professionnelles. Une vingtaine de corps de métiers se partageaient l'espace d'échange traditionnel.

Les foundouks :

Environ vingt foundouks étaient répartis dans la médina. Comme les souks, chacun était spécialisé dans une activité (exemple : foundouk ezzit spécialisé dans l'huile).Certains servaient d'ateliers de fabrication aux artisans (cordonniers, selliers, tailleurs,...) et d'autres d'entrepôts de marchandises, ils renforçaient ainsi la base manufacturière de la ville. Ces "petites usines" de l'ère pré-industrielle adressaient une partie de leur production au marché extérieur que les marchands se chargeaient de véhiculer. Pour les accueillir, une troisième catégorie de foundouks jouait le rôle d'hôtel.

Les places de marché :

Elles représentent l'indicateur principal de l'activité économique de notre médina. Les plans et les écrits qui nous sont parvenus mentionnent l'existence de plusieurs places et rahbas. Etant le siège permanent du Bey, Constantine avait droit à tous les honneurs d'une capitale.

Les échanges commerciaux à l'échelle régionale se faisaient principalement aux portes de la médina, à Rahbet Z'raâ (marché aux grains) et Rahbet El Djemal (marché de bétail), de part et d'autre de la porte de Bab El Oued[31].

Près de Bab El Kantara existait une place qui recevait des marchandises arrivant de l'est du pays et de Tunisie.

A l'intérieur du tissu urbain, quelques places publiques ponctuent l'espace et permettent une certaine aisance aux échanges d'activités commerciales .

_ Rahbet Essouf : qui représentait le centre des souks, et accueillait la clientèle du grand et petit bazar.

_ Souk El Aceur : ce marché de fruits et légumes, restructuré par les français, se tient toujours sur son emplacement d'origine sur la place de la mosquée d'El Ketania.

_ Souk El Djemaâ : marché hebdomadaire de fruits et légumes. Il a disparu en cédant son emplacement à la construction du lycée d'Aumale (Rédha Houhou).

_ Souk El Ghezal : marché de la laine filée se tenait près de Rahbet Essouf

Les métiers constantinois :

L'activité essentielle des habitants de la médina était l'artisanat. Elle utilisait des matières premières telles que le cuir, le bois, la laine, les métaux, ...

L'activité la plus rémunératrice et qui occupait une place honorable dans la cité était celle du cuir. Les deux tiers des musulmans de la ville étaient tanneurs ou cordonniers, le reste se composait de forgerons, de menuisiers, de tisserands ou de brodeurs de cuir. Pour des raisons pratiques, ces tanneurs avaient occupé le quartier debbaghine, rue des tanneurs, et le bas du Rocher.

La vente de leurs produits se faisait dans le souk debbaghine se situant en bas de la rue Mellah Slimane.

Les bijoutiers, pratiquement tous juifs, formaient également une riche corporation.

II. 5. 4- Inventaire sur le cadre bâti :

La maison constantinoise appartient à un type de maison commun à tout le bassin méditerranéen qui forme le tissu urbain traditionnel du Rocher. Ce type fait ressortir une structure spatiale de la maison qui se répète au type identique mais pas

---

[31] E. Mercier, Histoire de Constantine, 1903.

standard ; les influences régionales et les adaptations locales liées à des coutumes populaires donnent la forme et laisse leurs marques sur le type.

Les toitures dont les techniques de mise en oeuvre sont identiques qu'en Kabylie sont couvertes de tuiles.

Selon le témoignage du capitaine " Saint-Hypolite " le nombre de maisons dans la ville s'élevait à 1700 maisons. Or d'après le relevé cadastral de 1867, le nombre de maisons répertorié est à environ 1500 maisons sans la Kasbah qui était composée d'un massif de maisons appartenant à des particuliers.

II. 5. 5- Les extensions hors de l'enceinte :

Durant les quatre siècles d'occupation ottomane l'expansion spatiale de Constantine se faisait essentiellement en intra muros par la densification en hauteur et l'urbanisation de ce qui devait être des jardins. Ceci expliquerait la très forte densité des constructions et le manque d'espaces verts ou jardins contrairement aux médinas arabo-musulmanes telles que Fès, Tunis ou Blida.

Cependant, elle a dépassé, même de peu, son site initial c'est à dire le Rocher proprement dit par :

Un faubourg, construit par Salah bey, qui faisait fonction de marché de gros. Il s'étendait en avant des portes Bab El Djedid et Bab El Oued, et comprenait les habitations des artisans kabyles, des foundouks, une mosquée et des boutiques. Pour des raisons de sécurité, il fut entièrement rasé par Ahmed bey en 1837.

La résidence d'été de Salah bey au Ghrab.

Le Koudiat- Aty servait de cimetière.

Au Bardo, étaient installées les écuries du bey.

II. 5. 6- La structure viaire : (Planche n° 2.II.24)

La séparation de la vie publique et de la vie privée est l'une des caractéristiques fondamentales de la ville musulmane. A chaque domaine est prévue une accessibilité propre.

Le réseau primaire où tous les hommes ont droit de circuler et de se rencontrer, est fait de voies piétonnes qui attirent et concentrent les pôles d'activité (souks, foundouks, mosquées) mais rarement les habitations. Les rues sont ouvertes aux

deux extrémités, leur largeur est fixée de telle sorte que deux ânes chargés peuvent se croiser.

Ces rues reliaient généralement les portes de la ville entre elles (Bab El Oued - Bab El kantara), une porte à un équipement ou à une place publique (Bab El Oued - Kasbah, Bab El Kantara - Souk El Acer).

Quatre voies principales permettaient de traverser la ville d'une extrémité à une autre et reliaient entre elles une multitudes de rues étroites.

La première voie reliait Bab El Djedid à la Kasbah. Au dessus de cette rue s'étendait le quartier de Tabia, lui même divisé en Tabia El Kebira et Tabia Berrania.

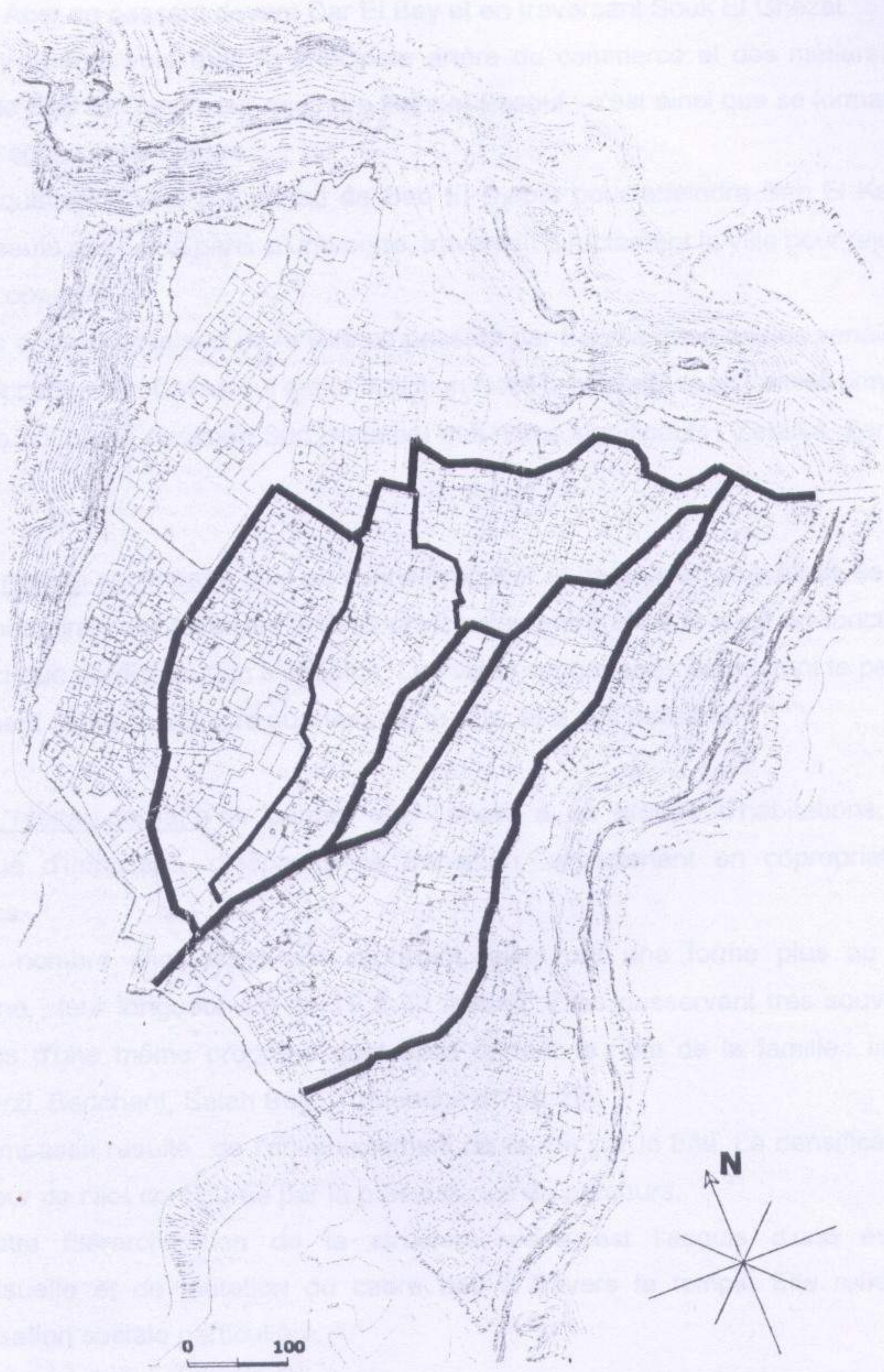

Planche n° 2. II. 24 : Les voies principales de la ville précoloniale.
(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

La deuxième voie partait d'El Moukof (rue Didouche Mourad) pour rejoindre Souk El Acer en passant devant Dar El Bey et en traversant Souk El Ghezal.

La troisième voie était la principale artère du commerce et des métiers ; elle partait de Bab El Oued pour rejoindre Rahbet Essouf ; c'est ainsi que se formait une suite de souks et de bazars.

La quatrième voie qui partait de Bab El Djabia pour atteindre Bab El Kantara était la seule rue qui, à partir d'une porte, traversait directement la ville pour rejoindre la porte opposée.

Elle desservait le sud de la ville en passant par Souika ; des ruelles venaient se greffer à cette voie. Celles qui ont la direction Nord la reliaient avec l'artère principale et celles qui ont la direction Sud portaient des noms significatifs : Zelaïka, Zerzahia, Derdaf,...

Le réseau secondaire plus ou moins irrégulier et de plus en plus étroit, se greffe sur le primaire pour relier les artères principales entre elles et c'est en fonction de celles-ci que sa distribution s'effectue. Les voies secondaires permettent le passage et donnent accès aux divers quartiers de la ville et à des maisons.

Le réseau tertiaire ne permet que l'accès à un groupe d'habitations. Il est constitué d'impasses, d'espaces de transition, appartenant en copropriété aux riverains.

Le nombre d'impasses est important, elles ont une forme plus ou moins rectiligne, leur longueur est de 15 à 70 mètres. Elles desservent très souvent les maisons d'une même propriété dont elles portent le nom de la famille : impasse Bachterzi, Bencharif, Salah Bey,... (planche n° 2.II.25).

L'impasse résulte de l'envahissement de la rue par le bâti. La densification de l'intérieur de l'îlot configurée par la préexistence du parcours.

Cette hiérarchisation de la structure viaire est l'acquis d'une évolution processuelle et de mutation du cadre bâti à travers le temps. Elle reflète une organisation sociale particulière.

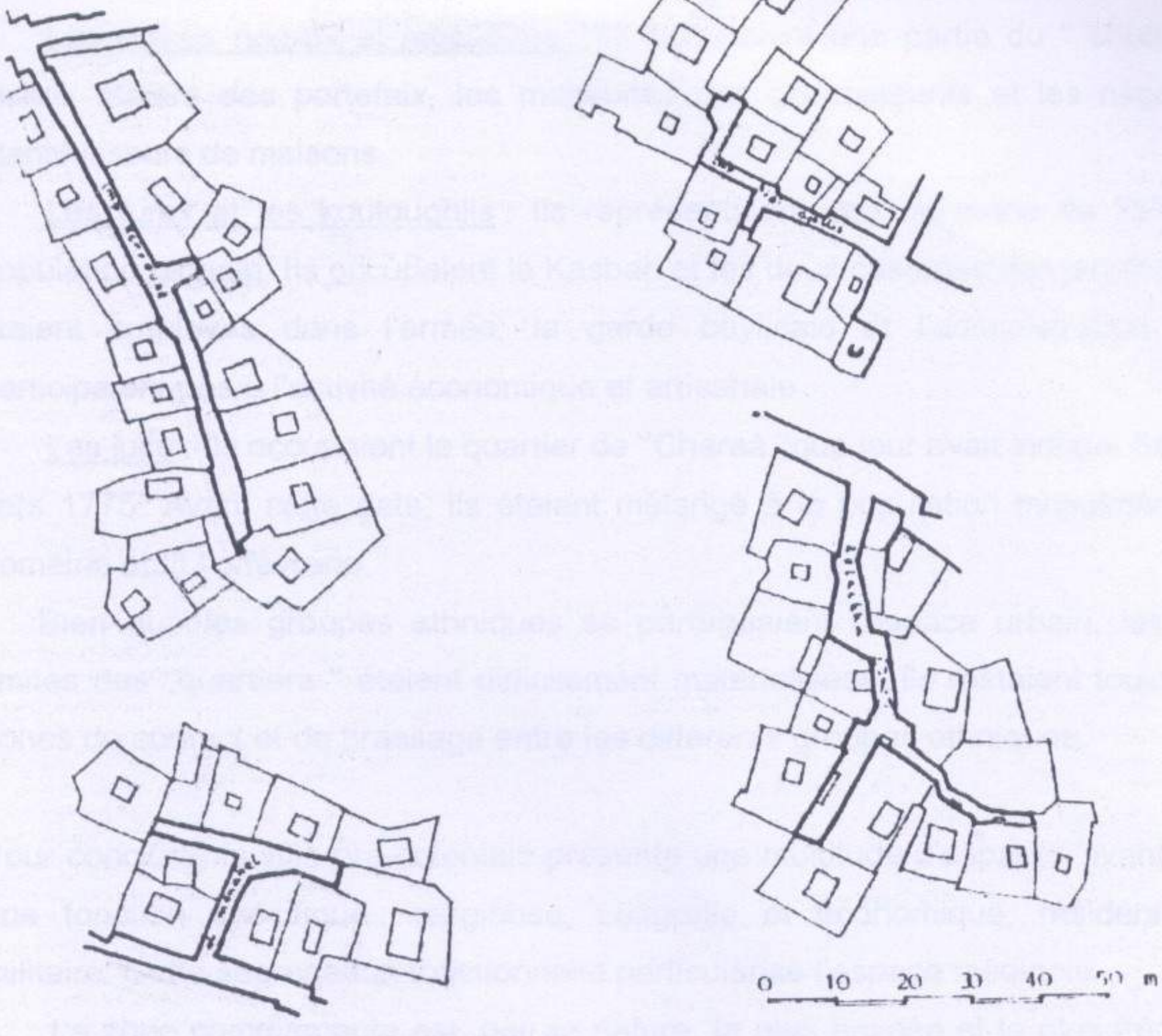

Planche n° 2. II. 25 : Groupement sur impasse.
(Source :exemples recueillis sur le plan cadastral de 1867.)

II. 5. 7- La population de Constantine

Plusieurs ethnies peuplaient Constantine et se partageaient l'espace et les activités.

Les arabes : Ils représentaient 50% de la population totale et se regroupaient en grande majorité à Souika. Ils possédaient foundouks, boutiques et biens immobiliers à l'intérieur de l'enceinte de la ville.

A l'extérieur du Rocher, ils avaient leurs jardins et vergers dont s'occupaient les kabyles en qualité de métayers.

Les kabyles : Ils occupent le 2ème rang du point de vue population. Ils étaient installés à "Tabia barrania" près de la Kasbah, spécialement réservée aux étrangers ou à l'extérieur des remparts de la ville, près de Bab El Oued. Ils travaillaient essentiellement les huiles et participaient à plusieurs activités artisanales.

Les biskris nègres et mozabites : Ils occupaient une partie du " chott ". Les biskris étaient des portefaix, les mozabites des commerçants et les nègres des blanchisseurs de maisons.

Les turcs et les kouloughlis : Ils représentaient une moyenne de 25% de la population globale. Ils occupaient la Kasbah et les deux casernes des janissaires. Ils étaient employés dans l'armée, la garde beylicale et l'administration. Ils ne participaient pas à l'activité économique et artisanale.

Les juifs : Ils occupaient le quartier de "Charaâ "que leur avait indiqué Salah bey vers 1775. Avant cette date, ils étaient mélangé à la population musulmane. Leur domaine était l'orfèvrerie.

Bien que les groupes ethniques se partageaient l'espace urbain, les réelles limites des "quartiers " étaient difficilement matérialisées, ils restaient toujours des zones de contact et de brassage entre les différents groupes ethniques.

Pour conclure, la ville pré-coloniale présente une multitude d'espaces ayant chacun une fonction spécifique : religieuse, culturelle et économique, résidentielle ou militaire. Cette ségrégation fonctionnelle particularise l'espace médinois.

La zone commerçante est, par sa nature, la plus animée et la plus fréquentée. Elle se remarque par la succession des boutiques regroupées autour d'une placette ou disposées linéairement, par les marchandises exposées, le bruit des gens et les diverses odeurs (brochettes, beignets,...).

Les zones résidentielles se signalent , elles , par le calme, les murs aveugles, les impasses,... .

Ce changement d'atmosphère, d'échelle, est lié à la hiérarchisation des espaces, c'est à dire à la séparation du domaine public et privé.

Le coran et les hadiths, comme source d'inspiration, ont influencé le cadre bâti produit en fonction du mode de vie des croyants et ils ont fait de la ville un modèle d'urbanisme réfléchi.

Cette riche tradition urbaine, a été, secondairement, transformée à l'arrivée des français.

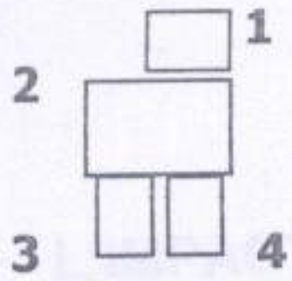

1 : Vue sur la porte de la ville
(d'après Delamare)

2 : Fresque se trouvant au
palais du Bey

3 et 4 : Vues prises dans la ville
(Souika, époque coloniale)

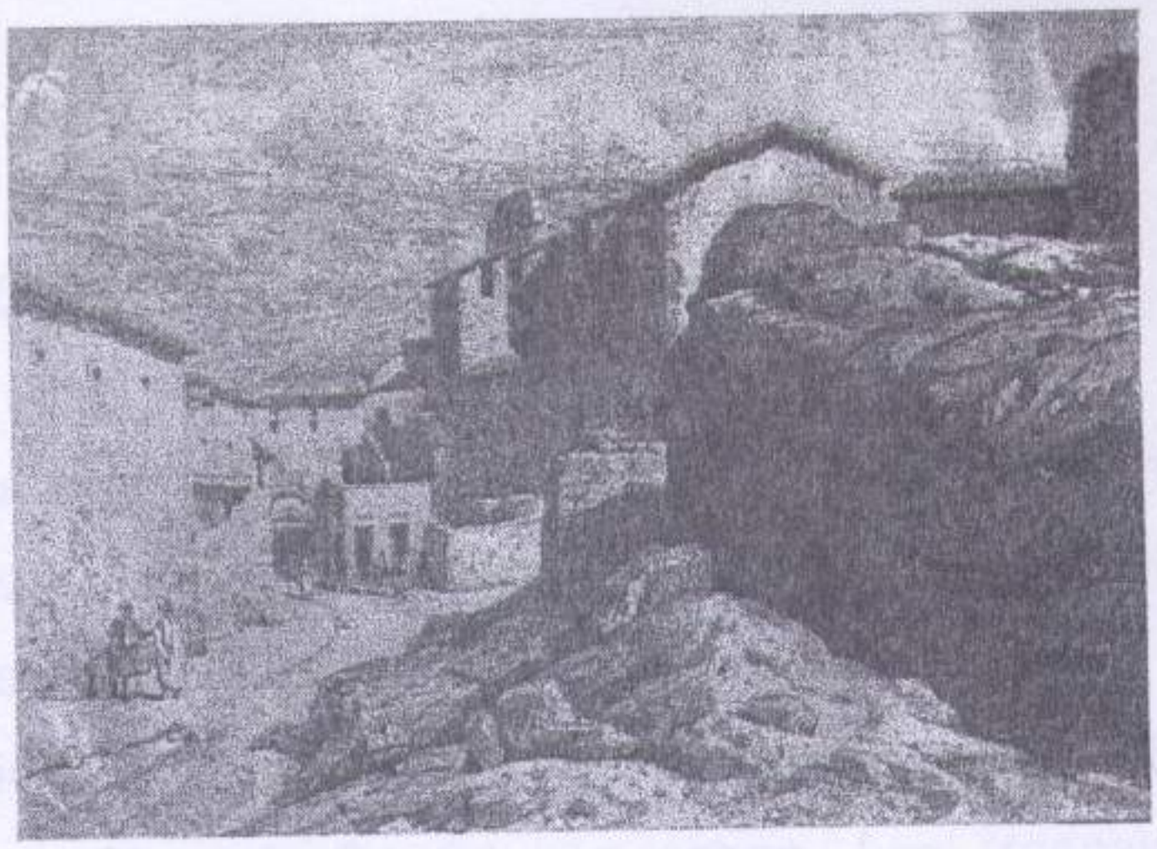

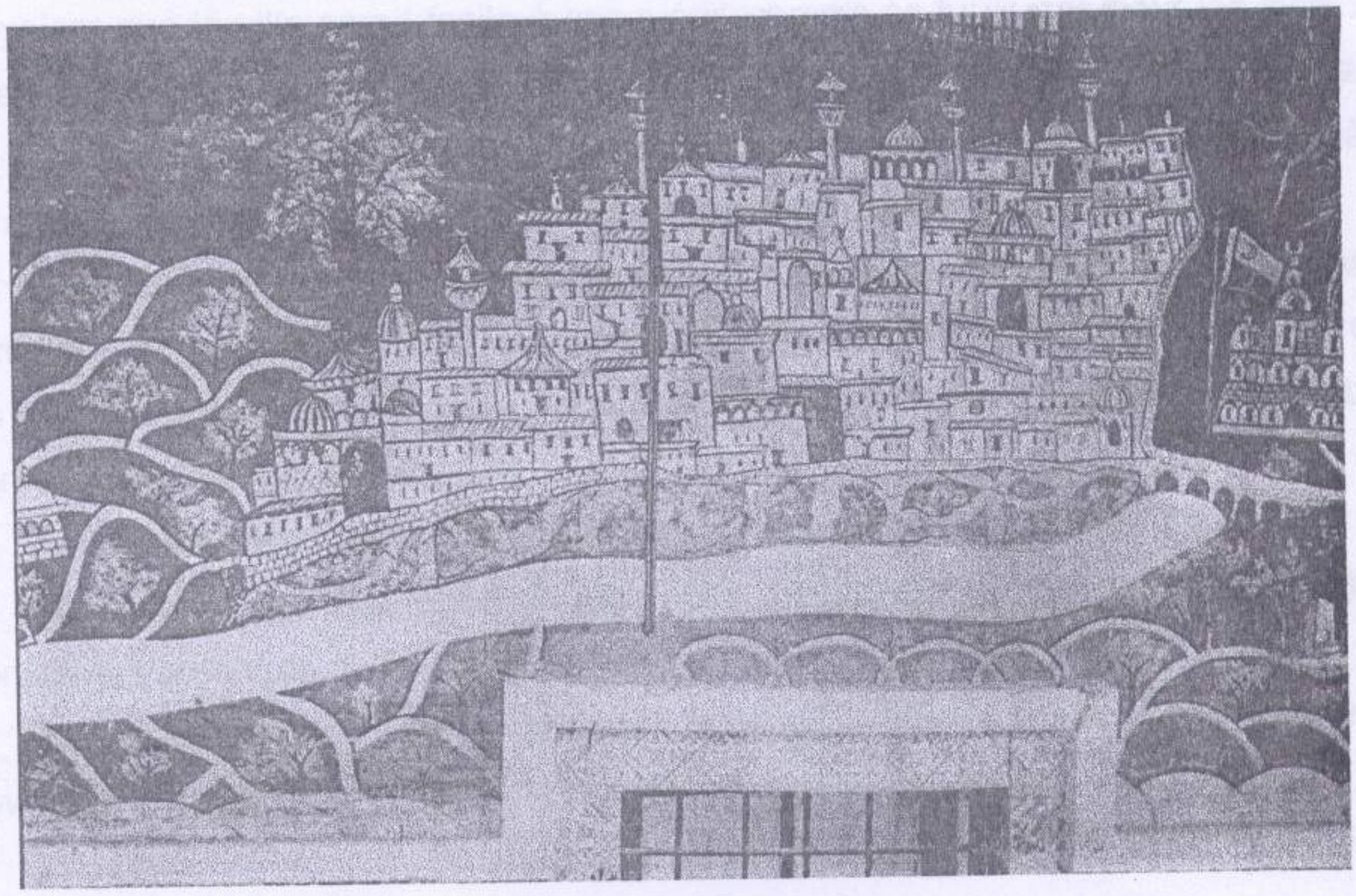

II. 6- L'IMPACT DE L'INTERVENTION COLONIALE SUR LE TISSU URBAIN.

La vie de la ville turque fut profondément bouleversée par l'occupation française, qui s'est accompagnée de la transposition d'un modèle urbanistique et d'un mode de vie radicalement opposés à ceux de la société musulmane.

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Ce fut, un échec. Les français croyaient que la ville serait facile à conquérir, comme ce fut le cas pour les autres villes algériennes où ils n'ont trouvé que peu de résistance de la part des habitants.

Les projets de la colonisation de sortir la ville de ses murs se furent heurtés à de nombreux obstacles naturels : gorges profondes, collines, ravins,....

Il a fallu au prix de nombreux travaux urbanistiques très délicats : raser les sommets de collines, combler les ravins, jeter des passerelles vertigineuses entre les ravins, tracer des rues, restaurer ou construire des ponts afin de relier les deux parties de la ville Est-Ouest.

Ainsi, notre Rocher va prendre un autre aspect en changeant de dimension. Il va se réduire peu à peu, et ne devenir qu'un noyau autour duquel les faubourgs constituent autant de satellites.

Tous ces travaux vont se résumer dans trois étapes importantes illustrant l'évolution de la ville.

II. 6. 1- Première étape 1837 – 1873 :

Après la conquête des militaire, c'est le Service du Génie qui sera chargé des travaux pour la colonisation militaire, des territoires mixtes et même pour les territoires civils. Les ingénieurs militaires se retrouvent maîtres d'œuvres et sont présents à toutes les décisions importantes concernant ce domaine. Il vont appliquer à la lettre les grandes lignes de la politique coloniale française. Le cas de Constantine s'insère dans l'un des trois cas de figure qui constituent cette politique de colonisation[33].

---

[33] X.Malverti et A.Picard, Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie.

Les premières implantations au détriment de l'espace traditionnel : (Planche 2.II.26)

Constantine française était d'abord une ville de garnison. On commençait dans un premier temps par l'occupation du Palais du Bey et la transformation du quartier de la Kasbah, vers 1840. On a fait de cet espace de cinq hectares environ un hôpital militaire, des casernes, des prisons, un arsenal et une manutention.
Les maisons traditionnelles vont servir de logements pour la garnison, les écuries, et les magasins ; elles serviront également à loger les premiers colons européens. Cette première occupation ne va pas influencer la morphologie de la ville, car elle utilise les structures déjà existantes, comme ce fut le cas pour nos villes pré coloniales. Cela est du au nombre restreint des colons européens qui furent installés dans le centre ancien, mettant ainsi arabes et européens sur un même espace limité et réduit.

Le passage de la ville à l'administration civile va donner au Rocher un nouveau statut avec l'ordonnance du 9 juillet 1844[34], qui a pour objectif de compartimenter le tissu organique en quartiers physiquement distincts. La plus forte expression de ce compartimentage a été la production de deux entités socio-spatiales identifiées par les dénominations « quartier arabe » et « quartier européen ».

Cette ordonnance va faciliter l'installation des colons sur le Rocher, mais leur nombre resta relativement faible durant les années 1840. la ville conserve son intégrité ; les transactions immobilières et les expropriations resteront faibles jusqu'au début des années 1850.

Après qu'un plan, dressé par la commission d'alignement et de nivellement des rues, eut été agrée par les autorités, cette volonté de créer un véritable quartier européen sera liée à une assez brusque migration française dans la ville[35].

Ces travaux vont d'abord toucher la partie haute du Rocher (la Kasbah), laquelle va subir une substitution du tissu traditionnel par un autre, avec le percement de voies rectilignes, des façades alignées, et la construction de maisons européennes de pierres et de moellons.

---

[34] J.Chivé et A.Berthier, Evolution urbaine de Constantine 1837 – 1937.
[35] B.Pagand, La médina de Constantine, 1988.

Planche n° 2. II. 26 : premières implantations au détriment de l'espace traditionnel. *(Source : B. Pagand, « La médina de Constantine », 1988)*

Ce quartier jugé insuffisant, compte tenu du nombre croissant d'européens, va empiéter sur le tissu traditionnel. Entre 1868 et 1870, une rue sera percée en plein milieu du quartier musulman. Elle facilitera la relation entre le pied du Koudiat au Sud, et la halle aux grains et la gare au Nord-Est. Elle sera appelée la rue

Fig. 29 - CONSTANTINE, vue générale de la ville en 1845 (gravure par Gibert, in Djébar 1984)

CONSTANTINE, vue générale de la ville en 1845. (gravure par Gibert, in Djébar 1984.)

Impériale, puis la rue Nationale, et actuellement la rue L. Ben M'hidi. Elle affectera énormément le tissu traditionnel. Après ce percement toute la partie de la ville comprise entre la limite de l'ancienne partition (rue de France) et la nouvelle rue, subira des substitutions et des alignements mais à un degré moindre que la partie haute (Planche n° 2.II.27).

Ainsi, les conséquences de cette action sur la vieille ville n'en seront pas moins graves, car cela s'est effectué en plein cœur de la zone traditionnelle des activités, et par une destruction urbaine de l'espace occasionnant de graves conséquences socio-professionnelles.

Et si la majorité des percements était déjà réalisés en 1870, des actions de remplacement de façades traditionnelles par des façades européennes dans la partie traditionnelle vont se poursuivre jusqu'en 1930 et faire perdre à la ville d'autres parties de son patrimoine (Planche n° 2.II.28).

Cette phase de l'urbanisation européenne se poursuivra dans le temps et se superposera à d'autres phases, sa période la plus active se limitera du début des années 1850 à la fin 1860. Et, c'est durant cet intervalle de temps que se dessine le nouveau visage de la ville avec deux types de tissus urbains, mais en interférence à leur rencontre dans la partie moyenne de la ville (Planche n° 2.II.29).

Extension hors du " Rocher " : (planche n°2.II.30)

Par la suite on est sorti du Rocher par là où on est entré (la Brèche) pour une continuité du tissu colonial « au gré du site ». on assiste alors aux premières extensions extra-muros. Ce n'est qu'au milieu des années 1860 que vont apparaître les premières extensions hors du "Rocher ".

Ainsi, des formes d'urbanisation s'observent avec la poussée urbaine de la ville vers le Sud-Ouest, sur les collines du Koudiat, avec la rue Rohaut de Fleury en1866. Autour du Koudiat, du côté de l'ouest s'implante le faubourg St Jean avec la rue St Antoine en1868. Et, vers l'Est, le faubourg d'El Kantara se limite à quelques maisons entourant la gare ferroviaire. Le débordement du site pour rechercher des terrains urbanisables au-delà du Rocher va être tout de suite bloqué par un énorme obstacle naturel à franchir[36].

La reconstruction du pont d'El Kantara à cette époque suffisait-elle pour franchir un tel obstacle et permettre une bonne accessibilité à la ville centre ? Ou bien faut-il construire d'autres ponts ?

---

[36] Marc Cote, Site et problème de croissance, Institut des sciences de la terre de Constantine.

1. Formation d'une rue principale par rectification d'une rue traditionnelle: rue de la Casbah
2. Percement d'une rue principale : rue Caraman
3. Percement d'une rue secondaire : rue d'Aumale
4. Percement de rues tertiaires

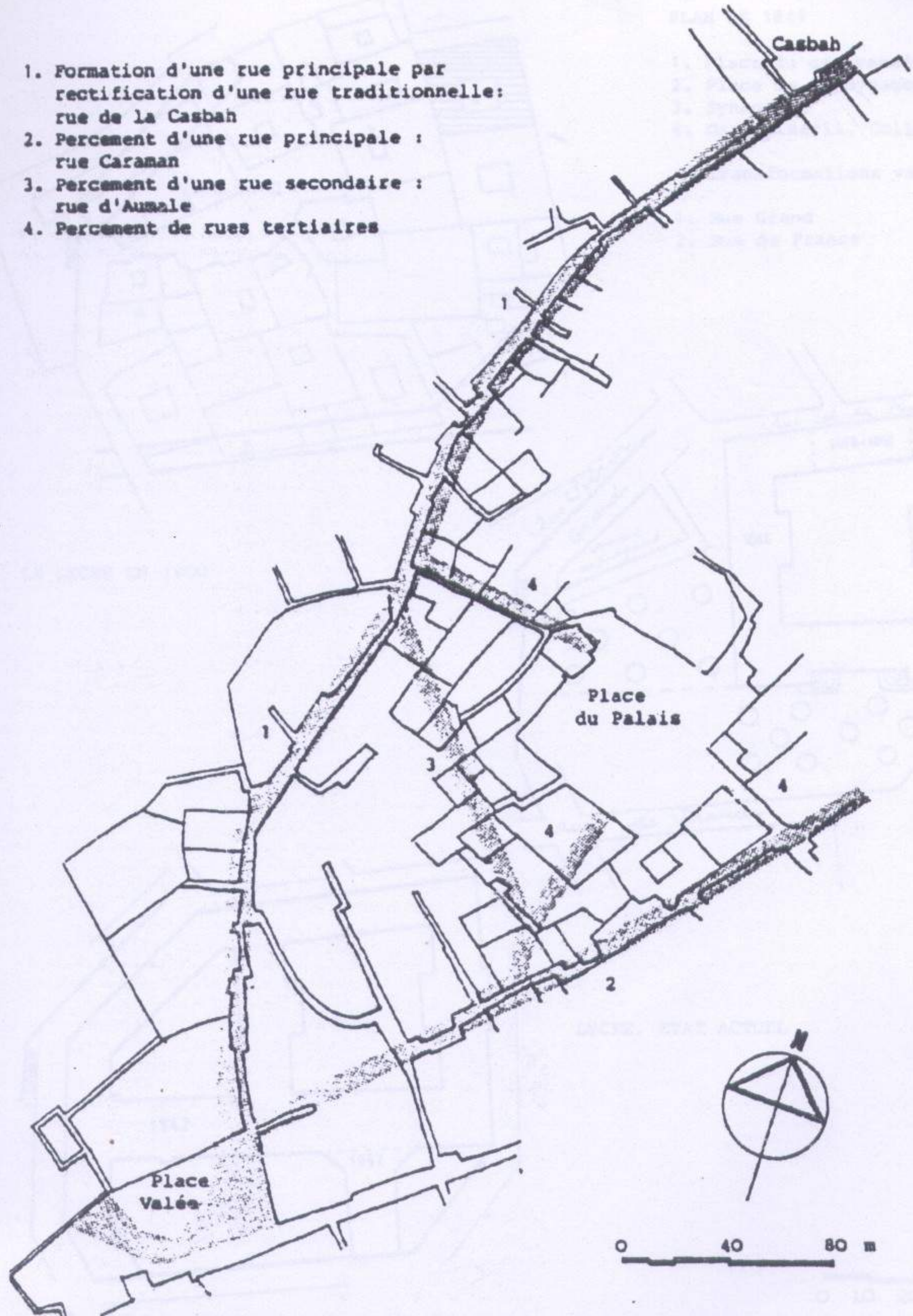

Planche n° 2. II. 27 : Rectification et percement de rues.
(Source : Archives du Génie, Vincennes, A8 S1 C1 N°22.)

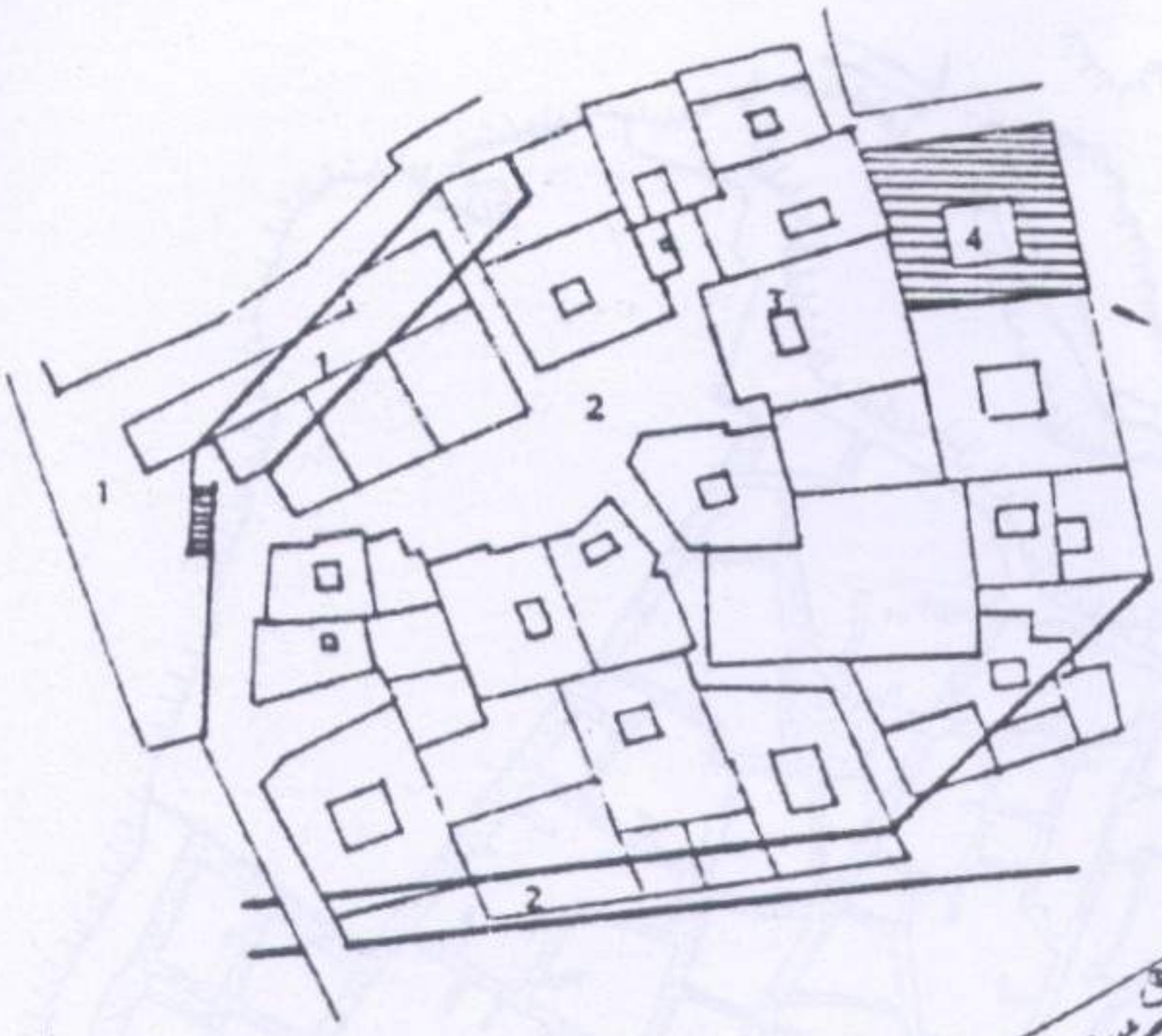

PLAN DE 1841

1. Place du caravansérail
2. Place de la Synagogue
3. Synagogue
4. Dar Kaiserli, Collège

——Transformations vers 1865

1. Rue Grand
2. Rue de France

LE LYCEE EN 1900

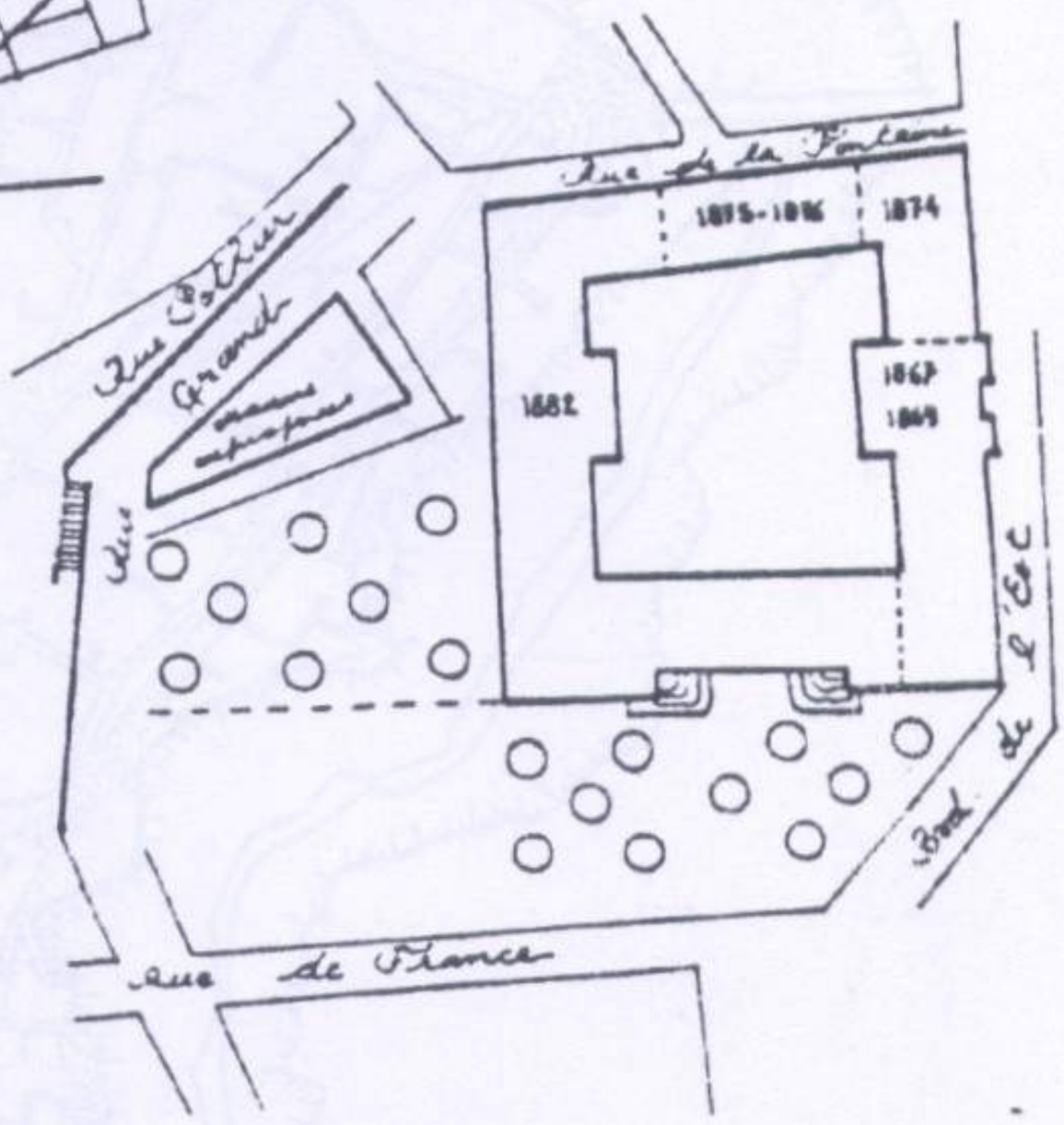

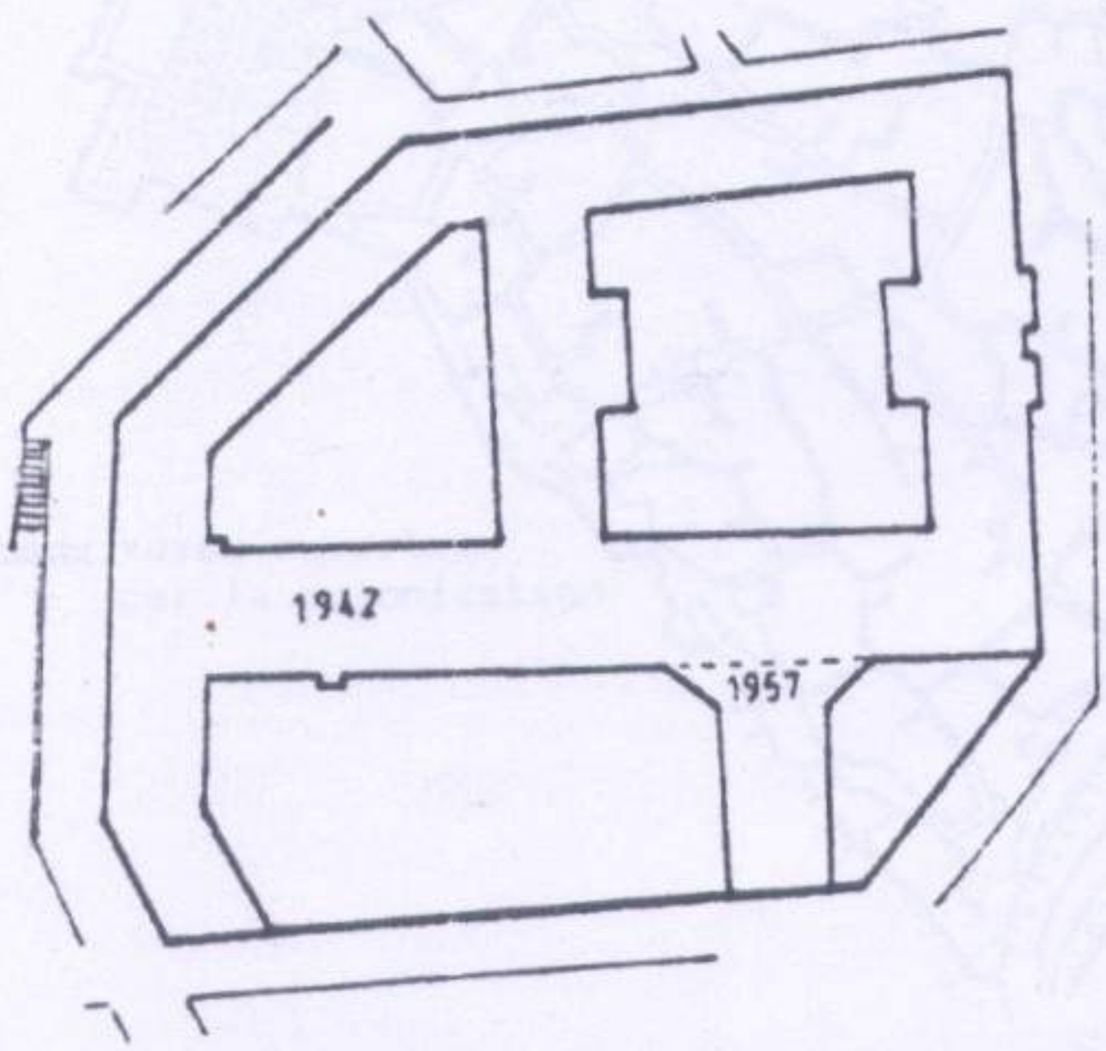

LYCEE, ETAT ACTUEL

0 10 20 30 40 m

Planche n° 2. II. 28 : Opération îlot-édifice public. Construction du lycée d'Aumale, « Rédha Houhou ». *(Source : Plan du Génie 1841, Flash Journal des Etudiants du Constantinois n° 26 –27, Lycée d'Aumale 1942)*

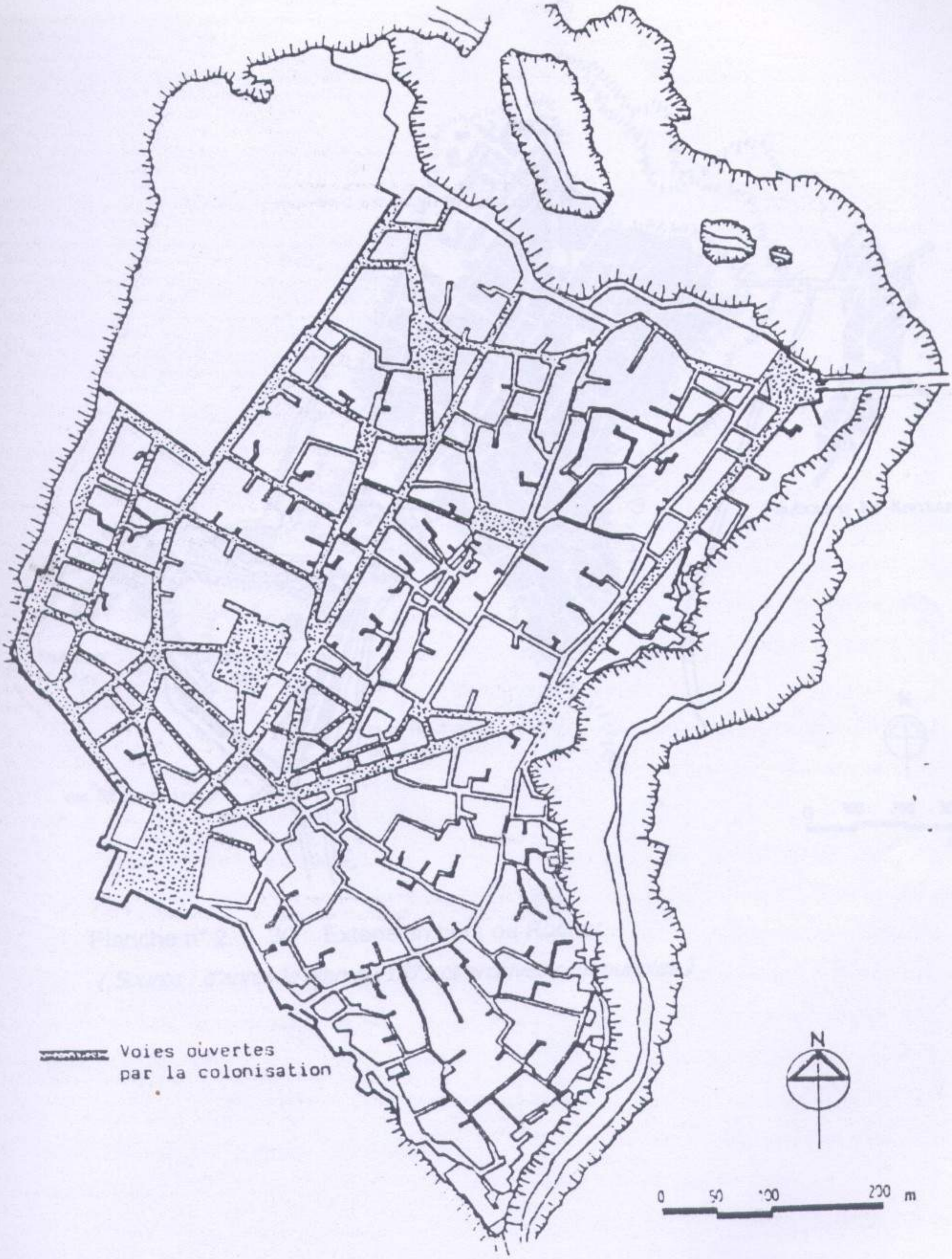

Planche n° 2. II. 29 : Réseau viaire européen sur le Rocher.
(Source : Bernard Pagand, La médina de Constantine, 1988.)

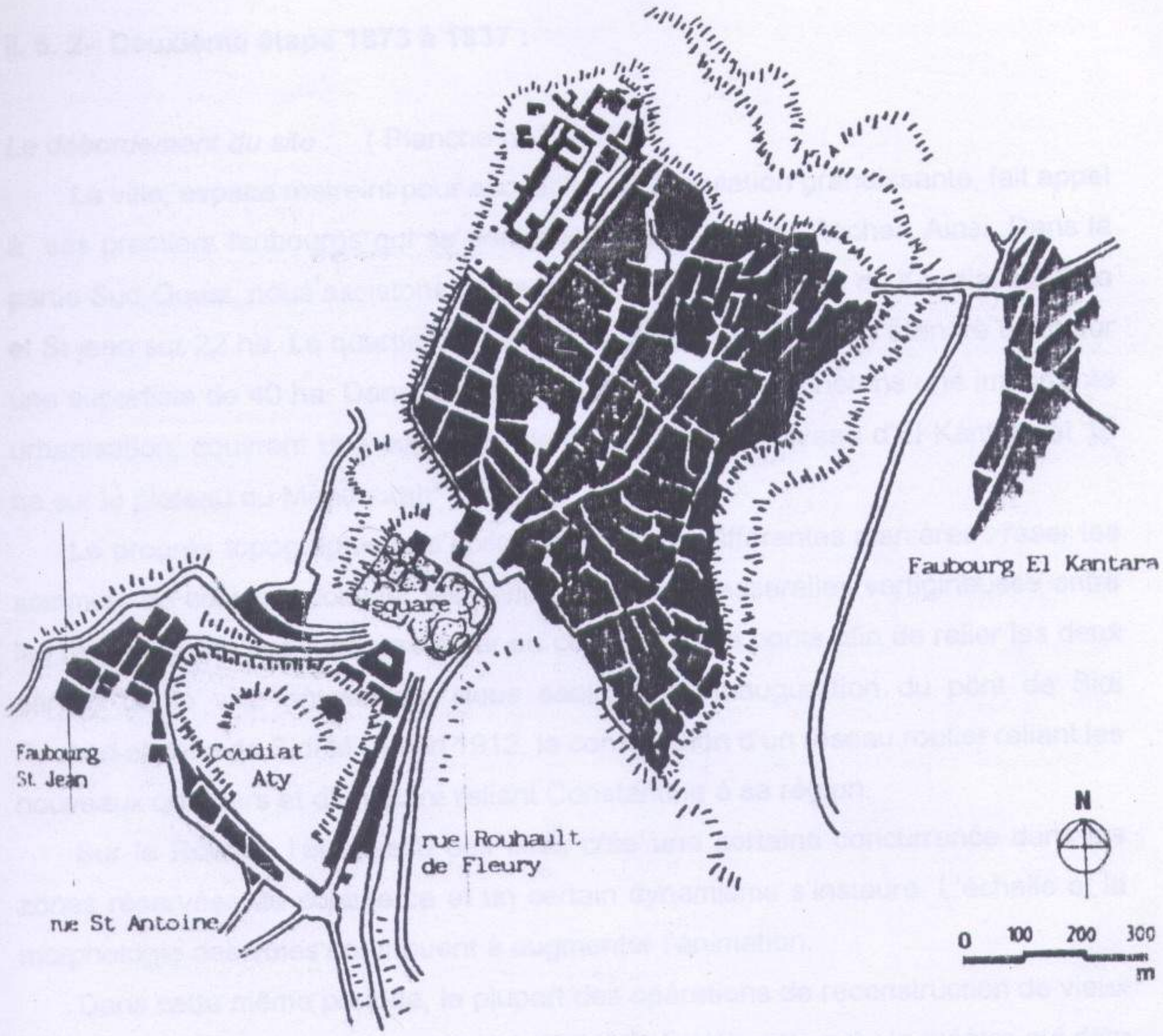

Planche n° 2. II. 30 : Extension hors du Rocher .

(Source : d'après le plan du 1873 et archives communales)

II. 6. 2- Deuxième étape 1873 à 1937 :

Le débordement du site : (Planche n° 2.II.31)

La ville, espace restreint pour accueillir une population grandissante, fait appel à ses premiers faubourgs qui se sont constitués hors du Rocher. Ainsi, Dans la partie Sud-Ouest, nous assistons à une extension considérable du Koudiat sur 6 ha et St jean sur 22 ha. Le quartier Bellevue prend naissance pour s'étendre enfin sur une superficie de 40 ha. Dans la partie Est de la ville, nous notons une importante urbanisation, couvrant une superficie de 47ha, 31ha au niveau d'El Kantara et 16 ha sur le plateau du Mansourah[37].

Le progrès topographique s'accomplit alors de différentes manières : raser les sommets de collines, combler les ravins, jeter des passerelles vertigineuses entre les ravins, tracer des rues, restaurer ou construire des ponts afin de relier les deux parties de la ville entre-elles. Nous soulignons l'inauguration du pont de Sidi Rached et celui de Sidi M'Cid en 1912, la construction d'un réseau routier reliant les nouveaux quartiers et d'un autre reliant Constantine à sa région.

Sur le Rocher, l'étroitesse des lieux crée une certaine concurrence dans les zones réservées au commerce et un certain dynamisme s'instaure. L'échelle et la morphologie des voies contribuent à augmenter l'animation.

Dans cette même période, la plupart des opérations de reconstruction de vieux immeubles ont eu lieu. Les grands bâtiments qui s'élèvent sont : le théâtre qui date de 1883, la préfecture de 1885, la mairie de 1902, le palais de justice, et la poste en 1917. Les remparts se sont effacés, remplacés par un boulevard sur la partie européenne. Seulement, la morphologie du terrain et configuration de la ville existante se sont opposées à l'idée d'établissement d'une voie ceinturant le Rocher.

A partir de 1919, vient la période du grand développement urbain. Les quartiers nouveaux à eux seuls, mis à part le Rocher, constituent 139 hectares. La ville comprend près de 4000 immeubles et quatre vingt kilomètres de rues.

Deux ponts furent construits ; le pont des chutes en 1925 reliant Constantine aux bains de Sidi M'Cid, et la passerelle Perrégaux qui relie le faubourg Gallieni au centre ville. Sur le Rocher vient s'ajouter d'autres équipements à savoir : l'université populaire, la maison de l'ouvrier, la maison de l'agriculture, les habitations de

---

[37] J.Chivé et A.Berthier, Evolution urbaine de Constantine 1837 – 1937.

l'avenue Viviani, le casino, le palais consulaire, la maison de l'enfance et le musée Gustave Mercier du Koudiat.

II.6. 3- Troisième étape 1937 à 1959.

Cette dernière étape de colonisation se caractérise par une explosion urbaine sans précédente. Elle prend la direction Est et Sud Ouest pour occuper finalement tous les terrains urbanisables.

Le découpage de l'espace urbain se présente sous forme de toile d'araignée. Tout converge vers le centre au niveau de la Brèche.

Aux limites de la ville mère nous voyons se compléter les faubourgs d'habitat massé où habitat et usines se trouvent intimement mêlés et le quartier Bab El Kantara illustre bien cela. Alors qu'une autre forme d'occupation de l'espace urbain a commencé de se développer : c'est le système des lotissements de grande taille qui met en jeu des terrains bon marché où s'installe un habitat dissocié déjà éloigné du centre (Sidi Mabrouk, Bellevue).

Planche n° 2. II. 31 : Etapes d'évolution de la ville de 1837 à 1937
(J. Chivé et A. Berthier : « Evolution urbaine de Constantine 1837-1937».)

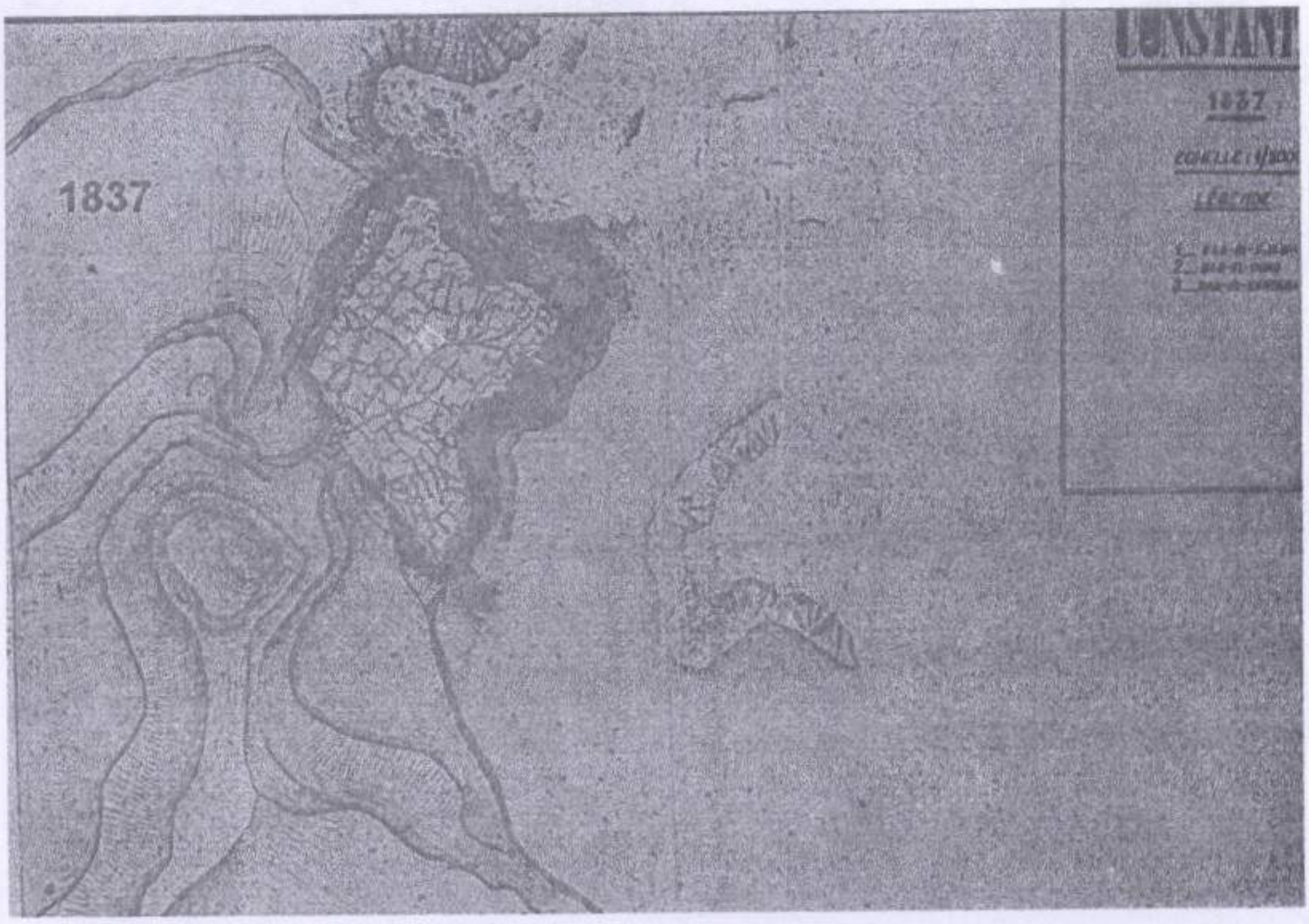

CONSTANTINE
1919
CONSTANTINE
1919

1937

Planche n° 2.II. 32 : Aspect définitif du Rocher, 1937.

(Source : Institut National de Cartographie.)

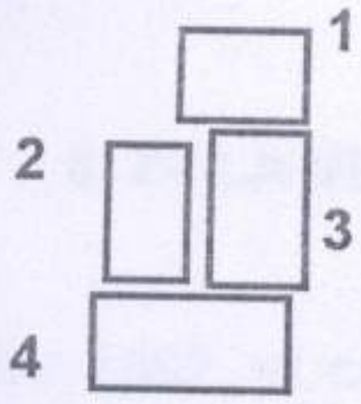

1 : Vue sur la place de la Brèche

2 : Vue dans la ville :époque coloniale.

3 : La reconstruction du pont d'El Kantara par les français.

4 : La construction du pond de Sidi Rached, 1912.

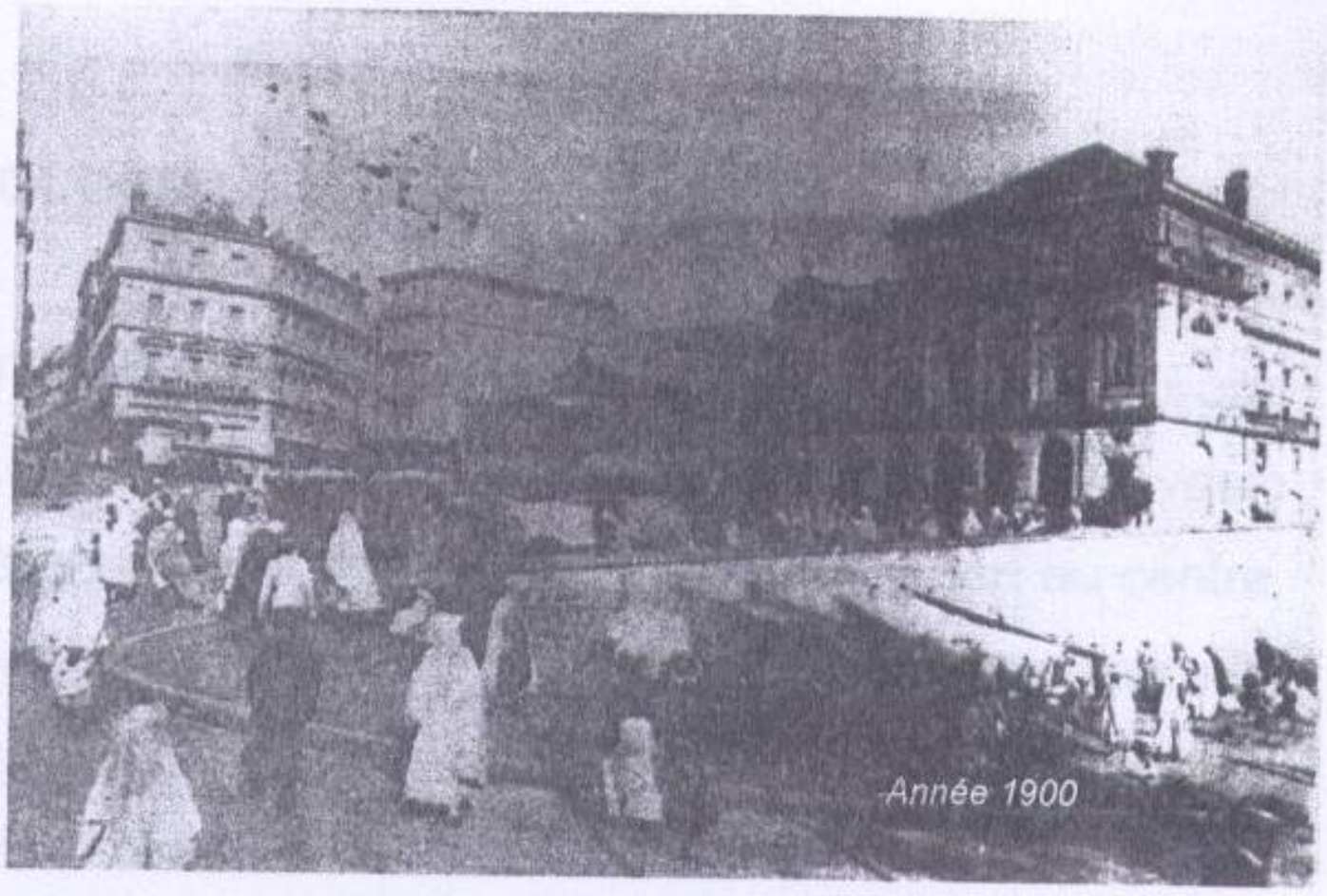

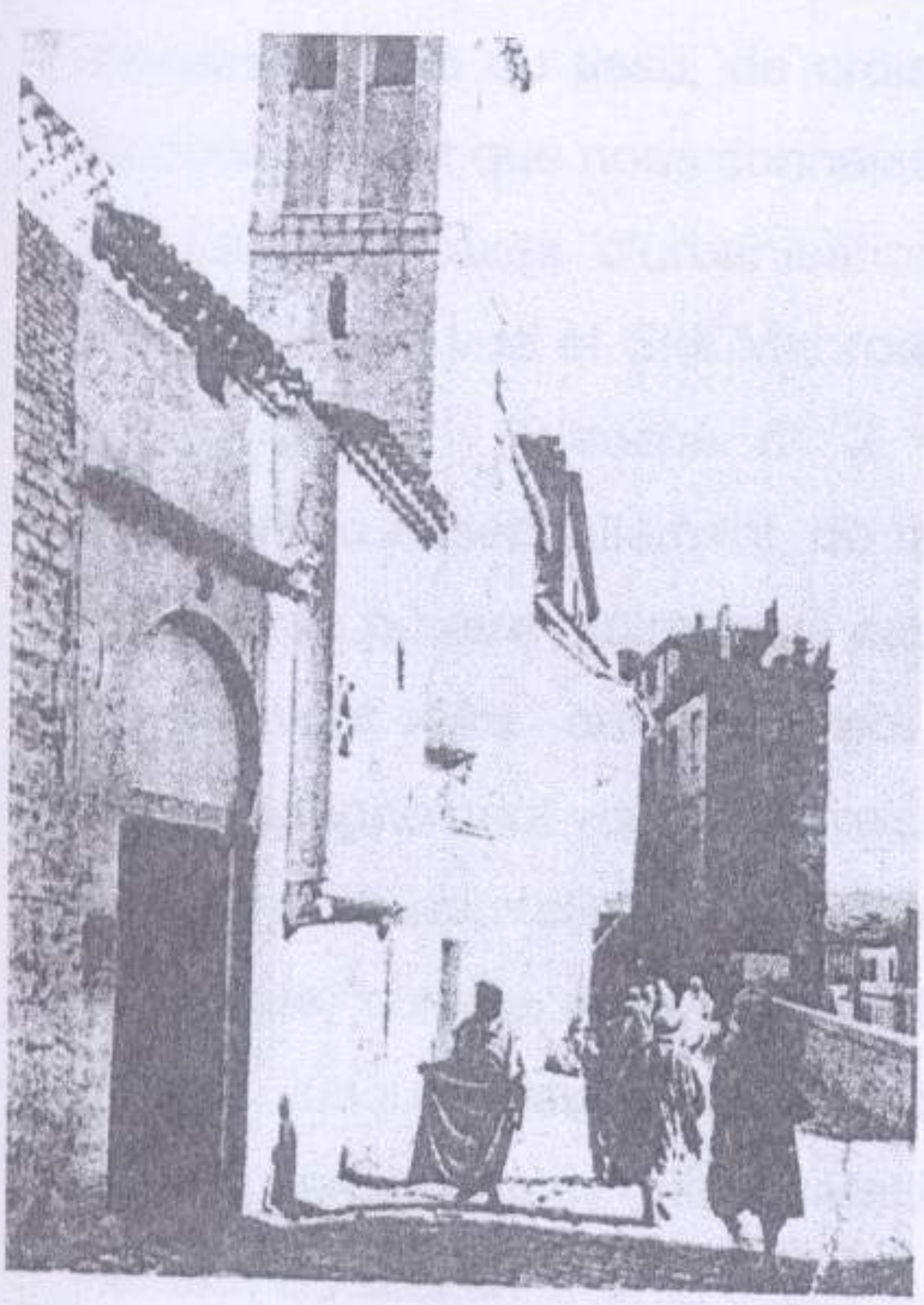

CONSTANTINE. — Mébakmda du Cadi

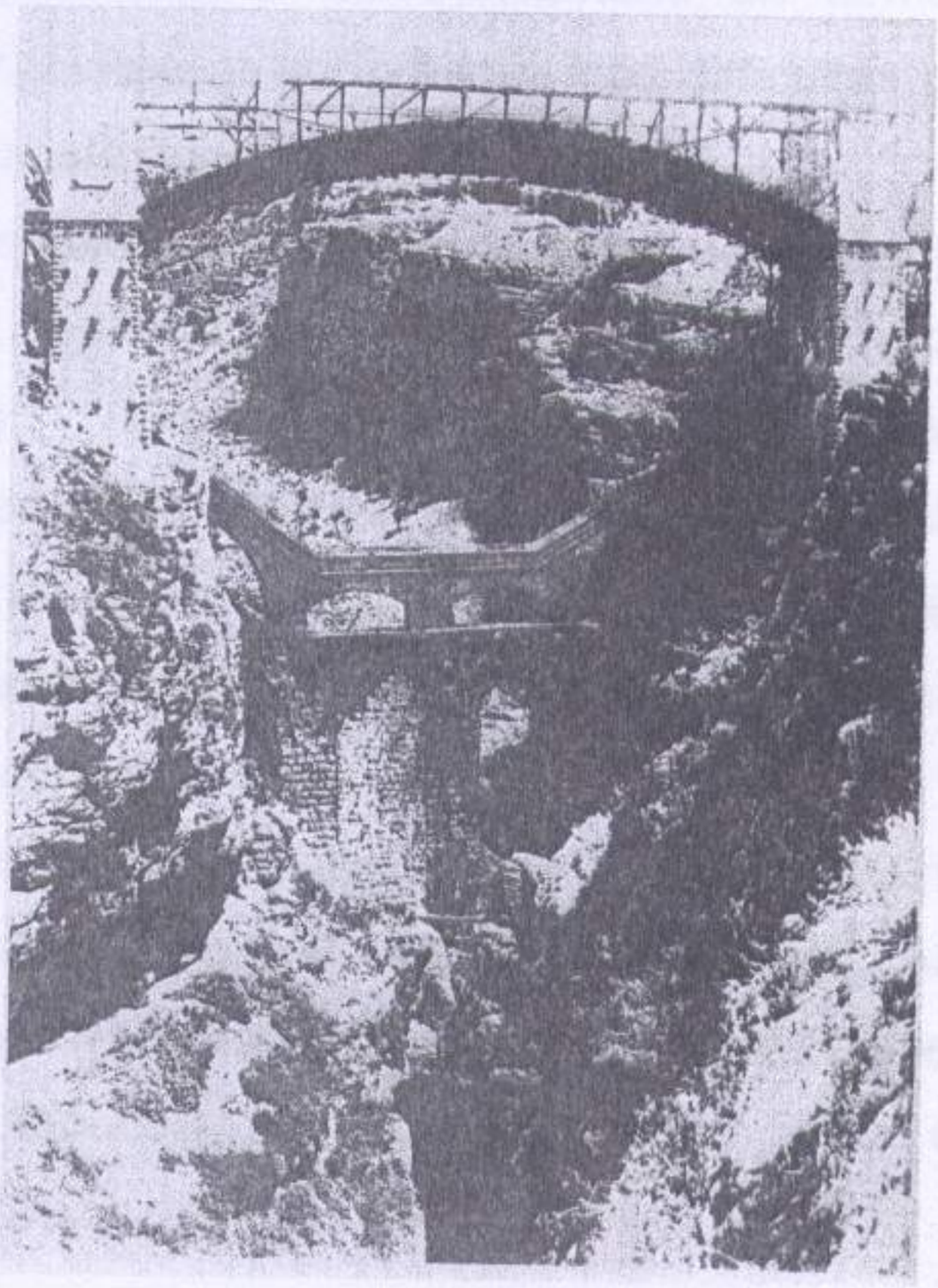

II. 7- LA VILLE POST COLONIALE :

De 1962, et ce jusqu'en 1970, l'extension urbaine de la ville avait connu une stagnation remarquable. Ainsi Constantine s'est retrouvée au milieu d'un vaste territoire à vocation urbanistique enregistrant un grand retard par rapport au centre. Malgré les quelques actions menées par la colonisation, Constantine, comme ce fut le cas pour toutes les villes algériennes, va recevoir un exode qui va drainer les populations paysannes des différents alentours.

C'est le début de la problématique urbaine de Constantine en termes d'hétérogénéité du tissu, de croissance éclatée et qui présage des difficultés de fonctionnement que nous connaissons aujourd'hui.

Les trois axes d'urbanisation enclenchés par la colonisation, à savoir, El Kantara, Belle vue et Sidi Mabrouk, vont servir de premier support à l'urbanisation post-coloniale (Planche n° 2. II. 33). Ces trois extensions créées, vont comprendre essentiellement, de la résidence, du commerce et des services. Cette logique n'a pu être maintenu à cause du poids démographique. De ce fait, tous les efforts vont être orientés vers la réalisation de logements ; les éléments d'accompagnement vont alors passer en deuxième plan.

Dans sa nouvelle urbanisation, Constantine va s'appuyer sur cette périphérie immédiate, comme celle de la cité Boussouf, Djebel El Ouahch, Boumerzoug, Ain El Bey, jusqu'à saturation. Ces communes vont à leur tour s'appuyer sur d'autres centres périphériques (villes satellites) : Didouche Mourad, El Khroub, Ain Smara et Hamma Bouziane.

Ce groupement ainsi constitué bénéficie d'une position géographique remarquable avec Constantine au centre entourée par ces quatre communes limitrophes (Planche n° 2. II. 34). Il dispose d'un réseau routier important qui assure la liaison entre la métropole et ces villes satellites par les routes nationales RN 5, RN 3, RN 27, RN 79. En plus de ce réseau, la nouvelle liaison autoroutière Est-Ouest qui est en cours de réalisation renforcera plus tard ce dispositif. Elle passera par les quatre communes sus citées. Il est à noter qu'il est également desservi par un réseau de chemins de Wilaya CW 133, CW 131, CW 101.

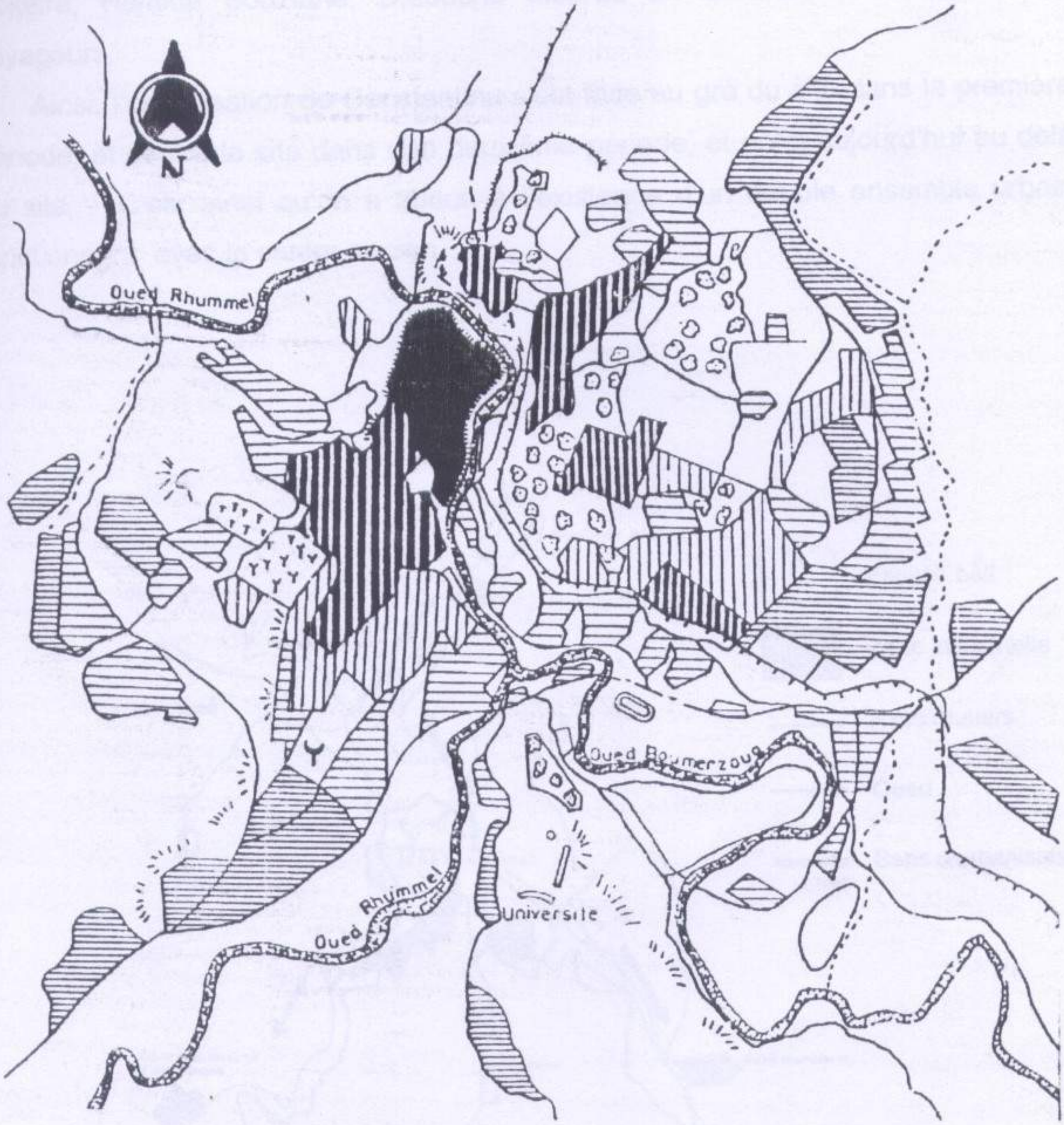

LEGENDE

- Avant 1837
- 1837 – 1937
- 1937 – 1959
- 1959 – 1970
- Après 1970

Planche n° 2. II. 33 : Les étapes d'extension de la ville.
(Source : Université de Constantine IAUC : Constantine, piste de recherche pour un urbanisme, post-graduation en Urbanisme ,juin, 1982).

Aussi, le chemin de fer existant renforce la liaison entre Constantine, El Khroub, Bekeira, Hamma Bouziane, Didouche Mourad en assurant le transport des voyageurs.

Ainsi, l'urbanisation de Constantine s'est faite au gré du site dans la première période, et contre le site dans une deuxième période, et enfin aujourd'hui au delà du site. C'est ainsi qu'on a abouti à l'existence d'un double ensemble urbain fonctionnant avec le centre ancien.

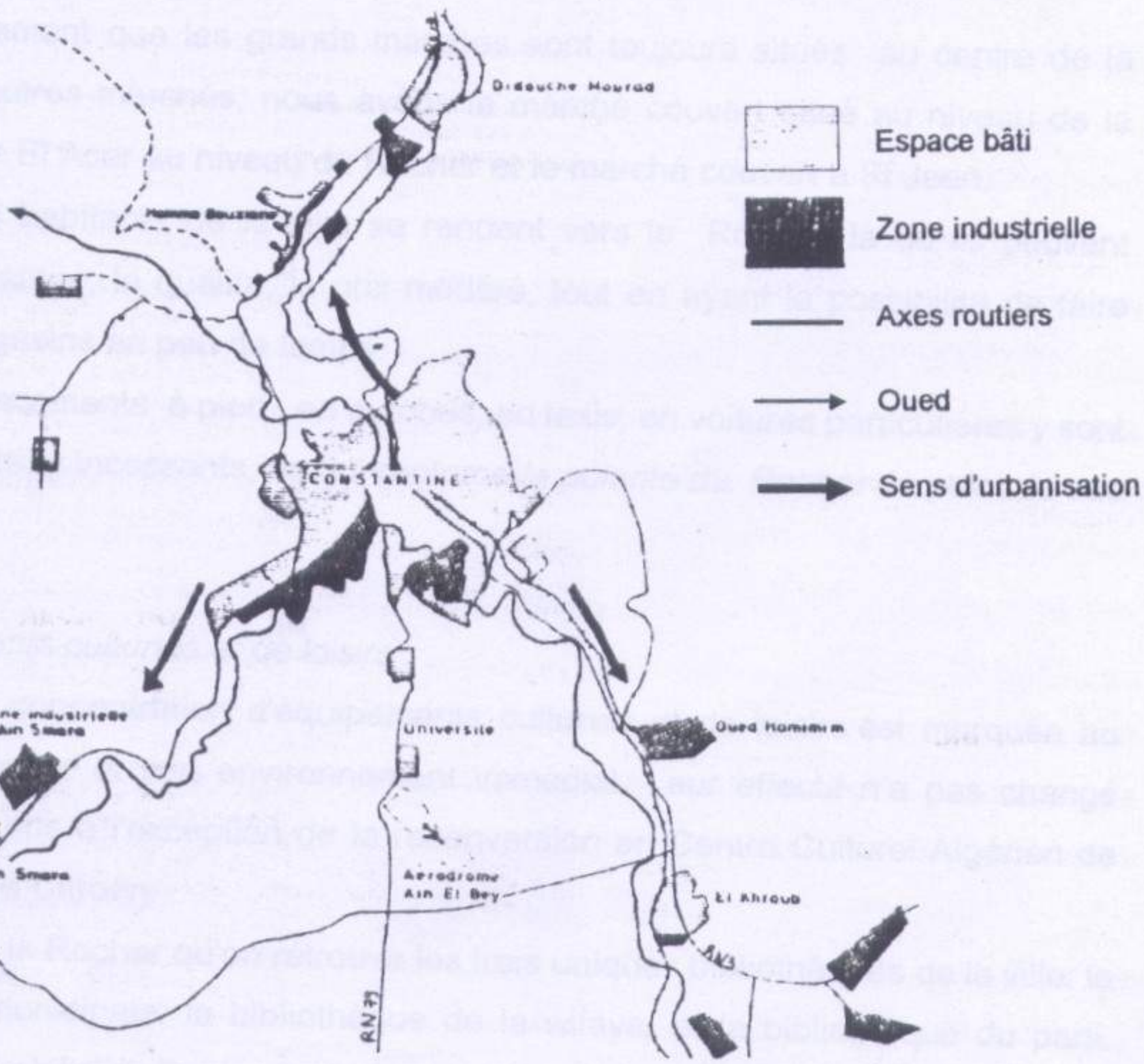

Planche n° 2. II. 34 : Extension de la ville au-de-là du site.
(Source : URBACO,1984)

II. 7. 1- La polarité du Rocher renforcée par la répartition des équipements urbains :

Les commerces :

Le Rocher est la partie la plus importante de la ville du point de vue concentration des équipements commerciaux. Il renferme tous les principaux axes de commerces, parmi les quels on cite : rue Larbi Ben M'hidi, rue Didouche Mourad, Meriem Bouatoura, les ruelles de la vieille ville.

A ces axes localisés sur le Rocher s'ajoutent d'autres dans l'extension coloniale, à savoir : rue Abane Ramdane, rue Benelouizded, rue Rahmani Achour, rue Kitouni...

Notons également que les grands marchés sont toujours situés au centre de la ville. Entre autres marchés, nous avons le marché couvert situé au niveau de la Brèche, Souk El Acer au niveau du Rocher et le marché couvert à St Jean.

Tous les habitants de la ville se rendent vers le Rocher, là où ils peuvent trouver la quantité, la qualité, le prix modéré, tout en ayant la possibilité de faire plusieurs magasins en peu de temps.

Les déplacements à pied , en autobus, en taxis, en voitures particulières y sont très importants et incessants, ce qui renforce *la polarité du Rocher* du point de vue commercial.

Les équipements culturels et de loisirs :

Une forte concentration d'équipements culturels et de loisirs est marquée au niveau du Rocher et son environnement immédiat. Leur effectif n'a pas changé depuis longtemps à l'exception de la reconversion en Centre Culturel Algérien de l'ancien garage Citroën.

C' est sur le Rocher qu'on retrouve les trois uniques bibliothèques de la ville: la bibliothèque municipale, la bibliothèque de la wilaya, et la bibliothèque du parti. Notons qu'à l'entrée du Rocher se trouve le théâtre de la ville, et que des six salles de cinéma de Constantine, deux sont installées sur le Rocher.

Dans le domaine de l'information le Rocher a le plus large rayonnement culturel, puisqu'on y trouve pas moins de deux sièges de deux quotidiens (ENasr et El Moudjahid).

Les équipements scolaires :

On compte un nombre considérable d'établissements d'enseignement primaire et moyen, répartis sur tout le Rocher. Par contre les lycées étendent leur influence sur un ou plusieurs quartiers à la fois, c'est le cas des lycées Rédha Houhou et El Houria situés dans le centre ville.

Les équipements sanitaires :

Dans le secteur de la santé, on retrouve aussi sur le Rocher beaucoup de structures sanitaires, avec deux centres de santé, sept salles de soins et un centre de vaccination. A noter l'existence d' une polyclinique de gynécologie, d'une P.M.I, et d' un service spécialisé en consultation d' ophtalmologie. Aussi, on remarque sur le Rocher, un nombre très important de cabinets médicaux privés, toutes spécialités confondues.

Les équipements administratifs :

Malgré la répartition de différentes antennes administratives dans les arrondissements de la ville, pour toute les opération courante, de nombreux services restent encore groupés dans les bâtiments centraux et s'adressent à l'ensemble urbain. En effet, beaucoup de services sont toujours installés sur le Rocher tels que : le siège de la wilaya (occupe l'ancien bâtiment de la préfecture française), le siège de l' APC (le bâtiment de l'ancienne mairie), la direction des affaires culturelles (place Si El Houas), le service des affaires sociales (place Bouali Saïd), le service Electricité (rue Soudani), la caisse du crédit municipal (rue Tatèche), la télécommunication et les postes (place du 1er novembre), le palais de la justice (place du 1er novembre), le tribunal militaire (rue Sidi Abdallah Bouhroum), les services des Finances, la banque d'Algérie, ...

Ces équipements administratifs qui bien qu'engendrant des besoins en déplacements modestes, n'en créent pas moins une certaine polarité du fait de leur concentration sur le Rocher.

Parmi ces équipements administratifs citons deux, qui ont une grande influence à l'échelle de toute la ville de Constantine et même de ses environs, et qui créent sur le Rocher des problèmes de circulation et de stationnement. Ile s'agit du siège de l'assemblée populaire de wilaya, et de l'assemblée populaire communale.

Ainsi, et en se référant aux cartes sur la répartition des différents équipements de la ville de Constantine, nous nous rendons compte aisément du déséquilibre net qui existe dans leur répartition géographique au profit essentiel du centre ville expliquant ainsi une ségrégation qui existe certes depuis longtemps mais qui n'est pas prête de changer. Ce déséquilibre est la conséquence de la concentration excessive des équipements de tout genre et particulièrement des activités commerciales sur le Rocher donnant ainsi une impression de suréquipement de la ville, ce qui est faux et vrai en même temps. Effectivement, rapportés à la population résidant au centre seulement, ces équipements paraissent plus que suffisants. Mais si nous prenons en considération toute la population gravitant autour du centre, résidant dans les zones périphériques, dans les villes satellites, et même dans la région d'influence de la ville et qui en dépendent aussi, ces équipements paraissent largement insuffisants. Ainsi on peut déduire que Constantine n'est pas sur équipée mais sous équipée.

Nous pouvons ainsi déduire que le centre ville de Constantine apparaît comme un espace jouant un rôle tout à fait dominant dans l'organisation des mouvements de circulation. Il n'y a pas là, bien sûr, motif à surprise. En effet, Constantine est une des métropoles dont l'hyper-centre exerce encore un des magnétismes les plus conséquents sur ses prolongements urbains, même si la spécialisation fonctionnelle de l'espace urbain, décrite précédemment, tend à le modérer.

En résumé, nous remarquons une concentration exagérée des équipements et des emplois dans la ville et surtout en son centre, le "Rocher", créant des déséquilibres graves dans le domaine de l'habitat, de l'emploi et du transport, et entraînant un sérieux dysfonctionnement de la ville. De façon plus générale, nous pouvons conclure à l'existence *d'un courant migratoire privilégié entre le centre ville et les quartiers périphériques, d'une part, le centre ville et sa région, d'autre part, donc d'une polarité très accentuée.*

Quelles sont les conséquences de cette situation sur la vie quotidienne du Rocher voir de la ville ?

Nous pouvons parler essentiellement d'un blocage au niveau du fonctionnement de la ville d'une part et de son centre le "Rocher" d'autre part, dû principalement aux incessants mouvements migratoires. Ces mouvements peuvent être divisés en plusieurs types :

- Les migrations à l'intérieur de la ville par autobus, en voitures particulières, et même à pied.

- Les migrations depuis les villes satellites dont les déplacements entre le domicile et le lieu de travail sont effectués chaque jour. Ces villes satellites sont considérées jusqu'à preuve du contraire comme des cités dortoirs.

- Les migrations depuis les villes qui se trouvent dans l'aire d'influence de la ville de Constantine et qui sont à prendre en considération.

Planche n° 2. II. 35 : Implantation des équipements sur le Rocher.

(Support cartographique utilisé : Plan de la ville de Constantine, URBACO, 1984.)

1 : Equipements administratifs et services

2 : Culture et culte

3 : Enseignement

4 : Sanitaire

II. 8- LA FORMATION ET LES DIVERSES MUTATIONS DU TISSU URBAIN DU ROCHER :

II-8-1- La restitution du plan de 1837 : (voir planche n° 2.II.36)

Cette restitution consiste à établir un plan général de l'état dans lequel se trouvait la ville de Constantine à la veille de la conquête Française ; la démarche adoptée pour réaliser ce plan est la suivante :

- Sur un plan cadastral du Rocher de Constantine à l'échelle 1/ 1000 actualisé par l'URBACO[38] ; il a fallut repérer toutes les parcelles qui n'ont pas été touchées par les modifications coloniales.

  Ce travail a été réalisé grâce à la comparaison de ce plan (actualisé)au plan cadastral de 1867, à celui de 1837 établit par le génie militaire ainsi qu' à la restitution de Bernard Pagand [39].
- Concernant les parcelles qui ont été modifiées, on peut les classer en deux catégories :
- Les parcelles légèrement modifiées où nous pouvons repérer les traces de l'ancien parcellaire sur l'actuel ; dans ce cas le travail consiste à " recoudre les parties déchirées ".
- Et celles complètement modifiées, et qu'il a fallut récupérer à partir du plan cadastral et du plan du génie militaire.

Nous constatons donc en comparant le plan restitué avec le plan actuel du Rocher que les parcelles qui ont été faiblement ou moyennement touchées par les modifications coloniales se trouvent essentiellement dans le quartier Sud Souika et dans la partie moyenne du Rocher jusqu'à RahBet-Essouf.

Quel est l'intérêt de cette restitution ? Il réside dans le fait que nous considérons que l'intervention Française sur le sol Algérien a fait basculer nos villes dans une crise identitaire profonde par la transformation quasi radicale de la morphologie urbaine. C' est le cas de Constantine dont les percements coloniaux ont affecté de manière sérieuse.

---

[38] U.R.B.A.CO, Urbanisme Constantine, (plan cadastral de la ville de Constantine actualisé en 1984)
[39] Voir la restitution de B.Pagand, dans "La médina de Constantine, 1988"

Cette restitution nous permet donc d'une part de lire la structure du Rocher en 1837 telle que l'ont trouvé les français, et d'autre part d' imaginer l'évolution de la ville s'il n'y avait pas eu l'intervention coloniale.

II. 8. 2- Phases de formation et de mutation de la ville ancienne :

La reconnaissance de la structure urbaine du Rocher implique en premier lieu l'acceptation d'une possibilité d'existence d'une réalité déjà structurée. C'est une structure reconnaissable à partir du réseau de communication avec les différents parcours : parcours matrice, parcours d'adductions.

Ainsi dans l'ensemble, la distinction du processus structurel se fait à partir d'une matrice de lecture du développement urbain.

Le but recherché dans notre cas sera la définition du processus structurel historique, qui a constitué la condition de la réalité actuelle. Une réalité sûrement non statique, puisqu'elle assura le devenir constant d'un patrimoine pré-acquis.

Notre conviction est que la structure actuelle est conditionnée par les structures précédentes, et que chaque phase de formation correspond à une synthèse de structures potentielles successives.

Dans le but de la reconnaissance de l'organisme urbain et la restitution de ses phases de développement successives, notre objectif est double :

- Identifier les premiers noyaux de la ville.
- Retrouver les tracés les plus anciens.

Planche n° 2. II. 36 : Restitution réalisée à partir du plan cadastral de 1867
et du plan actuel, URBACO. *(travail élaboré par les étudiants de 5ème Année, EPAU, 1999)*

a) *Détermination des trames dominantes du tissu urbain :* (planche n° 2.II.37)

C'est une opération qui consiste à mettre en évidence sur le plan restitué de 1837, différentes catégories de directions avec leurs perpendiculaires. Son intérêt est de faire ressortir des noyaux réguliers qui peuvent éventuellement constituer le support de la première édification (la première structure spontanée) qui ne peut être que de forme régulière.

Il en ressort sur tout le Rocher plusieurs paquets (directions avec leurs perpendiculaires) qu'on peut considérer comme étant des noyaux qui s'interfèrent entre eux.

On constate sur l'extrémité Sud de la Souika un noyau de forme rectangulaire qui occupe presque toute la pointe Sud du Rocher. Toujours dans le même quartier un autre noyau occupe tout le flanc Ouest et arrive jusqu'à un peu plus haut de Bab-El-Djabia. A droite de ce noyau apparaît un autre qui se développe vers la partie supérieure de la Souika et s'impose sur toute la partie inférieure du Rocher pour aller chercher Bab-El-Kantara. Cette direction avec sa perpendiculaire est celle qu'on retrouve dans plusieurs endroits du Rocher ; elle constitue un noyau sur la partie supérieure de celui-ci et se développe le long de la rue qui mène à la Kasbah.

Dans la partie moyenne du Rocher on distingue un autre noyau qui se développe en bande ; il commence à l'entrée de Bab-El-Oued et reprend plus loin dans la même direction. Dans le quartier d' El-Kantara apparaît également un autre noyau qui se développe en biais vers la bande de la partie moyenne.

Nous pouvons ainsi conclure que la densification du Rocher s'est faite suivant une direction préférentielle : celle de la partie moyenne transversale sur laquelle s'amorcent d'autres directions.

Cette carte assimilable à une radiographie, nous montre bien la **stratification du bâti.**

b) *Identification des noyaux originels,* Hypothèses :

En tenant compte des structures naturelles que présente le "Rocher"de Constantine, des conditions de l'établissement humain, et enfin de la mise en

ordonnancement du tissu urbain du centre ancien (déjà vu plus haut) ; trois hypothèses de premières édifications (noyaux originels) sur le Rocher s'imposent :

La première hypothèse : le parcours de crête principale de l'Ouest (voir la lecture du territoire dans le chapitre précédent) arrive au Rocher par la langue de terre qui relie celui-ci au reste du territoire, et le traverse dans sa partie la plus haute. C'est l'hypothèse d'une première édification qui se développe le long de ce parcours, d'ailleurs, la mise en ordonnancement fait apparaître un paquet de directions régulières se développant longitudinalement.

La deuxième hypothèse : vu la configuration topographique du Rocher, l'unique accès au Rocher se fait par la partie qui se trouve au milieu de celui-ci ; la mise en ordonnancement là aussi montre une régularité des tracés dans la partie moyenne du Rocher.

La troisième hypothèse : à partir du parcours de crête principal du Rocher dérive un parcours de crête secondaire qui vient chercher la pointe Sud du site ; il pourrait lui aussi constituer une première édification, d'autant plus qu'il apparaît dans cette partie des noyaux réguliers(Bab-El-Djabia).

Sur ces trois hypothèses, c'est la première qui nous parait la plus logique vu sa position dominante puisqu'elle aboutit au point culminant du Rocher et le relie avec le seul accès de cette forteresse.

Planche n° 2.II.37 : Determination des trames dominantes sur le tissu précolonial.

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5 ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

c) *Evolution du tissu :* Une évolution par couronnes successives :
(planche n° 2.II.38)

A partir de la mise en ordonnancement du tissu qui laisse apparaître plusieurs noyaux qui se développent dans plusieurs directions ; et à partir de l'hypothèse du noyau originel qui se trouve dans la partie haute du Rocher, l'hypothèse d'évolution qui nous parait la plus plausible est celle qui à partir du noyau originel le dédoublement s'est fait vers le haut en allant chercher la falaise avec une charnière de dédoublement (la voie menant vers le point le plus haut) et vers le bas avec à chaque fois des voies périphériques qui deviennent à leur tour des charnières de dédoublement dans leur développement ; le tissu dans sa partie moyenne transversale suit la direction perpendiculaire au premier noyau.

Nous obtenons donc des bandes longitudinales vers le bas en suivant la morphologie du site.

D'autres directions s'amorcent et vont chercher des polarités dans les quatre directions, dont deux l'emportent et suivent les crêtes secondaires vers des polarités (Bab-El-Kantara et Souika), les autres directions vont vers le Nord (la Kasbah) et vers l'Ouest, le tissu suit pour aller chercher des antipolarités (planche n° 2.II.39).

Nous obtenons donc sur le Rocher trois ensembles qui s'articulent dans la partie moyenne et qui constituent le cœur de la cité et sa partie centralisatrice. Nous avons déjà mentionné que cette méthode tendait à démontrer le caractère organique et son évolution dans le temps, comme l'explique G. Caniggia[40].

---

[40] G. Caniggia,Lecture de Florence, 1994

Planche n° 2.II.38 Evolution du tissu par couronnes successives

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

Planche n° 2. II. 39 : Influence de la morphologie du terrain sur le tissu.
(Source : Etudiants, 5ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

d) Evolution du bâti sur les parcours : (planche 2.II.40)

Dans ce genre de tissu spontané l'agrégation est tellement compacte qu'on a du mal à distinguer les parcours. Ces parcours malgré leur étroitesse, délimitent des agrégats ou des îlots. Nous pouvons les classer selon une logique d'implantation dictée par le modèle théorique.

Le premier est le parcours matrice, celui qui va porter la première édification (maison). Arrivée à une certaine limite de propriété ou d'une voie existante, cette limite va générer deux parcours d'implantation. Ces parcours d'implantation sont rarement respectés, car ils seront vite envahis et deviendront des Sabbats (des passages couverts). A la périphérie, c'est à dire perpendiculairement à ces parcours d'implantation, il va y avoir un parcours de liaison.

La naissance des impasses, elle aussi, est le résultat de l'envahissement des parcours existants par les maisons, car on ne peut prévoir des impasses, on les trouve sur les parcours d'implantation ou même sur le parcours matrice. C'est le cas dans notre hypothèse de la première implantation sur le Rocher, où il ne reste que quelques amorces.

Nous pouvons conclure que l'impasse résulte de la densification de l'intérieur de l'îlot configuré par la préexistence du parcours.

e) Comportement du bâti sur le parcours des échoppes : (Planche n° 2.II.41)

Figure n° 2 : La situation près de la polarité et sur un axe centralisant va imposer aux parcelles des découpages rigoureux jusqu'à produire des îlots boutiquiers.

Figure n° 3 : L'implantation sur un axe matrice va pousser les maisons à envahir la voie par un corps destiné au commerce.

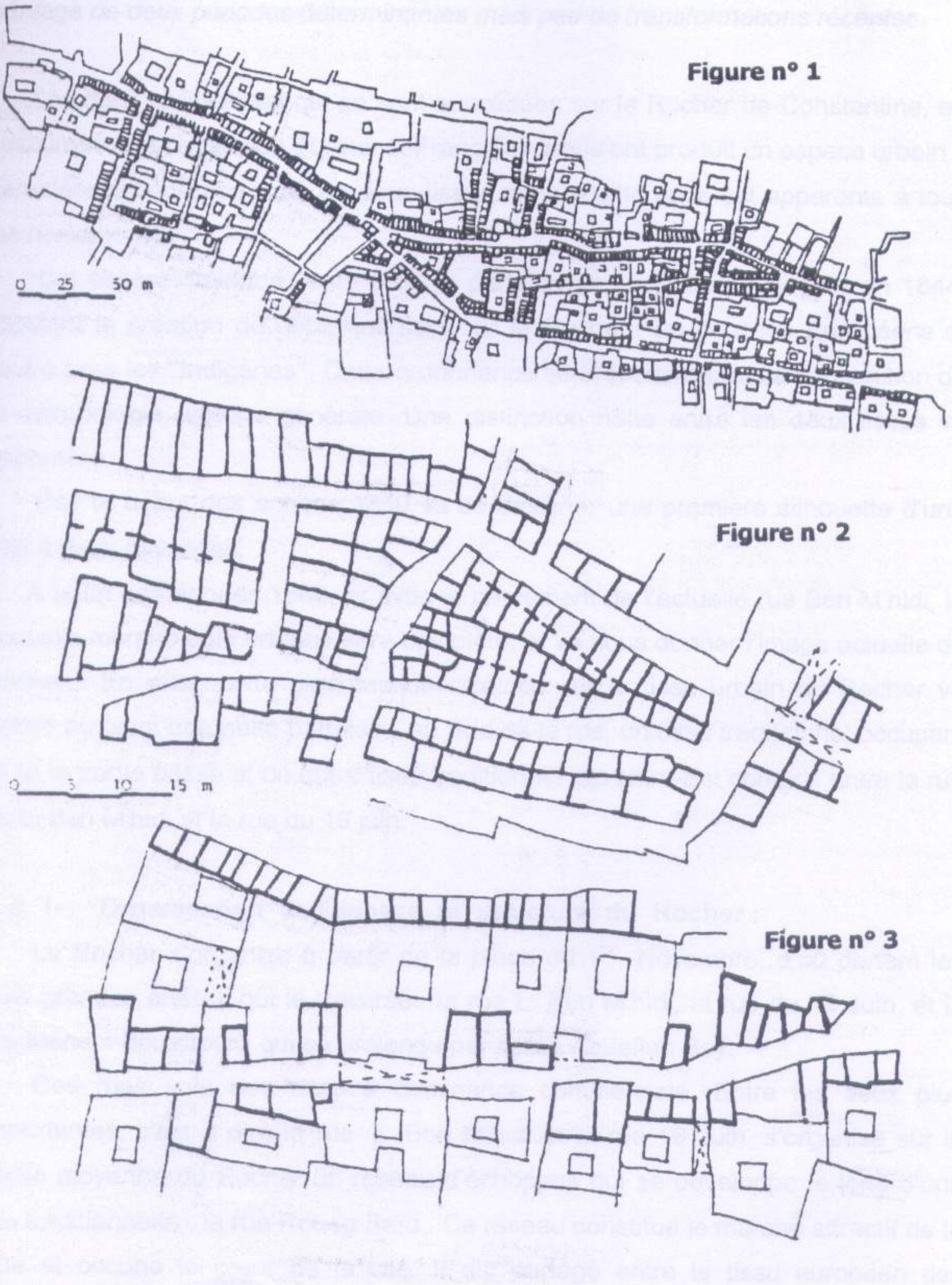

Figure n° 1

Figure n° 2

Figure n° 3

Planche n° 2. II. 41 : Comportement du bâti sur les parcours des échoppes.

(Exemples de tissus recueillis du plan cadastral de la ville, 1867).

II. 9- LECTURE DU TISSU URBAIN ACTUEL DU ROCHER :

héritage de deux périodes déterminantes mais peu de transformations récentes.

Les deux civilisations qui se sont succédées sur le Rocher de Constantine, en l'occurrence la civilisation Turque et Française, nous ont produit un espace urbain à caractère hybride composé de deux tissus dont la différence est apparente à tous les niveaux.

Cet espace "hybride" est né de la partition de l'espace du Rocher en 1844, stipulant la création de deux quartiers sur le Rocher : un pour les Européens et l'autre pour les "Indigènes". Cette ordonnance sera décisive pour la constitution de la morphologie urbaine générale. Une distinction nette entre les deux tissus va apparaître.

Dès le début des années 1850 va se dessiner une première silhouette d'une ville à deux paysages.

A la fin des années 1860, et avec le percement de l'actuelle rue Ben M'hidi, la nouvelle morphologie urbaine sera complète, et va nous donner l'image actuelle du Rocher. En effet, cette gigantesque cicatrice sur le tissu urbain du Rocher va mettre au point une nette partition : Au Sud de la rue, un tissu traditionnel occupant toute la partie basse et un autre tissu traditionnel au Nord-Est compris entre la rue Larbi Ben M'hidi et la rue du 19 juin.

II. 9. 1- Organisation de l'espace et structure du Rocher :

Le Rocher s'organise à partir de la place du 1er Novembre, d'où partent les trois grandes artères qui le traverse : la rue L. Ben M'hidi, la rue du 19 Juin, et la rue Meriem Bouattoura qui se prolonge par la rue Abdellah Bey.

Ces rues sont des axes à dominance commerciale. Entre les deux plus importantes, c'est à dire la rue L. Ben M'hidi et la rue 19 Juin, s'organise sur la partie moyenne du Rocher un réseau d'échoppes qui se développe le long d'une rue traditionnelle, la rue Rouag Saïd. Ce réseau constitue le marché attractif de la ville et occupe le cœur de la cité. Il est partagé entre le tissu européen des alentours et un tissu traditionnel à l'intérieur.

La partie basse du Rocher qui se trouve au Sud de la rue L.Ben M'hidi, est une partie à vocation résidentielle et commerciale. Elle s'étale sur un tissu traditionnel traversé par une rue commerçante, la rue Mellah Slimane.

Quant à la partie haute, elle s'étend de la place du 1er Novembre jusqu'à la Kasbah, et est limitée par la rue du 19 Juin. Son tissu est européen, à vocation résidentielle et administrative(secteur de l'administration, des banques et des services).

En dehors de la place du 1er Novembre, les autres places, en l'occurrence Sidi l'Houès, Rahbet Essouf, et Souk-El-Acer n'entrent pas dans la structuration de l'espace urbain. Elles s'insèrent à l'intérieur du tissu, hors des grands axes structurants, mais elles restent importantes en tant qu'espace de cristallisation dans le cadre des activités commerciales.

Les modifications récentes de l'espace urbain ne sont que ponctuelles. Elles sont représentées par différentes opérations telles que la reconstruction d'immeubles vétustes ou encore la démolition des quartiers traditionnels.

II. 9. 2- Les îlots : (planche n° 2.II.42)

A l'intérieur de la structure urbaine du Rocher que nous venons de décrire, s'insèrent deux types d'îlots : le premier de type européen et le second de type traditionnel.

Le premier est connu pour sa régularité avec des formes carrées ou trapézoïdales et un alignement parfait sur la voie.

Le deuxième, quant à lui a un tissu marqué plutôt par une irrégularité dans un réseau de voirie qui obéit largement à la topographie du terrain. Cependant, dans certains cas nous retrouvons des régularités géométriques qui représente probablement un découpage ancien de la propriété urbaine dans la cité antique.
les îlots traditionnels se présentent sous des formes très variées, à cause des contraintes liées au site et à la rentabilité des parcelles.

Le mode d'occupation de l' îlot est le même que ce soit pour l'îlot européen ou pour l'îlot traditionnel, c'est à dire une occupation dense et compacte sur toute sa surface.

II. 9. 3- Le parcellaire : (planche n° 2.II.43)

On distingue également deux types de parcelles sur le Rocher, qui, à part leur configuration géométrique, présentent une grande similitude dans leurs dimensions et leur occupation au sol. Les immeubles européens ont été construits suite aux

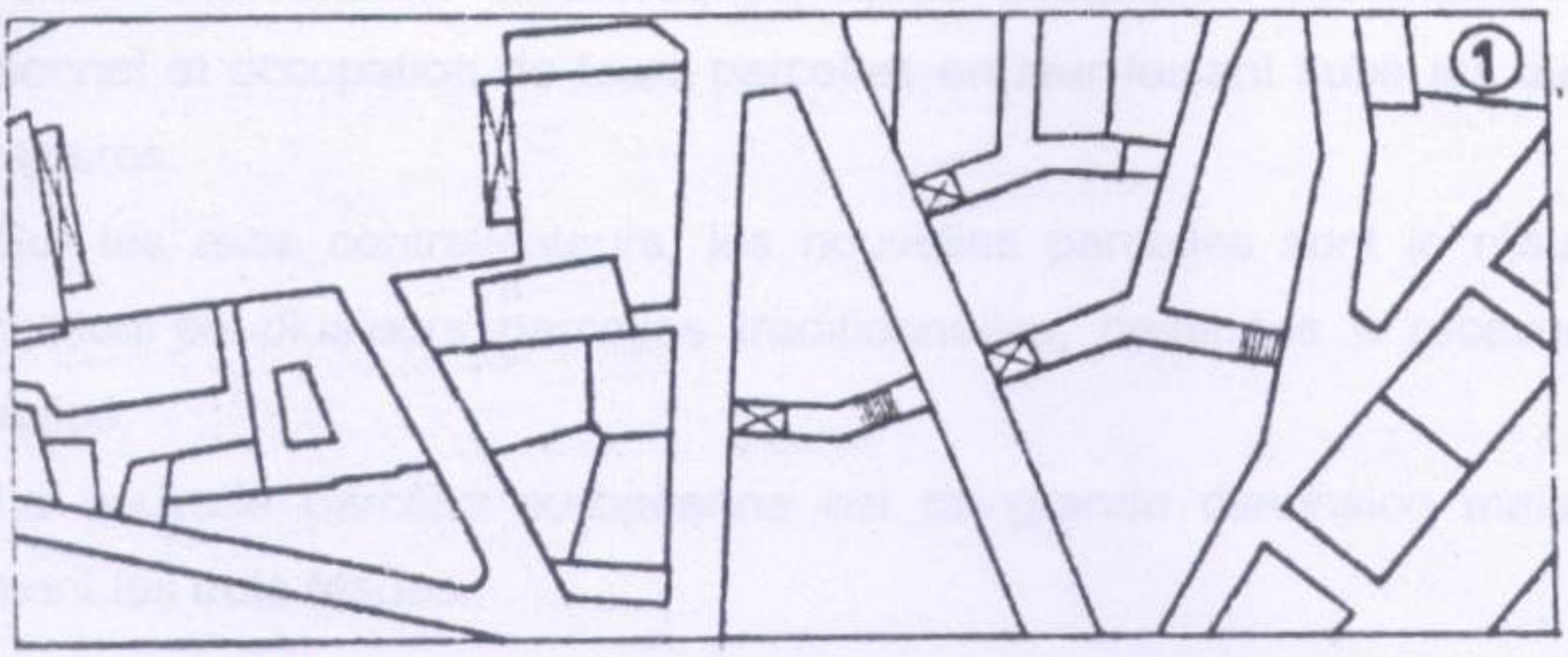

Tissu européen

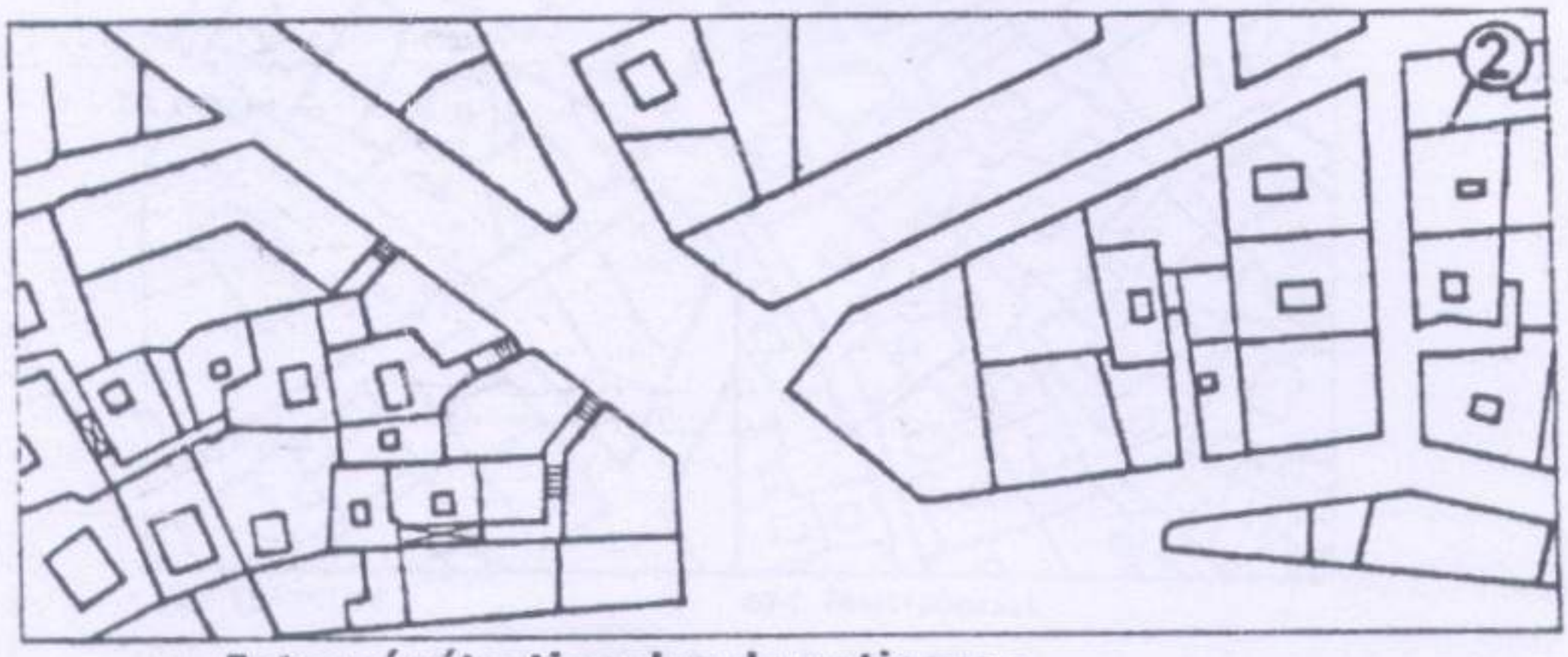

Interpénétration des deux tissus :
européen et traditionnel

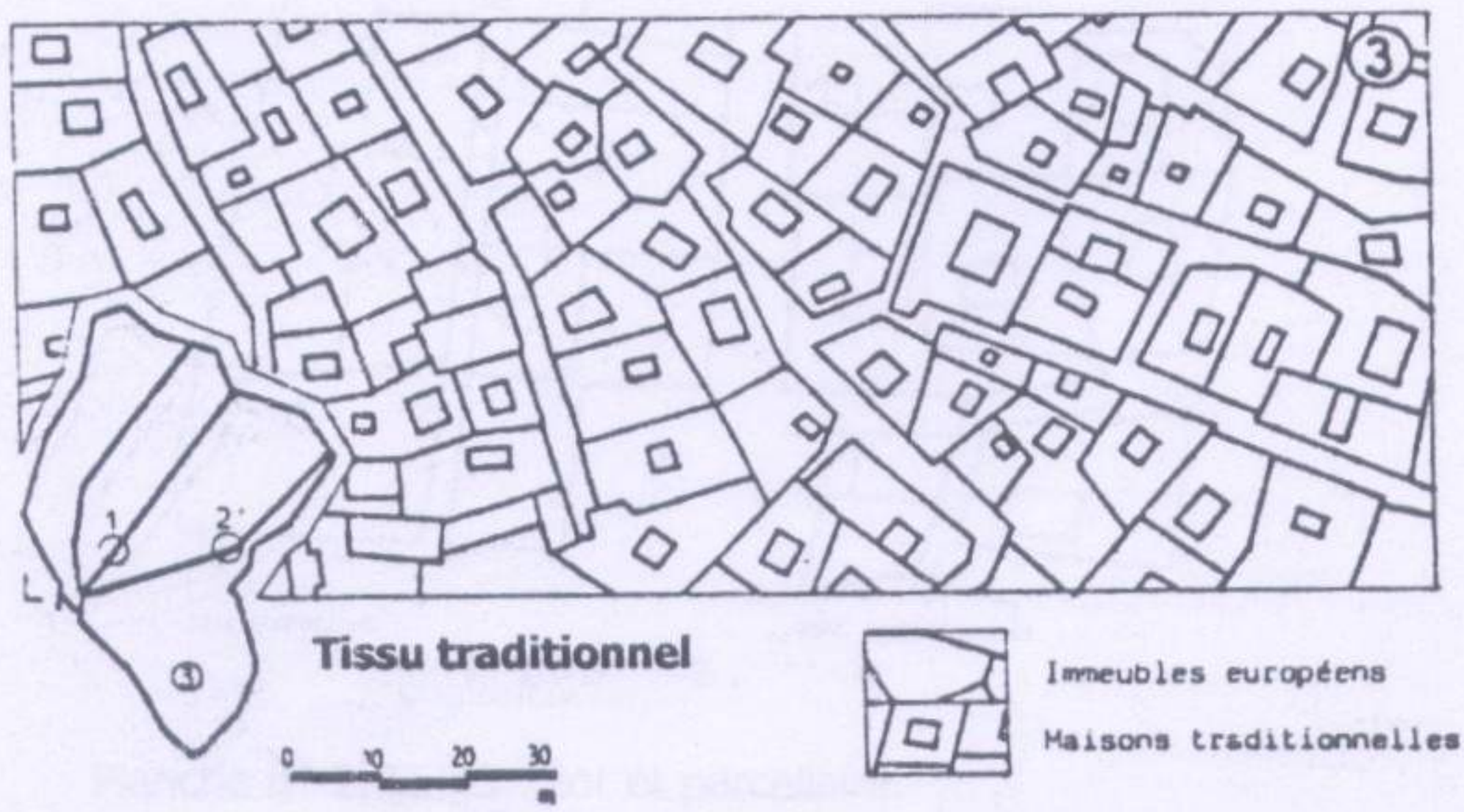

Planche n° 2. II. 42 : Les îlots.
(source : B. Pagand, « La médina de Constantine, 1988 »).

différentes interventions urbanistiques, après destruction des maisons du type traditionnel et occupation de leurs parcelles en leur faisant subir les alignements nécessaires.

Sur les axes centralisateurs, les nouvelles parcelles sont le résultat de la destruction de plusieurs parcelles traditionnelles, destinées à recevoir du bâti spécialisé.

La nouvelle parcelle européenne est de grande dimension mais dépasse rarement les trois étages.

Planche n° 2. II. 43 : îlot et parcellaire.

(Source : B. Pagand, « La médina de Constantine, 1988 ».)

II. 9. 4- Le paysage urbain : (Planche n° 2.II.44)

Pour tenter de rendre compte graphiquement des aspects morphologiques du paysage urbain du Rocher, de son homogénéité, de ses ruptures et de ses oppositions, nous présentons une photographie aérienne qui met en évidence immeubles européens et maisons traditionnelles. Elle met en exergue leur différence de niveau en fonction du type de construction. Aussi, elle fait ressortir les édifices publics ayant une occupation importante au sol.

Planche n° 2. II. 44 : Photographie aérienne 1959.

(Source : Institut National de Cartographie.)

La substitution de l'espace traditionnel par l'espace européen a été menée à son terme. Les nouvelles ruelles ont repris les anciens tracés et les nouvelles constructions ont repris les mêmes couvertures en tuile. C'est ainsi que nous pouvons reconnaître le secteur en question en comparant l'allure des rues et des façades qu'elles comportent .

Une rupture très nette s'est établit entre le secteur européen et le secteur traditionnel au niveau des immeubles, de leurs façades et de leur alignement. Les immeubles du secteur européen ont leurs façades qui donnent sur la rue, ceux du secteur traditionnel ont leurs façades qui donnent sur le patio central.

Dans la partie haute du Rocher où est implanté le quartier européen, ainsi que sur la percée de la rue L.Ben M'hidi, la dominance est claire. Il s'agit de secteurs à caractère européen avec un alignement parfait de constructions dont les façades donnent sur la rue.

Dans la partie basse du Rocher, il s'agit d'un tissu traditionnel à l'exception de quelques opérations ponctuelles. Le paysage est clairement différent du premier. avec des ruelles obéissant à la contrainte du terrain et influençant son parcellaire. Les maisons sont tournées vers leurs patios.

La partie moyenne du Rocher quant à elle, a subit une opération extraordinaire. Elle a subit des alignements sur rue, et de ce fait, les maisons traditionnelles ont été dotées de façades européennes. C'est une situation où deux paysages entièrement différents se côtoient, parfois même s'alternent sur une partie de tissu très réduite.

II. 9. 5- Dégradation du bâti :

A l'opposé de son dynamisme économique et de l'important développement de ses activités commerciales, le Rocher de Constantine présente un cadre bâti très dégradé. En effet ce dernier se dégrade et tombe en ruine, surtout dans les secteurs traditionnels.

II. 10- Impact du tracé romain sur les tracés postérieurs :

Les tracés romains que nous allons voir ont été mis à jour lors des travaux effectués par les Français pour la construction des immeubles et les percements des rues.

III. 4. 3- Le parcellaire :

Les parcelles sont de forme irrégulière bien qu'elles tendent parfois aux formes géométriques plus ou moins régulières.

Selon les statistiques de l' U.R.B.A.C.O de 1984 :

40% des parcelles ont une surface de 80 à 100 m²

43% des parcelles ont une surface de 100 à 200 m²

8% des parcelles ont une surface qui varie entre 200 et 500 m²

Il existe deux types de parcelles :

- *Les parcelles sur rue* : En général, elles sont petites. La cour de la maison est à l'étage, le rez-de-chaussée est occupé par des commerces et la maison s'appelle "Ali". Elle est de dimensions restreintes et composée de deux niveaux. Les entrées se font soit à travers une "skiffa" (chicane), soit à travers une "dhriba" (vestibule).

- *Les parcelles sur impasse* : Ce sont des parcelles plus importantes. La cour est au rez-de-chaussée, la maison s'appelle "Dar", le nombre d'étages est de deux niveaux.

III. 4. 4- Hauteurs des constructions :

On constate une dominance des maisons à 2 et à 3 niveaux, cependant, vu la morphologie du terrain, on ne remarque pas l'irrégularité des hauteurs.

III. 4. 5- Le réseau viaire : (planche n° 2. III. 7)

Dans cette zone, la circulation est totalement piétonne. La rue Mellah Slimane, axe principal, structure et partage la Souika en deux parties : une zone commerciale qui prolonge le quartier colonial et une zone purement résidentielle. Aussi, elle relie deux point importants qui sont Bab El Djabia et la Medersa.

Des rues secondaires se ramifient à partir de l'artère principale, Mellah Slimane et se dirigent vers le Sud-Est (vers le ravin).

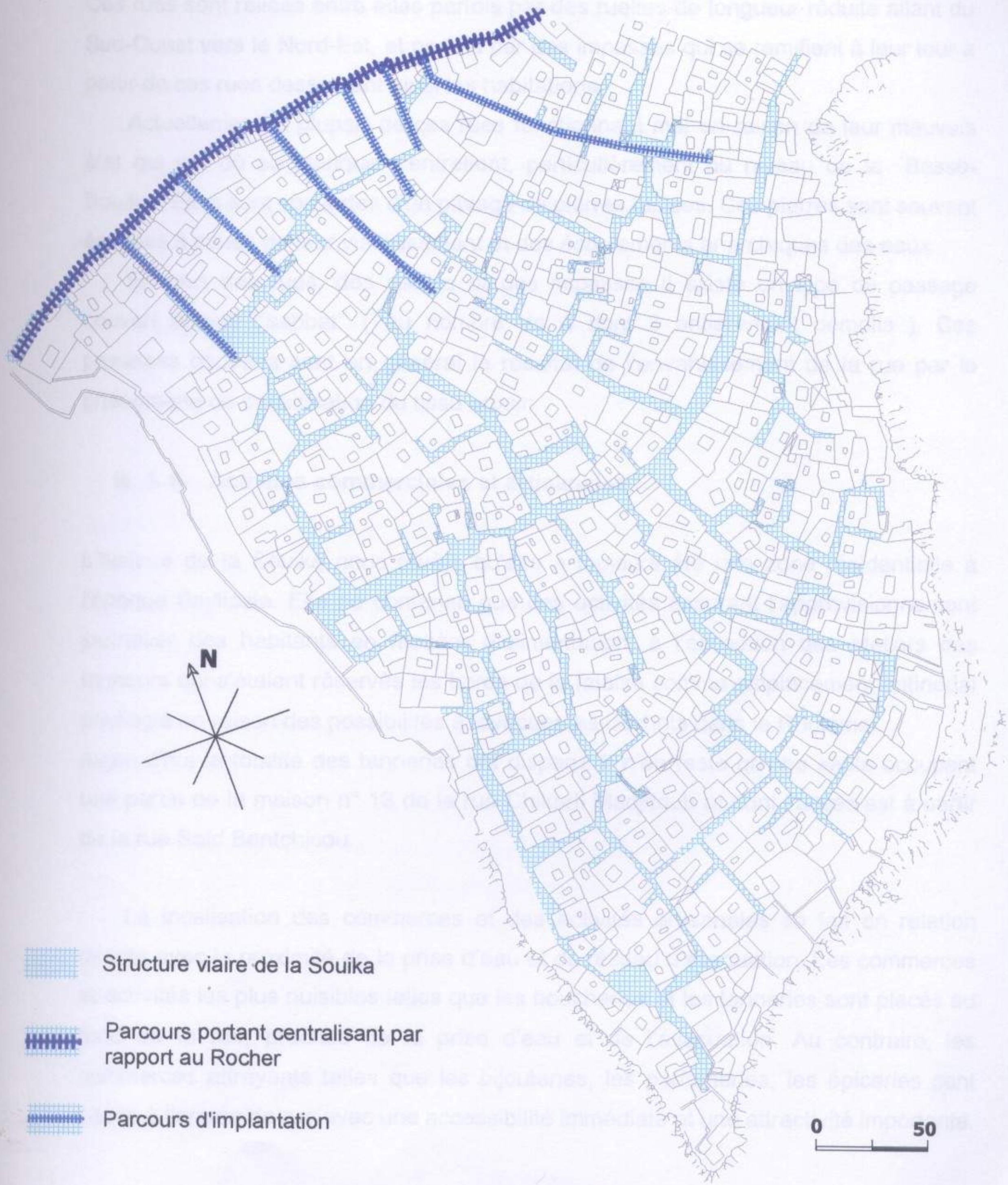

Planche n° 2.III.7 : Structure viaire de la Souika

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5 ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

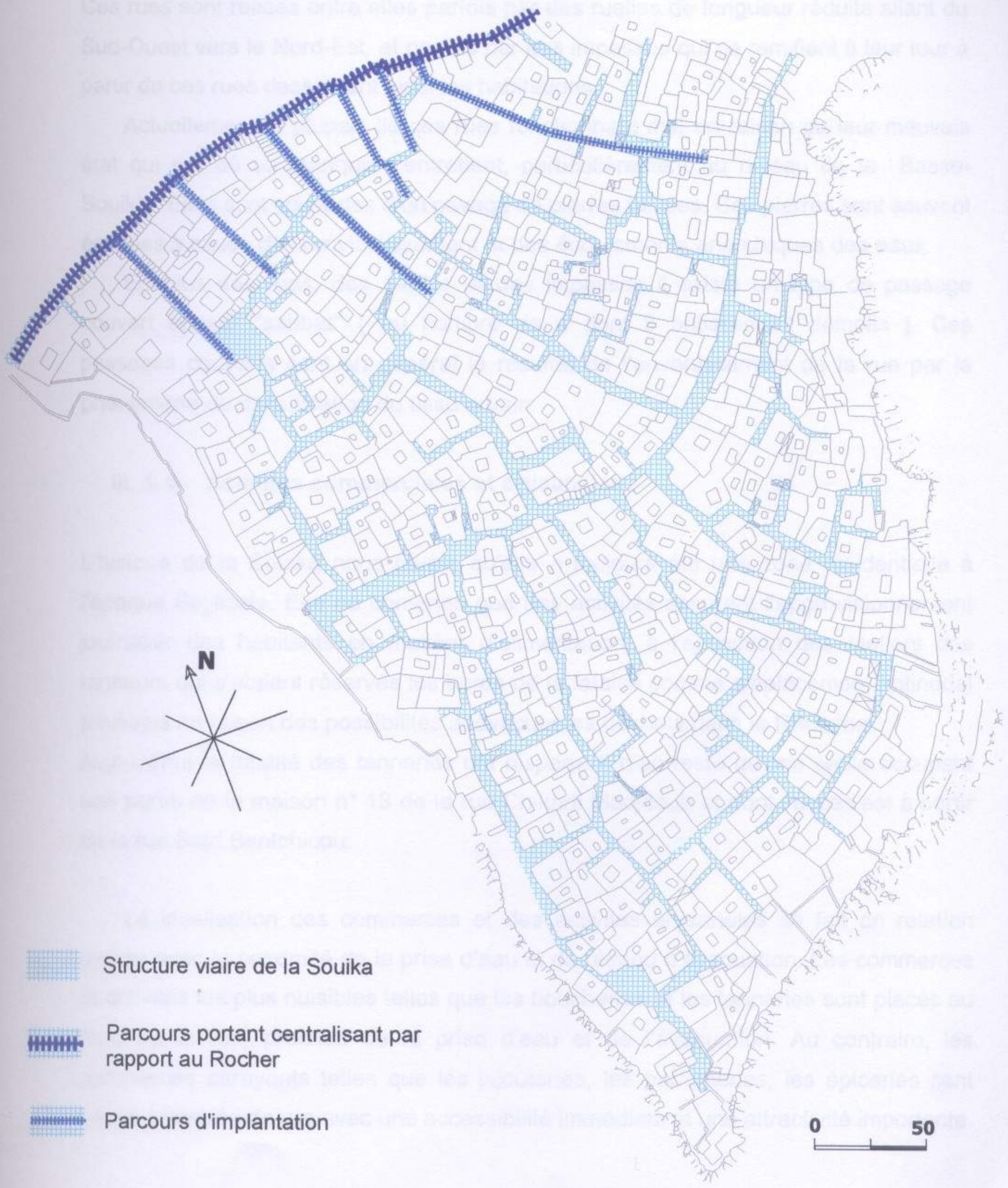

Planche n° 2.III.7 : Structure viaire de la Souika

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5 ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

Ces rues sont reliées entre elles parfois par des ruelles de longueur réduite allant du Sud-Ouest vers le Nord-Est, et parfois par des impasses qui se ramifient à leur tour à partir de ces rues desservant ainsi les habitations.

Actuellement la plupart de ces rues fonctionnent mal en raison de leur mauvais état qui est dû au manque d'entretient, particulièrement au niveau de la Basse-Souika. Elles sont couvertes d'un pavage de pierres taillées. Ces pierres sont souvent éclatées à cause de leur vieillissement et des écoulements anarchiques des eaux.

En plus des rues, des ruelles et des impasses il existe un type de passage couvert appelé "sabbat" (au nombre de 4 dont 3 entièrement démolis). Ces passages couverts sont en général le résultat de l'envahissement de la rue par le phénomène de densification du tissu urbain.

III. 4. 6- Activités commerciales et artisanales :

L'histoire de la Souika nous révèle qu'elle a toujours été une zone résidentielle à l'époque Beylicale. Elle ne contenait que des activités assurant l'approvisionnement journalier des habitants en matière d'alimentation, à l'exception des ateliers des tanneurs qui s'étaient réservés les bords de la falaise comme emplacement antinodal privilégié en raison des possibilités à évacuer ies déchets dans le Rhummel.
Aujourd'hui la totalité des tanneries ont disparu. Il n'en reste qu'une seule occupant une partie de la maison n° 13 de la rue Chikarli Madjdoub et dont l'accès est à partir de la rue Saïd Bentchicou.

La localisation des commerces et des activités artisanales se fait en relation directe avec la proximité de la prise d'eau et du réseau d'évacuation. Les commerces et activités les plus nuisibles telles que les boucheries et les tanneries sont placés au fond de la rue, proches de la prise d'eau et de l'évacuation. Au contraire, les commerces attrayants telles que les bijouteries, les parfumeries, les épiceries sont situés à l'entrée de rue avec une accessibilité immédiate et une attractivité importante.

III. 5- Les différentes étapes de l'édification du quartier "Souika" :

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la densification du Rocher s'est faite suivant une direction préférentielle, celle de la partie haute du Rocher sur laquelle s'amorcent d'autres directions. L'édification du tissu s'est faite par couronnes successives à partir du noyau originel vers le bas en suivant les courbes de niveaux et en prenant soin d'orienter l'édification vers les voies descendantes perpendiculaires à l'ancienne voie périphérique. L'axe périphérique devient à son tour un axe centralisant agrémenté d'échoppes. Ces voies périphériques deviennent à chaque fois des charnières de dédoublement dans leur développement, Ainsi nous obtenons des bandes longitudinales vers le bas en suivant la morphologie du site.

A cet effet, nous pouvons constater que la rue Mellah Slimane devait constituer au départ un axe périphérique. La densification du tissu en éventail vers la pointe du Rocher a fait que ce parcours périphérique devienne à son tour un parcours centralisant, agrémenté de commerces et de marchés (planche n° 2. III. 8).

Pour conclure on peut dire que le parcours dans le tissu garanti l'appartenance du quartier au Rocher.

III. 6- Les pré-existences antiques conditionnent le comportement du tissu :

(Planche n° 2. III. 9)

Dans le tissu qui constitue le quartier de la Souika nous remarquons des lignes régulières à l'intérieur de plusieurs îlots du quartier qui attirent l'attention sur la probabilité d'éventuelles pré-existences antiques qui auraient conditionné l'édification graduelle du bâti..

Aussi, toujours au niveau du tissu de la Souika, nous remarquons également, un certain nombre de perturbations. Ces perturbations pourraient être le résultat de la densification d'une construction antique qui devrait occuper tout l'îlot en question.

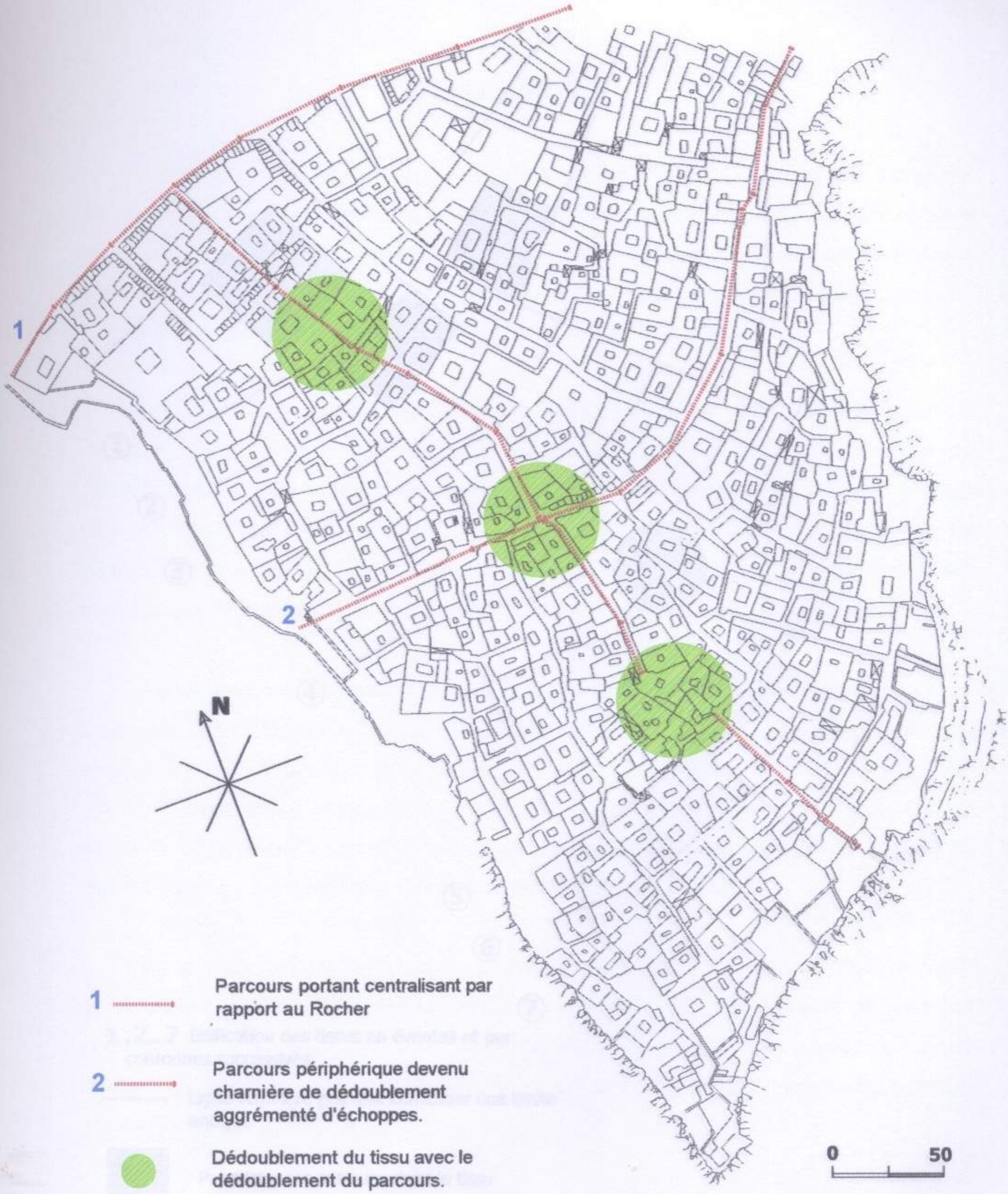

Planche n° 2. III. 8 : Le parcours garanti l'appartenance du quartier Souika au Rocher

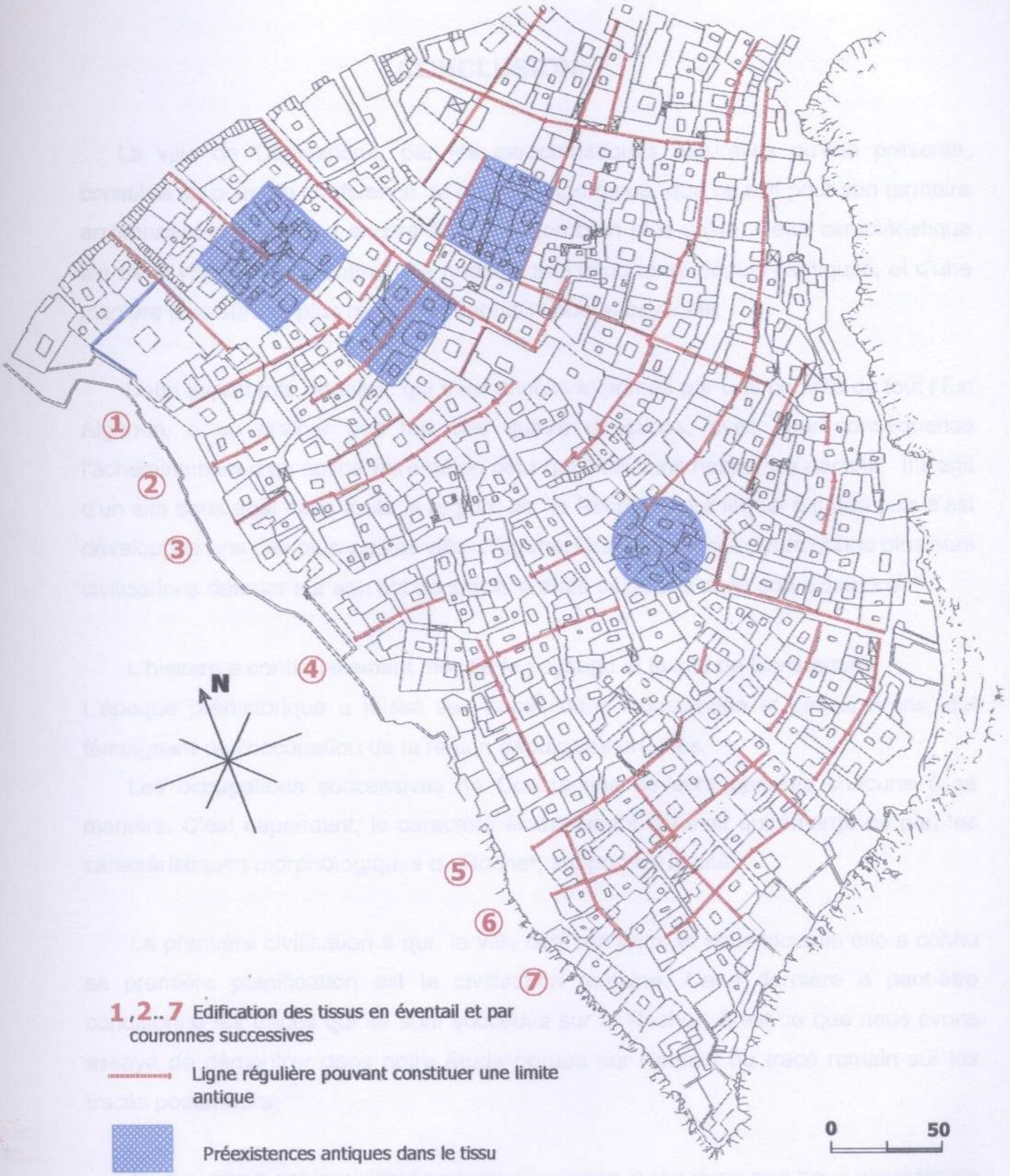

1 ,2..7 Edification des tissus en éventail et par couronnes successives

Ligne régulière pouvant constituer une limite antique

Préexistences antiques dans le tissu

Planche n° 2. III. 9 : Tracé des préexistences antiques et mise en évidence de leur conditionnement sur les édifications successives.

CONCLUSION

La ville de Constantine, par les caractéristiques naturelles qu'elle présente, constitue un point de confluence de grande importance, que ce soit pour son territoire environnant immédiat ou encore à un échelon bien plus vaste. Cette caractéristique fait de la ville de Constantine une nodalité très importante depuis l'antiquité, et d'une manière plus sûre et plus renforcée depuis l'époque beylicale.

Cette importante nodalité, qui s'est ensuite exprimée par une polarité de tout l'Est Algérien, a pu drainer des flux des quatre directions, avec pour conséquence l'acheminement d'un savoir faire qu'on peut qualifier sans hésiter de pactole. Il s'agit d'un site sans égal dans toute la région, dit "le Rocher", sur lequel est née puis s'est développée une des plus vieilles ville d'Algérie. Une grande cité ayant connu plusieurs civilisations déferler sur son sol dont trois ont été décisives dans son existence.

L'histoire a continuellement modifié le paysage et le site de Constantine.
L'époque préhistorique a laissé ses traces dans Constantine et ses environs, qui témoignent de l'occupation de la région depuis ses origines.

Les occupations successives de Constantine se sont opérées chacune à sa manière. C'est cependant, le caractère éminemment défensif qui émerge de part les caractéristiques morphologiques du Rocher, support de la cité.

La première civilisation à qui la ville doit son nom, et sous laquelle elle a connu sa première planification est la civilisation romaine. Cette dernière a peut-être conditionné les tracés qui se sont succédés sur le Rocher. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans notre étude portant sur l'impact du tracé romain sur les tracés postérieurs.

La deuxième est la civilisation turque qui nous a légué ce que nous considérons aujourd'hui comme centre historique. A cette époque Constantine a connu une grande notoriété. En effet, elle représentait un pôle beylical très important qui commandait tout l'Est Algérien.

La dernière est la civilisation française dont l'impact a été et est toujours, très marquant. Les français, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides, ont pu mettre la ville dans une crise identitaire aiguë.

Les symptômes de cette crise sont apparus nettement après l'indépendance.

Avant de franchir les limites du Rocher au milieu des années 1860, et pendant une trentaine d'années, l'occupation Française s'est acharnée sur les espaces du Rocher en essayant tant bien que mal d'imposer des tracés aux îlots irréguliers de ce dernier ; ce qui donna lieu à une confrontation de deux tissus totalement différents.

L'exemple le plus édifiant, est le percement de la rue Nationale actuellement la rue Larbi Ben M'hidi . On remarque nettement l'interruption d'un tissu et la pénétration d'un autre. Cette situation s'est répétée dans différentes parties du Rocher jusqu'à saturation. Après cela il a été décidé d'enclencher d'autres opérations d'urbanisation suivant trois axes : El Kantara, Belle-vue, et enfin Sidi Mabrouk. Ces axes vont servir par la suite d'assises principales pour l'urbanisation post-coloniale.

Cependant l'urbanisation extra-muros existait déjà au IV ème siècle sous la forme de faubourgs sous l'égide de la cité, œuvre des romains. Sous les byzantins, de même que sous les arabes, les faubourgs existaient également.

Les faubourgs ont donc constitué la première étape de l'urbanisation "extra-muros". Leur édification a eu lieu par ponctuation de l'espace à la recherche de terrains urbanisables hors les murs. C'est ainsi que virent le jour les quartiers d' El Kantara, El Mansourah et Sidi Mabrouk vers l'Est, et à l'Ouest le Koudiat Aty.

Les trois premiers faubourgs s'implantent par discontinuité du tissu où des ruptures du site sont marquantes : le Rhummel sectionne le site en deux parties. Seule l'extension vers Koudiat- Aty a prolongé le tissu déjà existant.

Après l'indépendance, Constantine a vu son rôle d'influence se consolider. Elle subit alors de grands flux migratoires qui auront des conséquences sur sa croissance.

La population de Constantine n'a cessé de croître, le dernier recensement avait donné un chiffre supérieur à 600.000 habitants. Cela a posé et pose encore un

problème pressant en matière de logements et d'infrastructures, ce qui a amené les autorités à répondre à cela par de nouveaux ensembles d'habitats dans différentes localités, comme El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara, en plus du prolongement des axes déjà entamés par la colonisation.

De cette lecture du tissu urbain constantinois découlent ces observations :

- une urbanisation articulée en grande partie par les "caprices" du site ;
- Une agglomération scindée en deux par les gorges du Rhummel ;
- des tissus individualisés en mal de fonctionnement qui font la problématique urbaine de Constantine ;
- des "quartiers illicites" qui évoluent en marge de la réglementation en vigueur et qui occupent des terrains impropres à l'urbanisation.

En dépit de toutes ces transformations qu'a connu la ville de Constantine, "Le Rocher" occupait et occupe toujours une place prépondérante, due à ce qu'il représente comme centre d'échange par excellence, où ses vieux souks continuent toujours à assurer leurs fonctions. Les gens s'y rendent pour des achats d'une part, et d'autre part le Rocher est muni d'équipements importants qui s'adressent aussi bien aux habitants du Rocher, qu'à toute l'agglomération de Constantine.

En plus de ces deux aspects, il y a un important réseau routier reliant les localités avoisinantes qui aboutit au pied du "Rocher". L'influence et la relation qu'il développe avec son environnement fait de lui un centre historique différent des autres centres historiques des villes Maghrébines. En effet, contrairement à ces villes, il reste toujours actif et fait vivre toute l'agglomération de Constantine, et même au delà.

Cependant, les voies carrossables ouvertes par les Français à l'intérieur du Rocher, et qui ont engendré des flux quotidiens considérables, posent actuellement un grave problème de circulation et de stationnement.

L 'ossature de ce centre ancien va devenir un lieu de transit du flux migratoire issu généralement de l'exode rural qui ne sait pas s'approprier l'espace urbain.

En recherchant toujours de meilleures conditions de vie, ces habitants appartenant généralement aux couches les plus défavorisées de la société, ne voient dans les maisons qu'ils occupent qu'un logement de bas standing, où toutes les

commodités d'une vie décente manquent et qu'il faut quitter à tout prix . Cela se traduit par l'absence de préoccupation de la part de ces habitants.

Cette attitude associée à l'usure de ces espaces, va causer la dégradation puis l'effondrement de plusieurs bâtisses, et créer ainsi des lacunes dans le tissu, dont deux très importantes : une dans le quartier Souika, l'autre dans le quartier Charaâ.

A côté de ce mal qui ronge le centre ancien, nous notons la disparition graduelle d'un savoir faire local irremplaçable.

Après ce tour d'horizon concernant le Rocher de Constantine et ses environs, nous pouvons dire que nous sommes confrontés à un cas de site historique intéressant et complexe à la fois, qui a toujours su maintenir sa position privilégiée. Il doit aujourd'hui continuer à prospérer et à produire au milieu d'un environnement qu'il a créé.

CONCLUSION GENERALE

Le Rocher de Constantine, centre ancien de la ville, est perçu comme un espace névralgique de l'agglomération constantinoise. Il se distingue des autres médinas maghrébines par le fait qu' au delà des éléments issus de l'ancien secteur traditionnel, il présente beaucoup de caractéristiques d'un centre de grande métropole régionale actuelle. En effet, contrairement à la plupart des médinas maghrébines, même si elles sont souvent très animées, elles sont généralement marginalisées et transformées en centres secondaires. En fait, le centre ancien de Constantine représente une nodalité très importante depuis l'antiquité, et de manière bien plus renforcée depuis l'époque beylicale. Le Rocher de Constantine possède effectivement une fonctionnalité en rapport avec tout un grand ensemble urbain dont il est un pôle remarquable. Son influence s'étend même au-delà des limites urbaines de l'actuelle ville de Constantine. Il représente une véritable plaque tournante de transit, de rencontre et d'échange. Cette position favorite est confirmée par la présence à son niveau de toutes les grandes centrales administratives à vocations locales et régionales, par l'importance et la diversité des possibilités de prestations de service, par les activités commerciales intenses tant dans le gros que dans le détail ou encore par l'importance des implantations culturelles et éducatives.

Avant la conquête française, le Rocher de Constantine était déjà un centre remarquable d'échanges de toute nature qui rayonnait sur tout le grand Est Algérien. Son système commercial était très développé. A ce titre, il était doté du plus gros marché du pays.

Durant la période coloniale, les populations nouvellement installées sur ce territoire devenu Département de Constantine ont su développer le commerce d'import -export . En effet, Constantine avait joué successivement, d'abord le rôle de relais dans l'exportation, ensuite le rôle de centre de redistribution des importations.

Après l'indépendance, la ville de Constantine hérita sur un même espace d'un double centre Européen et Algérien, avec le Rocher qui possédait, lui, toute la puissance structurelle, administrative et commerciale.

Le développement ultérieur de la ville, caractérisé par la naissance de nouveaux quartiers, malheureusement dépourvus d'équipements adéquats et suffisants, n'a fait que renforcer la vocation de centre dynamique du Rocher.

L'ancien réseau de circulation interurbain qui conduisait jusqu'au pied du Rocher est devenu le réseau de circulation intra-urbain. La ville, qui est devenue fragmentée dans son urbanisation, n'a plus de relations internes aisées. Ceci provoqua le dysfonctionnement de cet ensemble urbain.

Cette polarité confère au Rocher de Constantine un certain pouvoir, une notoriété et par là une attention particulière. Cependant, elle lui cause en contre partie des nuisances qui vont l'affecter dans plusieurs domaines et particulièrement dans la préservation de son cadre bâti.

A l'opposé de son dynamisme, entre autres dans le secteur commercial, le Rocher de Constantine présente un cadre bâti très dégradé. Les immeubles européens ainsi que les maisons traditionnelles connaissent tous deux d'innombrables problèmes dus en partie à une densité importante d'occupation .

Pour tout cela, l'aménagement du Rocher de Constantine doit être réfléchi en fonction d' une double réalité : d'une part, **sa position dans l'ensemble urbain**, et d'autre part, **la sauvegarde de son patrimoine bâti .**

Du côté patrimonial, il est urgent d'entreprendre la réhabilitation de ce site qui est spatialement très bien circonscrit . Notre Rocher est d'une grande qualité architecturale et urbaine, il témoigne des traditions et de la culture locale. Cette mémoire risque de disparaître rapidement si elle ne bénéficie pas d'une opération de réhabilitation.

l'Algérie risque de voir disparaître à jamais un pan entier de son patrimoine, qui sans doute, est l'un des plus grands ensembles urbains traditionnels

Nord-Algérien encore existants.

La problématique de la réhabilitation du bâti historique du Rocher de Constantine, ainsi que celle de la plupart des centres anciens Algériens est complexe . Pour preuve, dans notre pays, jusqu'à nos jour, aucune opération de réhabilitation du patrimoine bâti n'a abouti.

A cet effet, nous pensons qu'il est devenu impératif d'essayer une nouvelle méthodologie qui fait appel à de nouvelles approches disciplinaires. Cette nouvelle méthode doit être en mesure de relier avec un seul instrument d'analyse opérationnelle, entre, d'un côté le moment politique et institutionnel de la réhabilitation urbaine, de l'autre côté le moment pratique et technique de sa réalisation.

Cette méthodologie est approchée selon une nouvelle démarche qui considère le centre ancien comme une entité à conserver (Restauration) en tenant compte de son caractère évolutif (Urbanisme) ; donc, deux conditions nécessaires à la réhabilitation que l'on ne retrouve pas dans une seule vision.

La réhabilitation du Rocher de Constantine doit servir à donner une issue positive au processus de transformations en cours en les accordant au bâti existant . En effet , ce bâti existant doit être considéré à sa juste valeur :

1°) Il ne doit pas être considéré comme le produit définitif et irremplaçable du patrimoine architectural , et donc à conserver et à préserver à tout prix des transformations actuelles inadaptées .

2°) Il ne doit pas être considéré comme un héritage encombrant, dépassé et inadapté dont il faut se défaire pour donner place au "moderne".

3°) Il doit simplement être considéré comme le point d'arrivée, provisoire, des processus séculaires de transformation.

Ceci permet de fonder sur la reconnaissance systématique de ces processus une ligne de développement qui permet, aujourd'hui encore, au bâti existant, de s'adapter aux transformations sociales et économiques en cours.

Ces transformations sont particulièrement accélérées de notre temps. Elles sont rendues plus traumatiques par l'intrusion de modèles culturels venus d'ailleurs. Elles se répercutent toujours sur le modèle de la famille et sur les « modes d'habiter » par des modifications et ajustements sur le « concept de maison ».

III. 2- LE PROCESSUS TYPOLOGIQUE DE LA MAISON TRADITIONNELLE DE CONSTANTINE :

Considéré comme le niveau élémentaire, l'édifice est constitué d'éléments de niveaux inférieurs, tels que chambre, espace de circulation, jardins, etc. L'interrelation entre ses composantes aboutit à la structuration de l'édifice. Ce dernier se combine avec d'autres unités semblables. Ils imposeront une structure bien déterminée à l'îlot.

Une suite d'opérations de même ordre se poursuivra afin de passer de l'îlot, au quartier, à la ville et enfin au territoire.

Ces quatre organismes se trouvent à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur. Chaque organisme contenant des éléments d'échelles inférieures et étant contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure.

Le processus formateur : La logique de formation du tissu urbain que postule l'analyse morphologique se caractérise par deux processus principaux :

1- Le processus d'agrégation : Règle le groupement d'unités élémentaires (par exemple : des parcelles, des îlots ou des quartiers urbains entiers) en ensemble de cohérence supérieure (des parcelles en îlots, des îlots en quartiers, des quartiers en organismes urbains, etc.).

2- Le processus de densification : Exploite les potentialités de croissance du bâti à l'intérieur des unités élémentaires (par exemple : comblement des espaces libres de la parcelle, ou de l'espace public ménagé dans le quartier tel que l'envahissement de la rue), ce qui explique la présence des passages couverts "Sabbat" dans la structure de la vieille ville.

L'examen de la structuration de l'habitat traditionnel sur des pré-existences antiques montre qu'elle demeure conditionnée par trois facteurs dont les incidences restent inhérentes au processus évolutif de la maison.

- La parcelle constitue la première permanence, elle reste l'assiette sur laquelle se sont stratifiées plusieurs pré-existences.
- Le caractère additif des cellules qui composent la maison.
- L'orientation solaire.

III. 2. 1- Comportement du type selon sa position dans le tissu : (Schéma)

1- Maison d'angle : Dans ce type de maison, il y a généralement un corps ou cellule orienté vers la rue, le deuxième corps se trouve en profondeur orienté vers le patio qui sert d'aéro-illumination pour la maison.

2- Maison de rive : Ce dédoublement en profondeur existe également dans la maison de rive. Le corps qui donne sur la voie et qui ne permet pas de faire des boutiques, est gardé en guise d'accès pour la maison, le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.

3- Maison enclavée : Dans ce cas, la maison se trouve à l'intérieur même du tissu urbain. Elle est mitoyenne des quatre côtés, ne laissant qu'un petit passage en guise d'accès.

La position des maisons dans le tissu urbain est en partie à l'origine du caractère organique de la ville traditionnelle.

On constate également un système de distribution (escalier, galerie, portique) sur chacun des côtés édifiés de l'enceinte quand les dimensions de la parcelle le permettent.

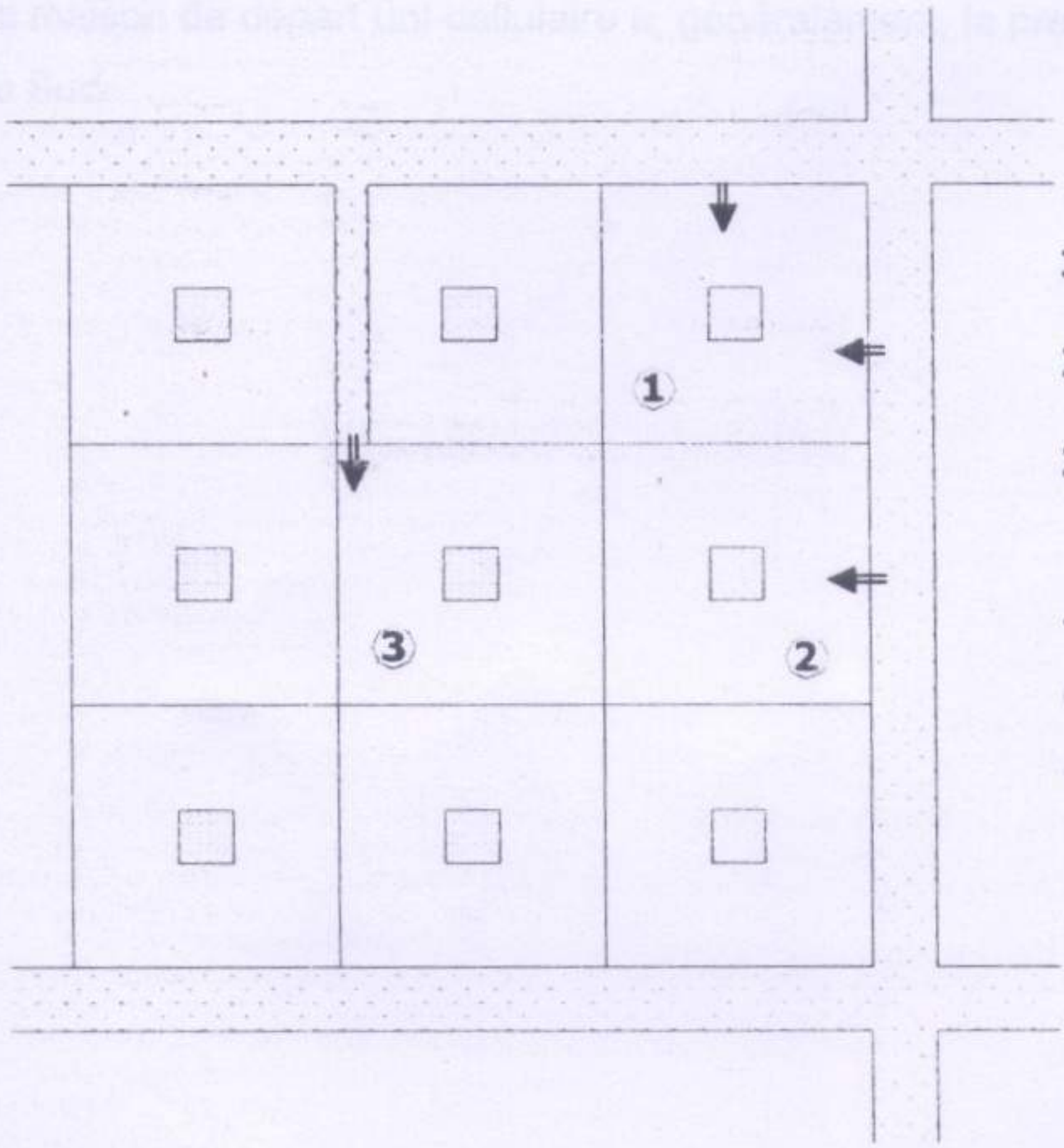

1 : Maison d'angle

2 : Maison de rive

3 : Maison enclavée

Schéma sur le comportement du type selon sa position dans le tissu

III.3- TRANSFORMATION ET MECANISMES DE SATURATION DES PARCELLES :

III. 3. 1- Définition du phénomène de saturation des parcelles :

La connaissance de toutes ces variantes nous amène à déduire que la maison à patio constantinoise appartient à la typologie de la maison à cour diffusée dans le bassin méditerranéen.

La première édification qui est le type de base ou originel, est une construction rectangulaire de 2 à 3 mètres de largeur, sur une longueur pouvant atteindre le triple de sa largeur (6 à 9 mètre). La présence de l'escalier devant la première édification nous amène à penser que le premier dédoublement était peut-être vertical.

Des dispositifs de distribution (portique, escalier, galerie) ainsi établis restent lisibles dans la maison actuelle sur chacun des côtés édifiés de l'enceinte (Planche n° 2. III.6).

Cette maison à patio qu'on appelle "Dar" et dans laquelle se réalisent et se conjuguent l'ensemble des composantes typo-morphologiques (patio à portique, pièces, escalier, etc.), caractérise le stade le plus mûr du concept " habiter ".

Le phénomène de saturation des parcelles, c'est à dire la densification progressive de la parcelle obéit à une règle d'iso-ensoleillement.

La maison de départ uni-cellulaire a, généralement, la première chambre orientée vers le Sud.

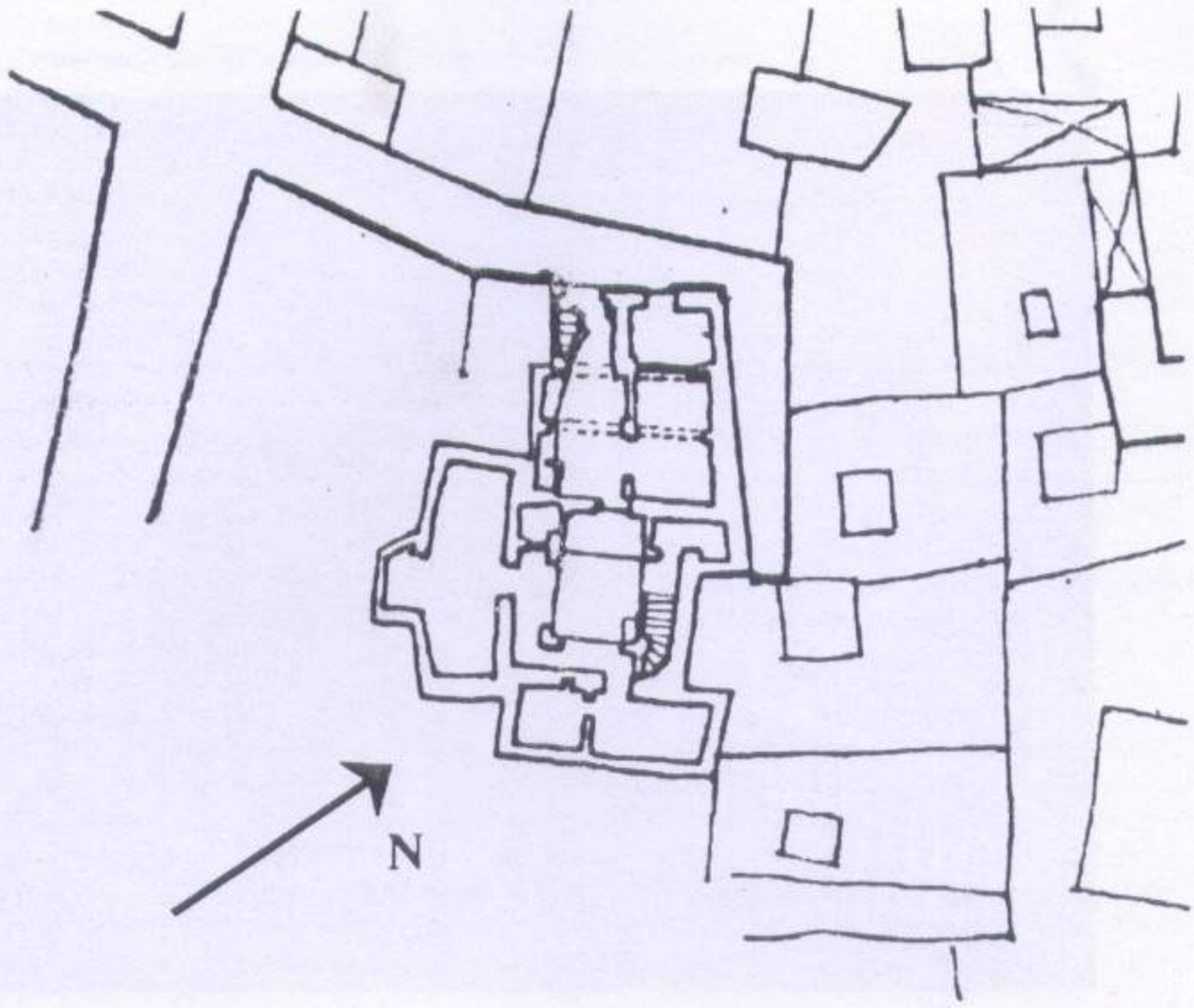

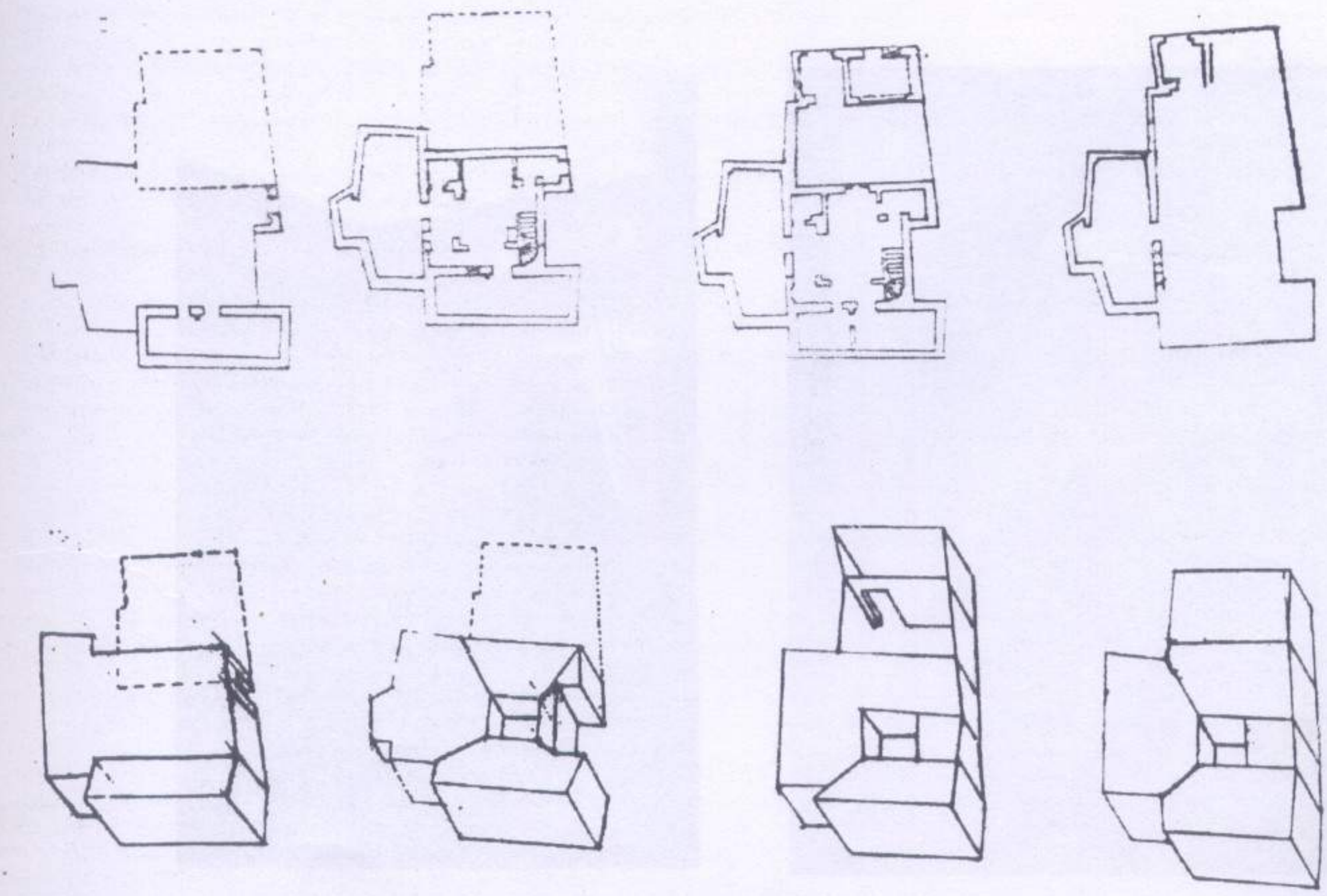

Planche n° 2. III.6 : Maison n° 2 rue, Sellahi Tahar : Hypothèse de densification de la parcelle, évolution de la première édification.

(Source : Relevé élaboré par des étudiants de l' I.A.U.C).

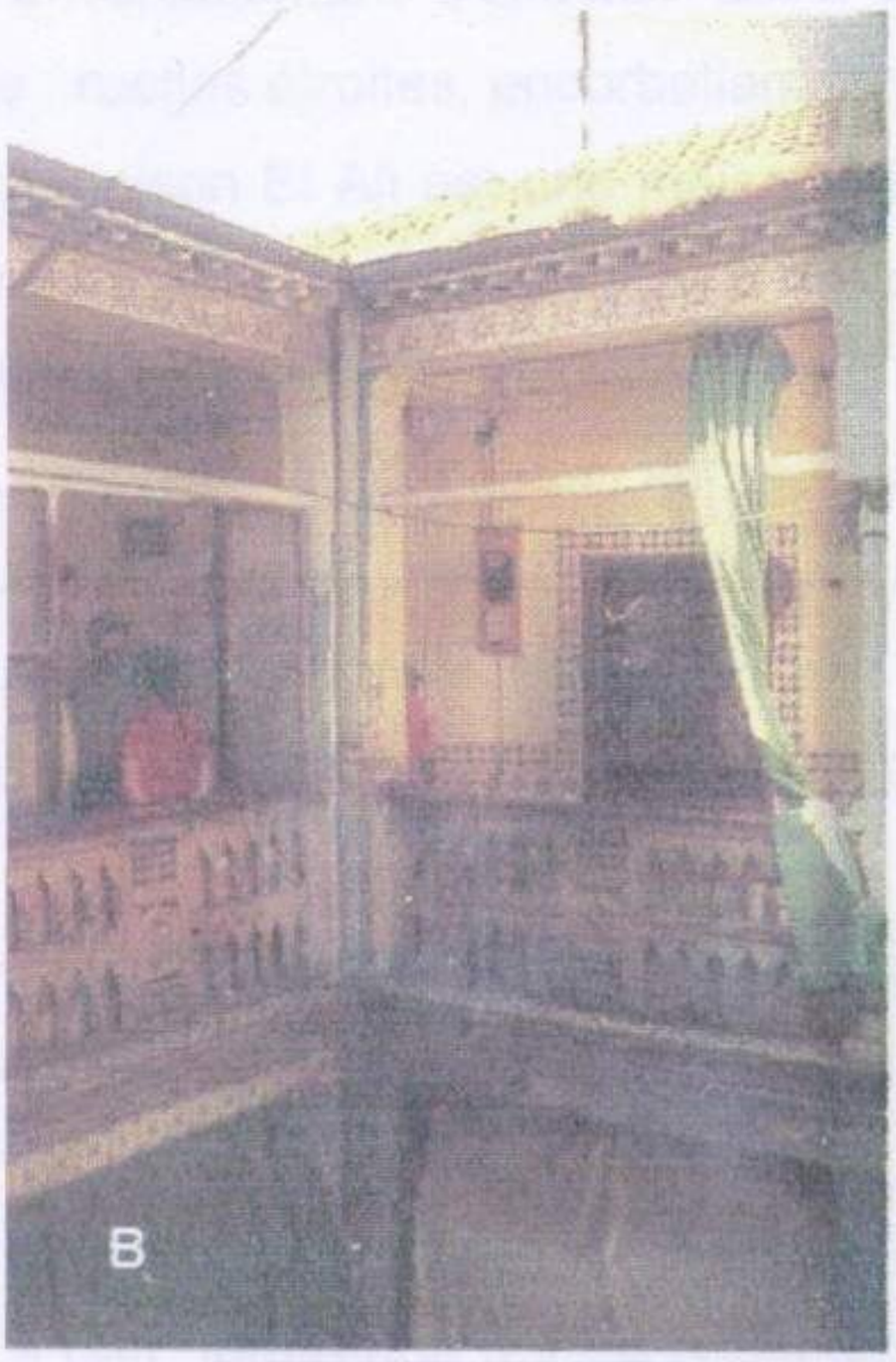

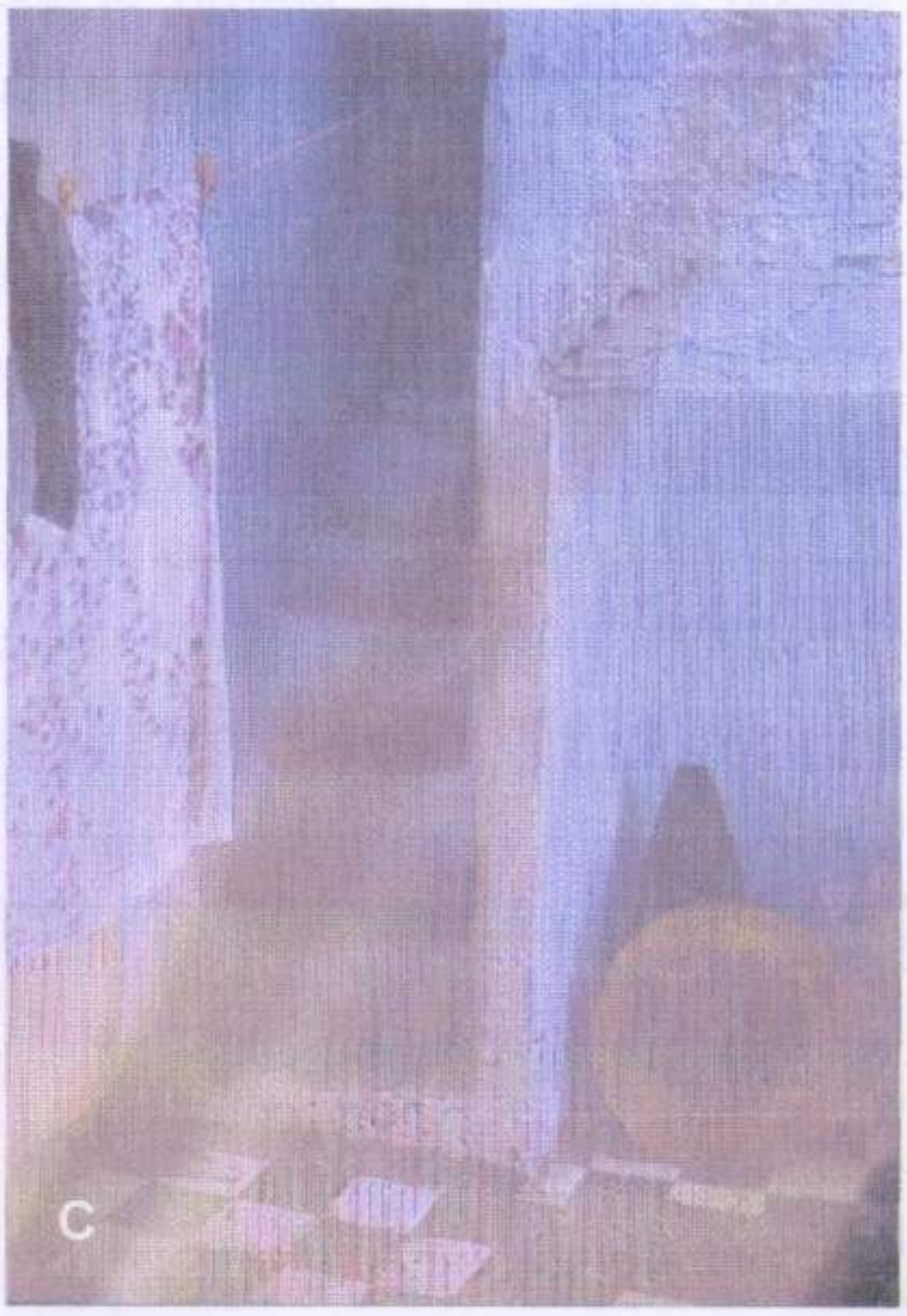

Photographies représentant l'intérieur de chaque type de maison :

- A : vue sur le patio de la maison El Ali.
- B : vue sur le patio de la grande maison.
- C : vue sur le patio de la petite maison.

III. 3. 2- Définition des catégories de transformations :

Dans la maison à cour romaine on remarque que des constructions unicellulaires, indépendantes de la maison, sont disposées linéairement sur la marge de la rue, ne concédant qu'un espace étroit en guise de passage à cette première.

Ces modestes échoppes appelées "Tabernae" dont les fonctions sont liées essentiellement aux activités de la rue, donneront lieu au fil du temps à de véritables maisonnettes indépendantes de leurs rez-de-chaussée et de la maison proprement dite.

C'est le cas de la maison El Ali à Constantine : L'expansion des échoppes, initialement indépendantes de la maison mère, qui développeront à leur niveau supérieur une maisonnette qui peut lui être soit totalement indépendante, soit reliée fonctionnellement.

Ce type de variante apparaît surtout sur les marge des parcours structurants et de forte centralité linéaire .

L'envahissement s'effectue aussi bien sur le niveau du sol qu'au niveau de l'étage : ruelles étroites, encorbellements, boutiques, sabbats.

La maison El Ali est une maison dérivée de la maison principale appelée "Dar". Elle représente l'extension de cette dernière en cas de parcelle suffisante, ou carrément une édification empiétant sur la rue en cas de parcelle relativement étroite.

L'impossibilité d'insérer le patio dans l'organisation de la nouvelle maison conduira à la recherche de sources lumineuses sur les façades extérieures.

La densification du construit est la cause fondamentale des mutations qui favorisent l'extraversion au dépend de la typologie urbaine introvertie.

III. 4- ORGANISATION MORPHOLOGIQUE ET STRUCTURELLE DU QUARTIER DE LA SOUIKA :

III. 4. 1- Le cadre bâti :

Le bâti forme une masse continue. C'est essentiellement le réseau des voies et le parcellaire qui déterminent les caractères de l'organisation du bâti. La limite du bâti correspond à la limite de la parcelle, et, souvent, le bâti occupe toute la parcelle.
Le bâti s'est adapté au site très prononcé, et a accentué le relief en respectant la morphologie du site.

III. 4. 2 - L'îlot :

L'îlot, forme compacte, résultant de l'édification sur des parcours préexistants dont les directions et les formes répondent aux exigences de relier des polarités en s'intégrant à la topographie du terrain, sont en réalité des entités urbaines édifiées progressivement.

Les espaces intérieurs semblent avoir fait l'objet d'édification de colmatage, après consommation des espaces offerts par les différentes parcelles orientées vers les parcours délimitant l'îlot.

La densité d'occupation des îlots est très élevée, jusqu'à 50 maisons par îlot.

Le groupement sur impasse : Les impasses qui irriguent les îlots sont de longueur modérée, allant de 15 à 70 mètres. Elles supportent habituellement jusqu'à 20 maisons. Elles ont une forme organique, c'est le cas de l' impasse Menahel et de l' impasse Zelaïka.

Vue générale sur la Souika au début du XX^{ème} siècle.

III. 4. 3- Le parcellaire :

Les parcelles sont de forme irrégulière bien qu'elles tendent parfois aux formes géométriques plus ou moins régulières.

Selon les statistiques de l' U.R.B.A.C.O de 1984 :

40% des parcelles ont une surface de 80 à 100 m²

43% des parcelles ont une surface de 100 à 200 m²

8% des parcelles ont une surface qui varie entre 200 et 500 m²

Il existe deux types de parcelles :

- *Les parcelles sur rue* : En général, elles sont petites. La cour de la maison est à l'étage, le rez-de-chaussée est occupé par des commerces et la maison s'appelle "Ali". Elle est de dimensions restreintes et composée de deux niveaux. Les entrées se font soit à travers une "skiffa" (chicane), soit à travers une "dhriba" (vestibule).

- *Les parcelles sur impasse* : Ce sont des parcelles plus importantes. La cour est au rez-de-chaussée, la maison s'appelle "Dar", le nombre d'étages est de deux niveaux.

III. 4. 4- Hauteurs des constructions :

On constate une dominance des maisons à 2 et à 3 niveaux, cependant, vu la morphologie du terrain, on ne remarque pas l'irrégularité des hauteurs.

III. 4. 5- Le réseau viaire : (planche n° 2. III. 7)

Dans cette zone, la circulation est totalement piétonne. La rue Mellah Slimane, axe principal, structure et partage la Souika en deux parties : une zone commerciale qui prolonge le quartier colonial et une zone purement résidentielle. Aussi, elle relie deux point importants qui sont Bab El Djabia et la Medersa.

Des rues secondaires se ramifient à partir de l'artère principale, Mellah Slimane et se dirigent vers le Sud-Est (vers le ravin).

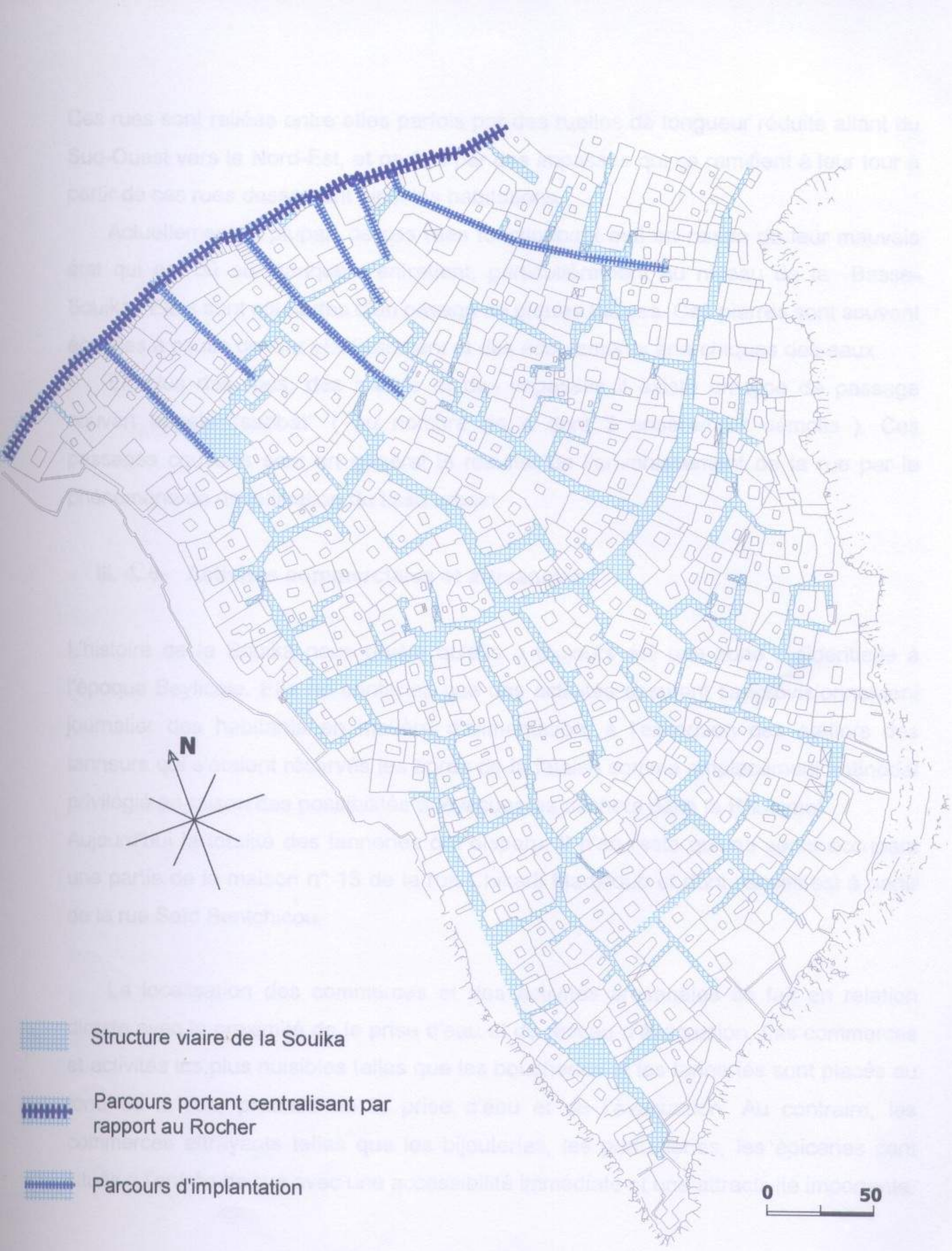

Planche n° 2.III.7 : Structure viaire de la Souika

(Le support cartographique utilisé est la restitution de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de 5 ème Année Architecture, EPAU, 1999.)

Ces rues sont reliées entre elles parfois par des ruelles de longueur réduite allant du Sud-Ouest vers le Nord-Est, et parfois par des impasses qui se ramifient à leur tour à partir de ces rues desservant ainsi les habitations.

Actuellement la plupart de ces rues fonctionnent mal en raison de leur mauvais état qui est dû au manque d'entretient, particulièrement au niveau de la Basse-Souika. Elles sont couvertes d'un pavage de pierres taillées. Ces pierres sont souvent éclatées à cause de leur vieillissement et des écoulements anarchiques des eaux.

En plus des rues, des ruelles et des impasses il existe un type de passage couvert appelé "sabbat" (au nombre de 4 dont 3 entièrement démolis). Ces passages couverts sont en général le résultat de l'envahissement de la rue par le phénomène de densification du tissu urbain.

III. 4. 6- Activités commerciales et artisanales :

L'histoire de la Souika nous révèle qu'elle a toujours été une zone résidentielle à l'époque Beylicale. Elle ne contenait que des activités assurant l'approvisionnement journalier des habitants en matière d'alimentation, à l'exception des ateliers des tanneurs qui s'étaient réservés les bords de la falaise comme emplacement antinodal privilégié en raison des possibilités à évacuer ies déchets dans le Rhummel.
Aujourd'hui la totalité des tanneries ont disparu. Il n'en reste qu'une seule occupant une partie de la maison n° 13 de la rue Chikarli Madjdoub et dont l'accès est à partir de la rue Saïd Bentchicou.

La localisation des commerces et des activités artisanales se fait en relation directe avec la proximité de la prise d'eau et du réseau d'évacuation. Les commerces et activités les plus nuisibles telles que les boucheries et les tanneries sont placés au fond de la rue, proches de la prise d'eau et de l'évacuation. Au contraire, les commerces attrayants telles que les bijouteries, les parfumeries, les épiceries sont situés à l'entrée de rue avec une accessibilité immédiate et une attractivité importante.

III. 5- Les différentes étapes de l'édification du quartier "Souika" :

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la densification du Rocher s'est faite suivant une direction préférentielle, celle de la partie haute du Rocher sur laquelle s'amorcent d'autres directions. L'édification du tissu s'est faite par couronnes successives à partir du noyau originel vers le bas en suivant les courbes de niveaux et en prenant soin d'orienter l'édification vers les voies descendantes perpendiculaires à l'ancienne voie périphérique. L'axe périphérique devient à son tour un axe centralisant agrémenté d'échoppes. Ces voies périphériques deviennent à chaque fois des charnières de dédoublement dans leur développement, Ainsi nous obtenons des bandes longitudinales vers le bas en suivant la morphologie du site.

A cet effet, nous pouvons constater que la rue Mellah Slimane devait constituer au départ un axe périphérique. La densification du tissu en éventail vers la pointe du Rocher a fait que ce parcours périphérique devienne à son tour un parcours centralisant, agrémenté de commerces et de marchés (planche n° 2. III. 8).

Pour conclure on peut dire que le parcours dans le tissu garanti l'appartenance du quartier au Rocher.

III. 6- Les pré-existences antiques conditionnent le comportement du tissu :

(Planche n° 2. III. 9)

Dans le tissu qui constitue le quartier de la Souika nous remarquons des lignes régulières à l'intérieur de plusieurs îlots du quartier qui attirent l'attention sur la probabilité d'éventuelles pré-existences antiques qui auraient conditionné l'édification graduelle du bâti.

Aussi, toujours au niveau du tissu de la Souika, nous remarquons également, un certain nombre de perturbations. Ces perturbations pourraient être le résultat de la densification d'une construction antique qui devrait occuper tout l'îlot en question.

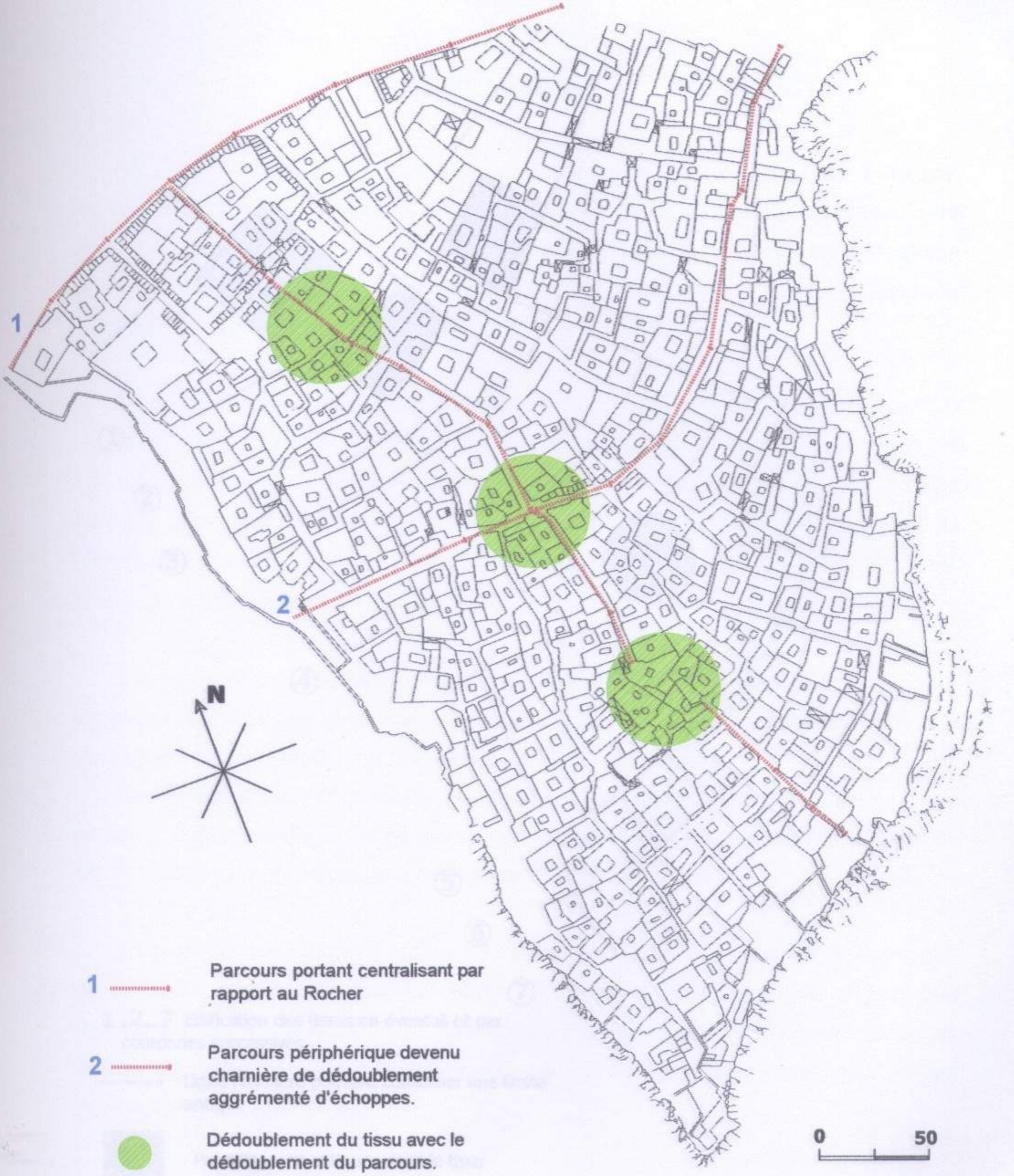

Planche n° 2. III. 8 : Le parcours garanti l'appartenance du quartier Souika au Rocher

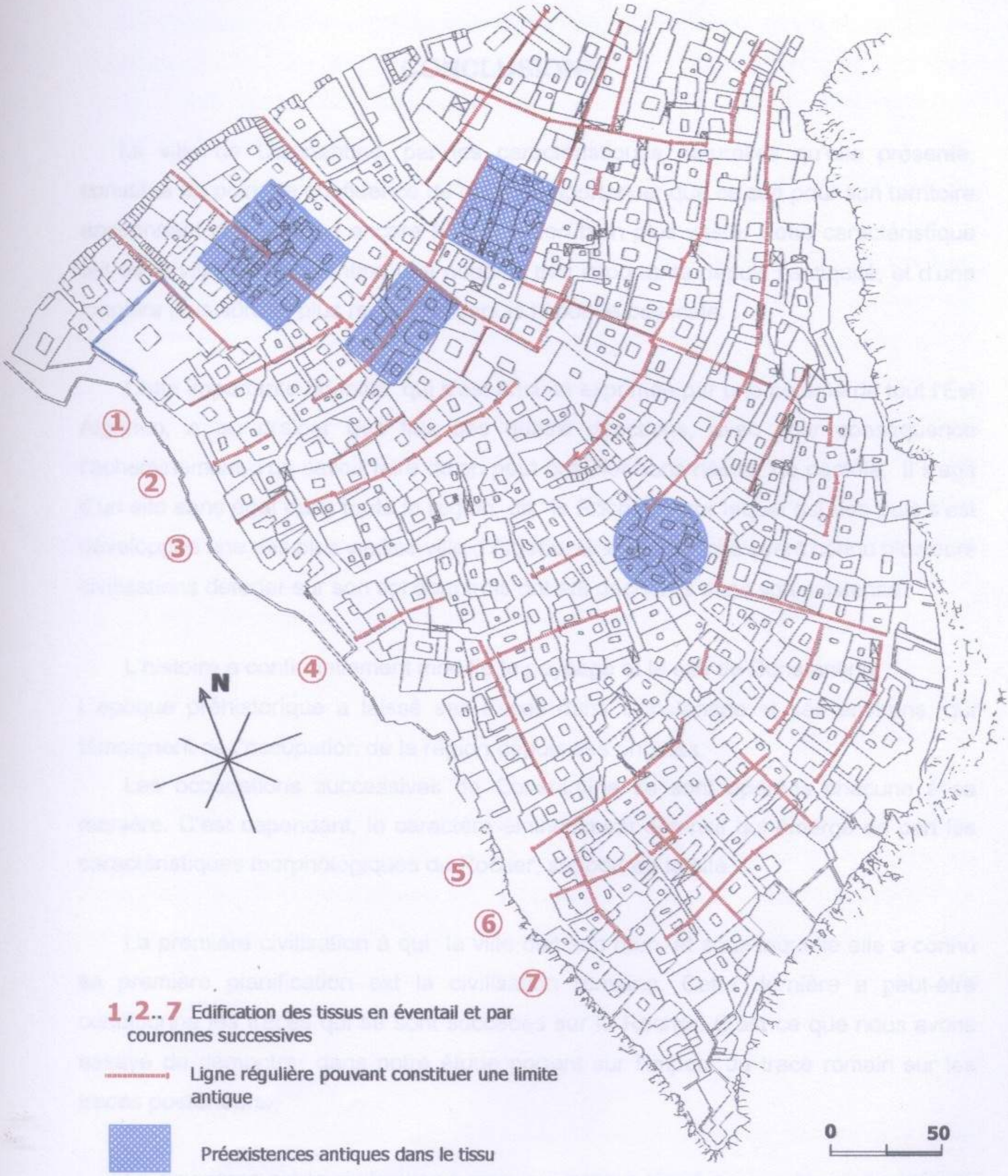

Planche n° 2. III. 9 : Tracé des préexistences antiques et mise en évidence de leur conditionnement sur les édifications successives.

CONCLUSION

La ville de Constantine, par les caractéristiques naturelles qu'elle présente, constitue un point de confluence de grande importance, que ce soit pour son territoire environnant immédiat ou encore à un échelon bien plus vaste. Cette caractéristique fait de la ville de Constantine une nodalité très importante depuis l'antiquité, et d'une manière plus sûre et plus renforcée depuis l'époque beylicale.

Cette importante nodalité, qui s'est ensuite exprimée par une polarité de tout l'Est Algérien, a pu drainer des flux des quatre directions, avec pour conséquence l'acheminement d'un savoir faire qu'on peut qualifier sans hésiter de pactole. Il s'agit d'un site sans égal dans toute la région, dit "le Rocher", sur lequel est née puis s'est développée une des plus vieilles ville d'Algérie. Une grande cité ayant connu plusieurs civilisations déferler sur son sol dont trois ont été décisives dans son existence.

L'histoire a continuellement modifié le paysage et le site de Constantine.
L'époque préhistorique a laissé ses traces dans Constantine et ses environs, qui témoignent de l'occupation de la région depuis ses origines.

Les occupations successives de Constantine se sont opérées chacune à sa manière. C'est cependant, le caractère éminemment défensif qui émerge de part les caractéristiques morphologiques du Rocher, support de la cité.

La première civilisation à qui la ville doit son nom, et sous laquelle elle a connu sa première planification est la civilisation romaine. Cette dernière a peut-être conditionné les tracés qui se sont succédés sur le Rocher. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans notre étude portant sur l'impact du tracé romain sur les tracés postérieurs.

La deuxième est la civilisation turque qui nous a légué ce que nous considérons aujourd'hui comme centre historique. A cette époque Constantine a connu une grande notoriété. En effet, elle représentait un pôle beylical très important qui commandait tout l'Est Algérien.

La dernière est la civilisation française dont l'impact a été et est toujours, très marquant. Les français, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides, ont pu mettre la ville dans une crise identitaire aiguë.

Les symptômes de cette crise sont apparus nettement après l'indépendance.

Avant de franchir les limites du Rocher au milieu des années 1860, et pendant une trentaine d'années, l'occupation Française s'est acharnée sur les espaces du Rocher en essayant tant bien que mal d'imposer des tracés aux îlots irréguliers de ce dernier ; ce qui donna lieu à une confrontation de deux tissus totalement différents.

L'exemple le plus édifiant, est le percement de la rue Nationale actuellement la rue Larbi Ben M'hidi . On remarque nettement l'interruption d'un tissu et la pénétration d'un autre. Cette situation s'est répétée dans différentes parties du Rocher jusqu'à saturation. Après cela il a été décidé d'enclencher d'autres opérations d'urbanisation suivant trois axes : El Kantara, Belle-vue, et enfin Sidi Mabrouk. Ces axes vont servir par la suite d'assises principales pour l'urbanisation post-coloniale.

Cependant l'urbanisation extra-muros existait déjà au IV ème siècle sous la forme de faubourgs sous l'égide de la cité, œuvre des romains. Sous les byzantins, de même que sous les arabes, les faubourgs existaient également.

Les faubourgs ont donc constitué la première étape de l'urbanisation "extra-muros". Leur édification a eu lieu par ponctuation de l'espace à la recherche de terrains urbanisables hors les murs. C'est ainsi que virent le jour les quartiers d' El Kantara, El Mansourah et Sidi Mabrouk vers l'Est, et à l'Ouest le Koudiat Aty.

Les trois premiers faubourgs s'implantent par discontinuité du tissu où des ruptures du site sont marquantes : le Rhummel sectionne le site en deux parties. Seule l'extension vers Koudiat- Aty a prolongé le tissu déjà existant.

Après l'indépendance, Constantine a vu son rôle d'influence se consolider. Elle subit alors de grands flux migratoires qui auront des conséquences sur sa croissance.

La population de Constantine n'a cessé de croître, le dernier recensement avait donné un chiffre supérieur à 600.000 habitants Cela a posé et pose encore un

La dernière est la civilisation française dont l'impact a été et est toujours, très marquant. Les français, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides, ont pu mettre la ville dans une crise identitaire aiguë.

Les symptômes de cette crise sont apparus nettement après l'indépendance.

Avant de franchir les limites du Rocher au milieu des années 1860, et pendant une trentaine d'années, l'occupation Française s'est acharnée sur les espaces du Rocher en essayant tant bien que mal d'imposer des tracés aux îlots irréguliers de ce dernier ; ce qui donna lieu à une confrontation de deux tissus totalement différents.

L'exemple le plus édifiant, est le percement de la rue Nationale actuellement la rue Larbi Ben M'hidi . On remarque nettement l'interruption d'un tissu et la pénétration d'un autre. Cette situation s'est répétée dans différentes parties du Rocher jusqu'à saturation. Après cela il a été décidé d'enclencher d'autres opérations d'urbanisation suivant trois axes : El Kantara, Belle-vue, et enfin Sidi Mabrouk. Ces axes vont servir par la suite d'assises principales pour l'urbanisation post-coloniale.

Cependant l'urbanisation extra-muros existait déjà au IV ème siècle sous la forme de faubourgs sous l'égide de la cité, œuvre des romains. Sous les byzantins, de même que sous les arabes, les faubourgs existaient également.

Les faubourgs ont donc constitué la première étape de l'urbanisation "extra-muros". Leur édification a eu lieu par ponctuation de l'espace à la recherche de terrains urbanisables hors les murs. C'est ainsi que virent le jour les quartiers d' El Kantara, El Mansourah et Sidi Mabrouk vers l'Est, et à l'Ouest le Koudiat Aty.

Les trois premiers faubourgs s'implantent par discontinuité du tissu où des ruptures du site sont marquantes : le Rhummel sectionne le site en deux parties.
Seule l'extension vers Koudiat- Aty a prolongé le tissu déjà existant.

Après l'indépendance, Constantine a vu son rôle d'influence se consolider. Elle subit alors de grands flux migratoires qui auront des conséquences sur sa croissance.

La population de Constantine n'a cessé de croître, le dernier recensement avait donné un chiffre supérieur à 600.000 habitants Cela a posé et pose encore un

problème pressant en matière de logements et d'infrastructures, ce qui a amené les autorités à répondre à cela par de nouveaux ensembles d'habitats dans différentes localités, comme El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara, en plus du prolongement des axes déjà entamés par la colonisation.

De cette lecture du tissu urbain constantinois découlent ces observations :

- une urbanisation articulée en grande partie par les "caprices" du site ;
- Une agglomération scindée en deux par les gorges du Rhummel ;
- des tissus individualisés en mal de fonctionnement qui font la problématique urbaine de Constantine ;
- des "quartiers illicites" qui évoluent en marge de la réglementation en vigueur et qui occupent des terrains impropres à l'urbanisation.

En dépit de toutes ces transformations qu'a connu la ville de Constantine, "Le Rocher" occupait et occupe toujours une place prépondérante, due à ce qu'il représente comme centre d'échange par excellence, où ses vieux souks continuent toujours à assurer leurs fonctions. Les gens s'y rendent pour des achats d'une part, et d'autre part le Rocher est muni d'équipements importants qui s'adressent aussi bien aux habitants du Rocher, qu'à toute l'agglomération de Constantine.

En plus de ces deux aspects, il y a un important réseau routier reliant les localités avoisinantes qui aboutit au pied du "Rocher". L'influence et la relation qu'il développe avec son environnement fait de lui un centre historique différent des autres centres historiques des villes Maghrébines. En effet, contrairement à ces villes, il reste toujours actif et fait vivre toute l'agglomération de Constantine, et même au delà.

Cependant, les voies carrossables ouvertes par les Français à l'intérieur du Rocher, et qui ont engendré des flux quotidiens considérables, posent actuellement un grave problème de circulation et de stationnement.

L 'ossature de ce centre ancien va devenir un lieu de transit du flux migratoire issu généralement de l'exode rural qui ne sait pas s'approprier l'espace urbain.

En recherchant toujours de meilleures conditions de vie, ces habitants appartenant généralement aux couches les plus défavorisées de la société, ne voient dans les maisons qu'ils occupent qu'un logement de bas standing, où toutes les

commodités d'une vie décente manquent et qu'il faut quitter à tout prix . Cela se traduit par l'absence de préoccupation de la part de ces habitants.

Cette attitude associée à l'usure de ces espaces, va causer la dégradation puis l'effondrement de plusieurs bâtisses, et créer ainsi des lacunes dans le tissu, dont deux très importantes : une dans le quartier Souika, l'autre dans le quartier Charaâ.

A côté de ce mal qui ronge le centre ancien, nous notons la disparition graduelle d'un savoir faire local irremplaçable.

Après ce tour d'horizon concernant le Rocher de Constantine et ses environs, nous pouvons dire que nous sommes confrontés à un cas de site historique intéressant et complexe à la fois, qui a toujours su maintenir sa position privilégiée. Il doit aujourd'hui continuer à prospérer et à produire au milieu d'un environnement qu'il a créé.

CONCLUSION GENERALE

Le Rocher de Constantine, centre ancien de la ville, est perçu comme un espace névralgique de l'agglomération constantinoise. Il se distingue des autres médinas maghrébines par le fait qu' au delà des éléments issus de l'ancien secteur traditionnel, il présente beaucoup de caractéristiques d'un centre de grande métropole régionale actuelle. En effet, contrairement à la plupart des médinas maghrébines, même si elles sont souvent très animées, elles sont généralement marginalisées et transformées en centres secondaires. En fait, le centre ancien de Constantine représente une nodalité très importante depuis l'antiquité, et de manière bien plus renforcée depuis l'époque beylicale. Le Rocher de Constantine possède effectivement une fonctionnalité en rapport avec tout un grand ensemble urbain dont il est un pôle remarquable. Son influence s'étend même au-delà des limites urbaines de l'actuelle ville de Constantine. Il représente une véritable plaque tournante de transit, de rencontre et d'échange. Cette position favorite est confirmée par la présence à son niveau de toutes les grandes centrales administratives à vocations locales et régionales, par l'importance et la diversité des possibilités de prestations de service, par les activités commerciales intenses tant dans le gros que dans le détail ou encore par l'importance des implantations culturelles et éducatives.

Avant la conquête française, le Rocher de Constantine était déjà un centre remarquable d'échanges de toute nature qui rayonnait sur tout le grand Est Algérien. Son système commercial était très développé. A ce titre, il était doté du plus gros marché du pays.

Durant la période coloniale, les populations nouvellement installées sur ce territoire devenu Département de Constantine ont su développer le commerce d'import -export . En effet, Constantine avait joué successivement, d'abord le rôle de relais dans l'exportation, ensuite le rôle de centre de redistribution des importations.

Après l'indépendance, la ville de Constantine hérita sur un même espace d'un double centre Européen et Algérien, avec le Rocher qui possédait, lui, toute la puissance structurelle, administrative et commerciale.

Le développement ultérieur de la ville, caractérisé par la naissance de nouveaux quartiers, malheureusement dépourvus d'équipements adéquats et suffisants, n'a fait que renforcer la vocation de centre dynamique du Rocher.

L'ancien réseau de circulation interurbain qui conduisait jusqu'au pied du Rocher est devenu le réseau de circulation intra-urbain. La ville, qui est devenue fragmentée dans son urbanisation, n'a plus de relations internes aisées. Ceci provoqua le dysfonctionnement de cet ensemble urbain.

Cette polarité confère au Rocher de Constantine un certain pouvoir, une notoriété et par là une attention particulière. Cependant, elle lui cause en contre partie des nuisances qui vont l'affecter dans plusieurs domaines et particulièrement dans la préservation de son cadre bâti.

A l'opposé de son dynamisme, entre autres dans le secteur commercial, le Rocher de Constantine présente un cadre bâti très dégradé. Les immeubles européens ainsi que les maisons traditionnelles connaissent tous deux d'innombrables problèmes dus en partie à une densité importante d'occupation .

Pour tout cela, l'aménagement du Rocher de Constantine doit être réfléchi en fonction d' une double réalité : d'une part, **sa position dans l'ensemble urbain**, et d'autre part, **la sauvegarde de son patrimoine bâti .**

Du côté patrimonial, il est urgent d'entreprendre la réhabilitation de ce site qui est spatialement très bien circonscrit . Notre Rocher est d'une grande qualité architecturale et urbaine, il témoigne des traditions et de la culture locale. Cette mémoire risque de disparaître rapidement si elle ne bénéficie pas d'une opération de réhabilitation.

l'Algérie risque de voir disparaître à jamais un pan entier de son patrimoine, qui sans doute, est l'un des plus grands ensembles urbains traditionnels

Nord-Algérien encore existants.

La problématique de la réhabilitation du bâti historique du Rocher de Constantine, ainsi que celle de la plupart des centres anciens Algériens est complexe . Pour preuve, dans notre pays, jusqu'à nos jour, aucune opération de réhabilitation du patrimoine bâti n'a abouti.

A cet effet, nous pensons qu'il est devenu impératif d'essayer une nouvelle méthodologie qui fait appel à de nouvelles approches disciplinaires. Cette nouvelle méthode doit être en mesure de relier avec un seul instrument d'analyse opérationnelle, entre, d'un côté le moment politique et institutionnel de la réhabilitation urbaine, de l'autre côté le moment pratique et technique de sa réalisation.

Cette méthodologie est approchée selon une nouvelle démarche qui considère le centre ancien comme une entité à conserver (Restauration) en tenant compte de son caractère évolutif (Urbanisme) ; donc, deux conditions nécessaires à la réhabilitation que l'on ne retrouve pas dans une seule vision.

La réhabilitation du Rocher de Constantine doit servir à donner une issue positive au processus de transformations en cours en les accordant au bâti existant . En effet , ce bâti existant doit être considéré à sa juste valeur :

1°) Il ne doit pas être considéré comme le produit définitif et irremplaçable du patrimoine architectural , et donc à conserver et à préserver à tout prix des transformations actuelles inadaptées .

2°) Il ne doit pas être considéré comme un héritage encombrant, dépassé et inadapté dont il faut se défaire pour donner place au "moderne".

3°) Il doit simplement être considéré comme le point d'arrivée, provisoire, des processus séculaires de transformation.

Ceci permet de fonder sur la reconnaissance systématique de ces processus une ligne de développement qui permet, aujourd'hui encore, au bâti existant, de s'adapter aux transformations sociales et économiques en cours.

Ces transformations sont particulièrement accélérées de notre temps. Elles sont rendues plus traumatiques par l'intrusion de modèles culturels venus d'ailleurs. Elles se répercutent toujours sur le modèle de la famille et sur les « modes d'habiter » par des modifications et ajustements sur le « concept de maison ».

En matière de lecture, **la structure territoriale** qui ressort de la lecture du territoire nous a permis de constater que la poche de convergence des trois parcours de crête principaux est la plus apte à recevoir une ville qui jouit d'une **polarité permanente**. Elle nous montre de manière explicite l'importance et la particularité de cette étendue géographique qui ne peut être ignorée par la civilisation humaine. Le plateau du Rocher , une espèce de promontoire culminant , assimilable à un point qui polarise tout un ensemble , est un site sans égal , sur lequel est née puis s'est développée une des plus vieilles villes d'Algérie . Il s'agit effectivement d'une grande cité marquée par le passage de plusieurs civilisations successives .

A l'échelle de l'urbain et **du quartier** , l' édification du Rocher s'est faite suivant une direction préférentielle : celle de la partie haute sur laquelle s'amorcent d'autres directions. A partir du parcours de crête qui pénètre le rocher par l'unique isthme qui le relie à la terre qui l'entoure, l'évolution du tissu s'est effectuée en éventail et par couronnes successives suivant les courbes de niveaux . Les voies périphériques deviennent à chaque fois des charnières de dédoublement dans leur développement. Cette structure organisée confirme l'appartenance du quartier au Rocher, c'est le cas par exemple de la rue Mellah Slimane du quartier de la Souika.

Nous avons vu également que le bâti existant de la ville de Constantine est dérivé de la transformation progressive d'un état que l'on peut considérer comme originel , produit au moment où l'on a construit pour la première fois sur le site exceptionnel du Rocher de Constantine .

Pour comprendre la structure actuelle du bâti ,il est nécessaire de se référer aux développements qui l'ont progressivement transformé, à partir de la « première édification ».

Nous pouvons dire que les résultats de cette lecture nous ont permis de reconstituer la genèse de l'espace construit, de mettre en exergue les mécanismes de formation et les étapes de transformation de l'espace étudié qui peuvent, seules, en expliquer l'état actuel des lieux . Ces quatre organismes se trouvent à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur : chaque organisme contenant des éléments d'échelles inférieurs et étant contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure.

Nous constatons en effet que dans les sites urbains denses anciennement constitués, cohabitent des éléments de très forte **permanence.**

Notre réflexion sur la ville de Constantine, en particulier sur son centre ancien se fixe comme finalité d' apporter des solutions à un centre historique qui vit une situation particulière par sa polarité administrative encombrante, par son réseau de desserte en mauvais état et par le délabrement inquiétant de son cadre bâti, et ce en passant par la consolidation du bâti existant et la reconstruction des tissus lacunaires .

L'analyse de la situation complexe actuelle du Rocher de Constantine confirme l'interdépendance des différentes échelles : **territoire**, **ville**, **quartier** et **édifice**. Les problèmes dont souffre la ville de Constantine résultent en grande partie de la fonction qu'elle assume et que lui a attribuée sa position privilégiée dans le territoire.

Après la ville , nous nous intéresserons à un quartier spécifique, la Souika, qui représente à notre sens un cas édifiant des problèmes dont souffre le Rocher. Son cadre bâti est l'un des plus délabré du centre ancien. Plus encore, Il comporte de vastes espaces vides qui demandent à être traités . Ces derniers, n'étant autre que le résultat de l'effondrement d'innombrables structures bâties .

Sur le plan des recommandations et d'abord à l'échelle du territoire, deux points nous paraissent importants :

La révision du réseau de voirie : Les voies qui servaient à la desserte extra-urbaine ont perdu leur rôle au milieu de l'extension spatiale observée dans la ville de Constantine.

Il faut donc renforcer les voies périphériques de contournement et de liaison.

La réorganisation des structures administratives :

Elle permettra de soulager le Rocher de la charge administrative qui pèse actuellement sur lui. Il faut impérativement doter les petits centres urbains qui gravitent autour de Constantine d'infrastructures qui peuvent répondre aux besoins de leurs habitants.

Ainsi, l'infrastructure administrative existante sur le Rocher sera réservée pour le seul besoin de ses habitants et par conséquent profondément soulagée .

A l'échelle de l' urbain, l'allègement de la polarité administrative préconisée plus haut va certainement contribuer d'une manière considérable à la solution du problème de circulation. Nous préconisons l' affectation des parkings à l'extérieur du Rocher, et rendre ainsi la circulation à l'intérieur du Rocher exclusivement piétonne.

Le bâti sur le Rocher est mixte. Il est composé d'un bâti colonial en assez bon état, et d'un bâti traditionnel dont l'état de vétusté est extrême. Cette vétusté va jusqu'à affecter le paysage urbain et la morphologie de la ville. Il est noté un problème particulier , c'est celui de l'existence de lacunes résultants de l'effondrement des maisons .

Les actions que nous recommandons s'adressent tant au tissu traditionnel que européen.

Pour le tissu traditionnel , sa rénovation-restauration permet de mettre l'accent sur la sauvegarde et la mise en valeur de l'aspect spatial et physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux. Cette opération qui , sans modifier le caractère principal du quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et leur reconstruction sur le même site .

Pour le tissu européen , nous proposons sa réhabilitation . Cette opération consiste à équiper les immeubles en question des commodités nécessaires en vue de leur modernisation .

Enfin , à l'échelle de l'agrégat , tel qu'au niveau du quartier de la Souika, les interventions comprendront la consolidation, la reconstruction, la rénovation des éléments constitutifs de l'édifice, ainsi que l'élimination des éléments étrangers à l'organisme bâti.

Dans le cadre de la sauvegarde et de la mise en valeur du Rocher de Constantine, nous allons identifier quelques outils qui nous permettront une certaine approche du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du bâti historique *. Il s'agit de

* Plan spécial d'aménagement du centre historique qui indique les mesures à prendre non seulement pour protéger le tissu ancien mais pour le mettre également en valeur.

réglementations générales qui concernent **le parcellaire , le type et le réseau viaire .**

Concernant **le parcellaire** qu'il faut adopter pour la reconstruction des tissus lacunaires, nous proposons de reprendre le parcellaire de la période précoloniale afin de retrouver l'organicité dont jouissait le tissu ancien de Constantine, et pour rester dans la continuité urbaine. L'affectation des parcelles ne se fait qu'aux équipements nécessaires au quartier et à l'habitat .

On ne doit pas toucher à la parcelle.

Quand au **type** , Il faut respecter le type de la maison traditionnelle constantinoise avec ses différentes variantes en éliminant tous les éléments parasitaires rajoutés.

La hauteur des constructions ne doit pas dépasser le R+1.

Enfin , pour **le réseau viaire** , il est connu que le parcours est l'élément générateur de l'édification du tissu urbain et les premières édifications se font toujours sur un parcours.

On doit absolument respecter le réseau viaire dans toutes ses hiérarchies, même les plus petites tels que les ''Sabbats ''.

Le dernier point concerne l'atout touristique qu'il faut absolument prendre en considération .

En plus du **centre historique** , le Rocher de Constantine possède un autre potentiel touristique qui est celui des **gorges du Rhummel** et ses belvédères. Nous recommandons la récupération du parcours touristique qui existait déjà auparavant en contre-bas des gorges avec sa halte au niveau d'une esplanade sous le pont d'El Kantara connue jadis sous le nom de '' jardins du Bey '' à l'époque précoloniale .

Enfin , nous pensons que les tanneries pourraient être récupérées et intégrées à ce circuit touristique.

BIBLIOGRAPHIE

1 – BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE :

1-1- Bibliographie générale :

BAILY (GH) : Le patrimoine Architectural . Editions Delta Vevey, 1979.

BLEYON (J.B) : L'urbanisme et la protection des sites : la sauvegarde du patrimoine architectural urbain, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1979.

CASTEX (J), DEPAULE (J.Ch), PANERAI (Ph) : Eléments d'analyse urbaine, Edition Archives d'Architecture Moderne, Belgique, 1980.

CASTEX (J), DEPAULE (J.Ch), PANERAi (Ph) : Versailles , Lecture d'une ville , Edit Moniteur ,paris 1980

CASTEX (J), DEPAULE (J.Ch), PANERAI (Ph) Formes urbaines : de l'îlot de à la barre , Edit Dunod , Paris , 1977

CERVELLATI (P.L) : La nouvelle culture urbaine : Bologne face a son patrimoine .Editions du seuil ,Paris , 1981 . pages 19 à 42

CHALINE (Claude) :La dynamique urbaine .Presses universitaires de France 1980 , Paris

CHOAY (Françoise): L'urbanisme : utopie et réalités, une Anthologie, Edition du seuil , paris ,1965

COTE (M) : L'Espace Algérien : Les prémices d'un aménagement, Edit. O.P.U, Alger, 1983.

CRESTI Frederico : Note sur la question des centres historiques en Algérie, cahiers de l'aménagement de l'espace, n°4, 1978.

CUNEO (Paolo) : Introduction à l'urbanisme en pays d'islam et à l'histoire des villes du Maghreb au Moyen Age, cours de post-graduation de l'EPAU, Alger.

FEILDEN (B.M) et JOKILEHTO (Jukka), Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial, ICCROM, Rome, 1996.

HANS-DiETER-DYROFF : Protection et animation culturelle des monuments, sites et villes historiques en Europe, commission Allemande pour l'UNESCO , 1980.

KRIER (Robert) : L'espace de la ville .Théorie et pratique
Edit .Archives d'architecture moderne ,Belgique 1980

LAVEDAN (Pierre) : Géographie des villes, Librairie Gallimard, Paris ,
1 ère édition 1936, 2ème édition revue, 1959, pages 14 à 230

LAVEDAN (—Pierre) : Histoire de l'urbanisme, 3V, volume 3 : Epoque Contemporaine, Edit. Laurens (H) Paris, 1952.

M'SEFER (Jaouad) : Villes islamiques , cités d'hier et d'aujourd'hui.
conseil international de la langue Française, avec la collaboration de l'institut international d'architecture méditerranéenne.

MUMFORD (Louis): La cité à travers l'histoire. Edit du seuil , paris 1964

NORBERG –SCHULZ (C) :Genius Loci , Paysage , Ambiance , Architecture.
Edition .Margada ,Liège , 1981

PELLETIER (J) et DELFANTE (Ch) : Villes et urbanisation dans le monde
Masson .Paris , Milan , Barcelone ,Mexico 1989

POETE (Marcèle) : Introduction à l'urbanisme. Edit. Antropos , paris ,1967.

RAYMOND (André) : Grandes villes Arabes à l'époque Ottomane, Edit. Sindbad, Paris, 1985.

SITTE (C) : L'art de bâtir les villes. Edit. l'Equerre , Paris ,1980

SPIGAI (Vittorio) et LEVY (Albert) : Le plan et l'architecture de la ville ; Hypothèses pour de nouveaux instruments, Edit. Cluva, Venise, 1989.

1-2 - Approche Méthodologique :

CANIGGIA (G) et MAFFEI (G.L) : Composition Architecturale et Typologie du Bâti : 1- Lecture du bâti de base, Trad. Pierre Larochelle version Française, Canada, 2000.

CANIGGIA (Gianfranco): Lecture de Florence.
Institut supérieur d'Architecture Saint –Luc Bruxelles, 1994.

MALFROY (Sylvain) : L'approche morphologique de la ville et du territoire, introduction a la terminologie .Zurich 1980

MALFROY (Sylvain) : Morphologie de la ville et du territoire et idée de structuration Lausanne (Suisse)

MURATORI Saverio : Studi per una operante storia urbana di Roma. Centro Studi di Storia Urbanistica, avec la contribution du Consiglio nazionale delle ricerche, Rome, 1963.

MURATORI(Saverio) : Studi per una operante storia urbana di Venezia. I : Quadro generale dalle origini agli sviluppi attuali, 1959, II : Il problema critico dell'età gotica, 1960 ; Istituto Poligrafico dello Stato, Rome, 1959-60.

1-3 - Articles et revues :

Architecture d'aujourd'hui A.A n°153 ; n°169 ; n°180

Journal officiel n°44 du 15 Juin 1998

MALFROY (Sylvain) et Lorenz (Pasquale): Erosion et continuité de la substance archéologique et construite, extrait de Genava, m.s., tome XXXVI , 1988.

MALFROY (Sylvain) : Observations préalables à une analyse typologique du tissu de la vieille ville de Genève, extrait de Genava, m.s., tome XXXIV, 1986.

Recueil Législatif sur l'archéologie , la protection des sites , des musées et des monuments historiques : (ANAPSMH)

1-2 - Approche Méthodologique :

CANIGGIA (G) et MAFFEI (G.L) : Composition Architecturale et Typologie du Bâti : 1- Lecture du bâti de base, Trad. Pierre Larochelle version Française, Canada, 2000.

CANIGGIA (Gianfranco): Lecture de Florence. Institut supérieur d'Architecture Saint –Luc Bruxelles, 1994.

MALFROY (Sylvain) : L'approche morphologique de la ville et du territoire, introduction a la terminologie .Zurich 1980

MALFROY (Sylvain) : Morphologie de la ville et du territoire et idée de structuration Lausanne (Suisse)

MURATORI Saverio : Studi per una operante storia urbana di Roma. Centro Studi di Storia Urbanistica, avec la contribution du Consiglio nazionale delle ricerche, Rome, 1963.

MURATORI(Saverio) : Studi per una operante storia urbana di Venezia. I : Quadro generale dalle origini agli sviluppi attuali, 1959, II : Il problema critico dell'età gotica, 1960 ; Istituto Poligrafico dello Stato, Rome, 1959-60.

1-3 - Articles et revues :

Architecture d'aujourd'hui A.A n°153 ; n°169 ; n°180

Journal officiel n°44 du 15 Juin 1998

MALFROY (Sylvain) et Lorenz (Pasquale): Erosion et continuité de la substance archéologique et construite, extrait de Genava, m.s., tome XXXVI , 1988.

MALFROY (Sylvain) : Observations préalables à une analyse typologique du tissu de la vieille ville de Genève, extrait de Genava, m.s., tome XXXIV, 1986.

Recueil Législatif sur l'archéologie , la protection des sites , des musées et des monuments historiques : (ANAPSMH)

2 – BIBLIOGRAPHIE DU CAS D'ETUDE :

2-1 – Histoire générale :

ANGELI (Franco) :Storia urbana : Citta e territorio dell'Africa francofona in età coloniale :Algeria, Tunisia, Senegal, Ruanda,1986.

BERBRUGGER (M) : Algérie Historique Pittoresque et Monumentale, 4ème partie : Province de Constantine, Paris, 1843.

CHARLIER : (René Abbé) : Le Bellum Jugurthium de Salluste (Jugurtha de Salluste) ; Le Problème de Cirta. pages 10 à 29 et 124 –125

CHERBONNEAU: Nouvelles annales des voyages,1857 .pages 129 à 174

DELAMARE : Exploration archéologique de l'Algérie ,planches 113 à 159 Paris 1850.

DELAMARE : Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840 - 1845.
Paris, 1850.

El BEKRI (A O) : Description de l'Afrique septentrionale .
Traduit par Mac Guckin de Slane . Librairie d'Amérique et d'orient,
Paris,1965, pages 131 à 132.

El IDRISSI : « Description de l'Afrique et de l'Espagne »
Edition Dozy et de Goeje ; pages 110 – 112

EL IDRISSI : Le Maghreb au 12 ème siècle de l'hégire
Texte établit et traduit en français par M .Hadj Sadok, O.P.U, 1983, pages 121-123.

FEVRIER (P.A) : Approche du Maghreb Romain Tome 1 ,2 EDISUD
La Calade ,13090, Aix en Provence, 1990.

GSELL (Stephan) : Atlas d'archéologie de l'Algérie feuille n°17
Tome 1, 2ème édition, Alger, 1997.

GSELL (Stephan) : Monuments Antiques de l'Algérie .tome 1et 2,
Paris , Albert Fantemoing, 1901.

KADDACHE (Mahfoud) : L'Algérie dans l'Antiquité, SNED, Alger, 1982.

KADDACHE (Mahfoud) : l'Algérie Médiévale , SNED, Alger, 1982.
pages 149 à 151 et 153

LEON l'Africain : Description de L'Afrique
Trad. :A .Epaulard ,2 v, Paris, 1956. pages 365 à 368

LEON l'Africain :Description de l'Afrique
Trad. temporal ,Lyon 1956 ,pages 266-267

MALVERTI (Xavier) et PICARD (A) : Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie, rapport final de recherche déposé au bureau de la recherche architecturale, Paris, 1989.

MASQUERAY : Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, Paris, 1886

RAVOISIE (A) : Exploration scientifique de l'Algérie dans les années 1840 -1841-1842, Beaux arts, architecture et sculpture, Paris, 1846
Pages 3 à 36 ,et planches de 1 à 19

SALAMA (P) : Les voies romaines de l'Afrique du Nord, imprimerie officielle, Alger, 1951.

SHAW (docteur) : Voyage dans la régence d'Alger
2ème édition , traduction de l'anglais par J.Mac Carty, édit. Bouslama, Tunis, 1980.

2-2 – Histoire de la ville de Constantine et de son territoire :

Agence Publicale AN NASR : Constantine une clé pour Cirta,
(document déposé aux archives de la wilaya de Constantine).

ALQUIER (Paul): Guide Constantine. Imprimerie Paulette , Constantine 1930

CHIVE (J) et BERTHIER (A) : L'Evolution urbaine de Constantine 1837 – 1937.
A.D.R.O.S, 1937. In Recueils des Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.

EISENBETH (Grand Rabbin) : Le Judaïsme nord africain ,études démographique sur les israélites du département de Constantine . Constantine S.d. pages 4 à 23 et 94 à 101

MERCIER (Ernest) : Constantine avant la conquête Française,1837. Notice sur cette ville à l'époque du dernier Bey. In R.S.A.C.tome 40, 1878.

MERCIER (Ernest) : Histoire de Constantine .édition Marle et Biron, Constantine, 1903.

VALLET (E) : Constantine son passé, son centenaire 1837-1937. Edition Braham, 1937.

VARS (Charles) : Cirta ses monuments, son administration. Paris, 1895. pages 15 à 122 .planches 130 à 132

2-3 – Recueils et revues :

Forum UNESCO, Algérie : Ville et Patrimoine, IAUC, mai 1999.

Recueils des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine :

CHERBONNEAU : Constantine et ses antiquités, 1853, page 102 à 131.
GOUVET (M) : 1854-55 ; 1856-57 ; 1858-59.
POULLE : 1869 ; 1871-72 ; 1875 ; 1878.
VARS (Charles) : 1893 ; 1894.

Revues Africaines

1856 –1857 , page 453
1865 : , page 147
1870 : , pages 93-94
Vaysettes 1868 : , pages 365 à 368

URBAMA, Bernard Pagand : Les Cahiers d' URBAMA, N° 2, 1989.

YVER (G) : Correspondance du Maréchal Valée. Lib. Larose, Paris, 1949.

2-4– Thèses :

BELJDJOUDi (I. R) : Les transports urbains à Constantine, thèse de Magister, I.A.U.C, 1999

BENIDIR (Fatiha) : La revalorisation d'un tissu urbain ancien : La médina de Constantine, I.A.U.C, 1989.

BESTANDJI (Sihem) : Intérieur-Extérieur, pour une lecture de l'espace urbain à Constantine, thèse de Magister, I.A.U.C, 1996.

MEROUANI (Houria) : L'impact du mode d'intervention de l'urbanisme colonial sur la médina de Constantine, I.A.U.C, 2001.

MESKALDJI (S) : La médina de Constantine. Activité et Population, thèse de doctorat 3ème cycle. Géographie de l'Aménagement, Université Paul Valery. Montpellier III. Décembre 1985.

PAGAND (Bernard) : La médina de Constantine de la cité traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine, Poitiers, 1988.

SAHRAOUI (Badia) : La médina de Constantine : héritage et vitalité économique, I.A.U.C , 1988.

2-5 – Travaux et études :

BERU : Etude préalable à l'aménagement du Rocher de Constantine, 1960.

CALZAT (J.H): Enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine, 1960.

CNERU : Actualisation du Plan d'Urbanisme Directeur de la ville de Constantine, Alger, 1982.

URBACO: Restructuration et rénovation: Le Rocher de Constantine, Ministère de l'habitat, URBA. Constantine, 1984.

ANNEXE 1

La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques

Adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, Athènes 1931

Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes et appelées "Carta del Restauro":

1. Des organisations internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques doivent être créées.
2. Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs entraînant la perte du caractère et des valeurs historiques des monuments.
3. Dans chaque Etat, les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
4. Les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection.
5. Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
6. Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
7. La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Conclusions de la Conférence d'Athènes, 21-30 Octobre 1931

Conclusions générales

I. - Doctrines. Principes généraux

La Conférence a entendu l'exposé des principes généraux et des doctrines concernant la protection des Monuments.

Quelle que soit la diversité des cas d'espèces dont chacun peut comporter une solution, elle a constaté que dans les divers Etats représentés prédomine une tendance générale à abandonner les restitutions intégrales et à en éviter les risques par l'institution d'un entretien régulier et permanent propre à assurer la conservation des édifices.

Au cas où une restauration apparaît indispensable par suite de dégradations ou de destruction, elle recommande de respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque.

La Conférence recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure

la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique.

II. - Administration et législation des monuments historiques

La Conférence a entendu l'exposé des législations dont le but est de protéger les monuments d'intérêt historique, artistique ou scientifique appartenant aux différentes nations.

Elle en a unanimement approuvé la tendance générale qui consacre en cette matière un certain droit de la collectivité vis-à-vis de la propriété privée.

Elle a constaté que les différences entre ces législations provenaient des difficultés de concilier le droit public et les droits des particuliers.

En conséquence, tout en approuvant la tendance générale de ces législations, elle estime qu'elles doivent être appropriées aux circonstances locales et à l'état de l'opinion publique, de façon à rencontrer le moins d'opposition possible, en tenant compte aux propriétaires des sacrifices qu'ils sont appelés à subir dans l'intérêt général.

Elle émet le vœu que dans chaque Etat l'autorité publique soit investie du pouvoir de prendre, en cas d'urgence, des mesures conservatoires.

Elle souhaite vivement que l'Office international des Musées publie un recueil et un tableau comparé des législations en vigueur dans les différents Etats et les tienne à jour.

III. - La mise en valeur des monuments

La Conférence recommande de respecter, dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers. Même certains ensembles, certaines perspectives particulièrement pittoresques, doivent être préservés. Il y a lieu aussi d'étudier les plantations et ornementations végétales convenant à certains monuments ou ensembles de monuments pour leur conserver leur caractère ancien.

Elle recommande surtout la suppression de toute publicité, de toute présence abusive de poteaux ou fils télégraphiques, de toute industrie bruyante, même des hautes cheminées, dans le voisinage des monuments d'art ou d'histoire.

IV. - Les matériaux de restauration

Les experts ont entendu diverses communications relatives à l'emploi des matériaux modernes pour la consolidation des édifices anciens.

Ils approuvent l'emploi judicieux de toutes les ressources de la technique moderne et plus spécialement du ciment armé.

Ils spécifient que ces moyens confortatifs doivent être dissimulés sauf impossibilité, afin de ne pas altérer l'aspect et le caractère de l'édifice à restaurer.

Ils les recommandent plus spécialement dans les cas où ils permettent d'éviter les risques de dépose et de repose des éléments à conserver.

V. - Les dégradations des monuments

La Conférence constate que, dans les conditions de la vie moderne, les monuments du monde entier se trouvent de plus en plus menacés par les agents atmosphériques.

En dehors des précautions habituelles et des solutions heureuses obtenues dans la conservation de la statuaire monumentale par les méthodes courantes, on ne saurait, étant donné la complexité des cas, dans l'état actuel des connaissances, formuler des règles générales.

La Conférence recommande:

1. La collaboration dans chaque pays des conservateurs de monuments et des architectes avec les représentants des sciences physiques, chimiques et naturelles, pour parvenir à des méthodes applicables aux cas différents.
2. Elle recommande à l'Office international des Musées de se tenir au courant des travaux entrepris dans chaque pays sur ces matières et leur faire une place dans ses publications.

La Conférence, en ce qui concerne la conservation de la sculpture monumentale, considère que l'enlèvement des œuvres du cadre pour lequel elles avaient été créées est "*un principe*" regrettable.

Elle recommande, à titre de précaution, la conservation, lorsqu'ils existent encore, des modèles originaux et à défaut, l'exécution de moulages.

VI. - La technique de la conservation

La Conférence constate avec satisfaction que les principes et les techniques exposés dans les diverses communications de détail s'inspirent d'une commune tendance, à savoir:

Lorsqu'il s'agit de ruines, une conservation scrupuleuse s'impose, avec remise en place des éléments originaux retrouvés (anastylose) chaque fois que le cas le permet; les matériaux nouveaux nécessaires à cet effet devraient être toujours reconnaissables. Quand la conservation des ruines mises au jour au cours d'une fouille sera reconnue impossible, il est conseillé de les ensevelir à nouveau, après bien entendu avoir pris des relevés précis.

Il va sans dire que la technique et la conservation d'une fouille imposent la collaboration étroite de l'archéologue et de l'architecte.

Quant aux autres monuments, les experts ont été unanimement d'accord pour conseiller, avant toute consolidation ou restauration partielle, l'analyse scrupuleuse des maladies de ces monuments. Ils ont reconnu en fait que chaque cas constituait un cas d'espèce.

VII. La conservation des monuments et la collaboration internationale

a) Coopération technique et morale

La Conférence convaincue que la conservation du patrimoine artistique et archéologique de l'humanité intéresse la communauté des Etats, gardien de la civilisation:

Souhaite que les Etats, agissant dans l'esprit du Pacte de la Société des Nations, se prêtent une collaboration toujours plus étendue et plus concrète en vue de favoriser la conservation des monuments d'art et d'histoire;

Estime hautement désirable que les institutions et groupements qualifiés puissent, sans porter aucunement atteinte au droit public international, manifester leur intérêt pour la sauvegarde de chefs-d'œuvre dans lesquels la civilisation s'est

exprimée au plus haut degré et qui paraîtraient menacés;

Emet le vœu que les requêtes à cet effet, soumises à l'organisation de Coopération intellectuelle de la Société des Nations, puissent être recommandées à la bienveillante attention des États.

Il appartiendrait à la Commission internationale de Coopération intellectuelle, après enquête de l'Office international des Musées et après avoir recueilli toute information utile, notamment auprès de la Commission nationale de Coopération intellectuelle intéressée, de se prononcer sur l'opportunité des démarches à entreprendre et sur la procédure à suivre dans chaque cas particulier.

Les membres de la Conférence, après avoir visité, au cours de leurs travaux et de la croisière d'études qu'ils ont pu faire à cette occasion, plusieurs parmi les principaux champs de fouilles et les monuments antiques de la Grèce, ont été unanimes à rendre hommage au gouvernement Hellénique qui, depuis de longues années, en même temps qu'il assurait lui-même des travaux considérables, a accepté la collaboration des archéologues et des spécialistes de tous les pays.

Ils y ont vu un exemple qui ne peut que contribuer à la réalisation des buts de coopération intellectuelle dont la nécessité leur était apparue au cours de leurs travaux.

b) Le rôle de l'éducation dans le respect des monuments

La Conférence, profondément convaincue que la meilleure garantie de conservation des monuments et œuvres d'art leur vient du respect et de l'attachement des peuples eux-mêmes.

Considérant que ces sentiments peuvent être grandement favorisés par une action appropriée des pouvoirs publics.

Emet le voue que les éducateurs habituent l'enfance et la jeunesse à s'abstenir de dégrader les monuments quels qu'ils soient, et leur apprennent à se mieux intéresser, d'une manière générale, à la protection des témoignages de toute civilisation.

c) Utilité d'une documentation internationale

La Conférence émet le vœu que:

1. Chaque Etat, ou les institutions créées ou reconnues compétentes à cet effet, publient un inventaire des monuments historiques nationaux, accompagné de photographies et de notices;
2. Chaque Etat constitue des archives où seront réunis tous les documents concernant ses monuments historiques;
3. Chaque Etat dépose à l'Office international des Musées ses publications;
4. L'Office consacre dans ses publications des articles relatifs aux procédés et aux méthodes générales de conservation des monuments historiques;
5. L'Office étudie la meilleure utilisation des renseignements ainsi centralisés.

ANNEXE 2

Charte Internationale Sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites

---

II e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964.

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

En donnant une première forme à ces principes fondamentaux, **la Charte d'Athènes** a contribué au développement d'un vaste mouvement international, qui s'est notamment traduit dans des documents nationaux, dans l'activité de l'ICOM et de l'UNESCO, et dans la création par cette dernière du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. La sensibilité et l'esprit critique se sont portés sur des problèmes toujours plus complexes et plus nuancés; aussi l'heure semble venue de réexaminer les principes de la Charte afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document.

En conséquence, le IIe Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques, réuni, à Venise du 25 au 31 mai 1964, a approuvé le texte suivant:

DEFINITIONS

Article 1.

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

Article 2.

La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

Article 3.

La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout

autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

CONSERVATION

Article 4.

La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Article 5.

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

Article 6.

La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.

Article 7.

Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

Article 8.

Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

RESTAURATION

Article 9.

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'uns étude archéologique et historique du monument.

Article 10.

Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

Article 11.

Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent

être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

Article 12.

Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

Article 13.

Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.

SITES MONUMENTAUX

Article 14.

Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents.

FOUILLES

Article 15.

Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la **"Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques"** adoptée par l'UNESCO en 1956.

L'aménagement des ruines et les mesures nécessaires à la conservation et à la protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts seront assurés. En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification.

Tout travail de reconstruction devra cependant être exclu à priori, seule l'anastylose peut être envisagée, c'est-à-dire la recomposition des parties existantes mais démembrées. Les éléments d'intégration seront toujours reconnaissables et représenteront le minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.

DOCUMENTATION ET PUBLICATION

Article 16.

Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de recomposition et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs; sa publication est recommandée.

Ont participé à la commission pour la rédaction de la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments:

M. Piero Gazzola (Italie), président
M. Rymond Lemaire (Belgique),Rapporteur
M. José Bassegoda-Nonell (Espagne)
M. Luis Benavente (Portugal)
M. Djurdje Boskovic (Yougoslavie)
M. Hiroshi Daifuku (U.N.E.S.C.O.)
M. P.L. de Vrieze (Pays-Bas)
M. Harald Langberg (Danemark)
M. Mario Matteucci (Italie)
M. Jean Merlet (France)
M. Carlos Flores Marini (Mexique)
M. Roberto Pane (Italie)
M. S.C.J. Pavel (Tchékoslovaquie)
M. Paul Philippot (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels)
M. Victor Pimentel (Pérou)
M. Deoclecio Redig de Campos (Vatican)
M. Jean Sonnier (France)
M. François Sorlin (France)
M. Eustathios Stikas (Grèce)
Mrs. Gertrud Tripp (Autriche)
M. Jan Zachwatovicz (Pologne)
M. Mustafa S. Zbiss (Tunisie)

ANNEXE 3 : Dénomination des rues à différentes époques.

Sources :E. Mercier, P. Alquier, plans divers, terrain.

Dans la colonne « période coloniale », les noms des rues situés l'un sous l'autre indiquent des dénominations successives

NOM DES RUES	PERIODE COLONIALE	EPOQUE BEYLICALE	REMARQUES
Abdellah Bey (Kasbah)	Damrémont (partie haute)	Jamaa Khalil Sidi Yahia El Fecili	Mosquée disparue – Marabout disparu – Parcours ancien peu différent de la rue actuelle
Abdallah Bey (Souika)	Abdallah Bey	Sabbat draa es Saïd Kouchet es Serradj	Passage couvert de la patte du lion Four du sellier - disparu Tracé identique.
Abdelhamid Ben Badis	Perrégaux (3e tronçon) Alexis Lambert Cheikh A.H. Ben Badis	Dar Khelal Jemaa Arbaïn Cherif	Mosquée transformée Tracé traditionnel rectifié
Abdessalem Bekkouche	de l'arc Bedeau	El kous Akouas Ben Nedja Sidi Ali Tandji	L'arceau Les arceaux de Ben Nedja Marabout disparu
des Abeilles	des Abeilles du soldat Ammar Boutebba	Houmet Tobbala	Quartier des timbaliers
De l'Aigle	De l'Aigle	Zenka El Hara El Hamra	Ruelle du quartier rouge
Ali Khodja	des Tanneurs Lt. Ali Khodja	Sidi Benabdellah Cherif Sidi Kheza	Mosquée existante Marabout disparu Tracé traditionnel en partie ruiné
Ali Moussa	Ali Moussa	Zenka Ben Dali Moussa	Même tracé (transformations)
des Amandes	des Amandes	Zenka Barla	de la mule
Aouisset	des Alizés	Zenka Halmouche	Ancien tracé aligné à travers tissu
du 24 Avril	du 47e de ligne		
Baby	Baby – sergent El Bèze		
de Baghdad	de Baghdad	Sabbat El Khammar	Passage couvert de vin (ou de marchand de vin) disparu.
Belabed Tahar	rue du Moulin rue Jean Bart	Tahounet ez zouj	Moulin à manège à deux tournants – disparu Tracé ancien
Bélisaire	Bélisaire		

Bellagoun	Bellagoun		Tracé accompagnant construction- école Sidi Djellis.
Benaïdja	du mouton Canrobert	Sidi El Kezri	Marabout disparu
Ben Amira Mouloud	des orfèvres du 23e de ligne	Ech Cherabline	Fabricants chaussures de femmes – disparus.
Ben Chalal Smain	Richepanse	Jamaa El Djouza	Mosquée disparue
Ben Cheikh El Feggoun	Fontanilhes Ben Cheikh El Feggoun	Zaouia El Feggoun Zaouia Hafsia	Rue transformée par tracé Rue Ben Mhidi
Ben Djelloul Abdelmadjid	rue des Abyssins rue du 7e tirailleurs	Zenka El Hadj Saïd	Rectifiée
Ben El Moukof	rue Lavigerie Ben El Moukof	Sour Ed Derk	Rue ancienne transformée
Benhedoua Saïd	Sallustre	Tabia El Barrania	Quartier disparu Remplacé par quartiers européens
Ben Louçif Kamel	Edgar Quinet + de la Boucherie Serigny 1e et 2e tronçons	El Khazzazine	Passementiers disparus
Ben Madani	rue L'Huilier	Derb El Biskri Zenka Sidi El Hacen	Palais du Biskri disparu Tracé de rue proche du tracé ancien (en ruines)
Ben Mezrek	Samary	Tabia El Barrania	Disparu
Ben Rachi Mohamed Tahar	Germon	Sidi Abd El hadi	Marabout disparu rue traditionnel modifiée
Ben Seghir Abdelouahab	des Cigognes 2e tronçon rue Alcide Treille rue Nakache		A travers tissu traditionnel
Ben Yamina	rue d'Israël (1e tronçon) rue Namia rue Barkat	Mekaad El Hout Dar Engliz Bey	Siège du poisson disparu Palais disparu Rue – même tracé
Ben Yamin Maïki	rue Blanche rue B.Y Maïki	Sidi Fatah Allah	Marabout disparu Sur ancienne impasse
Ben Zagouta	rue Morland	Zenka Dar El Khalifa	Existe en partie ruinée
Beraud	Beraud		Restructuration moderne
Beseggar Mohamed	Lamorcière de Charbon		A travers tissu traditionnel
Bestandji Mohamed	d'Orléans de Morès	Rous El Douamès	Superposée à une ancienne rue
Bitat Maamar	rue d'El Kantara Cavaignac	Saïda Yasmine	Marabout disparu
Blanqui	de l'Hôpital Blanqui	Foundouk Kissarli	Disparue

Ben Boucherit	des Mouches Serigny 3e tronçon Ben Boucherit	El Guessaïne Kaouet El Debbane	Fabricants plateaux de bois – disparu Café des Mouches – disparu
Bouhali Saïd	Grand 1e tronçon Lt. Arm El Kaïm		
Bouhali Saïd	Casanova	Dar El Bey	Palais disparu
Capitaine Pertus	de Carthage de Cap. Pertus		
Chekhar Mejdoub	du Rhummel Dybowski	Zeleïka	
Chettab Abdelqadir	de la Tour Blanchet	Bordj Aïssous	Sur ancien quartier détruit
Cirta	Cirta	Sidi Oudina	Marabout disparu Rue traditionnelle conservée Quartier réservé
de Constantine	de Constantine	Zaouia Tlemçani	Zaouia disparue
des Corneilles	des Corneilles	Bir El Menahel	Puits des rochers
Damon	Damon	Sidi Chekfa El Mouilha Sidi Tayeb	Marabout disparu Source Zaouia rénovée.
Daguerre	Daguerre	Tabia El Barrania	Quartier disparu
Djerbouah	Leblanc	Sidi El Bayad	Marabout disparu La rue leblanc se poursuivait sur l'emplacement de la Préfecture
Dr. Joseph Attal	des Cigognes (tronçon) Dr. J. Attal		
Duquesne	des bains Duquesne		
de l' Echelle	de l' Echelle	Derroudj Bab El Jabia	rue traditionnelle préservée actuellement quartier réservé.
El Qods	Sassy	Jemaa Khelil Sidi Fergane	Mosquée disparue Marabout disparu
Essallah Hocine	D ' Aumale		
Florentin	Florentin	Kobbet Bechri	Marabout disparu
des Frères Ahcène	Hacket	Dar Ahmed Bey	Palais disparu
des Frères Arafa	Vieux des Frères Zevy	Sidi Youmen El Hara El Hamra Sidi Krama	Marabout disparu Quartier du Henné disparu Zaouïa existe – rue rectifiée
des Frères Belkhodja	du Trésor Colbert		

des Frères Benfrik	Cahoreau – partie haute Bartholomio Siri	Houmet El Messassa	Disparu
des Frères Chemla	d'Israël des Frères Chemla	Sidi Sebaïni	Marabout et quartier disparus
des Frères Dakhmouche	du 3ème bataillon d'Afrique	Sidi Mimoun	Tracé identique
des Frères Makhlouf	rue Rabier	Zenka non nommée	Tracé idem
des Frères Mentouri	Négrier Zevaco	Mekaad ez Zouaoua	Siège des Zouaoua (tribu) disparu
Ghimouz Saliha	Varna		A travers tissu traditionnel
Grand	Grand	Sla Rabbi Messaoud Sidi Mimoun Kouchet El Gebs	Synagogue disparue Marabout disparu Disparu
(Guise)	Guise		
Hadj Aïssa Brahim	Rouaud	El Kherrabliyine	Tamisiers - disparus
Hamlaoui	Cahoreau + des Frères Pontalacci	Sabbate El Hananencha Sidi El Foual Es Serradjine	Disparu Marabout disparu Les selliers disparus
Haroun Rachid	Massenet	Zehah El Miliyine El Attarine	Des milieux transformés Droguistes disparus
Hellam Ahcène	de l'Alma	Sabbate Ben El Hamlaoui	Maisons ruinées.
du 19e juin 1956	rue Caraman + rue de France rue Caraman+ rue Sgt Atlan	Ed Dreiba Sabbate El Bey Souk El Ghezel	Palais disparu Disparu Disparu
Kedid Salah	Combes	Es Sabbaghine El Haddadine El Guessaïne Es Souk El Kebir Souk El Khelek	Parcours traditionnel rectifié- teinturiers disparus Forgerons disparus Plats bois disparus Grand marché Marché du monde ?
Kherouaz	Abdellah Bey 2e tronçon Motylinski de Calassanti	Zenka El Amamra	Nom de tribu Existe en ruines
Kherrab Saïd	du 26e de ligne	Sidi Bou Annaba	Mosquée disparue
Kléber	Kiéber	Sabbate Dar El Khalifa	En ruines
Lacoffe	Lacoffe		Zone en ruine
Lannabi Saïd	L. Humbert		A travers tissu traditionnel

Larbi Ben Mhidi	Impériale Nationale George Clémenceau	Attarine Sidi Amor El Ouezzane Foundouk Ben Nouria Foundouk Hafsi Jemaa El Kebir Sidi A.R El Montiki Zaouia Hanifia Dar Khelal Er R'çif	tracé dans tissu traditionnel - Droguistes disparus Zaouia disparue Foundouk disparu Fondouk aux huiles disparu Grande mosquée amputée de 600 m2 Mosquée disparue Chapelle disparue Palais disparu
Lamra Marouf	de l'Agha Jules Vidal	Sabbat Bach Agha	Disparu
Lekhlifi A.	du 17e léger	Dar EL Bey	Palais disparu
Louhab B.	Richepanse 2e tronçon Sergent Ksentine	Zenka Mekaïs	Sur ancienne impasse percée
19 mai 1956	Caraman Chevalier + Piquet	Jemaa El Djouza Derb Salah Bey	Disparu Existe parcours rectifié
Manaa Makhlouf	rue Dar El Bey (partie) Adrien Gras	Dar El Bey	Palais disparu
Massinissa	Massinissa	Sidi Hassoun	Marabout disparu
Mellah Slimane	Perrégaux 1e tronçon	Souika Sabbat Ben Chiki	A donné son nom au quartier actuel
Meriam Bouatoura	Damrémont (basse)	Sabbat dar El Khalifa	Disparu Parcours rectifié
de Milah	de Milah	Milah Seghira	Même tracé
Merimèche	Cerhy	Zenka Saïe	Tracé identique Tissu mixte
Moulay Mohamed	Gouvelle Jules Favre	Sidi Hidane	Marabout disparu
Musseli	du Centre Musseli	Ed Dreiba	Palais disparu Percement de cette rue.
Nazal Ali	Crémieux	Es Sebbaghine	Disparu
Nour Mhidi Djamila	du Sud Maillot + du Sud	Zenka El Rouamel	Impasse des marchands de sable percée vers S.B Bou Mazer. Ancien parcours transformé et coupé par la rue nationale
Omar Derbal	Saffar	Sidi Saffar	Mosquée Colonisation : école filles Disparue
rue de Palestine	rue Desmoyen Biscarrat+ de Jérusalem+ Desmoyen	Sidi Mohfferedj	Marabout disparu

Pothier	Pothier	Souk El jamaa	Marché du vendredi disparu
Rouagh Said	Vieux	Nejjarine Rehhahine Jamaa Rahbat Souf	Menuisiers disparus Parchemineurs disparus Mosquée disparue Tracé ancien (transformation)
Saïd Bentchicou	Perrégaux 2e tronçon Saïd Bentchicou	Souk Ech Chott	Disparu Tracé rectifié
Saïdi Naïm	du ravin Villaret de joyeuse		
Salihi Tahar	des Zouaves du 3e zouaves	Hassan Ben Naaman Derb Ben El Bedjaoui	Disparus Tracé identique
Sergent Messaoud Chabbi	rue bleue (partie) rue Chabbi	Souk El khadarrine Souk El Djazarine	Maraîchers – disparus Bouchers – maintenus
Sergent Saïd	Rue bleue (partie) du 23e de ligne	Souk EL Bradaïne	Fabricants de bâts – disparu Impasse ouverte pour passage Jaïs.
Sidi Bou Maza	Sidi Bou Maza	Sidi Nemdil	Marabout disparu Tracé conservé – constructions deux types
Sidi Lakhdar	Sidi Lacdar Sidi Lakdar		A travers tissu traditionnel
Sidi Rached	Sidi Rached	Zenka Ben El Ghazali Zerzaïha Dar Grina	Tracé ancien avec construction en ruines
Souidani Boudjemaa	Sauzaï	Tabia	Quartier disparu
Staïfi Amaa	Madier de Montron	Darb Ben Rom	
Tabet Mokhtar	Guignard		
Tachou Chaabane	Rue de la fontaine Barbès	Sla Ben Deguiga	Synagogue disparue
Tatèche Belkacem	Louis Morel + Thiers+ Lt Léon Sultan	El Haouche Sidi Saffar Sidi Ali El Kafci Sla Rabbi Natan Sla Rabbi Messaoud Sidi Mimoun	La cour disparue Marabout disparu Marabout disparu Synagogue disparue Synagogue disparue Marabout disparu
Zayter Tayeb	Dr Martin		
IMPASSES			
Armerigo	Armerigo	Zenka Derb El Khouachemi	
Bachtarzi	Bachtarzi	Zenkka Benchtarzi	Même tracé.
Bonnifay	Bonnifay		
Bourouche Tayeb	de la Citerne Fernand Grégoire Denfert Rochereau	Zenka Khera	Même tracé.

Constant	rue du Tribunal impasse constant	Derb Ben Zekri	Palais disparu Impasse transformée
Donnat	Donnat	Derb El Abadi	Palais disparu Impasse transformée
Frères Diabi	Arbaïne Cherif	Zenka Arbaïne Cherif	Même tracé
Menahel	Menahel	Hounet Tobbala	En ruine
Monge	Monge		Tissu européen
Moreau	R. Moreau	Hadjeret El Bir	
Numides	de l' Ecureuil Danton Numides	Rous El Douamès	Tête des souterrains Tissu européen
Prudhon	Prudhon		Tissu européen
Sidi Djellis	Sidi Djellis	Zenka Ben Samar	Impasse traditionnelle
Sidi Lakhdar	Sidi Lakhdar	Sidi Lakhdar	Mosquée conservée Impasse inchangée
Zeleïka	Zeleïka	Zeleïka	La glissante
<u>BOULEVARDS</u>			
de l' Abîme	de l' Abîme		
de Belgique	rue de Guise Boulevard du Lycée Boulevard de Belgique		
Zighoud Youcef	de l'Ouest et du Nord des FFL et FFI et Joly de Bresillon		A l'emplacement des remparts
<u>PLACES</u>			
Adjali Aberrachid	Favre	Djamaa El Djouza	Mosquée disparue
Bélisaire	Belisaire	Dar El Khalifa	Disparu
Belouçif	Rahbat Souf Des Galettes J.T. Pinelli	Rahbet Essouf	Halle aux laines disparue
Ben Dakoumi Mohamed	Adjt Monry	Souk El Ghezel	Disparu
BenHamadi Ameziane	des Chameaux Hamadi	Rahbat El Djemel	Place des chameaux transformée
Bouhali Laïd	Négrier	Souk El Açer	Marché de l'après midi transformé
Chouchou Abdelbaqui	Capitaine Courteret	Zenka Scuari Zenka Bendjelloul	Disparue
Commandant Si El Houaès	Place du palais du Maréchal Foch	Sidi Fergane	Marabout disparu
Khemisti Mohamed	d'Orléans	Redir Bou El Karate	
Laouabi Med Tahar	Perrégaux Molière	Sidi Hidane	Marabout disparu
Du 12 mai 1956	de l'Asile Bezzo	Jamaa El Djouza	Mosquée disparue

Melah Djabba	Melah Djabba	Kouchet Ez Ziate	Four du marchand d'huiles disparu
Sidi Abdelmoumen	Sidi Abdelmoumen	Sidi Abdelmoumen	Mosquée restaurée place ancienne
Sidi Djellis	Sidi Djellis	Sidi Djellis	Mosquée disparue Place ancienne transformée

ANNEXE 4 :

Le "ROCHER" de Constantine dans la politique de l'aménagement urbain :

Source : *Les cahiers d' URBAMA , N°14, 1998.*

Forum UNESCO, Algérie : Ville et Patrimoine, IAUC, mai 1999.

(communication de B. Belabed – Sahraoui).

Le problème de l'aménagement du centre ancien de Constantine, actuellement pôle multifonctionnel de l'agglomération, s'est posé à différentes époques et en des termes différents, et ce, depuis 1960.

- 1960 : deux études ont été produites. L'une, dans le cadre général de l'aménagement de l'agglomération réalisée par **J.H. CALSAT**[1], et l'autre par le bureau d'études et de réalisations urbaines **BERU**[2]. Le Rocher était alors un espace "sensible" dans l'agglomération. Principalement habité par les algériens (80%), il regroupait la plus part des éléments essentiels de l'administration française et des établissements commerciaux européens. Ces études avaient pour objectif de faire sortir le centre européen du Rocher et d'améliorer les conditions de son habitat.

- 1970-1980 : Vu les nombreux problèmes du cadre bâti, particulièrement sa vétusté, **une préoccupation nouvelle** apparaît vis à vis du Rocher. Elle est posée en termes de **« zone à rénover »** par le Plan d'Urbanisme Directeur (**PUD**). A titre conservatoire, et pour préserver le patrimoine bâti, le bureau d'études communal avait bloqué les permis de construire.

Le Rocher est l'objet de **débats** qui gravitent autour de trois axes :

- **garder les activités**
- **préserver l'héritage**
- **détruire et construire autre chose.**[3]

A noter qu'en ces temps là, les bureaux d'études étaient préoccupés par l'urbanisation de la périphérie.

---

[1] J.H. Calsat (architecte-urbaniste), l'enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine 1960.
[2] Bureau d'études et de réalisations urbaines, étude préalable à l'aménagement du Rocher de Constantine 1960.

- 1982 : A cette époque les autorités de la ville avaient envisagé la construction de tours sur le Rocher. Mais l'actualisation du **PUD** par le centre national d'études et réalisations urbaines (**CNERU**), avait reposé le problème de la médina de Constantine en terme de **rénovation**. Il s'était attaché à la **préservation** des **monuments classés** et avait insisté sur le **caractère exceptionnel du site**, lui aussi classé comme patrimoine historique. D'après ce nouveau **PUD**, le Rocher devait être assaini en démolissant un minimum de construction et en faisant baisser le taux d'occupation. Les recommandations du **PUD** se résumaient donc à quelques diagnostics, sans aucune proposition concrète.

Il prévoyait **la décongestion de l'ancien centre par :**

- Le déplacement de quelques fonctions.
- La diminution de la densité d'habitat.
- La restriction de la circulation mécanique.

Ainsi, il avait produit certes, un affaiblissement des pressions exercées sur le Rocher, mais cela pouvait conduire à la dégradation de ce dernier du point de vue fonctionnel.

- 1984 : **l'instruction présidentielle N°13 de 1984** avait impliqué une nouvelle conception de l'aménagement urbain, où la ville est considérée globalement et où **la restructuration des espaces périphériques**, **la rénovation des quartiers centraux et la revalorisation du patrimoine** sont des axes clés.

Cette instruction avait été vite suivie par la création **d'un périmètre de rénovation** dans la ville au lieu dit « le Rocher », et c'est le bureau d'urbanisme de Constantine **URBACO** qui avait été chargé par l'A.P.C de la restructuration et de la rénovation du centre ville.

Les nouvelles orientations des autorités publiques, associées aux résultats de l'enquête exhaustive sur la population et l'état du bâti, ont permis d'esquisser plusieurs variantes. Cependant, l'idée directrice qui anime toutes ces propositions gravite autour de la **préservation du tissu urbain, porteur de valeurs culturelles et historiques.**

---

[3] C'est cette dernière opinion qui prévalait en 1982 , on envisageait la construction de tour sur le Rocher.

- 1988 : L' instauration du nouveau **découpage de la ville de Constantine en 08 arrondissements** n'avait pas pris en considération la polarisation du centre historique. Les pouvoirs publics réitèrent le projet « Médina » et allouent à cette opération un budget de **100 milliards de centimes**. **Deux commissions** interdisciplinaires, l'une culturelle et l'autre technique se sont **constituées.**

La commission culturelle avait un double objectif :

- choisir les monuments qui présentent un intérêt historique et artistique (une liste de **127 édifices** a été présentée),
- préciser et **délimiter les quartiers à intervention urgente.**

La commission technique devait sur la base des propositions de la première commission et celles de l'URBACO passer à **l'intervention.**

L'APC de Constantine a installé **une cellule de préservation** du Rocher en juillet.

La direction des infrastructures et de l'équipement commande au bureau d'études d'infrastructures sanitaires (**BEIS**) deux études de rénovation concernant les quartiers Souika et Charaâ (l'étude de Charaâ est achevée depuis 1989) mais la réalisation du projet reste bloquée pour cause financière.

- 1992 : Une instance de classement est ouverte en vue de classer la médina comme site historique (Journal Officiel N°22, du 22 mars 1992).

- 1993 : Dans le cadre d'une **convention APC – IAUC** , l'étude de **la résorption de l'habitat précaire** (bidonvilles et vieille ville), a été confiée à l'institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine. Cette étude proposait une dédensification des maisons en bon et moyen état de la basse Souika, l'évacuation des maisons vétustes et le nettoyage des espaces vides de cette même unité spatiale.
- 1994 : dans le cadre de la **convention APC – IAUC** , un **POS de la basse Souika** a été proposé par les étudiants d'architecture de fin de cycle et ce comme exercice pédagogique. Ce dernier avait été approuvé par le conseil communal.

- 1995 : **constitution d'une ligue** qui avait pour tâche le classement de la médina à un niveau international.
- **Un dossier d'appel d'offre**, concernant **les travaux de nettoyage** de la vieille ville a été réalisé par la société d'étude d'architecture et d'urbanisme (**SEAU**). Il

visait à court terme l'amélioration des conditions d'habitabilité, l'arrêt des dégradations massives et la préparation des terrains vides pour une urbanisation future. Une part de **financement de la C.E.E**, réservée à la restructuration de l'habitat illicite, avait été octroyé à l'opération de nettoyage de la vieille ville.

- Une opération d'inscription de **53 bâtisses vétustes** de la basse Souika devant être réhabilitées est à l'étude par la DUCH.

- **Le PDAU** adopte la même démarche suivie par le PUD pour le fonctionnement du groupement d'urbanisme de Constantine et donc les mêmes implications sur le centre. Il propose la **restauration et la rénovation** des tissus urbains.

- 1996 : L' agence nationale de l'amélioration et du développement du logement **A.D.L**[4], relance et encadre le projet de rénovation des quartiers de la vieille ville. Suite aux différentes concertations entre les services publics, les collectivités locales et les associations, l'A.D.L propose le lancement de deux opérations d'aménagement et d'investissement pour un programme d'habitat et d'équipement sur deux îlots, l'îlot Grand et l'îlot Souika. Elle propose la désignation d'opérateur unique chargé de la réalisation et de la coordination des actions : montage financier, aménagement, destruction, reconstruction, règlement.

- 1999 : Il y a eu la création **du conseil consultatif culturel de la wilaya**. Ce dernier regroupe plusieurs commissions, entre autres, celle du patrimoine qui s'occupe de la stratégie culturelle de tout projet.

---

[4] A. ZAKAD, Identification et évaluation du projet de rénovation de la vieille ville de Constantine, Ministère de l'Habitat, A.D.L, Alger 1996.